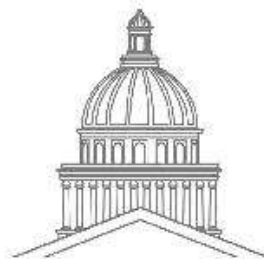


Université Panthéon-Assas

Institut Français de Presse (IFP)

Mémoire de Master 2 Médias, Langages et Sociétés
dirigé par Frédéric Lambert

Les dénonciations populistes au prisme de la *trivialité*. Les chaînes YouTube de Marine Le Pen et de Jean-Luc Mélenchon



UNIVERSITÉ PARIS II
PANTHÉON-ASSAS

Swan DUFOUR

Sous la direction de Frédéric Lambert

Date de dépôt : juin 2021

Avertissement

La Faculté n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans ce mémoire ; ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur.

Résumé :

Pour comprendre les populismes, ce mémoire propose de les comparer. Il s'intéresse à Marine Le Pen et Jean-Luc Mélenchon pour les saisir dans un contexte bien particulier, YouTube, et au prisme d'une de leurs rhétoriques, la dénonciation. Ce mémoire est en somme un voyage dans les méandres du réseau au carré rouge ; il propose, en partant d'une analyse sémiologique et comparative, de décrire comment se disent les dénonciations de Jean-Luc Mélenchon et de Marine Le Pen sur YouTube ; tout en dessinant l'apport de la théorie de la *trivialité* d'Yves Jeanneret pour la compréhension de ces actes de langage singuliers.

Trois temps motivent la réflexion. D'abord, conceptualiser YouTube et les dénonciations populistes à partir d'un œil sémiologique en leur appliquant la théorie de la *trivialité*. Puis, dans une partie spécifique pour chacun des deux leaders, confronter ce cadre théorique à un corpus de vidéos saisi à l'aide d'une méthodologie expérimentale plurielle (analyse d'image, analyse de discours, énonciation, pragmatique, schéma actanciel). Enfin et une fois les tactiques de dénonciation dépliées, la conclusion propose de confronter et de comparer ces deux populismes.

Ce mémoire est ainsi le même et un autre, sa finalité est double. Il est d'une part un regard subjectif et personnel sur les dénonciations populistes qui chaque jour gagnent en résonance dans les échos de nos médias ; un regard subjectif et personnel qui doit ouvrir vers la discussion. Il est d'autre part une proposition épistémologique qui récupère la théorie de la *trivialité* pour appréhender les dénonciations populistes et leurs dispositifs de médiation ; une proposition épistémologique qui est *in fine* un appel à plus d'attention quant à ces étranges énoncés qui comblent nos espaces numérisés.

Mots clés : Trivialité – Dénonciation – Populismes – Jean-Luc Mélenchon – Marine Le Pen – Sémiologie – Analyse de discours – YouTube.

Remerciements

Je remercie très chaleureusement mon directeur de mémoire, Monsieur Frédéric Lambert, de m'avoir accompagné tout au long de cette année de recherche. Vous avez été un professeur bienveillant, à l'écoute, disponible et compréhensif; puisse ce mémoire vous témoigner ma gratitude.

Je remercie par ailleurs l'ensemble du corps enseignant de l'Institut Français de Presse pour ces deux années de Master très riches en connaissances et en discussions. Vous avez tous, d'une manière ou d'une autre, contribué à ce travail par vos regards, vos recherches et vos propositions.

Je remercie également deux de mes amis, Corentin Rolland et Samy-Vicente Lacerda, ainsi que ma grand-mère, Elisabeth Braun, et ma mère, Carine De Graeve. Vous avez tous été des lecteurs attentifs, toujours de bons conseils et à disposition pour corriger mes fautes et mes égarements.

Je remercie enfin et tout spécialement ma compagne, Alice Runner, qui m'a accompagné et a supporté mes excès, mes euphories, mes craintes et mes humeurs capricieuses. Les années passent mais mes mots ne changent pas, à l'instar de ton soutien.

Sommaire

Introduction	1
Partie 1 - YouTube et les dénonciations populistes : une histoire de trivialité	12
Chapitre 1 - YouTube : genèse d'une industrie de la <i>trivialité</i>	12
Chapitre 2 – Les dénonciations populistes : figures <i>triviales</i> du discours politique	20
Chapitre 3 – YouTube : nouvelle <i>sphère publique</i> des stratégies populistes de contournement médiatique	27
Partie 2 - Jean-Luc Mélenchon : le tribun youtubeur au secours du peuple.....	36
Chapitre 1 – De l'incarnation populaire : YouTube comme support de légitimité politique	36
Chapitre 2 – L'énonciation de Jean-Luc Mélenchon : <i>je</i> qui parle à la communauté YouTube.....	44
Chapitre 3 – La figure du bourreau chez Jean-Luc Mélenchon : entre montée en généralité et crispation médiatique.....	50
Chapitre 4 – La trivialité au service des dénonciation de Jean-Luc Mélenchon.....	58
Partie 3 – Marine Le Pen : sycophante de l'indignité nationale.....	66
Chapitre 1 – De l'incarnation présidentielle : YouTube comme support de <i>présidentialité</i>	67
Chapitre 2 – L'énonciation de Marine Le Pen : <i>je</i> qui parle aux Français.....	73
Chapitre 3 – Pragmatique de la dénonciation chez Marine Le Pen : une seule manière d'être Français	79
Chapitre 4 – Construire un récit politique et museler la <i>trivialité</i> : limiter les réinterprétations.....	86
Conclusion	94
Bibliographie	101
Sources.....	104
Corpus.....	105
Retranscription du corpus	107
Table des annexes	173

Introduction



Une du journal *Libération*, 27 février 2021 – source : Europress.com

Le temps du front républicain est révolu. Ces électeurs de gauche qui jadis trouvaient un sens au barrage de l'extrême-droite ne s'y retrouvent plus. L'hypothèse est signée *Libération*, dans son édition polémique du 27 février 2021. La France d'Emmanuel Macron a été touchée par des querelles intestines et successives : manifestations contre la loi El Khomri en 2016, manifestations contre la suppression du statut des cheminots en 2017, mouvement des Gilets Jaunes en 2018, manifestations contre la réforme des retraites en 2019, et depuis un an maintenant, crise de la covid-19. Du désordre, du désordre, du désordre. C'est dans cette nébuleuse conjoncture que se tiendront les futures élections présidentielles. Au jeu des prédictions, les *think tanks* et autres organismes d'expertise produisent des chiffres à tout-va ; d'où le très alarmiste dossier de la *Fondation pour l'innovation politique* publié en octobre dernier : *2022, le risque populiste en France*¹. Résultat d'une étude menée sur un échantillon de 3 000 personnes, il montre que 79% des électeurs envisageraient d'adopter « un comportement électoral protestataire »² au cours des futures élections. Le dossier

¹ Dominique Reynié (dir.), « 2022, le risque populiste en France », *Fondation pour l'innovation politique*, octobre 2020.

² Est rangé sous le signe de la protestation électoral des agissements divers : voter pour le FN, LFI, DLF ou LO/NPA, s'abstenir ou voter blanc. Une liste quelque peu normative. Précisions que, pour notre part, nous ne mettons pas au même plan l'abstention et le vote frontiste. Une étude intitulée « Le risque populiste en France » aurait gagné à ajouter des nuances dans son approche de la contestation électoral, les diverses options qu'elle range sous le signe de la contestation ne pouvant toutes être mises sur le plan selon nous.

insiste aussi sur le rôle important des médias numériques à l'égard de cette tendance : « *Les nouveaux médias forment un espace public propice à la poussée populiste. 37% de ceux qui s'informent par les nouveaux médias (réseaux sociaux, YouTube, blogs et forums) pourraient voter pour un(e) candidat(e) LFI au premier tour, contre 23% en moyenne, et 42% pourraient voter pour un(e) candidat(e) RN, contre 32% en moyenne.* »³ Les arènes numériques participeraient donc amplement de cette poussée populiste.

S'il est une chose qui aujourd'hui ne fait plus débat, c'est la place acquise par les réseaux sociaux numériques, tant ils ont conquis les pratiques des individus, les réflexions des chercheurs en sciences de l'information et de la communication, et les stratégies politiques. Les plateformes numériques ont fleuri à mesure que se démocratisait le web participatif au début des années 2000. Une formule revisitée du traditionnel *world wide web* qui a permis un accès « égal » à tous à une multitude de contenus, de connaissances, de savoirs et de cultures. « Simplicité » et « interactivité » sont rapidement devenus les maîtres-mots de cette nouvelle ère numérique, faisant la part belle aux nouveaux médias sociaux naissants. LinkedIn et MySpace virent le jour en 2003, Facebook en 2004, YouTube en 2005, Twitter en 2006, Instagram en 2010, Snapchat et Twitch en 2011, TikTok en 2016. Le web 2.0 a cristallisé les peurs, les angoisses, les espérances et les fantasmes : ouverture de l'espace public et retour d'un idéal démocratique pour les uns ; effondrement de la raison pure et ère de la surveillance généralisée pour les autres. Une chose est sûre. L'attention est le Graal du web, et la notoriété – qui n'est pas nécessairement synonyme de qualité – attire davantage que la diversité. Mécanismes algorithmiques obligent : les yeux des uns se posent le plus souvent là où ceux des autres se sont posés.

Se joue ainsi dans les arènes numériques une lutte de pouvoir. Car derrière l'apparente diversité des contenus réside une logique désormais séculaire : la loi de Pareto⁴, ou quand les 80% de l'attention sont distribués sur 20% des contenus. Capter l'attention des internautes dans les arènes numériques revient aujourd'hui à engranger du pouvoir. Ainsi ces espaces ont été investis par la quasi-totalité de l'univers politique. À chaque élection présidentielle son réseau social privilégié⁵ : les blogs politiques ont alimenté la confrontation Royal-Sarkozy en 2007 ; Facebook et Twitter ont galvanisé militants et électeurs en 2012 ; YouTube est devenu en 2017 un nouveau moyen de conduire une

³ Dominique Reynié (dir.), *Ibid.*, p.4.

⁴ La loi de Pareto est un concept usuel des sciences économiques, il a été créé par l'économiste et sociologue italien Vilfredo Pareto et stipule que 80% des effets sont le produit de 20% des causes.

⁵ Est à noter ici le *médiacratisme* latent (la croyance dans le pouvoir d'influence des médias) qui anime ce genre d'innovation : toujours en suspens, cette idée que le média fait l'élection ; cette idée que le pouvoir se loge dans la force des images et non plus dans celle des idées.

campagne et de constituer des groupes militants. Longtemps délaissé par les acteurs politiques lui préférant Facebook ou Twitter, le réseau au carré rouge est devenu en l'espace de quelques années un moyen de communication politique central. Tous les partis disposent désormais d'une chaîne YouTube, et nombreux sont les acteurs à alimenter hebdomadairement un canal personnel : Emmanuel Macron, Najat Vallaud-Belkacem, Florian Philippot, Yannick Jadot, Benoît Hamon, Laurent Wauquiez, Nicolas Dupont-Aignan, Jean-Christophe Lagarde, Adrien Quatennens, François Ruffin, *etc.* Deux figures font néanmoins exception tant leurs activités diffèrent des autres personnalités : Jean-Luc Mélenchon et Marine Le Pen, deux leaders que l'on qualifie généralement de « populistes ».

Avant d'entrer plus en détail dans le cœur de notre sujet, procédons à quelques précisions terminologiques. Qu'entend-on, au juste, par « populistes » ? La littérature scientifique abonde sur cette thématique, et il serait presque crédule d'esquisser une cartographie de toutes ces approches tant elles diffèrent parfois les unes des autres. Plutôt que de construire un état de la recherche approximatif sur les populismes, j'entends expliciter ici dans quel cadre théorique je m'inscris. Les populismes déchaînent les passions, et leurs discussions tournent bien souvent à l'invective. Je précise, d'emblée, préférer parler des populismes au pluriel et non au singulier – nous y reviendrons. Jean-Werner Müller, dans son ouvrage *Qu'est-ce que le populisme ?*⁶, conceptualise la notion d'un œil politologique. Lui, théoricien, en parle au singulier et avance qu'il existe une matrice populiste, une essence du concept, une trame commune à tous ces leaders qui manipulent et caricaturent le peuple et ses représentations. Il ajoute que l'usage de la notion au singulier dans les débats publics sert généralement de stratégie de disqualification. Le signe du populisme est aujourd'hui devenu un grand complexe qui permet de chasser toutes les critiques du système néo-libéral propre à nos sociétés modernes. Le signe du populisme, pensé sous l'égide de la sémiologie saussurienne⁷, dispose d'un signifiant affirmé et bien connu ; puisque répété et répété à l'envi dans les médias traditionnels. Son signifié, lui, est beaucoup plus souple. Il est mou, fluctuant, instable, et pour cela, à même d'accueillir en son sein toutes les angoisses du monde ; quitte à ne plus représenter grand-chose de concret, sinon la menace.

« Des personnalités aussi différentes que Victor Orban et la philosophe Chantal Mouffe, qui prône une démocratie radicale, reprennent à leur compte ce clivage strict entre libéralisme et démocratie – ce qui ne signifie pas pour autant que de supposés « extrêmes » se rejoignent toujours d'une façon ou d'une autre, ni qu'il

⁶ Jean-Werner Müller, *Qu'est-ce que le populisme ? Définir enfin la menace*, Premier Parallèle, Paris, 2016.

⁷ Ferdinand de Saussure, *Cours de linguistique générale*, Payot, Paris, 1995.

est possible de parler d'une façon convaincante d'une symétrie entre populisme de gauche et populisme de droite (comme le suggèrent régulièrement lesdits spécialistes de l'extrémisme). »⁸

Stratégie de disqualification politique des franges extrêmes donc, mais aussi des électeurs. Jean-Werner Müller précise en effet que la notion convoque une série de représentations sur les personnes qui créditent les leaders populistes de leurs votes. Ceux-ci se trouveraient majoritairement parmi les classes moyennes et populaires, parmi ceux que l'on appelle communément les « déclassés de la mondialisation ». Un imaginaire de la déchéance qui invoque colère et ressentiment. Amputés de leur raison et ne trouvant plus leur place dans les dispositifs de la « surmodernité mondialisante »⁹ – pour reprendre l'expression de Georges Balandier –, ces électeurs n'auraient d'autre choix que de se tourner vers les populismes. Le lieu commun « populistes = pauvres » semble avoir conquis les consciences, et dispose pour seule justification empirique des sondages aussi opaques dans leurs méthodologies que restreints dans leurs échantillonnages. Ces thèses semblent quelque peu simplistes, sinon bancales, voire stigmatisantes. Je n'entends pas reproduire ici le paradigme des foules aliénées et manipulées par les mots. Je n'entends pas non plus réaliser une entreprise de caricature qui, loin d'expliquer la force qu'ont pris les populismes ces dernières années, finit par les renforcer. « [I]l n'est ainsi pas étonnant que Marine Le Pen ait considéré comme un certificat de démocratie l'étiquette de « populiste » qui lui est accolée. Le populisme, a-t-elle affirmé, signifie défendre le peuple et tout particulièrement les oubliés contre les élites. »¹⁰

Il est souvent dit que le populisme se fonde dans la critique de l'*establishment*, dans la critique des élites en place. C'est vrai. Mais cette opposition affichée aux élites ne saurait résumer à elle seule les contours de la notion. La critique du système néo-libéral ne peut et ne doit être pensée comme le seul apanage des populistes. Pour Jean-Werner Müller, le populisme se caractérise principalement dans la revendication d'un « monopole de la représentation populaire ». Les populistes représentent le *peuple véritable* ; lequel est envisagé « comme une entité homogène et moralement pure »¹¹. Quiconque s'opposerait à ce monopole de la représentation populaire se verrait automatiquement évincé du *peuple véritable*. En d'autres termes, la caractéristique principale des populistes est l'anti-pluralisme. Eux seuls sont légitimes de représenter le *peuple véritable*, autorisés à le définir, à même d'en dessiner les frontières, capables d'en traduire la volonté. Les populistes ne sont donc pas hostiles

⁸ Jean-Werner Müller, *op. cit.*, p.16.

⁹ Georges Balandier, *Le pouvoir sur scènes*, Fayard, Paris, 2006.

¹⁰ Jean-Werner Müller, *op. cit.*, p.13.

¹¹ *Ibid.*, p.52.

au principe de représentation – ils le revendiquent ; mais sont anti-démocratiques puisqu’aucune autre personnalité ne sera jamais en mesure de représenter le *peuple véritable*.

La matrice populiste est donc relativement simple pour Jean-Werner Müller, mais ses manifestations politico-sociales sont étrangement complexes. C’est en ce sens que je préfère user de la notion au pluriel. Je n’entends pas produire une théorie du populisme, mais m’attacher à comprendre ses expressions dans un contexte français bien spécifique, et dans un média numérique. Si les lignes politiques défendues par les partis populistes à travers le monde divergent fortement – amenuisant les chances d’atteindre une définition exhaustive et représentative à la fois –, il peut être utile de comparer leurs mots. Les populismes s’incarnent dans les paroles de leurs leaders. Des paroles qui, *in fine*, forment des *rhétoriques populistes*, i.e. des stratégies de langage qui au sein même de leurs structures énonciatives incorporent et intègrent la revendication d’un monopole de la représentation populaire (antagonisme *peuple-élite*, usage du *nous*, style de communication direct). Et c’est précisément ici que la sémiologie a son rôle à jouer. Si les approches politologiques se chevauchent mais ne s’apprivoisent que difficilement, la sémiologie est un terrain qui se propose de comprendre les stratégies de discours et les mises en scène des populismes au sein de la vie sociale. À l’heure où les discours circulent sans commune mesure, à l’heure où les interconnexions entre les individus foisonnent, à l’heure où les stratégies de communication politiques investissent la totalité des sphères publiques, il est temps de saisir la circulation des discours populistes, de comprendre comment les individus les récupèrent, les font leur.

À ce stade du développement, il importe de rendre ses lettres de noblesse à Thierry Devars, maître de conférences au CELSA. Sa thèse, résumée pour le compte de la revue *Communication & Langages*, aborde la circulation des vidéos politiques en ligne lors de l’élection présidentielle française de 2007¹². La théorie de la *trivialité* d’Yves Jeanneret¹³ y est appliquée afin d’approcher le mouvement des contenus politiques dans les contextes numériques. La *trivialité* se livre comme une théorie de la formation culturelle et propose des principes méthodologiques pour saisir la circulation des idées, des savoirs, des arts et des *médiacultures*¹⁴. Thierry Devars explique que la notoriété d’une vidéo tient à la consécration sociopolitique qui accompagne sa mise en visibilité. Autrement dit, ce sont les possibilités communicationnelles offertes par les dispositifs de médiatisation qui permettent et autorisent la circulation des vidéos dans la sphère publique. « *Au principe d’une visibilité chiffrée de l’audience s’articule une complexité de logiques à la fois sociales, éditoriales et*

¹² Thierry Devars, « Les vidéos politiques au prisme de la trivialité », *Communication & Langages*, 2015/3, n°185, pp.89-106.

¹³ Yves Jeanneret, *Penser la trivialité. La vie triviale des êtres culturels*, Lavoisier, Paris, 2008.

¹⁴ Une définition restreinte de la *trivialité* est ici livrée, car celle-ci sera détaillée dans la première partie du mémoire.

sémiologiques. »¹⁵ La vie triviale des vidéos politiques dépend donc des « contraintes technosémiotiques » des dispositifs qui en balisent l'éditorialisation et la diffusion. Au stade primitif qui était le leur en 2007, les vidéos en ligne témoignaient déjà pour Thierry Devars des métamorphoses contemporaines de la communication politique, affectant par là même ses représentations et les modèles de communication institués que sont les médias traditionnels (presse écrite, radio, télévision).

La réflexion de Thierry Devars s'inscrivait dans le contexte naissant du web participatif, à un moment où la circulation des vidéos politiques n'était pas aussi intense qu'aujourd'hui. Elle s'est en effet largement développée avec la démocratisation de YouTube dans les pratiques numériques des individus, et sous l'effet d'une généralisation des outils de captation audiovisuelle et de montage. Au cours de l'élection présidentielle de 2017 et avec Juliette Charbonneau, Thierry Devars a travaillé sur la communication électorale de Jean-Luc Mélenchon sur YouTube, sans pour autant reprendre à son compte la théorie de la *trivialité*. La chaîne du candidat de la France Insoumise est présentée comme une véritable innovation, notamment car elle lui a permis de construire un « *egobranding aux couleurs du peuple* »¹⁶. La mue du débat politique a atteint son stade terminal, le crépuscule du règne cathodique ne devrait plus tarder. Et c'est désormais dans les nouveaux médias sociaux que l'on construit sa légitimité politique. Pour les acteurs qui se réclament ou que l'on range sous le signe du populisme, YouTube est une corne d'abondance. Les ressources qu'il offre sont importantes : construire son agenda, entretenir une base militante en ligne, politiser les jeunes générations qui fuient la presse *mainstream*, soigner son image, développer des enjeux politiques de long-cours en sortant de l'actualité chaude et continue, *etc*¹⁷. Il permet aussi de mettre en application concrète l'opposition aux élites médiatiques en utilisant un mode de publicisation à rebours du système traditionnel. YouTube permet en effet de contourner les médias, de les moquer, de les dénoncer.

Au-delà des stratégies de communication, les *rhétoriques populistes* sur YouTube sont au cœur de nombreux enjeux et questionnements qui gravitent autour de différents domaines de recherche :

- L'histoire de la communication politique : dans quelle mesure l'utilisation de YouTube par les personnalités populistes met en lumière les mutations contemporaines de la communication politique ?

¹⁵ Thierry Devars, *op. cit.*

¹⁶ Thierry Devars, Juliette Charbonneau, « La communication de Jean-Luc Mélenchon sur sa chaîne YouTube : une démarche innovante ? », in. 2017. *La présidentielle chamboule-tout*, L'Harmattan, Paris, 2018, pp.121-135, p.133.

¹⁷ Antoine Bristielle, « YouTube comme média politique », *Mots. Les langages du politiques*, n°123, 2020, pp.103-121.

- La sociologie des acteurs et de la réception en communication politique : comment les vidéos sont reçues par les internautes ? Quelles sont les logiques de production des vidéos populistes sur YouTube ? Quels sont les acteurs qui concourent à ces productions, dans quel but, avec quels moyens ?
- L'anthropologie politique : dans quelle mesure les communautés numériques formées autour des leaders populistes constituent de nouvelles formes de communauté politique ?
- La sémiologie : quelles sont les stratégies de langage mises en œuvre dans les vidéos ? Quelles sont les identités narratives développées par les acteurs ? Quelles sont les formes des récits populistes ? Et, en réactualisant l'un des postulats épistémologiques de Thierry Devars, dans quelle mesure « *le concept de trivialité permet-il de comprendre la signification sociale et politique des vidéos* » populistes sur YouTube ?

Se saisir d'un questionnement aussi vaste dans un mémoire de Master 2 peut être périlleux – sinon naïf –, tant les *rhétoriques populistes* sont plurielles et polysémiques. L'analyse croisée des chaînes de Jean-Luc Mélenchon et de Marine Le Pen nous paraît inéluctable pour approcher les discours populistes dans le contexte français. Parce qu'ils occupent tous deux une place antagoniste sur l'échiquier politique, l'un à l'extrême-gauche, l'autre à l'extrême-droite ; et parce qu'ils se définissent tous deux, sans trop de détours, comme les représentants du *peuple véritable*. Une analyse de discours comparée permettra aussi de mettre en exergue les différences formelles de ces deux populismes. Plutôt que de saisir les *rhétoriques populistes* dans une dimension globale, nous proposons leur approche au prisme de la dénonciation. Ce genre est caractéristique du discours politique, de surcroît lorsqu'il est populiste et d'opposition : dénonciation du système médiatique, dénonciation du système européiste, dénonciation du système élitiste, dénonciation des agissements de la majorité, *etc.* En ce sens, nous émettons l'hypothèse que la théorie de la dénonciation peut servir de tremplin heuristique à la compréhension des *rhétoriques populistes* sur YouTube. Elle entre dans le régime des problèmes publics et traduit une prise de position sur le politique, les intérêts de la cité, et *de facto* une identité politique assumée, construite et réfléchie. La dénonciation est aussi au cœur des pratiques numériques des individus « ordinaires » comme le souligne le sociologue Patrice Flichy : « [d]énoncer les discours politiques dominants constitue en effet la deuxième activité politique de l'amateur. Les cibles sont nombreuses : le lobby du nucléaire, les industriels qui ont laissé travailler les ouvriers avec l'amiante, l'Europe néolibérale, *etc.* [...] Dans ce cas, le web est

le moyen de communication de ceux qui sont mal représentés dans les médias traditionnels, voire qui en sont exclus. »¹⁸

Au regard de ces quelques éléments introductifs, l'objectif de ce mémoire est double : comprendre comment se disent les dénonciations populistes dans le dispositif technosémiotique qu'est YouTube ; dessiner en quoi la théorie de la *trivialité* permet de comprendre le sens culturel, social et politique de ces actes de discours.

Au 10 mars 2020, le canal de Jean-Luc Mélenchon recense 1050 vidéos et celui de Marine Le Pen 157. Un véritable océan de publications. Pour éviter les dispersions, nous avons construit une typologie des genres de vidéo présents sur les chaînes des deux personnalités, selon des critères de longueur, de provenance, de production et de scénographie. Quatre genres se distinguent sur les chaînes :

- 1) Les vidéos de « reprise médiatique » : les retransmissions d'intervention dans les médias dits traditionnels (par exemple des passages radio ou télévisés).
- 2) Les vidéos de « parti » : les contenus en lien avec l'organe militant de la personnalité politique (meeting, mobilisation, intervention dans une université...).
- 3) Les vidéos de « petite-phrase » : les « moments » de « reprise médiatique » sous un format expressément court (plus ou moins deux minutes)¹⁹.
- 4) Les vidéos « YouTube » : les contenus spécifiquement éditorialisés en vue d'une diffusion sur le dispositif.

C'est ce dernier genre que nous traiterons. Les vidéos « YouTube » sont produites en interne, par le service de communication de la personnalité politique, et traduisent une volonté de scénariser la parole du leader, de la mettre en scène selon des codes soigneusement déterminés en amont. YouTube est un dispositif qui octroie une certaine liberté de forme et de ton à ses utilisateurs. Ce faisant, les « vidéos YouTube » présentent un intérêt majeur pour l'analyse sémiologique : elles portent la subjectivité de leur auteur, traduisent une posture politique, rendent compte de choix esthétiques, participent d'une construction narrative de l'actualité. Un premier écrémage a donc été réalisé pour isoler les « vidéos YouTube ». Cette mécanique a permis d'écarter une somme conséquente de vidéos, mais certaines qui ne correspondaient pas expressément à des dénonciations polluaient encore le terrain de recherche. Jean-Luc Mélenchon tient une émission d'actualité

¹⁸ Patrice Flichy, *Le sacre de l'amateur. Sociologie des passions ordinaires à l'ère numérique*, Seuil, Paris, 2010, p.58.

¹⁹ Même si ces contenus font état d'une éditorialisation, ils ne sont pas pensés spécifiquement pour la plateforme mais sont appelés à circuler sur d'autres réseaux sociaux comme Facebook ou Twitter, eu égard à leur format court.

hebdomadaire (*La Revue de la Semaine*) et Marine Le Pen mime les codes présidentiels chaque fin d'année en proposant ses vœux, par exemple. Un deuxième écrémage s'imposait de fait. La même logique de sélection a été reconduite avec une attention particulière au contenu spécifique de chaque vidéo. Ont finalement été sélectionnées les vidéos de dénonciation « explicite », c'est-à-dire celles où la motivation principale de la prise de parole semblait être la volonté de dénoncer une ou des personne(s) ou une situation quelconque. Le corpus de recherche se constitue donc de trente et une vidéos : quinze pour Marine Le Pen et seize pour Jean-Luc Mélenchon. Ses bornes temporelles diffèrent néanmoins en fonction des deux personnalités : la première vidéo de dénonciation explicite postée par Marine Le Pen date du 9 janvier 2018 ; tandis que celle de Jean-Luc Mélenchon date du 4 mars 2016. Le recueil des vidéos a été arrêté au 4 novembre 2020. Le dernier contenu de dénonciation retenu pour Marine Le Pen a été publié le 3 novembre 2020, celui de Jean-Luc Mélenchon le 25 octobre de la même année²⁰.

La méthodologie d'analyse est toujours un point périlleux des sciences de l'information et de la communication. Inscrivons-nous déjà dans la *sémiotique communicationnelle* de Jean-Jacques Boutaud et Eliseo Veron ; une position épistémologique que Jeanneret développe brièvement dans son ouvrage *Penser la trivialité*²¹. Ni enfermée dans les préceptes de la sémiologie saussurienne, ni dans ceux de la sémiotique peircienne, la *sémiotique communicationnelle* est ouverte, à même d'accueillir en son sein les méthodologies des sciences de l'anthropologie, de l'histoire ou encore de la sociologie. Pour Yves Jeanneret, il est indispensable de saisir les processus d'industrialisation de la *trivialité*. L'auteur voulait comprendre comment des dispositifs collectent des « traces d'usages culturels », permettant à des acteurs de dégager du pouvoir et de la valeur. Notre entreprise poursuit cette idée. Nous voulons voir comment des acteurs politiques s'emparent d'une *trivialité* industrialisée sur un dispositif afin de générer des retombées médiatiques et électorales. Au-delà du seul sujet présent, nous pensons que la *trivialité* peut aussi servir de voie conceptuelle à la compréhension des échanges interindividuels dans les contextes numériques.

D'un point de vue expérimental, nous avons construit une grille d'analyse des vidéos politiques sur YouTube à la croisée de plusieurs méthodologies, pouvant se résumer en six phases. 1° L'« institutionnalisation » : définir, conformément à *L'ordre du discours* de Michel Foucault, les institutions qui prennent en charge les vidéos des deux personnalités²². 2° La « contextualisation » :

²⁰ Les tableaux qui recensent les vidéos sélectionnées et leurs données de publication sont à retrouver dans la rubrique « Corpus » en fin de mémoire.

²¹ Yves Jeanneret, *op. cit.*

²² Michel Foucault, *L'ordre du discours*, Gallimard, Paris, 1971.

rétablir le contexte de production et de diffusion de chaque vidéo. 3° La « scénographisation » : dessiner le cadre scénographique de l'objet. Cette partie de la méthodologie expérimentale consiste pour sa plus grosse part en une analyse d'images. Il s'agit ici de comprendre et d'analyser la manière de se mettre en scène des deux leaders. Nous retenons en outre les choix esthétiques des vidéos, les cadrages, les décors, les identités chromatiques et tous les éléments qui – de près ou de loin – ont un intérêt visuel. 4° L'énonciation : décrire et analyser l'énonciation des vidéos. Cette partie de la méthodologie concerne la part la plus importante de l'analyse, car la revendication d'un « monopole de la représentation populaire » s'incarne dans les simulacres de l'intersubjectivité. Dire « je » et dire « nous » ne convoque pas les mêmes références, ne dispose pas les rôles de la dénonciation dans les mêmes proportions, ne construisent pas l'allocutaire et l'altérité de la même manière. Nous voulons comprendre comment l'auditeur est construit dans les mots de l'énonciateur, comment il est invité à prendre la parole dans l'arène YouTube et comment il est appelé à s'approprier les discours. Cette partie de l'analyse se décline ensuite en deux phases : une quantitative, menée à l'aide du logiciel de lexicométrie Tropes, afin de dégager des statistiques sur les occurrences les plus significatives et l'utilisation des pronoms personnels ; une qualitative, caractérisée par un retour texte par texte, en suivant la méthodologie proposée par Dominique Maingueneau sur l'analyse des embrayeurs de discours²³. 5° La pragmatique de la dénonciation : définir et analyser le caractère performatif des énoncés. La dénonciation est un acte de langage au sens de John Austin²⁴, elle vise à mettre au jour un préjudice et le rectifier. Il est nécessaire de comprendre comment les figures des bourreaux sont construites, comment le préjudice est livré au monde, comment il est destiné à être corrigé et comment le public est appelé à agir, ou plutôt, à réagir. 6° Le schéma de la dénonciation : construire le schéma actanciel de chaque vidéo en suivant le modèle développé par Frédéric Lambert²⁵, lui-même inspiré du modèle de Luc Boltanski, Yann Darré et Marie-Ange Schiltz²⁶.

Au regard de tous ces éléments, le présent mémoire se composera de trois grandes parties. Il s'agira en premier lieu de préciser notre cadre épistémologique en historicisant notre objet. Nous voulons démontrer que YouTube et les dénonciations populistes entrent tous deux dans le régime de la *trivialité*, d'où leur convergence presque mécanique. Tout en retraçant l'apparition du dispositif technosémiotique qu'est YouTube, nous montrerons qu'il est aujourd'hui devenu une industrie de la *trivialité* au sens d'Yves Jeanneret, et qu'il peut être utilisé par des acteurs afin de dégager du

²³ Dominique Maingueneau, *Analyser les textes de communication*, Armand Colin, Paris, 2016.

²⁴ John Austin, *Quand dire, c'est faire*, Seuil, Paris, 1991.

²⁵ Frédéric Lambert, « Esthésie de la dénonciation. Albert Londres en terre d'ébène », *Le Temps des médias*, 2016/1, n°26, pp.75-92.

²⁶ Boltanski Luc, Darré Yann, Schiltz Marie-Ange. « La dénonciation », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°51, mars 1984, pp. 3-40.

pouvoir et de la valeur. Nous reviendrons ensuite plus en détail sur les dénonciations populistes et leur caractère éminemment *trivial*. Une *trivialité* de YouTube et une *trivialité* des dénonciations, le troisième chapitre démontrera que la plateforme est aujourd'hui centrale dans les stratégies de communication populistes.

La seconde partie du mémoire s'attachera à l'analyse des dénonciations de Jean-Luc Mélenchon sur YouTube. Le leader insoumis se présente à l'instar d'un tribun *youtubeur* qui vole au secours du *peuple*. Pour cela, nous verrons que YouTube fonctionne comme un justificatif empirique de la revendication d'un monopole de la représentation populaire, faisant de la chaîne de l'ancien sénateur une voie de légitimation politique. Nous nous attarderons ensuite sur l'énonciation de Jean-Luc Mélenchon afin de montrer qu'il n'hésite pas à déployer toute sa subjectivité. C'est un *je* affirmé qui s'adresse à la communauté YouTube sur le modèle de l'*individualisme expressif*²⁷, cassant par là-même la solennité et la ritualité qui jadis pouvaient être dévolues à la parole politique. Dans un troisième chapitre, nous reviendrons sur la construction de la figure du bourreau dans les dénonciations de Jean-Luc Mélenchon. Ce chapitre montrera que celle-ci n'est pas toujours définie, mais que les dénonciations convergent d'une certaine manière sur trois thèmes majeurs : la remise en cause du néo-libéralisme, du gouvernement en place et de la « caste médiatique ». Le quatrième et dernier chapitre, enfin, détaillera la capacité de Jean-Luc Mélenchon à appareiller la *trivialité* à ses dénonciations ; stratégie servant sa posture de dénonciateur et ses objectifs politiques.

La troisième partie du mémoire reviendra quant à elle sur les dénonciations de Marine Le Pen, en montrant qu'elle agit comme un *sycophante*²⁸ de l'indignité nationale. Nous verrons tout d'abord que YouTube fonctionne chez elle comme un support de l'*ethos*, lui permettant de renforcer et d'affirmer son image de *présidentiable*. Nous nous attarderons ensuite sur les ressorts de son énonciation afin de mettre en exergue sa capacité à se faire « voix de la Nation », en utilisant le « *nous* national ». Le troisième chapitre insistera sur la pragmatique de la dénonciation chez Marine Le Pen, en montrant qu'elle cherche à construire une manière d'être Français. Nous identifierons ses ressorts de nomination des bourreaux et comment la performativité des dénonciations peut devenir un outil au service d'un combat politique : la délégitimation du pouvoir en place. Dans le quatrième chapitre, nous verrons que Marine Le Pen muselle la *trivialité* dans ses dénonciations. Une façon de restreindre les réinterprétations potentielles de ses discours et de construire un récit politique au plus proche de ses objectifs électoraux ; mais qui, finalement, limite aussi la capacité de ses dénonciations à agir sur le politique.

²⁷ Laurence Allard, « Express yourself 2.0 », in. *Penser les médiacultures*, Armand Colin & l'INA, Paris, 2005.

²⁸ L'explication de ce choix terminologique sera détaillée dans la troisième partie du mémoire, dévolue aux dénonciations de Marine Le Pen.

Partie 1 - YouTube et les dénonciations populistes : une histoire de *trivialité*

« Tout se transforme. Rien ne se transmet d'un homme à un autre, d'un groupe à un autre, sans être élaboré, sans se métamorphoser et sans engendrer du nouveau. Si l'on prend la pleine mesure de ce phénomène, on est conduit à adopter un certain regard sur la culture et à avoir certaines exigences pour son analyse. [...] Les hommes créent, pérennisent et partagent les êtres culturels, qu'ils élaborent en travaillant les formes que ces derniers peuvent prendre et en définissant la façon dont ces formes font sens : il en est ainsi de nos savoirs, de nos valeurs morales, de nos catégories politiques, de nos expériences esthétiques. »¹

CHAPITRE 1 - YOUTUBE : GENESE D'UNE INDUSTRIE DE LA TRIVIALITE

YouTube est un objet hybride du point de vue des sciences sociales. Ce premier chapitre doit se lire comme une tentative de définition sémiologique et d'historicisation. Nous reviendrons successivement sur l'émergence de YouTube, sur sa manière de faire vivre la *trivialité* au sein de son dispositif, et enfin sur son rapprochement de longue date avec la sphère politique.

1 – La naissance d'un dispositif technosémiotique

14 février 2005, San Bruno, Californie, États-Unis d'Amérique. YouTube voit le jour dans la banlieue de San Francisco. Trois anciens employés de *PayPal*, Jawed Karim, Chad Hurley et Steve Chen, sont à son initiative. Deux mois plus tard, le 23 avril, la première vidéo est mise en ligne². L'idée de départ est simple : « *You-Tube* », « ta vidéo ». Le slogan « *broadcast yourself* »,

¹ Yves Jeanneret, *op. cit.*, p.13.

² Bastien Louessard, Joëlle Flarchy, *Scène de la vie culturelle. YouTube, une communauté de créateurs*, Presses de Mines, Paris, 2018.

« diffusez-vous vous-mêmes », univoque. La plateforme espère faciliter le développement des contenus audiovisuels amateurs³. La diffusion, l'hébergement, le visionnage, tout est gratuit. La censure n'est qu'en de rares cas et toujours *a posteriori*. Personne à l'époque ne saisit le séisme que va provoquer YouTube. Personne à l'époque ne comprend que ce séisme va secouer les usages de la vidéo et impacter de plein fouet les économies audiovisuelles et médiatiques. Personne, sauf Google. Visionnaire et pionnière en numérique, la firme de Larry Page et Sergey Brin acte le rachat de YouTube en octobre 2006, un an et demi après son lancement. La somme est faramineuse : 1,65 milliard de dollars. Un accord incompris, alors que YouTube cherchait encore son modèle économique et le milliard de visiteurs que nous lui connaissons aujourd'hui. Mais la stratégie de Google s'inscrit sur le long terme. Il veut, en récupérant le marché de l'audiovisuel en ligne, étendre son emprise sur la « e-publicité »⁴.

Quinze ans plus tard, le pari est réussi. Si le modèle d'affaires de YouTube peine encore à être pérenne, la liste des utilisateurs mensuels ne cesse de croître. Les usages se diversifient et les contenus fleurissent : sketches, court-métrages, vlog, web-séries, *unboxing*, vulgarisation scientifique, *prank*, FAQ... Une aubaine pour les annonceurs. Cette courte revue illustre aussi l'effervescence créatrice des *amateurs*, ces individus « ordinaires » capables de créer et de pérenniser des formes culturelles sur le long terme. C'est – pour paraphraser quelque peu Patrice Flichy – le sacre du *youtubeur* ; une identité numérique ouverte qui accueille tous les individus qui publient du contenu sur YouTube⁵. L'identité *youtubeur* est vaste et hétérogène, elle regroupe des figures aux contours disparates (acteurs « ordinaires », acteurs politiques, acteurs institutionnels, *etc.*). Face à l'objet YouTube, la difficulté d'une définition sémiologique a été rencontrée. « Cette difficulté provient sans doute de la nature profondément hybride de ces nouvelles formes qui tiennent à la fois de l'objet, de l'outil, du langage et des signes. »⁶ À l'instar de la catégorie *youtubeur*, la classe « réseaux sociaux numériques » sous laquelle on regroupe généralement l'ensemble des plateformes du web 2.0 paraît trop friable et poreuse pour saisir précisément YouTube. Ses logiques diffèrent par exemple de Facebook ou de Twitter.

Penser YouTube en termes de « dispositif » apparaît heuristique tant la notion irrigue les travaux des sciences de l'information et de la communication. Plusieurs approches sont possibles, retenons ici

³ Ces dernières années la logique « amateur » s'est quelque peu détériorée avec la mise en place d'une mécanique de professionnalisation de certains youtubeurs.

⁴ Guillaume Champeau, « Pourquoi Google rachète YouTube 1,65 milliard de dollars », *Numerama*, Tech, 10 octobre 2006, en ligne.

⁵ Bastien Louessard, Joëlle Flarchy, *op. cit.*

⁶ Philippe Verhaegen, « Les dispositifs techno-sémiotiques : signes ou objets ? », *Hermès, La Revue*, 1991/1, n°25, pp.111-121, p.111.

celle de Michel Foucault. Il pense le dispositif de manière extensive, comme « *un ensemble résolument hétérogène, comportant des discours, des institutions, des aménagements architecturaux, des décisions réglementaires, des lois, des propositions philosophiques [...]* »⁷. YouTube est un dispositif au sens de Michel Foucault car il est constitué de vidéos (des discours), il accueille des chaînes de télévision ou des organisations publiques pour qu'elles publient du contenu (des institutions), il mobilise une interface spécifique (des aménagements architecturaux), il est pris dans le jeu des législations nationales (des décisions réglementaires), il est traversé de revendications « idéologiques » plurielles (propositions philosophiques) ... et il est à ce titre et par définition un site de pouvoir.

Il n'est cependant pas qu'un simple dispositif, c'est aussi un outil technique avec lequel on interagit. Il regroupe un ensemble de procédés qui reposent sur des connaissances scientifiques et qui sont destinés à la production de vidéos. YouTube est aussi un espace sémiotique : ses pages sont criblées de signes, les fameux *signes-passeurs*⁸, ceux-là même qui suscitent l'interprétation du visiteur. Interaction et interprétation constituent l'espace technique et sémiotique de YouTube, et autorisent alors sa conceptualisation sous le signe des dispositifs technosémiotiques. Philippe Verhaegen les définit comme suit : « *essentiellement indiciaires, ils ont pour particularité de mettre en tension la nature objective des éléments qui les composent avec la valeur sémiotique qui leur est associée.* »⁹ Les dispositifs technosémiotiques recherchent ainsi une double performance : sémantique et cognitive.

*« Ce faisant, réajustant sans cesse ses interprétations à la dynamique du dispositif, le visiteur se rapprochera de l'objet réel (sans jamais l'atteindre toutefois). D'une façon plus générale, on peut dire que le travail d'interprétation, d'un visiteur, d'un internaute ou de tout usager d'un système interactif, repose sur une constante oscillation entre signe et objet. En manipulant les éléments du dispositif, en éprouvant à travers eux des sensations et des émotions, le visiteur sera inexorablement conduit à les comparer, les analyser, les décrire voire à les juger. Bref il passera des objets aux signes et de ceux-ci à ceux-là. »*¹⁰

⁷ Michel Foucault, *Dits et écrits (vol. 1, 2 et 3)*, Gallimard, coll. « Quarto », Paris, 1994.

⁸ Yves Jeanneret, *Critique de la trivialité*, Editions Non Standard, 2014.

⁹ Philippe Verhaegen, *op. cit.*, p.112.

¹⁰ Philippe Verhaegen, *op. cit.*, p.116.

L'épithète technosémiotique couplé à la considération foucaldienne du dispositif nous inscrit *in fine* dans une *critique de l'économie politique des signes* sur YouTube – pour détourner la formule de Jean Baudrillard¹¹. Il s'agit, à la suite d'Yves Jeanneret et son ouvrage *Critique de la trivialité*¹², de recentrer la matérialité des actes de langage sur la dimension rhétorique des médiations. YouTube porte avec lui un certain paradigme de la communication et participe en ce sens à la construction des rapports de savoir et de pouvoir. Il construit une théorie de la valeur des éléments culturels qui le composent, les vidéos.

2 - Une industrie de la *trivialité* : vers un nouveau paradigme de la valeur

« *Tout s'opère, tout se crée, tout se transforme.* »¹³ C'est ainsi qu'Yves Jeanneret résume la *trivialité*. Elle doit se lire comme une théorie sémiotique de la formation culturelle. L'idée est simple : ce ne sont pas les objets culturels (livre, tableau, musique, *etc.*) qui façonnent la culture, mais les processus de communication qui naissent autour de ces éléments. Il faut ici considérer les formes culturelles comme mouvantes, non-figées ; car c'est cette circulation, cette idée qu'elles se façonnent au gré des usages et des réappropriations, qui fait culture pour Yves Jeanneret. La *trivialité* implique ainsi une variété de processus comme la transmission, la propagation, la traduction, la réécriture, l'archivage, le commentaire, *etc.*, et ne touche pas simplement à la circulation des objets mais aussi à la manière dont les hommes concourent pour construire du savoir et des représentations.

Pour prendre un exemple lointain de ce travail : *La Joconde* de Léonard de Vinci. Symbole de la Renaissance italienne, le tableau n'est pas en lui-même culture. Ce qui fait culture, ce qui fait que *La Joconde* condense plusieurs siècles d'histoire, ce sont les récupérations et manipulations multiples dont elle a fait l'objet. Jour après jour, chaque fois que des individus la contemplent, en parlent, l'analysent, *La Joconde* devient un peu plus culture. Le terme de *trivialité* n'est ainsi pas usité dans l'esprit que le sens commun lui confère – grossier, vulgaire, malséant ; mais renvoie à son étymologie. Il vient du latin *trivium* qui signifie carrefour, lieu où se croisent et s'entrecroisent les interprétations subjectives et plurielles des individus sur les objets de culture. Des objets de culture rangés par Yves Jeanneret sous la catégorie extensive d'*être culturel* : « *un complexe qui associe des objets matériels, des textes et des représentations et qui aboutit à l'élaboration et au partage d'idées, d'informations, de savoirs, de jugements.* »¹⁴

¹¹ Jean Baudrillard, *Critique de l'économie politique du signe*, Gallimard, Paris, 1972.

¹² Yves Jeanneret, *Critique de la trivialité*, Editions Non Standard, 2014.

¹³ Yves Jeanneret, *Penser la trivialité. La vie triviale des êtres culturels*, Lavoisier, Paris, 2008, p.16.

¹⁴ *Ibid.*, p.16.

YouTube apparaît alors comme une industrie de la *trivialité* au sens d'Yves Jeanneret. Il est un carrefour qui met en relation des *êtres culturels* – les vidéos – avec une audience, une multiplicité de subjectivités qui peuvent altérer le sens originel des contenus. Le cœur de la théorie d'Yves Jeanneret bat dans les mécaniques de réécritures : « *le lecteur laisse des traces dans les textes, les réécrit, utilise l'annotation, la marge, la copie, pour exprimer une relation aux êtres culturels.* »¹⁵ Ces pratiques sont mises en scène sur YouTube par l'intermédiaire de l'espace dédié aux commentaires. Lequel introduit une médiation matérielle entre la vidéo et sa lecture. D'une certaine manière – et pour reprendre la formule du sémiologue –, l'espace commentaire « écrit la lecture » des vidéos et met en scène les réinterprétations des individus. Cette écriture de la lecture pèse parfois sur le texte originel lui-même ; l'auteur intégrant à l'avance les mécaniques de réécritures qui altéreront ensuite son *être culturel*. Ainsi tout *youtubeur* bien en phase avec le dispositif technosémiotique invitera ses spectateurs à s'emparer de l'espace commentaire, à s'emparer des mécaniques de réécritures, à altérer le sens premier de la vidéo : « *Les incitations du dispositif de ces plateformes et de ses artefacts semblent en effet avoir été intégrées dans les pratiques des youtubeurs et dans leurs discours. Les incitations à s'abonner, à attribuer un vote positif, ou encore à partager la vidéo sont ainsi récurrentes, arrivant même parfois dès le début de la vidéo.* »¹⁶

Les sociologues Bastien Louessard et Joëlle Flarchy avancent par ailleurs que YouTube construit sa rentabilité sur une logique *freemium* : un modèle d'abonnement *premium* à la plateforme pour visionner des contenus sans publicité (succès limité) ; un modèle gratuit qui consiste à vendre des espaces publicitaires aux annonceurs sur les contenus qui recensent le plus de vues¹⁷. Le modèle publicitaire n'est accessible qu'aux chaînes qui cumulent un minimum de 10 000 vues. Le tout permet de garder un semblant de contrôle sur la correspondance des contenus avec l'esprit de la plateforme et – surtout – avec les besoins des annonceurs. Cette logique incite alors les créateurs les plus prometteurs à publier du contenu et interagir avec les internautes ; les revenus publicitaires dégagés étant par la suite partagés avec Google¹⁸.

« Si YouTube ne produit pas de contenus en son nom et n'occupe pas de fonction éditoriale, son rôle d'appariement et de mise en visibilité en fait un acteur agissant à un niveau "méta-éditorial". Afin de proposer à l'utilisateur les vidéos

¹⁵ Yves Jeanneret, *Penser la trivialité. La vie triviale des êtres culturels*, Lavoisier, Paris, 2008, p.74.

¹⁶ Bastien Louessard, Joëlle Flarchy, *op. cit.*, p.74.

¹⁷ *Ibid.*

¹⁸ Cette logique de professionnalisation n'est pas systématique et n'est pas accessible pour les partis politiques ; ce faisant, les chaînes de nos deux leaders populistes ne sont pas monétisées.

les plus pertinentes, la plateforme met en place divers services qui distribuent des vidéos éditorialisées. Elles peuvent être accompagnées d'un titre, d'un commentaire introductif, de tags, d'annotations incrustées dans la vidéo, et s'insèrent dans un corpus de contenus mis en ligne par le propriétaire du compte dont la cohérence générale témoigne de centres d'intérêt spécifiques, voire de lignes idéologiques. »¹⁹

Il est donc nécessaire pour YouTube de hiérarchiser les contenus afin de maximiser ses revenus publicitaires. Sa mécanique de classement prend trois formes : chronologique, antéchronologique, popularité. Si les deux premières sont plutôt neutres et renvoient à des logiques temporelles, la troisième forme de classement est beaucoup plus suggestive et caractérise une prise de position de la plateforme sur ce qui fait la valeur des *êtres culturels* : l'arithmétique des vues. Le paradigme de la valeur culturelle est ici assez simple, la qualité d'une vidéo se loge dans sa capacité à rencontrer du public et agréger des audiences. Plus la vidéo est vue, plus elle est valorisée dans le système trivial, et plus elle est valorisée auprès des annonceurs. Les traces d'usages culturelles que les internautes laissent sur les vidéos sont récupérées par le dispositif technosémiotique ; lequel, tel un sémiologue, les classe, les pense, les interprète et profile ses usagers.

Faisons donc le point sur cette rationalisation du *faire trivial* : YouTube joue de procédés d'archivage (il héberge, classe et trie les vidéos), il met en scène des mécaniques de réécriture qui participent de l'altération des *êtres culturels* (lecture, commentaire, partage, détournements, etc.), il systématise et institutionnalise des procédés de hiérarchisation à travers sa logique d'évaluation (nombre de vues et ratio *likes/dislikes* participent à sa mécanique de classement). C'est ainsi que l'attention des internautes fonctionne comme un prétexte de pouvoir sur YouTube. C'est ainsi que YouTube génère son influence économique, symbolique, sociale et politique. C'est ainsi que YouTube est une véritable industrie de la *trivialité* au sens d'Yves Jeanneret.

Cette brève « économie politique » de YouTube devait montrer qu'il n'est pas un acteur neutre. Il agit et interagit avec les traces que les usagers laissent lorsqu'ils le parcourent. Ce faisant, le réseau au carré rouge construit un paradigme de la valeur des *êtres culturels* : l'arithmétique des vues. Laquelle devient un moteur formidable pour la communication politique.

¹⁹ Franck Babeau, « La participation politique des citoyens "ordinaires" sur l'Internet », *Politiques de communication*, 2014/2, n°3, pp.125-150, p.131.

3 – De l'utilisation politique de YouTube

YouTube est au départ un symbole de la culture *amateur*, bien que cette logique initiale ait quelque peu changé ces derniers temps en raison de la professionnalisation des youtubeurs les plus en vue. Il est dès lors nécessaire de revenir succinctement sur l'entrecroisement progressif de la sphère politique (américaine d'abord, internationale ensuite, française enfin) avec le dispositif YouTube. À l'instar des autres plateformes du web 2.0, le réseau au carré rouge a porté l'espérance de la « démocratie électronique »²⁰ ; cette idée que la technologie est à même de renforcer et d'améliorer les principes de la démocratie participative. Mais YouTube a-t-il tenu sa promesse ?

Peu de temps après son rachat par Google, la plateforme amorce doucement son virage vers la sphère politique. Le 17 mars 2007, une chaîne est lancée par la firme de San Bruno : *CitizenTube*. C'est en quelque sorte une chaîne d'actualité politique participative à laquelle les internautes américains peuvent envoyer du contenu audiovisuel pour renseigner les nouvelles du pays. Le succès est relatif – pour ne pas dire nul – mais marque ce premier rapprochement entre YouTube et la politique. Le contexte américain se prête à cet entrelacs. Dans le sillage des élections présidentielles de 2008, la plateforme se mue en véritable arme de communication politique. Les acteurs américains s'en emparent, Obama en tête, et développent une activité intense en ligne²¹.

La France n'est pas en reste : des chaînes YouTube sont créées par l'équipe de campagne de Nicolas Sarkozy (5 mai 2006) ou encore du Parti Socialiste (8 mai 2006) dans le cadre des élections présidentielles françaises de 2007. Les stratégies de communication ne sont pas clairement définies, et les chaînes apparaissent davantage comme des plateformes d'archivage et de reprise de contenu ; ce sont bien plus les blogs militants qui font circuler les stratégies de campagne. Surtout, ces canaux sont complètement délaissés une fois la compétition électorale terminée : aucun contenu n'est publié hors des temps de confrontation. Si YouTube gagne plus rapidement en crédibilité aux yeux des acteurs politiques américains, c'est aussi en raison d'une spécificité nationale. Aux États-Unis, la publicité politique est autorisée. Les acteurs politiques se convertissent ainsi en annonceurs et deviennent des sources de revenus alléchantes pour la plateforme ; laquelle est également attrayante pour l'influence politique puisqu'elle se propose de cibler ses utilisateurs. En d'autres termes, les contenus sont disposés en fonction des goûts des internautes. Une aubaine en matière politique : il

²⁰ Patricia Dias da Silva, « La vidéo politique en ligne comme outil de communication politique en Europe », *Communication & Langages*, n°183, 2015/1, pp.59-81.

²¹ Patricia Dias da Silva, *op. cit.*

est possible d'adapter le message à la cible. Les élections présidentielles américaines de 2008 créent ainsi un véritable engouement autour de YouTube.

Les élections passent, mais le réseau au carré rouge continue son entreprise de séduction de la sphère politique, cette fois à un niveau international. La plateforme acte un partenariat avec le forum mondial de l'économie en 2008²², qui va assurer sa crédibilité et entériner sa force de communication. Dans le sillage de ce forum, de nombreux partis français créent des chaînes YouTube, mais ne fournissent que peu de contenus hors des temps de campagne. Des personnalités politiques se créent aussi des canaux personnels, sans véritable stratégie ni ligne directrice néanmoins. En France, Facebook et Twitter sont privilégiés par les organismes partisans. C'est véritablement l'élection présidentielle française de 2017 qui consacre YouTube aux yeux des *spin doctors*. L'innovation de Jean-Luc Mélenchon séduit, et instille l'idée que le dispositif peut être mis au service du jeu politique.

Aujourd'hui, de nombreux acteurs – sinon la majorité – jouissent d'un canal personnel et sont plus ou moins actifs. YouTube a bel et bien conquis l'esprit des acteurs politiques français qui cherchent de nouvelles formes de communication pour capter l'attention des électeurs. Comme le précise Patricia Dias da Silva, qui a travaillé sur la communication de l'Union Européenne sur YouTube, la plateforme est reconnue comme un outil efficace par les partis, les institutions et les personnalités politiques. YouTube est un espace propice au développement des relations publiques car il permet de publier directement ses informations, le tout sous-couvert d'interaction avec les individus « ordinaires ». Mais Patricia Dias da Silva souligne à ce propos la distorsion entre l'idée et les faits. Bien souvent – et nous le verrons avec l'exemple de Marine Le Pen –, l'espace commentaire est supprimé sur les chaînes des organisations ou des personnalités politiques. Un moyen, évidemment, de prévenir les éventuelles attaques d'opposants politiques ; mais une trahison, aussi, du principe de la plateforme, la création en réseau. Le dispositif encourage la participation, le dialogue et l'interaction. Mais l'image politique renvoyée, elle, ne peut permettre l'équivocité et ne joue que rarement le jeu trivial de YouTube.

Ainsi le réseau au carré rouge n'est pas un acteur neutre, il n'est pas une simple plateforme d'archivage et de diffusion ; dispositif technosémiotique, il est un acteur « méta-éditorial » qui industrialise la théorie de la *trivialité* pour normaliser un paradigme de la valeur culturelle :

²² *Op. cit.*

l'arithmétique des vues. Cette hiérarchie repensée des *êtres culturels* devient un formidable outil pour la communication politique et, ce faisant, pour les dénonciations populistes.

CHAPITRE 2 – LES DENONCIATIONS POPULISTES : FIGURES *TRIVIALES* DU DISCOURS POLITIQUE

« *La société capitaliste est une société qui court à l'abîme, à tous points de vue, car elle ne sait pas s'autolimiter. Et une société vraiment libre, une société autonome, doit savoir s'autolimiter, savoir qu'il y a des choses qu'on ne peut pas faire ou qu'il ne faut même pas essayer de faire ou qu'il ne faut pas désirer.* »²³ C'est en ces termes que Cornelius Castoriadis dénonçait en 1996, au cours d'un entretien avec Daniel Mermet, l'hypocrisie du capitalisme face aux ravages du dérèglement climatique. Tout en dénonçant, il offre une matrice des enjeux de la dénonciation : elle doit dessiner les frontières du permis et de l'interdit, du dicible et de l'indicible, du juste et de l'injuste, du droit et du devoir.

1 – La dénonciation est un *être culturel*

La dénonciation est essentielle à toute société qui se réclamerait de la démocratie. Dénoncer pour mettre au jour des comportements nuisibles au bien collectif, dénoncer la souffrance des uns causée par la domination des autres, dénoncer les exactions pestilentielles des bourreaux les plus sournois ; bref, dénoncer pour la justice. Les pages de l'Histoire Contemporaine fournissent lot d'exemples : Émile Zola et l'affaire Dreyfus, Albert Londres et le colonialisme ; plus récemment Greta Thunberg et l'inaction climatique, #NousToutes et les féminicides. « *Cette forme de violence a pour particularité de s'exercer par personne interposée et par la médiation du langage : le dénonciateur doit instituer une croyance et, au moyen d'une rhétorique, convaincre d'autres personnes, les associer à sa protestation, les mobiliser et pour cela non seulement les assurer qu'il dit vrai, mais aussi que cette vérité est bonne à dire et que la violence consécutive au dévoilement est à la mesure de l'injustice dénoncée.* »²⁴ La dénonciation est ainsi le signe d'une société qui va bien, d'une société réflexive, d'une société qui questionne le « cela va de soi ». Mais elle dispose aussi de ses récupérations, de ses détournements et de ses perversions : la dénonciation peut sortir du champ des justiciers pour aller vers celui de l'intéressement, de la vengeance ou encore de la jalousie ; la frontière qui la sépare de la délation est mince, friable.

²³ Cornelius Castoriadis, « Nous devons être les jardiniers de cette planète », *Le Monde diplomatique*, déc.2015-janv.2016, n°144.

²⁴ Boltanski Luc, Darré Yann, Schiltz Marie-Ange. *op. cit.*, p.3.

Luc Boltanski, Yann Darré et Marie-Ange Schiltz ont voulu comprendre les ressorts d'une bonne dénonciation, celle qui a toutes les chances d'être reconnue comme légitime. Ils avancent que toute dénonciation se construit selon un schéma actanciel articulé autour de quatre personnages principaux : le dénonciateur (celui qui révèle le préjudice), la victime (celle qui subit le préjudice), le bourreau (celui qui exerce le préjudice), le juge (l'opinion publique qui doit reconnaître ou au contraire désapprouver la « normalité » de la dénonciation)²⁵. À ce schéma sommaire, Frédéric Lambert y ajoute deux personnages : le média (l'outil qui accueille ou qui sert la dénonciation) et l'État (l'organe qui, en cas de reconnaissance de la dénonciation comme problème public, amorce une dynamique de résolution du préjudice dénoncé)²⁶. Nous retiendrons ces six personnages pour notre analyse.

Chaque actant occupe selon Luc Boltanski, Yann Darré et Marie-Ange Schiltz une position spécifique sur un axe qui va du plus singulier au plus collectif. La normalité de la dénonciation est en grande partie déterminée par la position que chaque actant occupe sur l'axe singulier/collectif. Si la dénonciation n'a en elle-même rien d'anormal pour les auteurs, ce qui dessine sa légitimité se trouve être le degré auquel les individus engagés dans l'affaire sont proches ou lointains : « *il faut, pour que le soutien exerce son effet sur les autres, que rien ne rattache les partenaires à l'exception de la relation de cautionnement.* »²⁷ Le meilleur moyen pour que la dénonciation soit perçue comme normale est alors de grandir les actants : dénonciateur, victime, bourreau. L'usage du *nous*, par exemple, permet de grandir le dénonciateur, de montrer qu'il agit au nom d'un collectif ; mais brouille les frontières entre les figures de chaque personnage dans le cas des dénonciations populistes – nous le verrons plus loin. De même, la victime peut être rattachée à un collectif, à une cause déjà constituée et reconnue. Dans le cadre des dénonciations populistes, on comprend vite que l'affaire est renvoyée à l'antagonisme *peuple-élites*. Ni la victime, ni le persécuteur ne constituent alors un corps clairement identifiable.

« Mais la généralité même de cette forme tend à limiter ses possibilités d'utilisation. Sa puissance d'universalisation est si grande qu'elle oblige soit à renoncer complètement à l'expression du singulier, soit à construire des connexions très lourdes, difficiles à établir et à dissimuler. Ces contraintes de normalité sont elles-mêmes fonction du degré de singularité du dénonciateur. Ainsi, par exemple, un passage brutal de la déclaration générale au cas

²⁵ *Op. cit.*

²⁶ Lambert Frédéric, *op. cit.*

²⁷ Luc Boltanski, Yann Darré, Marie-Ange Schiltz, *op. cit.*, p.15.

particulier, tout à fait tolérable lorsque le dénonciateur est une personne collective, rend la dénonciation suspecte lorsque le dénonciateur et la victime sont une seule personne et cela même lorsque l'auteur s'exprime au nom d'une institution reconnue. »²⁸

Ainsi se dessine le schéma actanciel de la dénonciation. Récit, elle est aussi acte de langage²⁹. Elle véhicule un rapport au monde – c'est une croisade symbolique au sens de Joseph Gusfield³⁰ – et elle appelle à l'action. Car elle vise à modifier la condition même du monde, la dénonciation est performative : illocutoire, elle ne modifie pas nécessairement l'ordre symbolique, mais a tout du moins le bénéfice d'attirer le regard des uns sur les souffrances d'un autre³¹ ; et perlocutoire, elle appelle nécessairement à une réaction, à une rénovation du monde. De fait, la dénonciation est un acte de langage dont il semble pertinent d'aborder les conséquences par la métaphore du bonheur³². D'une dénonciation qui modifie l'ordre du monde, nous dirons qu'elle est heureuse ; d'une dénonciation qui n'aboutit pas, nous dirons qu'elle est malheureuse.

La dénonciation peut ainsi être analysée d'un point de vue sémio-anthropologique, et je propose son approche au prisme de la *trivialité* car elle est aussi un *être culturel*³³. C'est « [u]n complexe qui associe des objets matériels, des textes et des représentations et qui aboutit à l'élaboration et au partage d'idées, d'informations, de savoirs, de jugements. » La dénonciation participe à l'imposition ou à la réfutation de normes sociales (conduites, expressions, etc.). Elle est un discours politique sur le politique, les intérêts de la cité, et est en ce sens conditionnée par le contexte historique et culturel dans lequel elle s'inscrit. On ne dénonce pas de la même manière en fonction des pays, on ne convoque pas les mêmes figures, ni les mêmes références. En France, la culture de la démocratie s'articule avec une culture de la dénonciation. Dénoncer dans l'Hexagone, c'est s'inscrire dans une tradition démocratique et historique, s'installer dans un continuum diachronique, faire de la société qui nous entoure un être en mouvement. L'approche triviale de la dénonciation met en lumière ses rouages performatifs, ses conditions d'être au monde ; et *de facto*, sa signification dans l'espace politique et culturel qui autorise sa mise en circulation.

²⁸ Luc Boltanski, Yann Darré, Marie-Ange Schiltz, *op. cit.*, p.22.

²⁹ John Austin, *op. cit.*

³⁰ Joseph Gusfield, *Symbolic Crusade. Status Politics and the American Temperance Movement*, University of Illinois Press, 1986.

³¹ « Autre » est ici entendu au sens large d'un « corps autre » : il peut donc s'agir d'un collectif, d'un groupe.

³² Sans distinction normative entre des dénonciations que l'on pourrait considérer comme « légitimes » et d'autres comme « illégitimes ».

³³ Yves Jeanneret, *op. cit.*, p.16.

La normalité d'une dénonciation se fonde donc en partie sur la séparation des figures du schéma actanciel. Si dénonciateur et victime sont une seule et même personne, la relation de cautionnement entre les actants est brouillée. L'intéressement est marqué par ce double rôle du dénonciateur, qui se constitue révélateur et victime en même temps. Enfin, le fait que la dénonciation soit un *être culturel* entérine son importance politique et sociale, dessine ses capacités, et marque le poids des dispositifs de médiation qui l'accueillent.

2 – Agir sur le politique avec la polychrésie

Si le bonheur d'une dénonciation est en partie dessiné par son contexte d'apparition et de production, elle doit aussi, pour avoir des effets sur le monde, toucher des publics : « *la dénonciation ne peut trouver de raison si les publics ne l'entendent pas.* »³⁴ C'est toute la teneur *triviale* de la dénonciation. Elle met en œuvre des stratégies pour grandir sa cause et ses personnages. Une mécanique subtile qui doit permettre son appropriation, précipiter une manifestation d'opinions favorables à son encontre, et un relai de la part des publics. La montée en généralité sur la cause et les figures vise alors à associer les audiences à l'acte de dénonciation, parfois de manière fallacieuse dans les discours populistes. Car finalement, ce qui pèse sur le politique, ce n'est ni l'acte de dénonciation, ni le dénonciateur, ni la victime, ni le bourreau, ni le média ; c'est l'opinion publique, le juge, l'appropriation par les audiences.

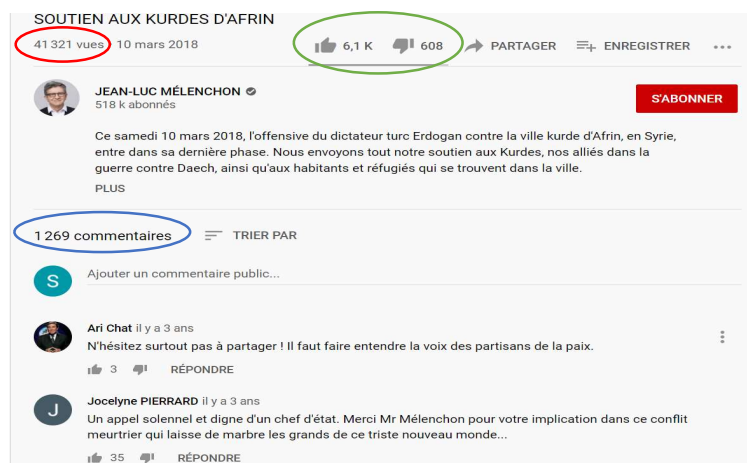
Yves Jeanneret propose d'utiliser le concept de *polychrésie* pour saisir les échanges de sens que les individus partagent autour des objets de culture ; je défends sa récupération pour saisir la circulation des dénonciations populistes et leurs conditions de félicité. « *Chrésie* » vient du grec *khresthai* et signifie « user de ». Le préfixe *poly* marque la pluralité, il renvoie à « beaucoup », « nombreux ». Ce concept désigne donc la capacité plurielle des *êtres culturels* à être récupérés, réappropriés et réutilisés par les Hommes : « [la *polychrésie*] tient à la pluralité de ses usages sociaux, eux-mêmes abordés à partir des enjeux qu'ils peuvent mobiliser. »³⁵ La *polychrésie* est ainsi particulièrement éclairante pour aborder la capacité des dénonciations à rencontrer leurs publics. Trois considérations sont indispensables pour la saisir. Il faut tout d'abord décrire le déploiement du dispositif de médiation des *êtres culturels*. Toute médiation est travaillée par une mémoire sociale des formes et des gestes. Dans le cadre d'une dénonciation sur YouTube, la *polychrésie* de la vidéo est mise en scène : c'est l'espace commentaire et l'arithmétique des vues. L'espace commentaire trouve sa

³⁴ Frédéric Lambert, *op. cit.*

³⁵ Yves Jeanneret, *op. cit.*

généalogie dans la marge – interstice laissé au lecteur sur le côté du texte pour l’annotation ; l’arithmétique des vues dans l’abîme du capitalisme moderne où l’aura des *êtres culturels* est réduite à un rudimentaire calcul attrayant à leur visibilité. Il est ensuite nécessaire pour Yves Jeanneret de décrire la construction des conflits d’interprétation. Sur YouTube, l’internaute annote s’il le souhaite la vidéo qu’il visionne, livre son rapport au monde dans l’espace commentaire, dit sa présence dans le dispositif, atteste de sa subjectivité et altère la signification originelle de l’*être culturel*. Il lui est aussi permis de contester les dires des autres usagers, les approuver ou les signaler. L’espace commentaire est en ce sens l’arène de subversion polychrétique des *êtres culturels*, celle qui met en scène les conflits d’interprétation et les logiques d’adhésion autour de la dénonciation.

Il faut enfin pour saisir la *polychrésie* redéfinir le geste même d’inscrire et de publier des témoignages sur un dispositif technosémiotique. Se joue sur YouTube une industrialisation de la *trivialité* qui recentre la normalité de la dénonciation autour de l’adhésion des publics, et non plus selon la séparation systématique des personnages de la dénonciation, indépendamment de son contenu et ses formes³⁶. Les industries de la *trivialité* « *ne se contentent pas d’instrumentaliser telle ou telle activité triviale à telle ou telle fin, ils proposent de configurer et perfectionner l’acte de mise en trivialité lui-même.* »³⁷ C’est pour cela que YouTube met en scène la *polychrésie* des vidéos qu’il accueille. C’est pour cela que le bonheur d’une dénonciation est dans ses plus larges mesures déterminé par la *polychrésie*. C’est pour cela que la *polychrésie* agit sur le politique.



Capture d’écran – Espace commentaire de Jean-Luc Mélenchon sur sa vidéo « SOUTIEN AUX KURDES D’AFRIN ».

³⁶ Se joue ici, peut-être, une révolution des conditions de normalité des dénonciations en ligne. Sur les réseaux sociaux numériques, ce n’est certainement plus la séparation des figures du dénonciateur et de la victime qui entérine la normalité de la dénonciation ; c’est profondément sa *polychrésie*, sa capacité à être réappropriée par les publics. En ligne, sous le règne de l’*individualisme expressif*, le degré de normalité d’une dénonciation semble proportionnel au degré d’adhésion que les publics peuvent lui apporter.

³⁷ Yves Jeanneret, *op. cit.*, p.117.

La *polychrésie* des vidéos mises en scène sur YouTube constitue *in fine* le baromètre du poids politique de la dénonciation. Les métriques du dispositif sont en ce sens importantes sur plusieurs points : elles renseignent la masse concrète de la dénonciation (le nombre de vues recueillies – entouré en rouge sur l’illustration), informent sur le degré d’adhésion des publics (le ratio *likes/dislikes* – entouré en vert), précisent les conflits d’interprétation (l’espace commentaire – entouré en bleu). Le triptyque *poids-adhésion-conflits* forme alors l’effet potentiel de la dénonciation sur YouTube, ses conditions de félicité. Pour agir sur le politique, elle doit avoir du poids (agrèger des vues), générer de l’adhésion (présenter un ratio *likes/dislikes* largement positif), témoigner du moins possible de conflits d’interprétations (il est alors nécessaire que l’espace commentaire illustre par le témoignage des internautes l’adhésion traduite dans le ratio *likes/dislikes*³⁸). « *Le commentaire conjure le hasard du discours en lui faisant la part : il permet bien de dire autre chose que le texte même, mais à condition que ce soit ce texte même qui soit dit et en quelque sorte accompli.* »³⁹

Saisir la dénonciation par l’intermédiaire de sa *polychrésie* constitue un positionnement d’ordre épistémologique. La validité et la normalité d’une dénonciation ne sont plus tant dessinées par les institutions qui la prennent en charge, mais par les marques d’adhésion et de rejet que ses audiences lui témoignent. Toute proportion gardée donc, il reste nécessaire de définir les institutions qui autorisent et prennent en charge les dénonciations populistes sur YouTube.

3 – La scène d’énonciation des dénonciations populistes

« *La discipline est un principe de contrôle de la production du discours. Elle lui fixe des limites par le jeu d’une identité qui a la forme d’une réactualisation permanente des règles.* »⁴⁰ De quelle discipline s’inspirent les dénonciations populistes ? D’où parlent-elles ? Quelles sont les institutions qui leur permettent de s’exprimer et de délivrer un rapport au monde politique ?

Nous sommes ici face à un problème de définition. Faut-il envisager la dénonciation comme un type ou un genre de discours ? Afin de répondre à cette question sommaire, nous nous référerons à la *scène d’énonciation* de Dominique Maingueneau : « *Appréhender une situation de discours comme scène d’énonciation, c’est la considérer « de l’intérieur », à travers la situation que la parole prétend définir, le cadre qu’elle montre (au sens pragmatique) dans le mouvement même où il se*

³⁸ Il est aussi tout simplement possible de supprimer l’espace commentaire comme le fait par exemple Marine Le Pen, une idée qui assure l’univocité des dénonciations mais qui limitent leurs effets sur le monde, nous le verrons plus loin.

³⁹ Michel Foucault, *L’ordre du discours*, Gallimard, Paris, 1971, p.28.

⁴⁰*Ibid.*, p.38.

déploie. *Un texte est en effet la trace d'un discours où la parole est mise en scène.* »⁴¹ La scène d'énonciation se divise en trois composantes pour l'auteur : la scène englobante (le type de discours), la scène générique (le genre de discours) et la scénographie (la marge de manœuvre effective du locuteur en opposition aux normes prescrites par les deux autres scènes).

Je fais ici le choix de considérer les discours populistes comme un type particulier du discours politique. Patrick Charaudeau envisage le discours politique comme l'œuvre d'un sujet parlant qui espère produire des effets de pouvoir et de croyance. Le discours politique est toujours animé d'un dessein spécifique : la conquête du pouvoir. C'est ainsi que les discours populistes ne sont qu'un type particulier de discours politique, et non un de ses genres. Les objectifs poursuivis sont les mêmes dans les deux cas : il s'agit de glaner le pouvoir. La dénonciation apparaît à ce titre comme un genre du discours populiste, car elle est elle-même un genre du discours politique. La dénonciation est l'apanage de tous les acteurs politiques (et pas seulement politiques d'ailleurs, de tous les citoyens), et non un simple fait des discours populistes.

Quand elles sont déployées sur YouTube, les dénonciations populistes sont prises en charge par le dispositif technosémiotique. C'est ainsi que le réseau au carré rouge constitue une institution des discours populistes. Il est leur lieu d'hébergement, et même s'il est plutôt permissif, il reste un censeur, un modérateur de contenus. C'est lui qui finalement fait vivre les vidéos en son sein, lui qui les archive, lui qui les hiérarchise, et il est à ce titre l'institution principale de toute parole déployée dans ses pages. Mais les dénonciations populistes ne s'inscrivent pas simplement sous l'égide de YouTube. Elles sont aussi prises en charge par les institutions partisans des deux leaders que nous étudions. Même si nous verrons plus loin que Jean-Luc Mélenchon cherche à s'écarter de la prise en charge de son discours par son parti politique, il précise par exemple à de nombreuses reprises que c'est Antoine Léaument qui tient la caméra de ses vidéos (il est aussi le responsable de la communication numérique de la France Insoumise). Marine Le Pen, elle, ne manque pas de ramener ses discours à son institution partisane. Toujours fait-elle des références à son parti, toujours le logotype du Rassemblement National est mis en avant dans ses vidéos.

YouTube et dénonciation ont ainsi partie liée, ils sont tous deux des dispositifs de la *trivialité*. Ontologiquement récit et *être culturel* au sens d'Yves Jeanneret, la dénonciation se convertit aisément en vidéo YouTube. Les métriques du dispositif, constituées de l'arithmétique des vues et

⁴¹ Maingueneau Dominique, « La situation d'énonciation entre langue et discours », in *Dix ans de S.D.U.*, Editura Universitaria Craiova, 2004, p.205.

de l'espace commentaire, mettent alors en scène la *polychrésie* de la dénonciation et renseignent son poids politique, son effet potentiel sur la vie de la cité.

CHAPITRE 3 – YOUTUBE : NOUVELLE *SPHERE PUBLIQUE* DES STRATEGIES POPULISTES DE CONTOURNEMENT MEDIATIQUE

« De la même façon que tout récit engage des actants et une axiologie de l'agir, tout procès de diffusion culturelle mobilise des figures du populaire, du symbolique et du public. »⁴² Au-delà du paradigme de la valeur des *êtres culturels*, YouTube construit aussi une représentation symbolique du populaire. Et c'est précisément cette construction qui sert de support aux dénonciations populistes.

1 – YouTube : *sphère publique* au cœur du populaire

Le populaire est éminemment politique. Mais qu'est-ce que le populaire ? Pour Pierre Bourdieu, le populaire se caractérise en ce qui appartient au *peuple*, en ce qui plaît au *peuple* ou en ce qui est propre au *peuple*⁴³. Pour le sociologue français, *peuple* et *populaire* s'autodéterminent nécessairement. Pour des raisons tenant à une complexité définitionnelle du terme *peuple*, nous utiliserons ici le superlatif « populaire » dans un sens élargi et prétendument « neutre » : est populaire ce qui est accessible à tous, sans distinction de genre, de sexe, de race, de classe, d'âge, *etc.*

« La métaphore de l'accessibilité partage une valorisation de l'autonomie populaire, mais elle donne à cette dernière une forme bien différente. Elle décrit un monde dans lequel les individus captent la culture sous forme d'objets appropriables, imposant par là une topologie de la proximité et de l'horizontalité. Ce qui revient, sur le plan théorique, à deux gestes structurants : d'une part valoriser à l'extrême la dimension logistique des échanges, d'autre part faire du constat d'un succès la norme de la valeur. Serait donc populaire ce qui circule et s'impose de fait. »

Mais la question de l'accessibilité se heurte nécessairement à celle de la publicité. Rendre public, est-ce rendre accessible ? Évidemment non. La vulgarisation n'aurait jamais vu le jour si la publicité des écrits scientifiques suffisait à marquer leur accessibilité. De même, les médias traditionnels

⁴² Yves Jeanneret, *op. cit.*, p.183.

⁴³ Pierre Bourdieu, « Vous avez dit « populaire » ? », in. *Qu'est-ce qu'un peuple*, La Fabrique éditions, Paris, 2013.

rendent des informations publiques, ils diffusent des nouvelles et des représentations du monde. Mais la parole est-elle ouverte dans ce genre de marchés ? L'individu ordinaire a-t-il droit de citer dans les pages d'un journal ? Évidemment non. La publicité ne conforte pas toujours l'accessibilité, et je veux ici me départir d'une conception trop restrictive de cette dernière. Est véritablement accessible ce qui, du point de vue de la production et de la réception, ne pose aucune barrière à l'entrée pour les individus. Dans la conception de l'espace public habermassien⁴⁴, les médias de grande audience ont longtemps représenté un modèle idéal. Ils faisaient couler, d'en haut, les nouvelles qui ont droit de vie dans la cité.

Cette conception masque l'asymétrie préexistante au déploiement des informations. Le pouvoir de publicité a longtemps été verticalisé, confisqué par d'aucuns, les *gate keepers*. À l'inverse des médias traditionnels qui gardent le pouvoir de *donner à voir* et de *faire parler*, les réseaux sociaux numériques sont de véritables *espaces publics* : ils offrent à tous, sans distinction de genre, de classe, de race, d'âge, *etc.*, la capacité de parler et de consommer la parole des autres. Ils sont à tous, pour tous, donc populaires. La notion de Jürgen Habermas est réductrice en ce qu'elle n'intègre pas les luttes interindividuelles en amont des processus de production des messages. D'autant que, comme le précise Eric Macé, la notion d'*espace public* ne permet pas de distinguer les lieux symboliques du débat public (les médias généralistes, par exemple) des domaines urbains (les rues des villes). Pour toutes ces raisons, je fais ici le choix épistémologique d'employer la notion de *sphère publique* telle que le sociologue précédemment mentionné la définit : « *un espace de conflictualité entre mouvements culturels hégémoniques et mouvements culturels contre-hégémoniques, dont les médiacultures en sont l'expression via la médiation des industries culturelles.* »⁴⁵

Les arènes numériques ont ainsi amené un renouvellement de la conception de l'espace public habermassien. Celui-ci n'est plus unifié, il est mosaïque, constitué d'une pluralité de sphères qui peuvent être ou ne pas être interdépendantes⁴⁶. YouTube n'est donc pas « la » *sphère publique* au cœur du populaire, il en est « une » parmi tant d'autres. Chaque arène a ses codes, ses pratiques, ses logiques d'interaction, ses habitudes. Franck Babeau, qui a travaillé sur la participation politique des individus « ordinaires », explique que YouTube autorise et accueille des discussions politiques informelles, puisque hors des lieux traditionnels de la politique⁴⁷. Ces échanges « profanes » ont une

⁴⁴ Jürgen Habermas, *L'espace public*, Éditions Payot & Rivages, Paris, 1988.

⁴⁵ Eric Macé, « Mouvements et contre-mouvements culturels dans la sphère publique et les médiacultures », in *Penser les médiacultures*, Armand Colin & l'INA, Paris, 2005.

⁴⁶ François Bastien, Erik Neveu (dirs), *Espaces publics mosaïques. Acteurs, arènes et rhétoriques des débats publics contemporains*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 1999.

⁴⁷ Franck Babeau, « La participation politique des citoyens "ordinaires" sur l'Internet », *Politiques de communication*, 2014/2, n°3, pp.125-150.

importance notable, ils participent à la construction identitaire des individus qui y prennent part. Le fait que le dispositif soit accessible à tous élargit les cadres de la parole politique au-delà des espaces institutionnalisés et permet d'échanger avec des acteurs « ordinaires », souvent jeunes et fuyant la presse *mainstream*. YouTube apparaît alors comme un espace propice à la politisation et à la construction des identités interindividuelles, comme l'explique Bastien Louessard et Joëlle Flarchy : « *Les youtubeurs contribuent à l'élaboration d'un sentiment d'appartenance à une communauté qui joue à la fois un rôle identitaire pour chacun, et celui d'une reconnaissance vis-à-vis des autres membres. [...] Ces plateformes seraient un moyen de diffusion, favorisant la création de liens sociaux entre le producteur de l'information, celui qui permet sa circulation et celui qui se l'approprié.* »⁴⁸

Pour David Douyère et Pascal Ricaud, YouTube est aujourd'hui colonisé par l'expression politique. Au-delà des organismes partisans, les *youtubeurs* « ordinaires » qui parlent de politique font désormais florès et leurs approches diffèrent souvent – et de façon radicale – des médias traditionnels. Ces créateurs de contenus s'expriment hors des institutions classiques⁴⁹ ; ils créent leurs langages, leurs gestes, leurs rituels, leurs protocoles. YouTube devient pour ces deux chercheurs une nouvelle forme de médiation politique, car de nouveaux acteurs interviennent et vulgarisent des questions d'ordre public tout en apportant de nouveaux modes d'expression. Ces formes d'interaction sont à rebours des cérémoniels ancestraux et font écho à deux concepts majeurs : YouTube est un « marché franc » au sens de Pierre Bourdieu, dépouillé des conventions traditionnelles du langage⁵⁰ ; et un espace polémique au sens d'Arnaud Mercier, à la fois « technologie d'affirmation de soi » et de « contestation des autorités »⁵¹.

Ces nouvelles formes d'interaction s'inscrivent à rebours des échanges traditionnels, mais sont pérennes et importantes dans le dispositif technosémiotique. Le format « podcast » s'est ainsi démocratisé sur YouTube et est aujourd'hui plébiscité par de nombreux *youtubeurs*, qui se muent en *podcasteurs*⁵² : « *terme étymologiquement lié au podcast – une technologie de diffusion de fichiers son ou vidéo sur internet – qui a vu son sens évoluer avec l'essor des plateformes d'hébergement de vidéos et désigne désormais les youtubeurs délivrant un message seul, face à une caméra, le plus souvent dans un décor de chambre ou de salon* ». ⁵³ Le format podcast est devenu

⁴⁸ Bastien Louessard, Joëlle Flarchy, *op. cit.*, pp.137-139.

⁴⁹ Même si, évidemment, YouTube reste toujours l'institution qui prend en charge leurs discours ; il s'agit davantage ici d'expliquer que ces acteurs agissent hors des cadres autorisés par les institutions de presse traditionnelles.

⁵⁰ Pierre Bourdieu, *op. cit.*

⁵¹ Arnaud Mercier, « Twitter, espace politique, espace polémique », *Les cahiers du numérique*, 2015/4, vol.11, pp.145-168.

⁵² L'identité *podcasteur* peut à ce titre être considérée comme une « sous-identité » de l'identité *youtuber*.

⁵³ Bastien Louessard, Joëlle Flarchy, *op. cit.*, p.15.

l'un des supports privilégiés de dénonciation sur YouTube⁵⁴ ; Jean-Luc Mélenchon et Marine Le Pen en ont fait l'un de leurs modes d'action favoris. Car toute initiative de communication est le fruit pour Yves Jeanneret d'une surdétermination, issue à la fois des contraintes du dispositif technosémiotique et d'une mémoire sociale des formes : « [1]a communication médiatisée est donc avant tout une production de représentations, incarnées dans des textes, eux-mêmes configurés dans leurs propriétés formelles par les traits de leur support médiatique. »⁵⁵

YouTube est pour toutes ces raisons une véritable *sphère publique* au cœur du populaire ; il est à tous, pour tous. Ce dispositif symbolise aujourd'hui de nombreux bouleversements dans nos sociétés modernes. Il illustre la *culture de l'amateur* chère à Patrice Flichy, il représente la créativité des publics tant au niveau de l'interprétation que de la création des messages, il entérine une culture de l'horizontalité en proposant une désintermédiation de la création, et il matérialise en ce sens la fin de la mainmise journalistique sur ce qui a droit de vie – ou non – dans la cité. YouTube est *in fine* désinstitutionnalisation et prise de pouvoir du populaire.

2 – Contourner les médias traditionnels et entretenir une base militante : enjeux des populismes sur YouTube

Il ne s'agit pas dès lors d'apporter un jugement normatif sur ces nouvelles formes d'expression à rebours des codes traditionnels, mais davantage de comprendre leurs effets sur le débat d'idées et les communications populistes. YouTube est une arène colonisée par les idées anti-système, celles-là même qui n'ont souvent pas de place dans les lieux traditionnels de débat que sont les médias *mainstream*.

Le rédacteur en chef de la revue *Médium*, Philippe Guibert, estime que le web 2.0 est un « *populisme culturel* », fondé sur la « *récusation des autorités légitimes à parler et à se montrer* »⁵⁶. La mise en relation du web 2.0 et du smartphone est selon lui l'« *école du populisme* », elle provoque une désinstitutionnalisation mêlée à une critique des médias traditionnels. Le surinvestissement des réseaux sociaux par les personnalités populistes, qui en ont fait leur mode d'adresse privilégié aux citoyens, est une fin logique. L'idéal de communication populiste s'incarne dans des interactions « directes », « non médiées », du moins sans contradicteur. Cette idée caractérise en partie

⁵⁴ L'autre format de dénonciation très plébiscité concerne les montages vidéo, souvent à teneur humoristique, et servant d'illustration aux incohérences de la sphère politique.

⁵⁵ Yves Jeanneret, *op. cit.*, p.166.

⁵⁶ Philippe Guibert, « Nécessités du populisme », *Médium*, 2019/1, n°58-59, pp.50-69.

l'opposition des leaders populistes à l'égard des médias traditionnels ; ces derniers étant accusés de travestir la volonté du *peuple véritable* en ne relayant pas – ou de manière déformée – leurs messages. En d'autres termes, les mots des leaders populistes doivent être audibles et accessibles sans médiation journalistique, sans interprète, sans contradicteur. Si la volonté du peuple n'est qu'une et singulière, le message que porte son représentant ne nécessite aucune réinterprétation.

YouTube autorise cette parole dépouillée de toute contrainte éditoriale, formelle ; une parole « authentique », celle du moi, celle de l'*individualisme expressif* de Laurence Allard⁵⁷. Les leaders populistes de différents pays, quand ils arrivent au pouvoir, obtiennent généralement un accès privilégié aux médias traditionnels, et les transforment en une sorte d'épouvantail ayant pour seule fonction la diffusion du message présidentiel : « *en Hongrie, chaque vendredi, Viktor Orban donne un entretien à la radio nationale ; Chàvez disposait pour lui seul d'un célèbre talk-show qui lui était entièrement dédié, Alò Presidente, dans le cadre duquel de simples citoyens avaient la possibilité de s'adresser directement au président et d'évoquer avec lui leurs inquiétudes et leurs difficultés.* »⁵⁸ YouTube est un outil de substitution pour Marine Le Pen et Jean-Luc Mélenchon. N'étant pas au pouvoir, ils ne disposent pas de cette voie d'accès privilégiée à la sphère médiatique traditionnelle et se retournent ainsi sur le dispositif technosémiotique qui leur offre une tribune quotidienne (ou hebdomadaire, mensuelle, etc.) pour s'adresser au *peuple* sans médiation apparente.

Le politologue Antoine Bristielle, qui a travaillé sur la communication de La France Insoumise, explique que YouTube est plébiscité car son espace permet de détailler, de mettre en avant et d'étayer des positionnements politiques ; ce qui est impossible en l'espèce dans les médias traditionnels. YouTube autorise le développement de thématiques parfois occultées des médias de grande audience. Les leaders qui s'en emparent peuvent alors construire leur *agenda setting*, occuper un espace médiatique, et détailler des enjeux politiques de temps-long en sortant de l'actualité chaude et continue⁵⁹. Autrement dit, il s'agit sur YouTube de faire du politique et de s'écarter de la politique – la bataille entre les partis. YouTube est ainsi un formidable outil pour les personnalités populistes. Il permet de contourner les médias traditionnels, de politiser des jeunes générations et *in fine* de construire des communautés politiques qui leur sont propres et fidèles en ligne. Il s'agit alors de mettre en scène son expérience personnelle, de faire du *storytelling*, de paraître proche du peuple, de

⁵⁷ Laurence Allard, *op. cit.*

⁵⁸ Jean-Werner Müller, *op. cit.* p.91.

⁵⁹ Antoine Bristielle, *op. cit.*

se mettre en scène dans des positions inhabituelles ; bref, tout ce qui peut susciter l'adhésion et l'abonnement des internautes.

L'objectif de toute cette stratégie de communication est finalement simple et bien identique pour les deux personnalités : orchestrer et mettre en application une critique ouverte à l'égard des médias traditionnels ; constituer, renforcer et entretenir une base militante en occupant la *sphère publique* populaire qu'est YouTube, et en y développant des enjeux politiques de temps long.

3 – Itinéraire d'une utilisation croisée : les chaînes YouTube de Jean-Luc Mélenchon et de Marine Le Pen

Maintenant que le décor de la recherche est posé, il reste à retracer le parcours des deux leaders sur YouTube, Jean-Luc Mélenchon et Marine Le Pen. Il s'agit de dessiner les moments forts de leur activité sur la plateforme, de comprendre les éventuels tournants éditoriaux et les différentes stratégies mises en œuvre. Toutes les données ici présentées ont été récoltées le 15 octobre 2020 et ont certainement fluctué depuis.

Jean-Luc Mélenchon crée sa chaîne le 1er janvier 2012. Il est en lice pour l'élection présidentielle qui se joue la même année, candidat pour le Front de Gauche. La première vidéo est mise en ligne le jour même ; un clip de campagne somme toute classique, mais Jean-Luc Mélenchon semble déjà maîtriser les codes de la plateforme. Il reprend le format *podcast* pour s'adresser à son audience en un peu plus de deux minutes et se met en scène devant sa bibliothèque. Le verbe est saillant, l'énonciation claire : « *En 2012, prenez le pouvoir !* ». Se trouve ici une première stratégie de marketing électoral sur la plateforme. Les vidéos qui suivent sont le plus souvent des vidéos de « reprise médiatique » ou de « parti » : des interviews dans les médias généralistes et des clips de campagne mettent en scène le candidat proche du *peuple*. Sur les six premiers mois, du 1^{er} janvier jusqu'à l'élection présidentielle, la chaîne est essentiellement un outil de communication partisan et la logique de mise en scène personnelle n'est pas encore perceptible. Peu de vidéos sont ainsi publiées après la campagne de 2012, même les « reprises médiatiques » et les vidéos de « parti » sont occultées.

L'activité de Jean-Luc Mélenchon sur YouTube ne (re)prend véritablement qu'à partir de 2015, soit trois ans après le lancement de sa chaîne. Les publications deviennent de plus en plus régulières, mais restent majoritairement des reprises médiatiques et quelques conférences. Elles rencontrent un

succès relatif : aux alentours de 15 000 vues⁶⁰. Naît au même moment une culture de la *petite phrase*⁶¹ sur la chaîne de Jean-Luc Mélenchon. De nombreuses vidéos reprennent ses interventions saillantes à l'Assemblée Nationale notamment, sur un modèle court de plus ou moins deux minutes. Le 25 août 2015, la vidéo « *Pour un plan B en Europe* » semble marquer le début d'une stratégie d'éditorialisation sur la chaîne. La vidéo est au format podcast, dure six minutes et met en scène Jean-Luc Mélenchon devant son imposante bibliothèque. Cette scénographie revient deux mois plus tard, le 1er septembre, et séduit les usagers du dispositif puisque les contenus qui l'utilisent recueillent davantage de vues que les autres types de vidéos, aux alentours des 25 000. La fin d'année 2015 et le début d'année 2016 semblent s'inscrire sous l'égide des *petites phrases*, elles représentent plus de la moitié des vidéos mises en ligne à cette période. Cette stratégie ne rencontre pas son succès. Les vues chutent et se cristallisent autour des 2500-5000 par vidéo. Les contenus qui fonctionnent sont des reprises médiatiques, là où les conférences rencontrent une audience limitée (malgré des exceptions comme celle avec Michel Goya qui recense aujourd'hui 42 000 vues).

Le 5 février 2016, la stratégie de Jean-Luc Mélenchon se précise. C'est la date du lancement de l'émission *Pas vu à la télé*, sorte de médiation informationnelle inspirée de la *Tuerka* de Podemos en Espagne⁶². Le résultat est spectaculaire, 77 845 vues pour le premier épisode, et entérine la stratégie YouTube du candidat. Cinq jours plus tard, le 10 février, il annonce – toujours face caméra devant son imposante bibliothèque – sa candidature pour l'élection présidentielle de 2017. Commence ici sa véritable campagne de communication sur la plateforme. Les vues explosent et dépassent parfois les 300 000. Le premier contenu de dénonciation explicite est publié dans la foulée, le 4 mars 2016, il s'intitule « *Pour le retrait total et définitif de la loi El Khomri* ». Le 8 octobre, une autre émission d'actualité hebdomadaire voit le jour sur la chaîne : *La Revue de la Semaine*. Le premier numéro recueille aujourd'hui 98 719 vues, un succès pour une première. La série efface petit à petit *Pas vu à la Télé*, qui s'arrête le 17 décembre 2016, à son épisode 8. La chaîne YouTube de Jean-Luc Mélenchon prend avec la *Revue de la Semaine* une autre tournure : les vignettes des vidéos sont vives et stylisées, des bandeaux informatifs y sont parfois intégrés, comme pour inciter l'internaute à cliquer.

⁶⁰ Ce chiffre est un peu « biaisé » dans le sens où il s'agit du nombre de vues au 15 octobre 2020, soit cinq ans après la publication de ces vidéos. Il est en ce sens possible qu'elles aient cumulé des vues après-coup, indépendamment de celles cumulées au moment de la publication.

⁶¹ Alice Krieg-Planque, « Les "petites phrases" : un objet pour l'analyse des discours politiques et médiatiques », *Communication & Langages*, 2011/2, n°168, pp.23-41.

⁶² Anaïs Theviot, « Faire campagne sur YouTube : une nouvelle « grammaire » pour contrôler sa communication et influencer sur le cadrage médiatique », *Politiques de communication*, 2019/2, n°13, pp.67-96.



Vignette de vidéo stylisée

Une logique *youtubeur* commence à se faire jour, dans une perspective de marketing politique en direction de l'élection présidentielle. Les contenus continuent de se diversifier, avec par exemple une FAQ (Foire aux Questions) le 30 novembre 2016 qui met en scène le candidat en train de répondre aux questions de ses abonnés. Elle fait son succès avec plus de 500 000 vues. Les innovations de communication semblent séduire les usagers de la plateforme. Depuis les élections de 2017, les publications sont quotidiennes, les vidéos diversifiées, les abonnés toujours plus nombreux, les contenus de dénonciation aussi⁶³. Au 15 octobre 2020, Jean-Luc Mélenchon recensait 464 000 abonnés, 82 170 854 vues cumulées sur sa chaîne pour 998 vidéos, soit une moyenne générale d'environ 82 335 vues par vidéo.

Du côté de Marine Le Pen, les chiffres ne sont pas aussi impressionnants. Au 15 octobre 2020, elle recensait 40 200 abonnés, 4 085 439 vues cumulées sur sa chaîne pour 136 vidéos, soit une moyenne générale d'environ 29 672 vues par vidéo. Marine Le Pen s'est emparée du dispositif plus tardivement. Sa chaîne est créée le 12 juillet 2016, soit plus de quatre ans après le chef de file des Insoumis. La logique est néanmoins un peu la même, la chaîne est lancée dans un contexte de campagne électorale, et la première vidéo intervient le 6 décembre 2016, soit quatre mois après la création du canal. C'est à l'instar de Jean-Luc Mélenchon un contenu de campagne. Il s'agit d'un clip vidéo mettant en scène Marine Le Pen à Mayotte, proche des habitants, cumulant aujourd'hui un peu plus de 45 000 vues. La communication est au départ essentiellement partisane : meetings, clips de campagne, interventions dans les médias traditionnels autour de l'élection présidentielle de 2017.

Une fois la compétition passée, Marine Le Pen continue sa prise en main du dispositif. Comme Jean-Luc Mélenchon, une culture de la *petite phrase* commence à se faire jour. Les interventions saillantes de la députée du Pas-de-Calais sont mises en avant, sur un format de plus ou moins deux minutes. La stratégie YouTube point, et des premières vidéos spécifiquement pensées pour le dispositif sont publiées : le 31 décembre 2017, elle réalise ses vœux en mimant les codes présidentiels, comme pour rappeler et soigner sa carrure de *présidentiable*. Succès relatif : environ 25 000 vues. Le premier contenu de dénonciation arrive dans la foulée, le 8 janvier, et il s'intitule « *Contre la persécution des*

⁶³ Nous ne détaillons volontairement pas les vidéos de dénonciation explicite ici puisqu'il s'agira de l'objet des deux parties suivantes.

automobilistes signez notre pétition ! ». Depuis, Marine Le Pen s'est comme Jean-Luc Mélenchon essayée à la FAQ : subtile mise en scène qui simule une proximité avec les internautes, la cheffe du Rassemblement National répondant à leurs questions d'on ne sait trop où venant, puisque les commentaires sont désactivés sur la chaîne. Elle en a proposé trois sur la période du premier confinement, le 6, le 17 et le 30 avril 2020 ; comme pour garder de la proximité avec ses abonnés malgré la distance instaurée par les mesures sanitaires. Marine Le Pen semble vouloir s'exprimer moins souvent que Jean-Luc Mélenchon sur YouTube. Son souhait n'est pas d'occuper continuellement cette *sphère publique*, mais davantage de témoigner ponctuellement, sur des sujets de politique générale, à la manière d'une cheffe d'État. Elle ne dispose pas – à l'inverse de Jean-Luc Mélenchon – d'une logique sérielle autour d'un contenu répété à intervalle régulier, par exemple.

YouTube et les dénonciations populistes s'inscrivent ainsi dans une histoire de la *trivialité*. Ils en sont tous deux des dispositifs qui la mobilisent afin d'avoir du poids sur le politique, les intérêts de la cité. YouTube est pour cela au cœur des stratégies populistes de contournement médiatique. Il offre un espace d'expression direct vers le populaire, vers le plus grand nombre. Il permet de contourner les médias traditionnels et d'exposer des idées qui, souvent, n'ont pas droit de vie dans les espaces de débat institutionnalisés. Il devient par là même un formidable support de politisation, il permet la constitution de communautés politiques en ligne et renforce les sentiments d'appartenance et les accointances idéologiques. Mais au-delà du théorique, comment se déploient formellement les dénonciations populistes sur YouTube ?

Partie 2 - Jean-Luc Mélenchon : le tribun *youtubeur* au secours du *peuple*

« Ceux qui décident se fichent du peuple, c'est par leur sujet. Que de pauvres gens soient malheureux, que leurs enfants soient contraints de dormir dans des pièces où il y a de l'humidité partout, et où quoi que l'on fasse, de toute façon, l'humidité réapparaît. Ça ne se supporterait pas dans un quartier où il y a des gens influents, des relations, mais comme c'est le peuple, le pauvre peuple... »⁶⁴

Cette seconde partie sera exclusivement consacrée à l'analyse des dénonciations de Jean-Luc Mélenchon. *Youtubeur* issu de la représentation nationale la plus populaire de France, orateur habile, parfois grandiloquent, il agit comme un dénonciateur sur la plateforme ; il prend position sur le politique. Florence Thérond voit en Jean-Luc Mélenchon un « tribun-poète »⁶⁵. Il mêle une tradition rhétorique, faite de « poétisation de l'insurrection » et de « théâtralité exubérante », et une utilisation des innovations technologiques (réseaux sociaux, meetings en hologramme). Parce qu'il utilise YouTube comme un média de dénonciation, Jean-Luc Mélenchon est un tribun *youtubeur*. Dans le dispositif, il met en scène son *ethos* de poète au service de ses combats politiques ; il porte des causes dans la *sphère publique* et prend position sur des sujets divers, avec en suspens néanmoins la défense d'une vision du *peuple* opprimé.

CHAPITRE 1 – DE L'INCARNATION POPULAIRE : YOUTUBE COMME SUPPORT DE LEGITIMITE POLITIQUE

Quels sont les objets des dénonciations de Jean-Luc Mélenchon ? De quels atours les pare-t-il ? Ce chapitre cherchera à comprendre comment le leader insoumis se met en scène dans ses dénonciations. Nous reviendrons successivement sur les formes qu'il donne à ses scénographies, sur ses stratégies d'évolution esthétiques, et enfin sur le schéma de ses dénonciations. Se déguise une utilisation de YouTube comme un support de l'*ethos*, permettant au tribun *youtubeur* de matérialiser une incarnation populaire et de construire une légitimité politique.

⁶⁴ Jean-Luc Mélenchon, « EAUX POURRIES : HONTE AUX BAILLEURS D'AIR BEL ! ».

⁶⁵ Florence Thérond, « Je suis le tribun-poète » : Jean-Luc Mélenchon ou la politique comme esthétique, *Communication & Langages*, 2020/1, n°203, pp.45-61.

1 - Une scénographie *youtubeur* : évacuer la dimension partisane

Les dénonciations sont heureuses dans les réceptions de leurs publics, mais les formes qui les habillent participent machinalement de leur *polychrésie*. Dans les mots de Dominique Maingueneau, la scénographie est la marge de manœuvre effective du locuteur à l'égard de son acte de discours⁶⁶. La scénographie est importante car elle est une construction, elle dit l'*ethos* de son créateur. Si sur YouTube la forme est à l'appréciation de l'émetteur, les usages ont normalisé des logiques d'expression. Ça, Jean-Luc Mélenchon semble l'avoir bien compris.



Capture d'écran vidéo : « SOUTIEN AUX KURDES D'AFRIN »

Florence Thérond et Anaïs Theviot ont pointé la capacité du leader insoumis à récupérer les codes de la jeunesse connectée pour son marketing numérique. La seconde identifie même une reprise de la « grammaire des *youtubeurs* stars » dans l'émission *La Revue de la Semaine*⁶⁷. Jean-Luc Mélenchon s'y livre sous un jour amateur, avec spontanéité et humour, souvent depuis chez lui, sur des formats courts à plan fixe, sans fond musical ni « cut ». Les scénographies de ses dénonciations ne sont pas toutes identiques, mais elles rendent compte d'une connaissance fine des codes YouTube. Dans la plupart, Jean-Luc Mélenchon utilise une scénographie que nous qualifierons de « *youtubeur* ». Nous sommes généralement dans son salon ou à son bureau, plongeant dans un imaginaire de l'intimité et de la proximité. Il nous parle face caméra, sur un plan fixe et rapproché, simulant l'échange personnalisé : plan poitrine dans les mots de la cinématographie, inconditionnel des scénographies *youtubeur*. Aucun fond sonore ne perturbe le message du leader, les mots de la dénonciation doivent être entendus tels qu'ils sont. Souvent il se met en scène devant sa conséquente bibliothèque, comme pour construire un *ethos* d'homme de culture et donner du crédit à sa parole. S'il n'est pas dans son salon, il est au bureau ; il performe un *ethos* d'homme d'action.

⁶⁶ Dominique Maingueneau, *op. cit.*

⁶⁷ Anaïs Theviot, *op.cit.*



Capture d'écran vidéo « Plastique : la mer en sursis »

Les scénographies *youtubeur* de Jean-Luc Mélenchon brisent la supposée supériorité de la parole politique. Tout est fait pour rompre son inaccessibilité, le verbe est rendu palpable dans le mouvement même de son déploiement. Cette reprise des codes esthétiques de la plateforme vise *in fine* à représenter Jean-Luc Mélenchon dans sa proximité avec le *peuple* : il en connaît les codes et sait les utiliser pour faciliter la *polychrésie* de ses dénonciations. Au-delà de nos seules vidéos, Anaïs Theviot précise que ces stratégies permettent aussi à Jean-Luc Mélenchon de soigner son image agressive en apparaissant calme et décontracté⁶⁸. Ces scénographies sont par ailleurs dépouillées de toute affiliation partisane. Aucune référence visuelle ne renvoie au parti politique du leader insoumis, il s'adresse aux internautes en son nom. De même dans la description de la chaîne, aucune mention n'est faite ni à son rôle de député, ni à son statut de président de la France Insoumise. Quand il est sur YouTube, Jean-Luc Mélenchon sort du champ des institutions, déchargé de toutes les fonctions qui l'animent par ailleurs. Il se présente implicitement comme un sujet parlant hors de tout cadre politique et met en scène une parole soi-disant désintermédiée : un discours de soi à soi.

S'il est évident que cette stratégie raccroche le député des Bouches-du-Rhône au commun des « ordinaires », elle donne également un côté *obscène* à ses vidéos. L'obscénité pour Régis Debray⁶⁹ : une scène qui ne dit pas son nom, une voix qui ne dit pas son timbre, un politique qui masque ses institutions. En effaçant toute affiliation partisane à sa chaîne YouTube, Jean-Luc Mélenchon omet de renseigner d'où il parle ; il ne précise pas sous quelle égide s'inscrit sa parole, ni de quel sceau sont frappées ses dénonciations. D'aucuns y verraient une tentative de manipulation, je postule la mise en conformité du leader insoumis à l'égard de la *youtubeness* – les codes culturels en vigueur sur la plateforme. Pris dans le paradigme de l'intelligence des publics, je ne peux convenir que les

⁶⁸ Anaïs Theviot, *op. cit.*

⁶⁹ Régis Debray, *L'obscénité démocratique*, Flammarion, Paris, 2007.

internautes soient dupés devant de telles scénographies. Ils savent très bien que Jean-Luc Mélenchon ne s'exprime pas seulement en son nom. Ils savent très bien d'où surgit sa parole. Mais quand même, ils se prêtent au jeu de la dénonciation.

La scénographie *youtubeur* que Jean-Luc Mélenchon choisit dans la plupart de ses vidéos lui permet d'évacuer la dimension partisane de son discours. Hors de toute institution politique, il peut apparaître proche du *peuple*. Il s'adresse aux internautes sous un amateurisme apparent, reprenant leurs codes esthétiques pour assurer le bonheur de ses dénonciations. Si la scénographie *youtubeur* a été prisée dans la majorité des vidéos, les derniers contenus font état d'une tentative d'évolution esthétique : sommes-nous face à une *esthésie* de la dénonciation sur YouTube ?

2 - Tentative d'évolution esthétique : vers une *esthésie* de la dénonciation sur YouTube

*L'esthésie, « c'est le style qui fait circuler la vie dans les mots »*⁷⁰. D'après Frédéric Lambert, l'*esthésie* recouvre l'écriture d'une expérience, une description du réel où le sujet parlant atteste de sa subjectivité : il dit sa présence au monde. « *Néanmoins, le style n'est pas qu'une question d'énonciations et de présences : il est dessiné aussi par les contextes politiques et culturels qui rendent possible et audible l'acte de la dénonciation. Il faut que les formes discursives de la société dans laquelle l'auteur écrit rendent possible le texte qui demande plus de justice, qui conteste donc l'ordre établi.* »⁷¹

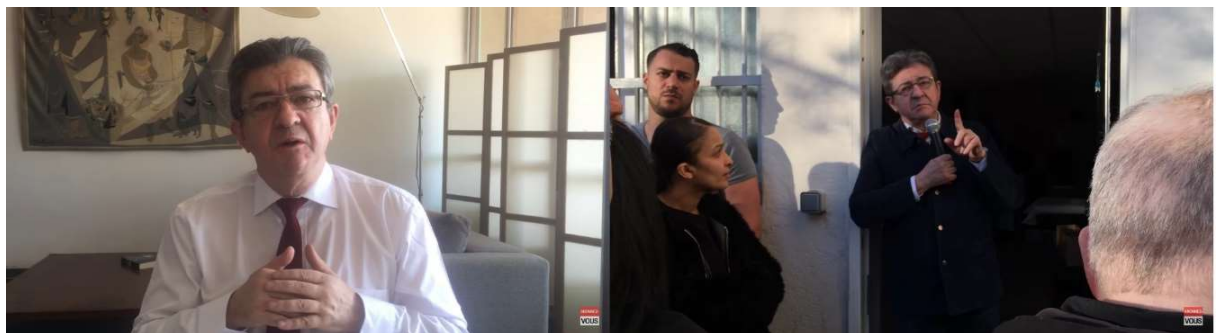


Mosaïque des scénographies de Jean-Luc Mélenchon

⁷⁰ Frédéric Lambert, *op. cit.*, p.77

⁷¹ *Ibid.*, p.78.

La mosaïque des vidéos de Jean-Luc Mélenchon illustre l'importance des scénographies *youtubeur* dans ses dénonciations. Elles font état d'une mise en conformité avec les codes issus de la plateforme ; elles font vœu d'une stratégie de mimétisme. En cela, ces scénographies ne disent pas leur présence au monde, elles sont normalisées pour correspondre aux attentes du contexte culturel dans lequel elles se déploient. Mais cette mosaïque traduit aussi une certaine évolution des formes prises par les dénonciations de Jean-Luc Mélenchon. La scénographie *youtubeur* est de toute évidence la plus utilisée, mais cinq vidéos mettent en scène le leader insoumis sur le terrain, au contact de la population, avec l'idée de faire des dénonciations en images plus que par les mots. Ce processus est amorcé pour la première fois dans la vidéo « *EAU POURRIE : HONTE AUX BAILLEURS D'AIR BEL !* ». Jean-Luc Mélenchon dénonce depuis son appartement à Marseille, sur une scénographie *youtubeur*, mais le contenu le met également en scène au contact de la population, sur le terrain et en action.



Captures d'écran vidéo : « *EAU POURRIE : HONTE AUX BAILLEURS D'AIR BEL !* »

Cette idée d'une dénonciation en images instaurée dans cette première vidéo se retrouve dans la vidéo « *DEVANT LE MUR DE TRUMP : LE VISAGE DE LA FIN DE L'EMPIRE* », et trouve comme point de convergence les trois dernières vidéos du corpus que nous analysons. Ce sont des vidéos dites « Vlog » – subtile contraction des termes « vidéos » et « blog » – qui permettent à Jean-Luc Mélenchon de dire sa présence au monde, de donner des formes inattendues à ses vidéos, et ainsi de concrétiser une *esthésie* de la dénonciation sur YouTube. La stratégie n'est plus au mimétisme mais à la distinction. Ces scénographies de terrain autorisent Jean-Luc Mélenchon à lire le monde tel qu'il le perçoit, en utilisant un style qui lui est propre. Ces trois vidéos « Vlog » sont ainsi sur un format plus long que les autres vidéos, elles durent une trentaine de minutes, et dénotent par rapport aux autres scénographies. L'imaginaire n'est plus à la proximité ni à l'intimité, il s'agit de dire et de montrer le monde tel que Jean-Luc Mélenchon le conçoit. L'esthétique tend vers celle du documentaire, de la musique est introduite – ajoutant une certaine tension dramatique – et des plans séquences impressionnants sont réalisés ; le tout servant à la fois les territoires où il se rend (il

les met en valeur), les contours de ses dénonciations (une bonne image pèse parfois plus que des bons mots) et surtout son *ethos* d'homme d'action (il est représenté sur le terrain, en train d'agir).



Trois images tirées des vidéos « Vlog »

Ces trois dernières vidéos « Vlog » concrétisent une *esthésie* de la dénonciation sur YouTube. Ce sont de véritables petits-documentaires qui viennent livrer des dénonciations en images et en actes ; ils disent leur rapport au monde, ils attestent de la subjectivité de Jean-Luc Mélenchon, ils performant un *ethos* de dénonciateur sur YouTube, le tribun *youtubeur*. La musique amène certes de l'émotion, mais jamais celle-ci ne dérobe les mots de la dénonciation ; elle a davantage fonction de stylisation, elle relève du souffle et non de l'habillage. Ces scénographies qui renversent l'anesthésie des vidéos *youtubeur*, cassant leur inertie structurelle et formelle, forment *in fine* « une esthétisation de la politique » au sens de Florence Thérond : « *l'art invente des formes et des langages propres à faire surgir la communauté, tandis que la politique invente d'autres façons d'agir ensemble.* »⁷² Au-delà des formes, quels sont donc les sujets de fond sur lesquels Jean-Luc Mélenchon attend notre mobilisation ?

3 - Thématiques et schémas des dénonciations : de l'hétérogénéité des figures

Les dénonciations que Jean-Luc Mélenchon livre sur YouTube sont hétérogènes. Elles abordent l'environnement, la condition salariale, les Gilets Jaunes, la cause migratoire, la laïcité, la géopolitique, le peuple kurde, l'affaire Benalla ou le traitement médiatique de sa mise en examen pour ses comptes de campagne supposés surfacturés. Si les sujets et les personnages sont divers, nous observons une double cristallisation des dénonciations autour de la condition salariale et de l'environnement, puisqu'ils obtiennent respectivement trois et quatre contenus chacun.

⁷² Florence Thérond, *op. cit.*, p.60.

Titre	Victime(s)	Bourreau(x)
VLOG – Ils détruisent la forêt	Forêt du Morvan, cycle de l'eau, biodiversité	Les politiques publiques et « les gens qui veulent faire du fric »
VLOG – Ces bassines perturbent le cycle de l'eau	Le cycle naturel de l'eau	Le système agroindustriel
VLOG – Une rivière... sans eau !	L'environnement, le cycle de l'eau	Les dirigeants, « les élites de l'Etat »
Eh, M. Roux de Bézieux (MEDEF), vous nous menez dans le mur !	Les salariés	M. Roux de Bézieux, le patronat et les dirigeants néo-libéraux
DEVANT LE MUR DE TRUMP : LE VISAGE DE LA FIN DE L'EMPIRE	Les migrants	Trump et les politiques néo-libérales
VIOLENCES : LUC FERRY ET LA MACRONIE JETTENT DE L'HUILE SUR LE FEU	Gilets Jaunes et les blessés en manifestation (le peuple)	Emmanuel Macron et son gouvernement
JE FAIS LE POINT	Jean-Luc Mélenchon et LFI	Médias et gouvernement accusés d'organiser une opération politique
PLASTIQUE : LA MER EN SURSIS	La planète et tout particulièrement la Méditerranée	Tous responsables, mais tout particulièrement « ceux qui autour de nous n'ont pas réfléchi »
BENALLA : LA MACRONIE MENT EN BANDE DESORGANISEE	Démocratie	Emmanuel Macron et son gouvernement
Révélation : Macron pose un lapin à Poutine après accord téléphonique le jour de l'attaque en Syrie	La France et ses citoyens	Emmanuel Macron, Gouvernement français, britannique, américain
EAU POURRIE : HONTE AUX BAILLEURS D'AIR BEL !	Les habitants d'Air Bel	Les bailleurs sociaux d'Air Bel
Réponse à Macron : « La France est laïque, la France le restera »	La France et ses valeurs (laïcité)	Emmanuel Macron
SOUTIEN AUX KURDES D'AFRIN	Kurdes d'Afrin	Erdogan et la France en laissant faire
COMPTE DE CAMPAGNE : « LE MONDE » MENT	Jean-Luc Mélenchon et LFI	Le Monde et les autres journaux qui relaient
Air France, Alstom : les braves gens en procès - Mélenchon	Salariés d'Alstom et d'Air France	Gouvernements antérieurs ; direction d'Air France ; M. Valls & Mme. El Khomri
Pour le retrait total et définitif de la loi El Khomri	Salariés	Les gouvernements successifs et le patronat

Tableau du schéma raccourci des dénonciations de Jean-Luc Mélenchon (victimes et bourreaux)

Le tableau ci-dessus représente les personnages de la victime et du bourreau des seize dénonciations de Jean-Luc Mélenchon⁷³. Revenons brièvement sur le schéma général de Luc Boltanski, Yann Darré et Marie-Ange Schiltz, complété par Frédéric Lambert. Six personnages : le dénonciateur, la victime, le bourreau, l'opinion publique, le média, l'État. Le dénonciateur est nécessairement Jean-Luc Mélenchon. Les seize victimes sont présentes dans la colonne qui leur est dédiée dans le tableau ; idem pour les bourreaux. L'opinion publique renvoie à l'audience de la vidéo, ce sont tous les individus qui la consomment, ou plus précisément, ceux qui la jugent par l'intermédiaire des métriques du dispositif (*like/dislike*, partage, commentaire). Dispositif qui constitue inévitablement le cinquième personnage de la dénonciation, le média. L'actant de l'État renvoie à la prise en charge institutionnelle du problème public, et concernera l'objet du quatrième chapitre.

Du côté victime, les cases teintées de vert sur le tableau renvoient à des figures spécifiquement dissociées de Jean-Luc Mélenchon. Elles constituent ainsi un schéma vertueux de la dénonciation où « victime » et « dénonciateur » sont manifestement distincts. À l'inverse, les cases rouges marquent une confusion entre les figures du dénonciateur et de la victime et tendent à pervertir le schéma initial de la dénonciation, affectant par là-même la normalité de l'acte de langage. Pour les bourreaux, les cases marquées de vert sont celles qui renvoient à un oppresseur résolument nommé, indispensable si la dénonciation entend trouver son bonheur. Celles en rouge renvoient quant à elles

⁷³ Le schéma complet des dénonciations de Jean-Luc Mélenchon est à retrouver en annexes.

à des persécuteurs qui ne sont pas expressément désignés. Ces bourreaux marqués au « fer rouge » ne sont pas nommément mis en cause, il s'agit davantage dans ces dénonciations de lutter contre des grands complexes et des grandes tendances, idée que nous détaillerons dans le chapitre 3.

Une dénonciation supposée « normale » bénéficie ainsi d'une double case verte sur le tableau, à la fois du côté de la victime et du côté du bourreau. Sur les seize dénonciations retenues, cinq seulement s'apparentent à un schéma complètement vertueux : « *Air France, Alstom : les braves gens en procès – Mélenchon* » ; « *SOUTIEN AUX KURDES D'AFRIN* » ; « *EAU POURRIE : HONTE AUX BAILLEURS D'AIR BEL !* » ; « *DEVANT LE MUR DE TRUMP : LE VISAGE DE LA FIN DE L'EMPIRE* » ; « *Eh, M. Roux de Bézieux (MEDEF), vous nous menez dans le mur !* ». Dans ces cinq discours, la victime est clairement dissociée de Jean-Luc Mélenchon et les bourreaux sont bien nommés ; le schéma fait de la séparation des figures est respecté. À l'inverse, les dénonciations qui présentent une double case rouge sur le tableau ont un haut niveau de suspicion : la victime est confondue avec le dénonciateur et le bourreau n'est pas nommément mis en cause. Un seul récit présente ainsi un très haut niveau de « non-normalité » : « *JE FAIS LE POINT* ». Dénonçant le traitement médiatique et l'opération politique menés à son encontre dans le cadre de sa mise en examen pour ses supposés comptes de campagne surfacturés, Jean-Luc Mélenchon se mue en un dénonciateur-victime. Il ne met pas en cause un bourreau clairement identifié, mais un grand complexe : « les médias et le gouvernement ». Les dix autres dénonciations, composées de cases rouges et vertes, bénéficient soit d'une confusion dénonciateur-victime, soit d'un bourreau mal identifié puisque non-nommé ; elles constituent ainsi des schémas « semi-vertueux ».

Cette dernière sous-partie devait mettre en exergue l'hétérogénéité des thématiques et des personnages dans les dénonciations de Jean-Luc Mélenchon. La chaîne YouTube du député des Bouches-du-Rhône lui permet de se positionner sur le politique, tout en mettant en forme son *ethos* d'homme d'action et sa proximité avec le *peuple*. En livrant une *esthésie* de la dénonciation sur ses dernières vidéos, le tribun *youtubeur* procède en une « esthétisation » de la politique et dit son rapport au monde. C'est finalement un moyen de construire sa posture de chef ; un chef qui atteste de sa subjectivité. C'est ainsi que YouTube fonctionne comme un support de l'*ethos* pour Jean-Luc Mélenchon. Se dessine alors une voie d'incarnation populaire, servant son « monopole » revendiqué de la représentation du *peuple*, et lui conférant une certaine légitimité politique.

CHAPITRE 2 – L’ENONCIATION DE JEAN-LUC MELENCHON : JE QUI PARLE A LA COMMUNAUTE YOUTUBE

La revendication d’un monopole de la représentation populaire se bâtit au travers des formes et des thématiques de dénonciation que Jean-Luc Mélenchon conduit sur YouTube. Néanmoins, la proximité avec le *peuple* n’est pas seulement matérialisée dans les contours de ses actes de langage, elle l’est aussi en leur sein, dans l’énonciation.

1 - Une énonciation assumée : dire un *ethos* de chef et singulariser la dénonciation

« *Je voudrais prendre ma part, et je vous invite à en faire autant, chacun, chacune, à la mobilisation qui est en train de se construire dans le pays pour obtenir le retrait de la loi El Khomri. Retrait total bien sûr et je l’espère, définitif.* »⁷⁴ Le chef doit dire son *je*. Le *je* est cette forme pronominale qui révèle le rapport au monde de son orateur. Le *je* prend en charge seul l’acte de discours, il le singularise. Dans ses dénonciations, Jean-Luc Mélenchon assume son discours ; il fait *je*, il est le propre sujet de son énonciation.

Déictiques de personne	Pourcentage (valeur absolu)
Je	21,7% (542)
Tu	0% (0)
Il/Elle	21,3% (531)
Nous	11% (274)
Vous	13,5% (336)
Ils/Elles	8,8% (221)
On	14,5% (362)

Pourcentage d’utilisation des déictiques de personne chez Jean-Luc Mélenchon

L’analyse de l’énonciation est importante car elle renseigne les stratégies de l’orateur pour constituer les personnages de la dénonciation. Les statistiques ci-dessus ont été produites avec le logiciel de lexicométrie Tropes présenté en introduction, elles montrent comment se répartissent les déictiques de personne dans l’énonciation de Jean-Luc Mélenchon. Et il est assurément dans le *je*. 21,7% de ses pronoms personnels renvoient à cette classe, de fait la plus utilisée. Autrement dit, plus d’un cinquième des déictiques de personne dans les dénonciations de Jean-Luc Mélenchon renvoient à lui-même. Le leader insoumis se présente comme un dénonciateur singulier qui ne masque pas sa

⁷⁴ Jean-Luc Mélenchon, « *Pour le retrait total et définitif de la loi El Khomri* ».

subjectivité. C'est un discours de chef assumé. Les formes pronominales de troisième personne renvoient le plus souvent aux bourreaux, sinon aux victimes lorsqu'elles sont dissociées du dénonciateur. Le *vous* est alors très prisé, 13,5%, et renvoie au deuxième acteur de l'énonciation : les internautes qui visionnent la vidéo⁷⁵. Dans les dénonciations du leader insoumis, c'est un *je* qui s'adresse à un *vous*. C'est enfin la large place accordée au *on* qui peut interpeller. Traditionnellement *non-personne* dans nos langages écrits, le *on* renvoie ici à l'oralité du discours. Ainsi le leader insoumis utilise régulièrement le *on* à l'instar d'un *nous*, parfois comme une *non-personne*. Si cette logique découle de l'oralité, elle brouille considérablement l'énonciation par moment.

Au-delà de l'*ethos*, le *je* est aussi une stratégie propre à la dénonciation. Il vise à marquer ce que Luc Boltanski, Yann Darré et Marie-Ange Schiltz appellent « l'expression de la singularité », une « tentative désespérée » de normalisation des dénonciations les plus transgressives :

« Cette suspension de l'opposition du singulier et du collectif, qui constitue certainement pour le lecteur un des signes les plus affirmés de délire, n'est pourtant que l'adoption par des individus ordinaires d'une conduite discursive qui peut réussir si celui qui l'accomplit est un grand homme, c'est-à-dire précisément un individu qui non seulement peut [...] représenter les autres sans mandat, mais encore qui [...] tire argument de son indépendance et de sa solitude (« Je ne parle au nom de personne », « Je ne représente que moi-même », etc.) pour réclamer explicitement ou tacitement d'être suivi (ou, ce qui revient au même, d'être écouté) : le grand homme mobilise un groupe dont il est le liant et dont il constitue en quelque sorte le critère d'appartenance puisqu'il entend représenter, précisément dans ce qu'il a de singulier, l'ensemble illimité de ceux qui ont trouvé dans l'expression de cette singularité un instrument de connaissance et de reconnaissance. »⁷⁶

Jean-Luc Mélenchon choisit donc en règle générale la stratégie de la singularité pour ses dénonciations. Il les prend en charge par le *je*, construit par là même un *ethos* de chef, et évite d'associer systématiquement ses publics avec une montée en généralité par le *nous*.

⁷⁵ Deux vidéos usent du *vous* pour caractériser le bourreau (*Eh Monsieur Roux de Bézieux : vous nous menez dans le mur !* » et « Réponse à Macron : la France est laïque, la France le restera ») ; néanmoins, il est aussi utilisé dans le même temps pour définir l'audience.

⁷⁶ Luc Boltanski, Yann Darré, Marie-Ange Schiltz, *op. cit.*, p.31.

2 – Éviter la montée en généralité par le *nous*

La montée en généralité par la rhétorique du *nous* constitue certainement l'une des stratégies les plus utilisées pour normaliser une dénonciation. Il s'agit de montrer que l'on agit au nom d'un collectif et pour une cause commune. Jean-Luc Mélenchon ne l'adopte pas toujours – du moins, il cherche à s'en écarter.

« La première personne du pluriel a ceci de particulier, par contraste avec la première personne du singulier, qu'elle permet une variation permanente d'amplitude, puisqu'elle peut désigner aussi bien "toi et moi" que la totalité de ce qui vit et au-delà. »⁷⁷ À quoi renvoient donc les *nous* des dénonciations de Jean-Luc Mélenchon ? Le tableau suivant a justement vocation à le spécifier, il a été produit à la suite d'un comptage manuel en y incluant les *on* renvoyant à des *nous*. Il montre d'emblée comment Jean-Luc Mélenchon évite la montée en généralité systématique pour associer son audience à l'acte de dénonciation.

Titre	« Nous » Français	« Nous » citoyens du monde/humains	« Nous » LFI	« Nous » vous et moi	« Nous » parlementaires	« Nous » européens
VLOG – Ils détruisent la forêt	-	-	4	2	-	-
VLOG – Ces bassines perturbent le cycle de l'eau	1	-	3	2	-	-
VLOG – Une rivière... sans eau !	-	-	4	-	-	-
Eh, M. Roux de Bézieux (MEDEF), vous nous menez dans le mur !	4	-	1	4	1	1
DEVANT LE MUR DE TRUMP : LE VISAGE DE LA FIN DE L'EMPIRE	-	7	-	-	-	1
VIOLENCES : LUC FERRY ET LA MACRONIE JETTENT DE L'HUILE SUR LE FEU	3	-	7	7	-	-
JE FAIS LE POINT	2	4	73	1	-	-
PLASTIQUE : LA MER EN SURSIS	-	1	-	1	-	-
BENALLA : LA MACRONIE MENT EN BANDE DESORGANISEE	10	-	14	-	14	-
Révélation : Macron pose un lapin à Poutine après accord téléphonique le jour de l'attaque en Syrie	28	-	6	11	-	-
EAU POURRIE : HONTE AUX BAILLEURS D'AIR BEL !	-	-	3	2	-	-
Réponse à Macron : « La France est laïque, la France le restera »	7	-	-	-	2	-
SOUTIEN AUX KURDES D'AFRIN	14	-	16	-	-	-
COMPTE DE CAMPAGNE : « LE MONDE » MENT	-	-	55	-	-	-
Air France, Alstom : les braves gens en procès - Mélenchon	-	-	3	4	-	-
Pour le retrait total et définitif de la loi El Khomri	2	-	-	13	-	-

Répartition des *nous* dans les dénonciations de Jean-Luc Mélenchon

⁷⁷ Tristan Garcia, *Nous*, Grasset, Paris, 2016, p.9.

Le *nous* le plus convoqué est celui de son institution partisane, La France Insoumise. Dans les scénographies, le parti est occulté mais il ressurgit dans le corps des dénonciations. 189 *nous* y renvoient et il est presque toujours présent. Quand il dénonce, Jean-Luc Mélenchon le fait donc en son nom, par le *je*, mais il grandit parfois sa figure de dénonciateur en l'associant à celle de la France Insoumise. Cette importance du *nous* « insoumis » est aussi à mettre en perspective avec les contenus où victime et dénonciateur sont confondus. Ces discours présentent un niveau de suspicion élevé, et la plastique du *nous* vient contrebalancer la confusion des figures de la dénonciation. Elle permet une montée en généralité en désingularisant un acte de langage transgressif, puisque pervertissant le schéma vertueux de la dénonciation.

Au-delà du *nous* « insoumis », le *nous* « Français » est également prisé avec 71 mentions. Néanmoins, il n'est pas convoqué automatiquement et intervient le plus souvent sur des sujets géopolitiques ou attrayant aux valeurs de la République (laïcité, démocratie, justice sociale). Là, il ne s'agit pas tellement d'associer ce *nous* à la figure du dénonciateur. L'usage du *nous* Français dans les dénonciations de Jean-Luc Mélenchon apparaît davantage comme un moyen de faire communauté par le discours. Il est inclusif et fait écho aux valeurs que ce *nous* espère partager : « *Je dis au chef de l'Etat que le pays ne lui appartient pas. Il ne lui appartient pas de changer son histoire tout seul, dans une rencontre avec des chefs religieux. La France est laïque, la France le restera ! C'est à ce prix qu'elle peut être républicaine et notre patrie commune.* »⁷⁸

Si le *nous* « vous et moi » existe avec 47 occurrences, il est le plus souvent minoritaire et déployé dans la conclusion de la dénonciation : « *Il est essentiel pour la France que le dernier mot revienne au peuple. Et pour cela, nous devons en réunir les conditions. C'est pourquoi, j'appelle tous ceux qui m'entendent à soutenir la disposition des Gilets Jaunes et à les aider, en soutenant évidemment l'indépendance et l'autonomie de leurs décisions. Nous devons être là pour aider, participer, nous impliquer, parce qu'au fond, nous sommes tous des citoyens.* »⁷⁹ Souvent, il renvoie à un *nous* du *peuple* et vient matérialiser la revendication d'un « monopole de la représentation populaire ». Il n'est pas associé à l'acte de dénonciation en tant que tel, mais il surgit pour exprimer une demande d'adhésion. Le *nous* du *peuple* ne se constitue pas dénonciateur mais reste juge et opinion publique ; stratégie quelque peu fallacieuse puisque le leader insoumis s'y associe. C'est d'ailleurs un *nous* exclusif qui naît dans l'opposition aux « puissants » et se construit vis-à-vis d'une altérité.

⁷⁸ Jean-Luc Mélenchon, « Réponse à Macron : la France est laïque, la France le restera ».

⁷⁹ Jean-Luc Mélenchon, « Violences : Luc Ferry et la majorité jettent de l'huile sur le feu ».

L'énonciation de Jean-Luc Mélenchon est en somme assez simple : c'est un *je* qui parle à un *vous* auditeurs/abonnés. Il les appelle tantôt « mes amis », tantôt « vous les gens ». C'est une communication très personnalisée et familière qui établit un rapport de proximité par les mots, mais pas tellement au sein de l'énonciation intersubjective. Ce rapport de proximité trouve son fondement dans l'attention donnée par les internautes aux vidéos de Jean-Luc Mélenchon. Par effet de groupe dû à l'abonnement des usagers, le *je* et le *vous* fusionnent symboliquement pour former une communauté populaire autour de la chaîne du leader insoumis. Ce *nous* est presque si évident qu'il n'est finalement pas ou très peu dit.

3 - *Soi-même comme le peuple véritable*

Cette stratégie de singularisation de la dénonciation par le *je* doit enfin être mise en perspective. En règle générale, le *nous* est occulté des vidéos YouTube. La norme est à l'expression du *je* dans les arènes numériques, il faut dire son *moi*. Alors si le *nous* « vous et moi » mis en scène par Jean-Luc Mélenchon ne vient pas servir la dénonciation, il a obligatoirement une autre fonction. Il vient constituer tacitement un *nous* du *peuple* censé représenter la position de juge dans la dénonciation. Ce faisant, il est une distinction du *moi* et du *soi* que Paul Ricoeur a bien identifié, et sur laquelle il semble nécessaire de revenir ici.

Le *moi* est un *je* en tant qu'il est conscient, c'est la réalité du sujet parlant comme il la construit, c'est une *ipséité* (ce qui lui est propre) ; le *soi* dépasse le sujet parlant, c'est la dialectique du Même et de l'Autre, c'est une *identité* (construite au-delà du sujet dans l'énonciation intersubjective)⁸⁰. En singularisant ses dénonciations par le *je*, Jean-Luc Mélenchon se fixe un *moi*, une *ipséité* de tribun *youtubeur*, mais quelle est donc ce *soi* qui serait autre que lui-même ?

« La question sera finalement de savoir comment le « je-tu » de l'interlocution peut s'extérioriser dans un « lui » sans perdre la capacité de se désigner soi-même, et comment le « il/elle » de la référence identifiante peut s'intérioriser dans un sujet qui se dit lui-même. »⁸¹ Malgré une énonciation fixée sur un *je-vous*, il se produit dans les dénonciations de Jean-Luc Mélenchon un déplacement du *moi* (*ipsé*) vers le *soi* (*idem*). « Je suis sûr que beaucoup d'entre vous ne croient pas d'entrée de jeu une histoire pareille ; moi-même j'ai eu du mal. »⁸² Le *je* et le *vous* ne se substituent pas toujours en un *nous*, mais un déplacement de la référence identifiante est semblé-t-il à l'œuvre.

⁸⁰ Paul Ricoeur, *Soi-même comme un autre*, Seuil, Paris, 1990.

⁸¹ Ricoeur, *op. cit.*, p.56.

⁸² Jean-Luc Mélenchon, « EAU POURRIE : HONTE AUX BAILLEURS D'AIR BEL ! ».

En disant *moi-même*, Jean-Luc Mélenchon renverse son *ipséité* de tribun *youtubeur* vers une *identité* ayant vocation à concrétiser « son monopole de la représentation populaire ». Le *moi* de Jean-Luc Mélenchon sort de ce qui lui est propre pour aller se confronter à un Autre, le *peuple véritable*, matérialisé dans l'audience conséquente des vidéos. Le *moi* de Jean-Luc Mélenchon est finalement le même que *vous*, c'est un *soi* qui se raconte et se traduit dans une proximité sentimentale : « *vous* n'y croyez pas ; *moi-même* j'ai eu du mal ». Il établit un rapport affectif, un rapport de sentiment. Le *nous* n'a plus besoin d'être dit, il est construit dans le déploiement du *soi*. C'est donc un *soi* qui se présente subrepticement dans un *vous*, par une sensation partagée.

« Dans la vie des peuples, il y a des moments qui sont fondateurs et des moments qui sont défaisants. Les moments fondateurs c'est quand le peuple lui-même devient constituant, prend une décision à une très large majorité ; et les moments qui le défont ce sont les moments comme ceux-ci. Où tous les pouvoirs sont piétinés, où un ou deux personnages se croient au-dessus de toutes les lois et ne respectent plus rien de toutes les règles qui font notre vie commune. »⁸³ Le « lui-même » du *peuple* renvoie alors au « vous et moi », il est la référence identifiante. Avec ce glissement du *moi* vers le *soi*, Jean-Luc Mélenchon performe implicitement un *peuple véritable*. Un *peuple véritable* construit dans son homogénéité et sa pureté, un *peuple* fantasmé et traduit en mots, un *peuple* qui doit être représenté par le leader insoumis. Le *peuple véritable* devient ainsi la référence identifiante de la dialectique du Même et de l'Autre, du *je* et du *vous*, de Jean-Luc Mélenchon et ses publics. Autrement dit, en établissant une proximité sentimentale entre son *moi* et les autres, Jean-Luc Mélenchon trouve un moyen empirique de crédibiliser un « monopole de la représentation populaire » par son *soi*. Empirique car expérientiel (basé sur du sentiment et sur une mise en conformité à l'égard des codes esthétiques partagés par le *peuple* sur YouTube) ; et empirique car résolument chiffré (Jean-Luc Mélenchon est de très loin le *youtubeur* issu de la représentation nationale le plus en vue sur la plateforme). Le leader insoumis devient le *peuple véritable* par les effets d'adhésion et d'abonnement propres aux communautés YouTube ; il devient le *peuple véritable* dans cette dialectique du Même et de l'Autre ; il dispose ainsi d'une légitimité politique pour développer ses thématiques en assumant son *je*, son *moi*, sans avoir besoin de jouer du *nous*.

Ce chapitre devait clarifier les stratégies développées dans l'énonciation de Jean-Luc Mélenchon. En règle générale, les dénonciations sont prises en charge par lui-même et font état d'une méthode de singularisation. Jean-Luc Mélenchon dénonce en son nom et il évite le plus souvent la

⁸³ Jean-Luc Mélenchon, « Benalla : la macronie ment en bande désorganisée ».

montée en généralité par le *nous*. Si montée en généralité il y a, c'est autour de son institution partisane et dans des dénonciations présentant un schéma pervers. Le *nous* « vous et moi » n'est en somme que très peu dit, rarement associé au dénonciateur mais constitué dans son rôle de juge, d'opinion publique. C'est ainsi un *nous* du *peuple* qui se construit dans les dénonciations, mais il n'a pas pour but de servir proprement l'acte de discours. L'objectif de ce *nous* du *peuple* est autre, il s'agit de rendre tangible et concret le monopole revendiqué de la représentation populaire. Par une herméneutique du *soi*, constituée d'une dialectique du Même et de l'Autre, du *je* et du *vous*, Jean-Luc Mélenchon puise son identité populiste et sa légitimité politique dans sa communauté d'abonnés. Ce n'est donc ni la montée en généralité ni la singularisation des dénonciations qui caractérisent la principale stratégie énonciative de Jean-Luc Mélenchon, mais bien une herméneutique du *soi*. Le *soi-même* comme le *peuple véritable* constitue subrepticement Jean-Luc Mélenchon dans une position de juge, à l'instar de sa communauté d'abonnés ; le *soi-même* comme le *peuple véritable* sert *in fine* les dénonciations populistes.

CHAPITRE 3 – LA FIGURE DU BOURREAU CHEZ JEAN-LUC MELENCHON : ENTRE MONTEE EN GENERALITE ET CRISPATION MEDIATIQUE

« [L]'essentiel du discours politique consiste à définir ce que nous entendons par ce "nous", quels sont nos droits, nos revendications légitimes, notre conception de l'ensemble de la société, mais aussi à identifier en négatif ceux qui s'opposent à nous, les ennemis que nous désignons par "vous" ou par "eux". »⁸⁴ Dans les deux chapitres précédents, nous avons abordé les formes, les thématiques et les stratégies d'énonciation développées dans les vidéos de Jean-Luc Mélenchon. Il nous revient dès lors d'analyser la dimension pragmatique de ses dénonciations, en s'attachant à comprendre quelles sont les figures du mal dans leurs mots.

1 – *Indexing* mesuré et montée en généralité sur les bourreaux

La dénonciation fait partie de ces énoncés capables de réaliser leurs vocables. La dénonciation révèle un préjudice au monde et assigne des rôles à ses protagonistes. La dénonciation est en cela doublement performative au sens de John Austin⁸⁵. Dans son souffle se performe des figures du bien et du mal, ainsi qu'un fait jugé problématique par le dénonciateur.

⁸⁴ Tristan Garcia, *op.cit.*, p.10.

⁸⁵ John Austin, *op.cit.*

Afin de saisir la pragmatique de la dénonciation chez Jean-Luc Mélenchon, nous mobiliserons le concept d'*indexing* tel qu'il est vu par Bérangère Lafiandra et Denis Jamet⁸⁶. Littéralement, il représente une mécanique de stigmatisation consistant à montrer l'autre du doigt, à lui assigner une étiquette et une condition. Ce concept est particulièrement heuristique pour les dénonciations dans la mesure où elles doivent révéler au monde un ou des bourreau(x), elles doivent montrer du doigt un ou des coupable(s) : « *Mais ça n'a pas empêché Manuel Valls de prendre aussitôt ses grands airs, et de venir traiter de voyous des gens, avant même avoir attendu qu'il y ait une enquête, sans rien savoir. Parce que pour lui, l'ouvrier et l'ouvrière sont coupables par nature, hein. On voit quelle distance tous ces soi-disant chefs de gauche ont pris avec le peuple qui les a élus.* »⁸⁷ En trois phrases dans une vidéo de sept minutes, Jean-Luc Mélenchon dévoile un préjugé au monde et assigne Manuel Valls à un rôle de persécuteur. Si elle espère avoir des effets sur le monde, la dénonciation ne peut omettre de mentionner un ou des coupables ; il faut des noms. Sans cela, ses chances de rencontrer le bonheur s'amointrissent.

Sur les seize dénonciations, dix présentent un véritable *indexing*⁸⁸. Dans celles-ci, le tribun *youtubeur* livre formellement à son audience le nom des persécuteurs. Parfois, il le fait de manière frontale et véhémence : « *Logirem, Erilia, Unicil, HER. Je les cite pour leur faire honte ! Je recommence : Logirem, Erilia, Unicil, HER, qui ont abandonné la population, et l'ont soumise à des mauvais traitements permanents.* »⁸⁹ D'autre fois, il le fait de manière plus détournée : « *C'est au point qu'ici on finit par penser que les États-Unis d'Amérique en réalité n'ont pas de politique migratoire, parce que c'est un pays qui s'est nourri de migration pendant des décennies et des décennies. Et aujourd'hui, Donald Trump change de normes, change de politique si on peut dire, quasiment tous les huit jours, si bien que personne ne peut s'y adapter.* »⁹⁰ Et enfin parfois avec un ton plus grave et solennel : « *Et aujourd'hui, le dictateur islamiste Erdogan a décidé de détruire la poche de Kurdes qui se trouve à Afrin, ainsi que des milliers de réfugiés qui étaient venus du reste du pays syrien pour se placer sous la protection de la liberté et des Kurdes. Le dictateur a décidé de les agresser, a décidé de les détruire, a décidé de les anéantir.* »⁹¹ Cette stratégie de l'*indexing* vient directement

⁸⁶ Intervention de Denis Jamet et Bérangère Lafiandra, « How is immigration depicted in French political discourse ? A comparative Case-Study of Marine Le Pen and Emmanuel Macron's speeches from 2015 to 2019 (France) », colloque *Populism, political representation, media language and power*, 19-20 novembre 2020, Université de Stockholm.

⁸⁷ Jean-Luc Mélenchon, « *Air France, Alstom : les braves gens en procès* ».

⁸⁸ *Air France, Alstom : les braves gens en procès – Mélenchon ; COMPTE DE CAMPAGNE : « LE MONDE » MENT ; SOUTIEN AUX KURDES D'AFRIN ; EAU POURRIE : HONTE AUX BAILLEURS D'AIR BEL ! ; Révélation : Macron pose un lapin à Poutine après accord téléphonique le jour de l'attaque en Syrie ; BENALLA : LA MACRONIE MENT EN BANDE DESORGANISÉE ; VIOLENCES : LUC FERRY ET LA MACRONIE JETTENT DE L'HUILE SUR LE FEU ; DEVANT LE MUR DE TRUMP : LE VISAGE DE LA FIN DE L'EMPIRE ; Eh, M. Roux de Bézieux (MEDEF), vous nous menez dans le mur !.*

⁸⁹ Jean-Luc Mélenchon, « *EAU POURRIE : HONTE AUX BAILLEURS D'AIR BEL* ».

⁹⁰ Jean-Luc Mélenchon, « *Devant le mur de Trump : le visage de la fin de l'empire* ».

⁹¹ Jean-Luc Mélenchon, « *SOUTIEN AUX KURDES D'AFRIN* ».

servir la pragmatique des vidéos. En donnant le nom des bourreaux et en révélant le préjudice, Jean-Luc Mélenchon optimise la capacité de ses dénonciations à trouver leur bonheur, il facilite leur *polychrésie* et, ce faisant, leur potentiel perlocutoire.

L'*indexing* n'est cependant pas la seule stratégie développée par le leader insoumis pour mettre au jour des persécuteurs. Il utilise aussi la montée en généralité. Le bourreau résolument nommé est quasi systématiquement ramené à un grand ensemble ou à une grande tendance qui le surpasse. Il s'agit de dire que le préjudice révélé s'étend bien au-delà de la seule figure de l'opresseur, et qu'il existe en raison d'un contexte beaucoup plus global. L'ensemble des dénonciations de Jean-Luc Mélenchon mobilise ainsi la montée en généralité sur la figure du bourreau, à l'exception de deux vidéos où le simple *indexing* est de mise⁹². Cette manœuvre permet à Jean-Luc Mélenchon de grandir son persécuteur et de le rattacher à une multitude d'autres tourments qui peuvent faire sens pour les publics. « *Et j'ajoute : pas grâce à vous ; parce que vous avez laissé se désindustrialiser le pays. Je ne dis pas vous Monsieur Roux de Bézieux, mais le Medef, vos prédécesseurs tout ça là, voilà. [...] Cette pagaille, vous en êtes responsables, vous et les dirigeants néolibéraux depuis maintenant plus de trente ans.* »⁹³ Cette mécanique de montée en généralité pour renvoyer le bourreau à un ensemble plus vaste sert évidemment la *polychrésie* des dénonciations. Elle permet de rattacher le préjudice à un ensemble d'autres faits problématiques ayant supposément tous la même cause. Et elle sert aussi l'identité politique de Jean-Luc Mélenchon. Car toutes les montées en généralités convergent sur deux thèmes majeurs : le néolibéralisme (sept montées en généralité y renvoient) et le gouvernement en place (cinq renvois) ; deux ensembles qui d'ailleurs ne s'opposent pas complètement et qui permettent au leader insoumis de détailler ses positions politiques.

Si l'*indexing* est mesuré, la montée en généralité sur la figure du persécuteur constitue la stratégie principale de Jean-Luc Mélenchon. Nous observons aussi une concentration de ces montées en généralité autour de deux grands ensembles, le néo-libéralisme et le gouvernement en place. Concentration qui devient un levier pour détailler et mettre en scène des combats politiques de long-cours. L'ancien sénateur a fait sienne depuis longtemps la lutte contre le néolibéralisme, mais aussi contre le gouvernement en place. Les discours partent pour le plus souvent de faits d'actualité et sont rattachés à un contexte plus vaste ; le tribun *youtubeur* répète ses gammes, politise sur le temps long, détaille ses thématiques, assure la *polychrésie* de ses dénonciations.

⁹² « EAU POURRIE : HONTE AUX BAILLEURS D'AIR BEL ! » ; « Réponse à Macron : la France est laïque, la France le restera ».

⁹³ Jean-Luc Mélenchon, « Eh, M. Roux de Bézieux (MEDEF), vous nous menez dans le mur ! ».

2 – Des bourreaux pas toujours nommés : *non-personnalisation* et identité politique

L'*indexing* des dénonciations de Jean-Luc Mélenchon est mesuré en ce qu'il n'est pas toujours effectif. En effet, et comme mentionné plus tôt dans la partie dévolue au schéma des dénonciations, les bourreaux du leader insoumis ne sont pas systématiquement nommés. Cinq vidéos font état de cette manœuvre : « *Pour le retrait total et définitif de la loi El Khomri* » ; « *PLASTIQUE : LA MER EN SURSIS* » ; « *VLOG – Une rivière... sans eau !* » ; « *VLOG – Ces bassines perturbent le cycle de l'eau* » ; « *VLOG – Ils détruisent la forêt* ».

Dans ces cinq dénonciations, l'*indexing* nominatif est occulté. Jean-Luc Mélenchon choisit la montée en généralité instantanée sur la figure du bourreau ; il ne livre aucun nom. Il vient mettre en cause tantôt « *les politiques publiques et les gens qui veulent faire du fric* »⁹⁴, tantôt le « *système agroindustriel* »⁹⁵, puis « *les élites de l'État et de la haute administration* »⁹⁶, ensuite le « *grand patronat et les gouvernements successifs* »⁹⁷, et enfin « *tous ceux qui autour de nous n'ont pas réfléchi* »⁹⁸. S'il évite ainsi de faire le jeu de la stigmatisation (effet systématique et malheureux de tout *indexing* nominatif), il dessert considérablement la *polychrésie* de ses discours. Quand aucun nom n'est mis en cause, l'acte de langage qui réclame plus de justice a peu de chances de réussir et d'être heureux ; comment rénover le monde si le persécuteur ne peut être identifié ? Le caractère résolument atypique de cette stratégie trouve comme logique de déploiement la défense de l'environnement. Quatre des cinq dénonciations entrent dans ce régime. Régime environnemental qui constitue certainement l'une des thématiques les plus complexes de dénonciation, où mettre en cause un ou des noms relève presque de l'exploit, sinon de l'impossibilité. En effet, la dénonciation de l'inaction climatique se heurte généralement à l'absence de bourreau clairement identifié. Sans fait-divers ou autre actualité renseignant formellement un abus environnemental, il apparaît difficile d'identifier nommément quelqu'un dans une dénonciation de cet ordre ; justement parce qu'il s'agit d'un macro problème public, « indépendant » des soubresauts de l'actualité médiatique.

Ce flou jeté sur la figure formelle et nominative du ou des bourreau(x) peut alors s'interpréter de deux manières. Une signification première et au niveau de la dénonciation elle-même : ne pas nommer les persécuteurs peut apparaître comme un moyen de mettre tout le monde dans le même

⁹⁴ Jean-Luc Mélenchon : « *VLOG – Ils détruisent la forêt* ».

⁹⁵ Jean-Luc Mélenchon : « *VLOG – Ces bassines perturbent le cycle de l'eau* ».

⁹⁶ Jean-Luc Mélenchon : « *VLOG – Une rivière... sans eau !* ».

⁹⁷ Jean-Luc Mélenchon : « *Pour le retrait total et définitif de la loi El Khomri* ».

⁹⁸ Jean-Luc Mélenchon : « *PLASTIQUE : LA MER EN SURSIS* ».

sac. Autrement dit, qu’importe de dire des noms si tous se retrouvent mis en cause. Mais il existe aussi une seconde interprétation, au niveau cette fois de l’identité politique. La dénonciation étant une prise de position sur le politique, elle renseigne mécaniquement l’identité de son auteur. Se dessine alors dans cette stratégie de non-*indexing* une inscription identitaire dans les courants structurants du populisme de gauche. Comme l’explique Jean-Werner Müller, une des caractéristiques principales de cette pensée est l’*effet de non-personnalisation*⁹⁹. Les théoriciens de ce courant, comme l’argentin Ernesto Laclau et la belge Chantal Mouffe¹⁰⁰, évitent en règle générale de nommer les véritables ennemis du *peuple*. Il s’agit de ne pas faire le jeu de la stigmatisation – jugée propre au populisme de droite – pour ne pas alimenter implicitement les thèses qui diluent toute forme de populisme en une classe globale et homogène. D’autant que Jean-Luc Mélenchon entretient une proximité réelle avec ces deux théoriciens modernes du populisme de gauche. En 2012 et peu avant les derniers souffles du philosophe argentin, tous les trois donnaient une conférence intitulée « *Populisme et hégémonies culturelles* » au Musée Evita de la ville de Buenos Aires¹⁰¹. Chantal Mouffe était encore en tête du cortège de Jean-Luc Mélenchon pour la VIème République au mois de mars 2017, peu de temps avant les élections présidentielles de la même année.

Cet *effet de non-personnalisation* dans les dénonciations de Jean-Luc Mélenchon peut alors se prendre comme une référence identitaire et politique, plus que comme une réelle confusion sur la figure des bourreaux. De la sorte, même lorsque le tribun *youtubeur* procède en des *indexing* nominatifs, il utilise en suivant une montée en généralité afin d’éviter l’attaque *ad hominem* et la stigmatisation. Un cas atypique intervient par exemple dans la vidéo « *SOUTIEN AUX KURDES D’AFRIN* ». Jean-Luc Mélenchon dénonce les exactions de Rəcəp Tayyip Erdoğan contre les Kurdes en Syrie, et utilise une montée en généralité singulière : « *Et nous, Français, que faisons-nous ? Où est notre place ? Sommes-nous seulement le wagon qui accompagne la machine de guerre nord-américaine et turque ? Parce que c’est de cela dont il s’agit, plus les puissances régionales qui agitent leurs doigts, fournissent du matériel, paient des gens pour que cette bataille soit à la fin victorieuse au profit de Monsieur Erdoğan et de son gouvernement dictatorial.* »¹⁰² Il constitue alors le *nous* « Français » en posture de bourreau pour son inaction en Syrie, au même titre que le persécuteur initial qu’est Erdoğan ; un *nous* Français auquel Jean-Luc Mélenchon s’associe

⁹⁹ Jean-Werner Müller, *op. cit.*

¹⁰⁰ Ernesto Laclau, Chantal Mouffe (trad. Julien Abriel), *Hégémonie et stratégie socialiste. Vers une radicalisation de la démocratie*, Fayard, Paris, 2019.

¹⁰¹ Blog de Jean-Luc Mélenchon, « Populisme et hégémonies culturelles : débat Laclau-Mouffe-Mélenchon », 29 septembre 2015, en ligne.

¹⁰² Jean-Luc Mélenchon : « *SOUTIEN AUX KURDES D’AFRIN* ».

nécessairement. La montée en généralité sur la figure du bourreau a donc pour objectif de limiter la nature stigmatisante de l'*indexing* en dépersonnalisant le discours.

Cette mécanique d'alternance entre dénonciation explicite (en utilisant l'*indexing*) et dénonciation macropolitique (en utilisant la montée en généralité) permet au leader insoumis de se fixer une identité politique de long-cours ; il s'inscrit dans la tradition du populisme de gauche. Il sort ainsi du champ de l'actualité chaude et continue pour aller sur le terrain des enjeux politiques de temps long.

3 – Rhétorique « anti-médias », rhétorique complotiste ?

Il est cependant un mal que Jean-Luc Mélenchon traîne depuis longtemps, à la manière d'une maladie chronique. Sa relation avec les médias d'information a toujours été pour le moins houleuse, sinon conflictuelle. Deux de ses vidéos sont ainsi dédiées à la remise en cause de la « caste médiatique ». Il y dénonce le traitement journalistique de son affaire des comptes de campagne supposés surfacturés : « *COMPTE DE CAMPAGNE : "LE MONDE" MENT* » ; « *JE FAIS LE POINT* ». Directement mis en cause, Jean-Luc Mélenchon se retrouve dans une position de dénonciateur-victime.

D'une certaine manière, ces deux vidéos se répondent. Elles concernent la même affaire et usent des mêmes stratégies, déployées néanmoins dans des proportions différentes. La première est publiée le 14 février 2018, la seconde le 22 octobre de la même année. Cet imbroglio démarre au mois de décembre 2017, lorsqu'un des rapporteurs de la Commission Nationale des Comptes de Campagne et des Financements Politiques (CNCCFP), Jean-Guy de Chalvron, démissionne de ladite commission pour protester contre un traitement qu'il juge favorable à Jean-Luc Mélenchon. Il estime que plus d'un million d'euros des dépenses de la France Insoumise lors de la campagne de 2017 seraient injustifiées. La CNCCFP rend son verdict le 13 février : les comptes du leader insoumis sont validés ; nonobstant une réserve est émise et pointe des « irrégularités et des surfacturations » pour 434 939 euros de dépenses n'étant pas spécifiquement liées à « la sollicitation des suffrages des électeurs ». N'ayant pas le pouvoir de poursuivre l'enquête, la commission a – comme la loi le prévoit – fait suivre ses inquiétudes au parquet de Paris. La vidéo « *COMPTES DE CAMPAGNE : "LE MONDE" MENT* » est alors publiée le lendemain de la décision rendue par la CNCCFP et fait écho à un article du *Monde* sur le même sujet.

« *Je voudrais revenir sur un sujet qui est extrêmement choquant et blessant pour nous. C'est le commentaire média sur les comptes de campagne présidentiels. [...] Alors Le Monde fait de la salle besogne, [...] il dit : « l'examen de son compte de campagne a mis en lumière de nombreuses irrégularités ». Le Monde ment ! Il n'y a aucune irrégularité. [...] Le journaliste il ne fait rien du tout. Il est censé éclairer et il recopie n'importe quoi, des accusations pour donner l'idée qu'il y a un trafic. Il n'y a aucun trafic. »* L'ensemble de cette première vidéo voit Jean-Luc Mélenchon alterner entre une dénonciation du traitement médiatique de l'affaire et un témoignage de sa bonne foi. Une première suspicion de collusion médiatico-politique se dessine dans ses mots : « *C'est donc fait uniquement pour salir. Et surtout, en parlant de moi, puisque je suis une grosse cible, ne pas parler de quelqu'un d'autre, en l'occurrence Macron. Et je sais pourquoi. Parce que Macron, il a la main dure. D'accord ? Et Macron tous les ans, l'État donne cinq millions au journal Le Monde. Donc ils n'ont pas intérêt à se fâcher avec. Je trouve ce procédé absolument déloyal.* » L'ombre du complot est jetée. Ce maelstrom aurait pu s'arrêter là, mais un rebondissement de poids donne un second souffle à l'affaire. Le 16 octobre 2018, une perquisition est menée par le parquet de Paris au siège de la France Insoumise. Les comptes de campagne ne sont qu'une des deux raisons du déplacement policier, l'autre étant la suspicion d'emplois fictifs au Parlement européen, une affaire que le leader insoumis traîne depuis juillet 2017. C'est donc à la suite de ce rebondissement que Jean-Luc Mélenchon publie sa seconde vidéo : « *JE FAIS LE POINT* ».

Il ne s'agit plus ici de suspecter un complot, mais bien de l'affirmer. La vidéo commence comme suit : « *Me voilà une fois de plus devant mes propres caméras pour m'adresser à vous. Heureusement que ce moyen existe parce que sinon je serais totalement encerclé, puisqu'il n'y a pas une télévision, pas une radio, pas un journal écrit qui ne se sentent obligés de me taper dessus.* » L'argumentation est habile. Jean-Luc Mélenchon justifie sa prise de parole et par là même sa défense. Il mobilise l'image de l'encercllement, qui ouvre sur un imaginaire de guerre et de conflit, sur un imaginaire de la stratégie militaire et du piège ; il se présente alors comme la victime d'une offensive médiatique et politique. Puis il utilise le retournement problématique : « *Et tout ça est fait dans une ambiance... complotiste* ». Il se prémunit de la sorte des éventuels reproches que l'on pourrait lui formuler. L'idée étant : « je ne peux être complotiste puisque le complot, c'est eux qui l'organisent ». L'ensemble de cette vidéo repose ainsi sur la mise au jour d'une soi-disant cabale ourdie pour le détruire. Cabale nécessairement fomentée par le gouvernement en place : « *Mais par contre, il y a une partie de la justice, de la police et des médias qui est en guerre contre nous parce que le gouvernement a décidé de nous mener cette guerre incroyable que vous avez sous les yeux.* » Il met en cause directement certains journalistes, comme par exemple Fabrice Arfi de *Médiapart*, et

utilise une nouvelle fois la montée en généralité : « *Pourquoi ? Mais pourquoi tout ça ? Pas parce que c'est moi. Bien sûr que non. C'est parce que nous sommes des opposants. [...] Donc nous sommes en situation de maladie de la démocratie. Nous sommes en situation de coup-monté politique. Et tout ça est grave.* » Ce n'est plus seulement le bourreau qui se voit grandi, mais la victime. Cette affaire ne concerne pas uniquement Jean-Luc Mélenchon, c'est la démocratie qui est en danger, *i.e.* le peuple, le *demos*.

L'ancien sénateur va jusqu'à qualifier les médias d'information de « caste » : « *Tout ça n'est pas digne, c'est une indignité voulue pour salir, faire craquer, abaisser les gens, les humilier autant que l'on peut pour qu'enfin la caste hurle de joie.* » L'intertextualité aux *nouveaux chiens de garde* de Serge Halimi¹⁰³ est manifeste, mais elle n'a pas pour objectif d'établir une quelconque identité politique. Elle résulte d'une pernicieuse rhétorique de l'innocence, consistant à prouver sa bonne foi par le dénigrement des autres. Si ces deux dénonciations présentaient à première vue un très haut niveau de suspicion (dénonciateur et victime étant confondus), leur contenu ne fait qu'accentuer leurs faiblesses initiales. En jouant d'une rhétorique « anti-média » et d'une montée en généralité sur sa figure, le leader insoumis flirte dans ces deux vidéos avec un discours complotiste.

Les masques du mal revêtent donc trois faces dans les dénonciations de Jean-Luc Mélenchon : le néolibéralisme, le gouvernement d'Emmanuel Macron et la « caste médiatique ». Dans sa pragmatique de dénonciation, le leader insoumis utilise un *indexing* mesuré – puisque non systématique – et privilégie d'accoutumée la montée en généralité sur la figure des bourreaux. Cette stratégie peut parfois desservir la *polychrésie* de ses dénonciations, mais elle lui permet aussi d'affirmer son identité politique, celle d'un populiste de gauche chevronné. Enfin, il est un mal que Jean-Luc Mélenchon peine à soigner. Sa relation tumultueuse avec les médias traditionnels l'a amené à adopter une conduite discursive atypique. Dénonciateur-victime puisque directement mis en cause, il se livre à un plaidoyer pour laver son honneur ; mais l'émotion dérobe quelquefois la cohérence de ses propos et le conduit sur le terrain des rhétoriques complotistes les plus simplistes.

¹⁰³ Serge Halimi, *Les nouveaux chiens de garde*, Raisons d'Agir, Paris, 2005.

CHAPITRE 4 – LA *TRIVIALITE* AU SERVICE DES DENONCIATIONS DE JEAN-LUC MELENCHON

La *trivialité* a partie liée avec le pouvoir, elle touche du doigt le politique. Comment Jean-Luc Mélenchon invite ses publics à saisir ses dénonciations ? Comment se dessine leur après ? Quels sont leurs effets sur le monde ? Ces interrogations constitueront le fil rouge de ce chapitre, celui d'une analyse de la *trivialité* des dénonciations livrées par le tribun *youtubeur*.

1 - Le chantre de la *resignification*

Avant tout retour sur les conséquences des dénonciations de Jean-Luc Mélenchon, il est une autre stratégie qu'il met systématiquement en œuvre pour assurer la *polychrésie* de ses discours, et sur laquelle il apparaît nécessaire de revenir maintenant. Il mobilise une tactique discursive qui trouve son essence au cœur de la *trivialité* : la *resignification*.

Mobilisée dans l'ensemble des vidéos, la *resignification* s'entend pour Marie-Anne Paveau comme « un processus dynamique, par lequel un individu se réapproprie un terme injurieux, à partir d'une « blessure linguistique » et le retourne contre la source énonciative blessante, acte de langage produisant une puissance d'agir linguistique (*linguistic agency*) »¹⁰⁴. La *resignification* se construit et se déploie par l'intermédiaire d'un processus en quatre temps : blessure linguistique, réappropriation, retournement, production d'*agency*. Nous mobiliserons ici ce concept, en l'altérant légèrement – un peu par *trivialité* reconnaissons-le – pour le prendre dans une acception plus large. Par *resignification*, nous comprendrons toute stratégie de langage qu'un sujet parlant met en œuvre pour se réapproprier un énoncé jugé préjudiciable pour sa cause, avec comme fin souhaitée le retournement de ce préjudice en capacité discursive. Prise sous cet angle, la *resignification* devient intéressante pour saisir les processus d'argumentation de Jean-Luc Mélenchon.

Le leader insoumis est un chantre de la *resignification*, il en fait une de ses stratégies discursives privilégiées. Revenons par exemple sur son imbroglio avec les médias traditionnels. Farouchement opposé au système médiatique depuis de nombreuses années, Jean-Luc Mélenchon a souvent été dépeint comme une personnalité faisant le jeu du complotisme, alimentant à l'envi l'antienne d'un journalisme asservi au pouvoir. En disant « *tout ça se fait dans une ambiance complotiste* », il

¹⁰⁴ Marie-Anne Paveau, « La *resignification*. Pratiques technodiscursives de répétition subversive sur le web relationnel », in. *Langage et Société*, Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 2019, p.2.

resignifie un énoncé préjudiciable pour sa cause, et le retourne comme une stratégie d'énonciation devant servir sa dénonciation et son *ethos* : « je ne suis pas complotiste puisque c'est eux qui font un complot contre moi ». Les deux vidéos où d'ailleurs il remet en cause le traitement médiatique de son affaire s'apparentent tout entière à des discours de *resignification* ; il s'agit de retourner les accusations et de se constituer en victime d'un préjudice médiatico-politique.

D'une autre façon, il utilise aussi la *resignification* pour le sujet Erdogan : « *le dictateur est en train d'étrangler la résistance des Kurdes.* »¹⁰⁵ Le président turque est présenté comme un « *dictateur* » et les Kurdes comme les « *combattants de la liberté* ». Il renverse la considération du gouvernement français qui qualifie le PKK de groupe terroriste ; renversement qui vient directement servir sa stratégie d'argumentation. Le bon camp, ce n'est pas celui d'Erdogan, mais celui des Kurdes, puisqu'ils se battent pour la liberté. Dans un autre registre, il utilise la *resignification* pour les salariés mis en cause dans l'affaire Alstom. Accusés d'avoir bousculé trop violemment un des cadres de l'entreprise, les anciens salariés sont traduits en justice pour leur acte et le tribun *youtubeur* resignifie leur condition : « *Et il faut savoir dans des situations comme celle-là, plutôt calmer le jeu que de jeter de l'huile sur le feu et de désigner à la vindicte publique des braves gens ; parce que ce sont des braves gens qui sont en train d'être jugés. Des gens honnêtes, qui ne font qu'une chose : défendre leur droit de travailler, d'avoir une paye et de s'occuper de leur famille, il faudrait bien s'en rappeler, voilà.* » Les salariés ne sont pas coupables de ce que l'on leur reproche, ce sont des « *braves gens* » qui défendent leur emploi. Les resignifications que Jean-Luc Mélenchon met en œuvre s'apparentent ainsi à des stratégies de normalisation de ses dénonciations. Il prend parfois des positions transgressives, allant à l'encontre des médias traditionnels, et la *resignification* surgit pour rationaliser ses discours et assurer leur *polychrésie*.

Jean-Luc Mélenchon se sert donc de la *resignification* comme d'une arme triviale pour interpeller son auditoire. Il l'utilise dans toutes ses dénonciations, surtout dans les plus transgressives, afin de normaliser ses positions et de faciliter la récupération de ses discours. Ce procédé lui permet de susciter l'attention de ses auditeurs (il prend des postures atypiques) et alimente à demi-mot sa critique des médias traditionnels (il contredit leurs conclusions).

¹⁰⁵ Jean-Luc Mélenchon, « *SOUTIEN AUX KURDES D'AFRIN* ».

2 - Une *trivialité* appareillée : action et adhésion

Pour être heureuse et avoir des effets sur le monde, la dénonciation doit jouer de sa *trivialité*, rencontrer ses publics et être réappropriée. Lancée sur YouTube, la dénonciation bénéficie d'une *trivialité* mise en scène par les métriques du dispositif. C'est ici l'ultime stratégie développée par Jean-Luc Mélenchon qui retiendra notre attention ; stratégie qui constitue le cœur de son activité sur YouTube. Bien en phase avec la *youtubeness*, le leader insoumis appareille la *trivialité* dans ses dénonciations. L'objectif est manifeste : susciter l'action et l'adhésion des internautes autour de ses vidéos.

Le public est juge sur YouTube. Jean-Luc Mélenchon le sait, et il appelle explicitement son audience à agir et réagir autour de son acte de dénonciation. Prenons l'exemple de sa vidéo « *Eau pourrie : honte aux bailleurs d'Air Bel* ». À deux reprises, il invoque la *trivialité* pour faire vivre son acte de langage : « *Une fois que vous aurez vu la vidéo, si vous vous sentez concernés par la situation qu'elle vous décrit, alors donnez votre coup de main ; partagez-la. Il faut qu'elle se répande partout pour la honte de ce que nous allons affronter maintenant* » ; avant de reprendre en fin de contenu : « *Et vous autres, je vous appelle à m'aider en répandant cette vidéo partout pour que tout le monde sache ce qu'il se passe ici, et ce que sont capables de faire ces quatre bailleurs sociaux qui encadrent la population d'Air Bel de 6 000 personnes, c'est-à-dire : Logirem, Erilia, Unicil, HER. Voilà les quatre fautifs.* » Si la vidéo du tribun *youtubeur* performe illocutoirement le préjudice au monde, elle n'a pas en elle-même le pouvoir de le rectifier perlocutoirement. Ce pouvoir est celui de l'audience, celle qui fait circuler la vidéo, celle qui assure la *polychrésie* des dénonciations, et *de facto* leur effet sur le politique.

La stratégie d'appareillage de la *trivialité* est très claire, bien en phase avec le dispositif, toujours présente, détaillée en fin de contenu. Elle renseigne les attentes de Jean-Luc Mélenchon pour résoudre le préjudice dénoncé : « *Faites tourner cette petite vidéo si vous le voulez bien. C'est une manière de faire connaître la situation, c'est une manière de répondre à l'appel que nous ont lancé nos amis kurdes depuis là-bas, et ici en France. On peut encore être solidaires. On dira ce n'est que le poids des mots. Eh bien oui, les mots ont un poids. Et s'ils en ont un, si faible qu'il soit, alors il faut le mettre dans la bataille. Je compte sur vous.* »¹⁰⁶ Les demandes sont toujours formulées de manière explicite et directe, le leader insoumis ne mobilise ni détour ni artifice pour avancer ses requêtes. Parfois, ce n'est pas le partage qu'il demande mais le simple *like*. Il veut sentir et percevoir

¹⁰⁶ Jean-Luc Mélenchon : « *Soutien aux Kurdes d'Afrin* ».

l'adhésion de son audience à sa dénonciation : « *J'espère que ça vous a plu. Si ça vous a plu, mettez des pouces bleus parce que nous ça nous donne du courage.* »¹⁰⁷

La *trivialité* appareillée aux dénonciations de Jean-Luc Mélenchon ne se cantonne pas seulement à YouTube, mais cherche parfois à susciter l'action des internautes hors du champ du dispositif. En de certains instants, il renvoie son audience à des formes d'actions politiques plus traditionnelles comme la pétition : « *Premièrement, aidez-nous à faire monter encore les signatures pour le conseil de déontologie, et deuxièmement, n'achetez Le Monde que si vous êtes obligés de le faire.* »¹⁰⁸ La rénovation du monde est formulée, elle attend l'action des publics pour entériner son potentiel perlocutoire. Il s'agit aussi d'inciter les internautes à se rendre sur le terrain pour manifester une adhésion hors des espaces numériques. « *Alors au minimum, rendez-vous devant la télévision mardi soir à 21 heures pour l'émission Cash Investigation, et si ça vous donne du courage, rendez-vous samedi pour aller nettoyer provisoirement et ponctuellement un bout de la planète.* »¹⁰⁹ La *trivialité* appareillée au dispositif doit sortir de YouTube et venir finalement se confronter au politique, à la vie de la cité. Jean-Luc Mélenchon cherche à se constituer chef de file d'un mouvement qu'il crée en ligne, et qu'il entend conduire de nouveau sur le terrain. L'objectif est de faire déborder sa notoriété numérique sur les espaces publics réels, dans les rues, de partout, en chaque instant ; il faut que l'univers devienne le témoin de cette adhésion numérique. « *Faisons-le de bon cœur, venons chacun d'entre nous avec notre pancarte, mettons peut-être un petit mot dans les boîtes-aux-lettres des voisins pour les inciter eux-aussi ce jour à avoir de l'initiative et des idées ; pourquoi pas mettre à son balcon un drapeau, si on ne peut se joindre soi-même au rassemblement. En tout cas, faire quelque chose qui signale que l'on est solidaire de cette action.* »¹¹⁰

Sur les contenus publiés dans des temporalités proches d'échéances électorales, l'adhésion demandée se répercute sur le terrain des urnes. Cette idée se voit tout particulièrement détaillée dans la vidéo « *Pour la suppression de la loi El Khomri* » : « *Alors mes amis, il fallait qu'une voix aussi le dise, parmi d'autres, bah c'est la mienne. Et je veux vous dire que dans le cas où tout ça tournerait mal, et bah l'élection de 2017 va nous permettre de régler tous nos comptes d'une seule fois.* »¹¹¹ La *trivialité* mise en scène sur YouTube doit *in fine* servir le combat politique du leader insoumis, elle doit lui permettre de glaner le pouvoir suprême. Car ce qu'il se joue, partout, en chaque instant,

¹⁰⁷ Jean-Luc Mélenchon : « *VLOG - Ces bassines perturbent le cycle de l'eau* ».

¹⁰⁸ Jean-Luc Mélenchon : « *Compte de campagne : Le Monde ment !* »

¹⁰⁹ Jean-Luc Mélenchon : « *Plastique : la mer en sursis !* ».

¹¹⁰ Jean-Luc Mélenchon : « *Pour le retrait total et définitif de la loi El Khomri* ».

¹¹¹ Jean-Luc Mélenchon : « *Air France, Alstom : les braves gens en procès* ».

dans chaque dénonciation, c'est bien la politisation des publics. Jean-Luc Mélenchon espère révéler les failles des systèmes qu'il dénonce ; il entend les faire saisir à ses abonnés ; il attend qu'ils le remercient pour sa clairvoyance ; il convoite la consécration suprême, celle qui lui permettra de résoudre tous les problèmes qu'il met en cause, la présidence de la République : « *Parce que le but de ces Vlogs c'est évidemment de faire en sorte qu'on partage le plus possible d'expériences, de connaissances, de compréhensions, en se disant qu'un jour ou l'autre tout ça on va le mettre au pouvoir et qu'il faudra bien comprendre ce qu'on est en train de faire.* »¹¹²

La *trivialité* appareillée dans les dénonciations de Jean-Luc Mélenchon prépare ainsi la réception des messages. Elle doit susciter l'action et l'adhésion escomptées pour que la dénonciation trouve son bonheur, pour qu'elle ait des effets sur le monde. Ce faisant, il s'agit d'une stratégie ayant vocation à optimiser la *polychrésie* des vidéos. Sans cette *trivialité* appareillée dans le corps des textes, leurs chances de rencontrer le bonheur sur YouTube sont réduites à peau de chagrin. Si la plateforme apparaît propice au déploiement de cette stratégie – justement car elle est une industrie de la *trivialité* –, l'action et l'adhésion demandées doivent aussi se répercuter sur le terrain du politique, *i.e.* dans les espaces publics véritables. Le monde doit devenir le témoin de cette adhésion née en ligne, il doit la voir et la sentir.

3 - L'après des dénonciations de Jean-Luc Mélenchon

L'histoire des dénonciations de Jean-Luc Mélenchon s'écrit en clair-obscur. Elle est faite de beaux mots, de belles images, de belles couleurs, de beaux décors, et de quelques confusions. Elle s'écrit dans la continuité de la *youtubeness*, reprenant ses formes, son esprit, ses logiques, ses habitudes, ses codes, tout en inventant sa propre *esthésie*. Mais a-t-elle, finalement, un niveau suffisant d'efficacité sur le politique ?

Les récits de dénonciation que Jean-Luc Mélenchon raconte n'ont pas tous une fin heureuse. En regardant tout d'abord le dispositif YouTube avec des œillères, nous observons une adhésion conséquente des publics aux contenus de Jean-Luc Mélenchon¹¹³. Toutes les dénonciations présentent un ratio *likes/dislikes* très largement positif, sinon totalement en faveur des « j'aime »¹¹⁴. La plupart des vidéos reçoivent des milliers de *likes* pour quelques dizaines ou centaines de *dislikes*.

¹¹² Jean-Luc Mélenchon : « *VLOG – Ils détruisent la forêt* ».

¹¹³ Cette adhésion est aussi le fruit des logiques algorithmiques de la plateforme. Les usagers évoluent d'accoutumée dans des « bulles informatives » et sont le plus souvent confrontés à des contenus proches de leurs accointances idéologiques.

¹¹⁴ Voir le tableau « Corpus » qui recense toutes les données de publication en fin de mémoire.

Elles suscitent généralement de nombreux commentaires, avec bien sûr des tendances plus ou moins fortes selon les vidéos. Ainsi celle à laquelle les publics ont le plus réagi est « *JE FAIS LE POINT* » avec 2 946 commentaires ; vidéo où le leader insoumis dénonce le traitement médiatique de sa propre affaire. C'est aussi une des seules dénonciations qui présente un nombre conséquent de *dislikes*, plus de 1 200. Même si toutes les vidéos laissent à penser une forme d'adhésion, la majorité des internautes qui les visionnent ne les évaluent pas (*likes* et *dislikes* confondus représentent peu ou prou 10% des vues totales).

La réception des publics ne constitue néanmoins qu'une partie de la *polychrésie* des dénonciations. Pour avoir des effets sur le politique, elles doivent investir la sphère institutionnelle, seule véritable arène capable de résoudre la plupart des préjudices détaillés. Ici, les dénonciations de Jean-Luc Mélenchon ont un semblant d'efficacité. Sur les seize contenus que nous avons retenus, cinq bénéficient d'une suite heureuse (ou « semi-heureuse »)¹¹⁵. Ce ratio peut sembler faible mais il n'est en lui-même pas très juste. Les trois dernières dénonciations, les « Vlog », n'ont pas encore connu leur suite. La rénovation du monde demandée par Jean-Luc Mélenchon se joue à un niveau macropolitique, et l'action des électeurs a été dirigée vers les urnes. Autrement dit, ces dénonciations connaîtront ou non leur bonheur à la suite des élections présidentielles de 2022. Les effets de trois autres dénonciations sont ensuite intraquables. Dans « *Plastique : la mer en sursis* », Jean-Luc Mélenchon exhorte ses abonnés à se mobiliser en vue de la journée mondiale de ramassage des déchets organisée le 15 septembre 2018 ; mais nous ne pouvons quantifier la réussite de cette demande. Dans « *Révélation : Macron pose un lapin à Poutine après accord téléphonique le jour de l'attaque en Syrie* » et dans « *Réponse à Macron : "La France est laïque, la France le restera"* », Jean-Luc Mélenchon ne demande pas formellement de rénovation du monde. Il s'agit de dénonciations attrayant à un désaccord politique sur un agissement du chef de l'État, et n'attendent aucune prise en charge institutionnelle. Il y est davantage question de marquer l'opposition et de réaffirmer une posture politique.

Cela étant, la proportion des dénonciations de Jean-Luc Mélenchon qui ont trouvé leur bonheur est de cinq sur dix, soit la moitié. Là encore, il serait un peu trop hâtif d'en rester sur ce point. Trois présentent une suite que l'on pourrait qualifier de « semi-heureuse ». Dans « *Devant le mur de Trump : le visage de la fin de l'empire* », le tribun *youtubeur* engage une rénovation du monde dont les institutions françaises sont en partie indépendantes. Il demande premièrement l'arrêt de la

¹¹⁵ « *Devant le mur de Trump : le visage de la fin de l'empire* » ; « *Je fais le point* » ; « *Benalla : la macronie ment en bande désorganisée* » ; « *Eau pourrie : honte aux bailleurs d'Air Bel !* » ; « *Compte de campagne : "Le Monde" ment* ».

construction du mur entre les États-Unis et le Mexique. Validé depuis l'arrivée de Joe Biden à la Maison Blanche, où il a directement suspendu le projet¹¹⁶. Il réclame ensuite que soit instaurée une politique de développement mondiale des pays sous-développés afin de gérer les flux migratoires. Sur ce point rien n'a véritablement évolué, même s'il est impossible de mesurer concrètement les effets d'une telle requête. Ensuite et dans les deux vidéos dédiées à l'affaire des comptes de campagne, Jean-Luc Mélenchon demande la création d'un conseil de déontologie des médias. Validée, le gouvernement d'Edouard Philippe a impulsé un projet confié à l'ex-patron de l'AFP Emmanuel Hoog, en mars 2019, et qui a abouti à la création du Conseil de déontologie journalistique et de médiation (CDJM) le 2 décembre 2019, une instance indépendante de l'État qui se veut un « *organe professionnel d'autorégulation* »¹¹⁷. Le leader insoumis demande ensuite que soit abandonnée l'enquête à son encontre et vis-à-vis des membres de son parti ; l'instruction continue mais Jean-Luc Mélenchon n'est pour l'heure pas mis en examen¹¹⁸. C'est en ce sens que ces trois dénonciations sont « semi-heureuses ».

Seulement deux dénonciations sont donc complètement réussies pour Jean-Luc Mélenchon, l'ensemble de ses requêtes ayant été satisfaites. Alors qu'il dénonce les agissements de la majorité dans l'affaire Benalla, il demande la suppression de la réforme constitutionnelle voulue par le gouvernement, et espère de la commission d'enquête du Sénat qu'elle permettra de stopper le capharnaüm gouvernemental. Requêtes validées, le gouvernement a laissé tomber sa réforme constitutionnelle (même si elle a refait surface depuis) et la commission d'enquête du Sénat a rendu son verdict – symbolique – sur l'affaire Benalla, fustigeant les trop nombreuses incohérences de la majorité sur la question¹¹⁹. Enfin et dans sa vidéo « *Eau pourrie : honte aux bailleurs d'Air Bel* », Jean-Luc Mélenchon dénonce l'absurde traitement que les bailleurs sociaux infligent aux habitants d'un quartier à Marseille ; il en appelle à la mobilisation intensive de son audience pour faire connaître la situation. Et la fin de l'histoire est heureuse. Les bailleurs sociaux de la cité ont été traduits en justice et ont finalement été exhortés par la préfecture des Bouches-du-Rhône à remédier dans les plus brefs délais au préjudice¹²⁰.

¹¹⁶ Même si à l'évidence la vidéo de Jean-Luc Mélenchon n'a eu aucun effet sur la décision du 46^{ème} président des États-Unis ; elle n'en demeure pas moins heureuse.

¹¹⁷ Jérôme Lefilliâtre, « Conseil de déontologie des médias : à peine créé, déjà contesté », *Libération*, 2 décembre 2019, en ligne.

¹¹⁸ Fabrice Arfi, Antton Rouget, « Un proche de Jean-Luc Mélenchon entendu par un juge dans l'affaire des comptes de campagne », *Médiapart*, 19 février 2021, en ligne.

¹¹⁹ Emmanuel Galiero, « Affaire Benalla : en concluant ses travaux, la commission d'enquête du Sénat pourrait saisir la justice », *Le Figaro*, 19 février 2019, en ligne.

¹²⁰ Ludovic Moreau, « Eau contaminée à la cité Air-Bel à Marseille : la préfecture des Bouches-du-Rhône met en demeure les bailleurs sociaux », *France 3 Provence Alpes Côte d'Azur*, 12 juillet 2018, en ligne.

Ainsi se termine cette partie dévolue aux dénonciations de Jean-Luc Mélenchon. Quatre idées maîtresses doivent alors retenir l'attention du lecteur. Déjà et en usant d'une mise en conformité à l'égard des codes esthétiques de la plateforme, Jean-Luc Mélenchon trouve sur YouTube un support de construction de son *ethos*, lui permettant de matérialiser un monopole de la représentation populaire et une légitimité politique. Il mobilise ensuite une énonciation singulière. Mais une nouvelle fois, cette stratégie est bien en phase avec les codes de la *youtubeness*. Quand il parle à son audience, Jean-Luc Mélenchon le fait en usant de son *je*, il prend lui-même en charge son discours, pour s'adresser à un *vous*, les abonnés. Il évite ainsi la montée en généralité sur sa figure de dénonciateur. Et si montée en généralité il y a, c'est le plus souvent sur la figure du persécuteur. Cette manœuvre lui permet de grandir le bourreau, de le rattacher à une cause qui le dépasse, et ainsi d'éviter l'attaque *ad hominem* et la stigmatisation ; une stratégie qui inscrit complètement Jean-Luc Mélenchon dans les courants structurants du populisme de gauche. Enfin, le leader insoumis trouve avec YouTube une voie d'action politique. Il appareille la *trivialité* du dispositif à ses vidéos afin d'optimiser leurs chances de réussite. Une stratégie en somme payante puisque cinq dénonciations ont trouvé une partie de leur bonheur.

Partie 3 – Marine Le Pen : *sycophante* de l'indignité nationale

« En signant ce traité en catimini, comme il l'avait fait avec le pacte de Marrakech, organisant la submersion migratoire de l'Europe, Emmanuel Macron commet un acte qui relève de la trahison. Une décision de cette nature ne peut passer que par un référendum et j'en demande expressément l'organisation. Par ailleurs, parce qu'il s'agit de la France, j'appelle tous les patriotes à nous rejoindre pour combattre un pouvoir qui a choisi la soumission et l'abaissement du pays. Ne les laissons pas faire ! »¹²¹

Comprendre les populismes, c'est les comparer. Cette troisième partie sera en somme une reprise de la seconde, son dessein est de dire les stratégies de Marine Le Pen dans ses dénonciations sur YouTube. Jean-Luc Mélenchon agit comme un tribun *youtubeur* qui vole au secours du *peuple*, la députée du Pas-de-Calais comme un *sycophante* de l'indignité nationale ; elle dénonce exclusivement l'irresponsabilité et l'inconséquence du gouvernement d'Emmanuel Macron à l'égard de l'esprit et de l'histoire de France. Dans la Grèce Antique, les sycophantes étaient des dénonciateurs professionnels qui assignaient de riches citoyens en justice dans l'optique de rafler une part de leurs biens en cas de condamnation. Le sens du terme a quelque peu changé et désigne aujourd'hui un délateur dans nos langages écrits. Retenons pour la suite du développement la perspective de l'archéologue français Salomon Reinach : « *Le sycophante n'est ni un calomniateur, ni ce que l'on nomme aujourd'hui un maître chanteur, bien qu'il puisse être ou devenir l'un et l'autre ; c'est essentiellement un dénonciateur de bas étage, qui appelle la vindicte publique sur des délits futiles ou imaginaires.* »¹²² La stratégie *sycophante* de Marine Le Pen sur YouTube est claire : polariser le débat politique, révéler les incapacités du gouvernement en place, et se présenter comme la seule alternative crédible à la présidence de la République.

¹²¹ Marine Le Pen, « *MARINE LE PEN ALERTE LES FRANÇAIS SUR LE TRAITE D'AIX-LA-CHAPELLE : "UNE TRAHISON" !* ».

¹²² Salomon Reinach, « Sycophantes », *Revue des Études Grecques*, 1906, n°19-86, pp.335-358, p.336.

CHAPITRE 1 – DE L’INCARNATION PRÉSIDENTIELLE : YOUTUBE COMME SUPPORT DE *PRÉSIDENTIALITE*

Si d’aucuns estimaient que la ritualité du discours politique s’est estompée sous l’essor des réseaux sociaux numériques, Marine Le Pen nous offre un contre-exemple de poids. Pour habiller ses dénonciations sur YouTube, elle puise ses formes et ses expressions dans les langages du pouvoir républicain français. YouTube devient un support de *présidentialité*, il permet une incarnation présidentielle.

1 - Une scénographie présidentielle pour assurer sa *présidentialité*

Il est un mimétisme dans les scénographies de Marine Le Pen qui ne trompe pas. Véritable homochromie ou lubie dite à demi-mot, la cheffe de file du Rassemblement National choisit de se mettre en scène dans la posture d’une présidente de la République, loin des codes usuels qui sévissent d’accoutumée sur la plateforme. Tout dans les scénographies de Marine Le Pen symbolise son statut de *présidentiable*.



Capture d’écran vidéo : « Irak, Libye : ne recommençons pas en Syrie ! »

La première scénographie reprend l’esprit des allocutions présidentielles. Le décor est celui du chef. Il est « neutre » et dépersonnalisé, ni salon, ni chambre, ni bureau. Le cadrage est rapproché et centré sur la figure de Marine Le Pen, sans vue sur ses mains. Elle est au pupitre et lit le prompteur, délivrant un discours qui s’apparente au registre de l’écrit plus que de l’oralité. Un bandeau d’informations est ajouté à la manière des chaînes télévisées ; il fixe le genre informatif du discours, stabilise le sens de la dénonciation et l’allocutaire, limite les réinterprétations. Le drapeau tricolore est toujours présent, il apporte une dimension nationale à la vidéo, tout en renforçant le caractère résolument présidentiel de la scénographie. Le décor est aux couleurs du parti ; un bleu roi, celui des fleurs de lys, celui du

traditionalisme. Le logo du Rassemblement National est toujours à l'écran, il rappelle que la parole de Marine Le Pen est sienne. En cela, l'*obscénité*¹²³ des scénographies est réduite, les internautes savent formellement d'où surgissent les vocables de la dénonciation, de quelles institutions ils sont les mots.



Capture d'écran vidéo : « Marine Le Pen détaille les carences du plan de relance de la majorité »

Dans sa seconde scénographie, Marine Le Pen renouvelle ses logiques de mise en scène. Une fois passée à la seconde, elle ne revient d'ailleurs plus jamais sur la première et normalise ses logiques d'expression. Mais les divergences entre les deux scénographies ne sont que marginales. Toutes deux conservent leur inspiration présidentielle. Si le fond bleu traditionaliste disparaît dans la seconde – peut-être pour refléter davantage l'image de la présidence –, d'autres drapeaux tricolores sont ajoutés à l'écran. Marine Le Pen n'est plus debout et à un pupitre, elle est assise à son bureau. Lequel est d'ailleurs très souvent comblé de documents, de fiches et autres stylos, la présidente du Rassemblement National prend à bras le corps ses sujets, agit, se renseigne, travaille ; elle soigne sa carrure de *présidentiable*, montre qu'elle en a le niveau, l'esprit, l'envie, la compétence. Son *ethos* se construit à l'instar de Jean-Luc Mélenchon sur un univers de référence à l'action. Or cette action n'est pas celle du terrain ; c'est celle de la cheffe qui a pris de la hauteur, celle de la cheffe qui connaît ses sujets et qui les détaille à ses administrés. Elle lit encore son prompteur, mais le bandeau d'information disparaît pour laisser place aux sous-titres ; stratégie là encore propice à la fixation sémantique de son discours.

Quand elle dénonce sur YouTube, la députée du Pas-de-Calais usurpe donc les codes de l'expression présidentielle. Elle les mobilise pour servir son *ethos* et la *polychrésie* de ses dénonciations. Tous les éléments visuels renvoient à l'imaginaire de l'allocution présidentielle, du

¹²³ Régis Debray, *op. cit.*

drapeau à la posture, en passant par le cadrage. Rien n'est laissé au hasard, les formes ne changent qu'à la marge et qu'une seule fois ; Marine Le Pen soigne et performe sa *présidentialité*.

2 - Inertie des formes : vers une ritualité sur YouTube

C'est dans la répétition que naissent les rituels. Les scénographies mobilisées par Marine Le Pen sur YouTube sont figées ; elle met en place une stratégie de l'inertie des formes, elle normalise ses logiques d'interaction avec les publics.



Mosaïque des scénographies de Marine Le Pen

La cheffe se présente toujours sous les mêmes angles, avec les mêmes décors, dans des vidéos ayant des durées similaires (entre cinq et dix minutes) et publiées à des intervalles réguliers¹²⁴. La présidente du Rassemblement National assure en effet des dénonciations bien réparties dans le temps. Sur les trois années que couvre notre corpus, 2018, 2019 et 2020, Marine Le Pen fait cinq prises de positions par an ; sa parole est étalée, ponctuelle et occasionnelle à la manière du *Prince*¹²⁵. Elle restreint de la sorte ses logiques de présentation et d'expression, ajoute du sacré dans ses mots.

« La forme la plus superficielle et la plus visible de ces systèmes de restriction est constituée par ce que l'on peut regrouper sous le nom de rituel ; le rituel définit la qualification que doivent posséder les individus qui parlent et qui, dans le jeu d'un dialogue, de l'interrogation, de la récitation, doivent occuper telle position et formuler tel type d'énoncés ; il définit les gestes, les comportements,

¹²⁴ Là où les vidéos de Jean-Luc Mélenchon ont des durées réellement divergentes, certaines durant cinq minutes et d'autres plus de trente ; et sont aussi publiées de manière complètement désordonnées.

¹²⁵ Nicolas Machiavel, *Le Prince*, Paris, Folio Classique, 2007.

les circonstances, et tout l'ensemble de signes qui doivent accompagner le discours ; il fixe enfin l'efficace supposée ou imposée des paroles, leur effet sur ceux auxquels elles s'adressent, les limites de leur valeur contraignante. »¹²⁶

En jouant d'une stratégie de l'inertie des formes sur YouTube, Marine Le Pen tend à se créer une véritable ritualité. Ritualité construite majoritairement au travers de trois processus. Premièrement, les dénonciations sont morcelées en structures narratives. Chaque acte de langage a une composition très précise, faite d'une introduction, d'une révélation du préjudice et d'une demande de rénovation du monde. Secondement, ces structures narratives sont répétées dans l'ensemble des vidéos et tendent à instaurer un protocole de dénonciation. Troisièmement, l'inertie des formes visuelles pose le cadre de la parole de la cheffe, le normalise et offre une voie de stéréotypisation des rôles dans l'échange : Marine Le Pen parle, l'audience écoute. La parole est impalpable, inattingible et lointaine pour les internautes, ils ne peuvent y répondre puisque les commentaires sont désactivés. Ce faisant, une distance est instaurée entre Marine Le Pen et son audience ; la cheffe prend de la hauteur, bâtit sa hiérarchie.

Pour Pascal Lardellier, le rite est une « instance de théâtralisation, de dramatisation et de légitimation du politique » ; il est un contexte social instauré au sein d'un dispositif spectaculaire et doit traduire en symboles un ensemble de pratiques normatives qui prescrivent aux partenaires de l'échange des postures et des rôles¹²⁷. Il voit néanmoins un antagonisme puissant entre les rites politiques et les réseaux sociaux numériques. Les premiers ralentissent le flux du quotidien là où les seconds l'accélèrent ; les premiers obligent les corps à être spectateurs là où les seconds leur permettent d'être acteurs. Sur les réseaux sociaux numériques, les hommes et femmes politiques réagissent aussi le plus souvent à chaud, sous le coup de l'émotion. Le rite véhicule nécessairement des sentiments, mais ceux-ci jamais ne dérobent les desseins de la ritualité : faire communauté et légitimer le chef. Si le constat posé par Pascal Lardellier est effectif sur Facebook ou Twitter, il ne l'est pas pour YouTube. Le dispositif diffère des autres. On ne réagit pas à vif, sous le coup d'une émotion. Sur YouTube, il s'agit de prendre de la distance avec l'instantanéité et de penser ses mises en scène. Alors que la communication politique moderne se fonde dans l'individualité, le rite existe au prisme de la tradition¹²⁸. Il met en scène un ensemble de valeurs et symboles qui font sens pour les partenaires de l'échange ; il a vocation à traduire en images et en mots une histoire partagée. Marine Le Pen construit donc sa ritualité à la fois sur la stratégie de l'inertie des formes et sur la récupération

¹²⁶ Michel Foucault, *L'ordre du discours*, Paris, Gallimard, 1971, p.41.

¹²⁷ Pascal Lardellier, « Que sont les rites politiques devenus ? », *Les cahiers du numérique*, 2015/4, vol.11, pp.11-24.

¹²⁸ Abelès Marc, « Rituels et communication politique moderne », *Hermès, La Revue*, 1989/1, n°4, pp127-141.

des symboles nationaux. Elle use des codes présidentiels de présentation de soi et récupère l'héritage historique de la nation. Le drapeau tricolore est toujours à l'écran, elle commence tous ses discours par « *mes chers compatriotes* » et instaure par ce biais un imaginaire national autour de ses dénonciations. Imaginaire national qui sert directement la ritualité de ses vidéos, leur *polychrésie* et – surtout – son image de *présidentiable*.

L'ensemble des dispositions évoquées permet à Marine Le Pen de se construire sa propre ritualité sur YouTube. Une ritualité qui se fonde dans la reprise des codes présidentiels d'expression, dans une structure narrative de dénonciation, dans un étalement temporel de la parole, dans une prescription des rôles et dans une récupération des symboles nationaux. Ces stratégies servent *in fine* l'image de la députée du Pas-de-Calais et ont vocation à faire communauté autour des dénonciations. La ritualité sur YouTube devient un support de *présidentialité* ; elle instaure de la distance entre la parole de la cheffe et ses sujets ; elle construit des rôles et des hiérarchies.

3 - Thématiques et schémas des dénonciations : inertie des personnages

La ritualité de Marine Le Pen sur YouTube se construit aussi dans les démarches de dénonciation. Les sujets sont divers, allant du plan de relance à l'affaire Benalla en passant par l'islamisme, mais ils ont presque tous un point commun : il démarre d'une action ou d'une inaction du gouvernement en place.

Titre	Victime(s)	Bourreau(x)
FACE A L'ISLAMISME, SOLIDARITE AVEC LE PEUPLE AUTRICHIEN !	Toutes les nations européennes et tout particulièrement l'Autriche aujourd'hui	Islamisme politique et immigration, institutions européennes (accusées de les financer)
NE PLUS JAMAIS RIEN CEDER A L'ISLAMISME !	La France et ses valeurs	l'Education Nationale, l'islamisme politique et le gouvernement actuel
Marine Le Pen détaille les carences du plan de relance de la majorité	Les Français et tout particulièrement les PME/TPE	Plan de relance du gouvernement
REFUSONS LE COMMUNAUTARISME ET LA REPENTANCE : VIVE LA NATION !	La France, La République, ses institutions	Gouvernements actuel et antérieurs, activistes qui ne croient pas en la nation
L'EUROPE VIT UNE TENTATIVE D'INVASION !	La Grèce et tous les pays européens en général	Turquie d'Erdogan, OTAN, Emmanuel Macron, l'UE, les télévisions, « le système mondialiste et européiste »
Marine Le Pen demande la fermeté de l'Etat face aux « supporters » algériens	La France et son ordre	Supporters algériens et le gouvernement d'Emmanuel Macron qui n'agit pas
Marine Le Pen dénonce la loi Avia et la restriction des libertés publiques	La France (ses libertés, son esprit)	Gouvernement (Emmanuel Macron)
Marine Le Pen appelle à signer la pétition pour exiger un référendum sur la privatisation d'ADP	La France et les Français	Gouvernement (Emmanuel Macron)
Emprunt patriotique : l'appel de Marine Le Pen	FN, la France, la démocratie	Le « système » et les banques
MARINE LE PEN ALERTE LES FRANÇAIS SUR LE TRAITE D'AIX-LA-CHAPELLE : « UNE TRAHISON » !	La France	Emmanuel Macron et son gouvernement
Handicap, maladies de DYS : pour une scolarité adaptée	Enfants atteints de troubles DYS	Sophie Cluzel et le gouvernement
L'affaire Benalla, une affaire d'état	La démocratie, les Français, le RN	Gouvernement (Emmanuel Macron)
Irak, Libye : ne recommençons pas en Syrie !	La France et les Français	Emmanuel Macron
Marine Le Pen alerte les Français sur la privatisation de la police	La France, ses valeurs, ses habitants	Gouvernement (Emmanuel Macron)
Contre la persécution des automobilistes signez notre pétition !	Les automobilistes français	Gouvernement (Emmanuel Macron)

Schéma restreint des dénonciations de Marine Le Pen (victimes et bourreaux)

De la même manière que Jean-Luc Mélenchon, le tableau précédent illustre un schéma restreint de la dénonciation autour de la figure du bourreau et de la victime¹²⁹. Le principe est toujours le même. Du côté des victimes, les cases en rouge renvoient à des dénonciations où Marine Le Pen se confond dans le corps des opprimés ; inversement, la case verte signifie qu'elle se dissocie des persécutés. Du côté des bourreaux, les cases en vert renvoient à un oppresseur résolument nommé et clairement identifiable ; celles en rouge à un persécuteur qui ne peut être réellement identifié. Une dénonciation supposée normale bénéficie ainsi d'une double case verte. Ce faisant, une seule des quinze dénonciations de Marine Le Pen peut être considérée comme complètement vertueuse : « *Handicap, maladies de DYS : pour une scolarité adaptée* ». Elle dénonce l'inaction de la secrétaire d'État chargée des personnes handicapées, Sophie Cluzel – et du gouvernement plus largement –, concernant la prise en charge scolaire des enfants atteints de troubles DYS. Le bourreau est identifié, Marine Le Pen ne se confond pas avec la victime, le schéma fait de la séparation des figures est respecté. Le reste des dénonciations présentent néanmoins une confusion. Si les bourreaux sont le plus souvent identifiables, les victimes sont toujours confondues avec la présidente du Rassemblement National. Nous comprendrons dans le chapitre suivant que cette confusion résulte d'une montée en généralité sur la figure du persécuté par la rhétorique du *nous*.

Ce tableau renseigne, finalement et surtout, une cristallisation des figures du bourreau et de la victime autour de deux protagonistes. Dans les dénonciations de Marine Le Pen, les opprimés sont presque systématiquement la France et les Français (quelques fois les autres nations européennes), et le persécuteur presque machinalement le gouvernement d'Emmanuel Macron (ou du moins, s'il n'est pas le seul bourreau, il est toujours mis en cause). Or, constituer la France et les Français en position de victime floute le schéma de la dénonciation. En plus d'associer inéluctablement Marine Le Pen aux persécutés, ils ne renvoient pas un corps identifiable, ce sont des « personnes collectives douteuses » au sens de Luc Boltanski, Yann Darré et Marie-Ange Schiltz¹³⁰. Cette stratégie de dénonciation acharnée et systématique du gouvernement en place n'est pas une vilaine manie de la députée du Pas-de-Calais, mais une authentique tactique politique. En concentrant ses dénonciations sur Emmanuel Macron, elle soigne sa posture de *présidentiable* ainsi que la ritualité de ses vidéos. Les dénonciations de Marine Le Pen visent à mettre au jour les incapacités et les incohérences du pouvoir, afin de se constituer comme une alternative crédible à celui-ci. Elle se présente comme la seule véritable opposante et comme une femme à la hauteur du statut qu'elle convoite.

¹²⁹ Le schéma complet des dénonciations de Marine Le Pen est à retrouver en annexes.

¹³⁰ Luc Boltanski, Yann Darré, Marie-Ange Schiltz, *op. cit.*

La stratégie des dénonciations de Marine Le Pen sur YouTube commence à être déconstruite. Elle utilise la plateforme pour dénoncer, certes, mais surtout pour construire son *ethos* de *présidentiable*. Le dispositif octroie une certaine liberté de forme et de mise en scène, Marine Le Pen s'en sert pour usurper les codes de l'expression présidentielle et se mettre visuellement dans les bottes du pouvoir. Cette stratégie, mêlée à une récupération des symboles nationaux et à une « sérialisation » de ses prises de parole, lui permet de construire une ritualité autour de ses vidéos. Ritualité qui se construit aussi au prisme de ses thématiques de dénonciation. Systématiquement, elle met en cause un agissement du gouvernement en place, fustigeant ses actions et ses dires afin de polariser le débat politique autour d'elle et du chef de l'État. En plaçant méthodiquement le gouvernement du côté des oppresseurs, Marine Le Pen se présente comme une alternative concrète au pouvoir et illustre par sa scénographie qu'elle en a la stature.

CHAPITRE 2 – L'ÉNONCIATION DE MARINE LE PEN : JE QUI PARLE AUX FRANÇAIS

Une incarnation présidentielle se construit donc dans les scénographies de Marine Le Pen sur YouTube. Ce simulacre de l'incarnation ne naît pas seulement dans les images promulguées par la présidente du Rassemblement National, il l'est aussi dans ses mots. À l'instar de ses scénographies, l'énonciation est d'inspiration présidentielle. Marine Le Pen ne s'adresse pas à sa communauté d'abonnés, mais à l'ensemble des Français.

1 – Une énonciation semi-assumée : dire *je* et faire *nous*

Un chef n'est véritablement puissant et légitime que dans l'affirmation de son rapport au monde. Il doit dire *je*, faire *je*, sentir *je*, voir *je*. Afin de soigner sa *présidentialité*, Marine Le Pen assume sa subjectivité dans ses vidéos YouTube, et y construit sa figure de dénonciatrice.

Déictiques de personne	Pourcentage (valeur absolu)
Je	11,3% (50)
Tu	0% (0)
Il/Elle	20,1 % (89)
Nous	19,9% (88)
Vous	14,7% (65)
Ils/Elles	7,2% (32)
On	6,3% (28)

Pourcentage d'utilisation des déictiques de personne pour Marine Le Pen

« *Ce que je vous décris n'est pas une fiction. Ce que je vous décris, c'est ce projet de privatisation, qui est déjà mis en place sous vos yeux.* »¹³¹ Les dénonciations de Marine Le Pen s'inscrivent à première vue sous le signe d'une énonciation assumée. Sa personne est présente dans l'interlocution, palpable. Son *je* représente 11,3% de l'ensemble des pronoms personnels utilisés dans les vidéos. Elle fixe par là son rôle de dénonciatrice. C'est une somme importante, mais aussi considérablement inférieure à celle de Jean-Luc Mélenchon. Le leader insoumis utilise deux fois plus la première personne dans ses dénonciations ; une stratégie qui lui permet d'éviter la montée en généralité sur sa figure et de singulariser son acte de langage. Marine Le Pen n'est assurément pas dans cette tactique de singularisation. Si elle délivre un discours de chef assumé, son souhait de se muer en présidente de la République se répercute dans son énonciation. Et si le chef doit savoir dire *je*, il doit aussi représenter, faire *nous*.

Les dénonciations de Marine Le Pen s'adressent à un *vous*. Ce *vous* ne concerne pas seulement les auditeurs, mais les Français en général ; une stratégie qui permet de grandir l'audience et qui résonne avec les scénographies présidentielles. Le *vous* est ainsi très présent, plus que le *je*, il représente 14,7% des déictiques de personne utilisés. Ce *vous* renvoie évidemment à la position de juge dans la dénonciation, parce qu'il concerne l'audience, l'opinion publique. L'autre aspect atypique des dénonciations de Marine Le Pen se trouve dans la large place accordée au *nous*, 19,9%. Ce *nous* ultra présent dans les dénonciations se voit confronté au personnage du bourreau, le *il/elle* dans l'énonciation, figure la plus représentée au travers des déictiques de personne utilisés (20,1%). Enfin, les discours répondent à un registre de l'écrit. Cette idée se confirme dans l'utilisation des *non-personnes*, les *on*. Ils ne sont que très peu mis en avant avec 6,3% ; l'énonciation est précise, claire, affirmée, elle dessine au scalpel les personnages de la dénonciation... à première vue.

Si les discours de Marine Le Pen apparaissent pris en charge par elle-même, la large place accordée au *nous* déconstruit complètement son rôle de dénonciatrice singulière et bâtit ses discours sur une énonciation « semi-assumée ». Cette stratégie résonne évidemment avec ses scénographies. Souhaitant apparaître dans les bottes du pouvoir, Marine Le Pen livre des dénonciations de représentation. *Je* et *vous* viennent symboliquement former un *nous* Français, faisant ainsi état d'une stratégie de triple montée en généralité.

¹³¹ Marine Le Pen, « *Marine Le Pen alerte les Français sur la privatisation de la police* ».

2 – Je et vous comme le nous Français : montée en généralité sur les figures du dénonciateur, de la victime et du juge

« Mes chers compatriotes. »¹³² C'est ainsi que Marine Le Pen entame la majorité de ses dénonciations. Elle s'adresse à un *vous* – comme Jean-Luc Mélenchon –, mais celui-ci ne renvoie pas aux simples auditeurs. Il circonscrit l'ensemble des Français, à la manière d'un discours de représentation. D'emblée, elle construit un système d'échange basé sur la proximité et l'appartenance nationale.

Titre	« Nous » Français	« Nous » FN/RN	« Nous » vous et moi	« Nous » responsables politiques	« Nous » pays européens
FACE A L'ISLAMISME, SOLIDARITE AVEC LE PEUPLE AUTRICHIEN !	3	4	-	-	12
NE PLUS JAMAIS RIEN CEDER A L'ISLAMISME !	18	-	-	-	-
Marine Le Pen détaille les carences du plan de relance de la majorité	25	4	1	-	-
REFUSONS LE COMMUNAUTARISME ET LA REPENTANCE : VIVE LA NATION !	22	4	-	-	-
L'EUROPE VIT UNE TENTATIVE D'INVASION !	14	2	-	-	2
Marine Le Pen demande la fermeté de l'Etat face aux « supporters » algériens	3	2	4	1	-
Marine Le Pen dénonce la loi Avia et la restriction des libertés publiques	2	1	1	-	-
Marine Le Pen appelle à signer la pétition pour exiger un référendum sur la privatisation d'ADP	-	-	-	-	-
Emprunt patriotique : l'appel de Marine Le Pen	-	15	2	-	-
MARINE LE PEN ALERTE LES FRANÇAIS SUR LE TRAITE D'AIX-LA-CHAPELLE : « UNE TRAHISON » !	5	2	1	-	-
Handicap, maladies de DYS : pour une scolarité adaptée	2	-	-	-	-
L'affaire Benalla, une affaire d'état	2	2	-	-	-
Irak, Libye : ne recommençons pas en Syrie !	16	-	-	-	-
Marine Le Pen alerte les Français sur la privatisation de la police	-	2	2	-	-
Contre la persécution des automobilistes signez notre pétition !	10	2	2	-	-

Répartition des *nous* dans les dénonciations de Marine Le Pen

Comme pour Jean-Luc Mélenchon, ce tableau résulte d'un comptage manuel des *nous*, que nous avons classés selon leur signification. La rhétorique du *nous* a le pouvoir de confondre en un seul corps le *je* et le *vous* ; tous deux se diluent et se condensent en un seul pronom. « C'est alors que nous rencontrons la deuxième objection, formulée non plus par celui qui proclame "je suis moi", mais par celui qui saisit le problème par l'autre bout et s'exprime au nom de "nous tous". »¹³³ Au nom de *qui* Marine Le Pen entend-elle s'exprimer ?

Les *nous* de la députée du Pas-de-Calais ne sont pas pluriels, ils visent à gommer les divisions. Marine Le Pen en utilise majoritairement deux différents, le *nous* Français et le *nous* du

¹³² Marine Le Pen, « Emprunt patriotique : l'appel de Marine Le Pen ».

¹³³ Tristan Garcia, *op. cit.* p.57.

Rassemblement National. Concernant ce second *nous*, il est presque systématiquement présent mais toujours délivré à des proportions faibles – quarante occurrences, entre deux et quatre fois par contenu – à l’exception de la vidéo « *Emprunt patriotique : l’appel de Marine Le Pen* » (quinze occurrences). À l’instar des scénographies qui renseignent le logotype du parti, les dénonciations de la présidente du RN montent en généralité autour du dénonciateur avec la rhétorique du *nous*. La députée du Pas-de-Calais se grandit et se sert de son institution partisane pour normaliser et donner du corps à son acte de langage. « *Nous, Rassemblement National, nous sommes aux côtés des Grecs, de la population grecque qui se défend.* »¹³⁴ Le *nous* du Rassemblement National que Marine Le Pen utilise est légitime, elle a de par son statut le droit – voire le devoir – de le mobiliser. Il vient directement servir sa dénonciation en grandissant sa figure ; il dit : « ce n’est pas seulement moi qui dénonce, mais l’ensemble du Rassemblement National ». Cette stratégie du *nous* partisan était par ailleurs visible dans les dénonciations de Jean-Luc Mélenchon, qui l’utilisait même davantage.

Seulement, le *nous* Rassemblement National n’est que très peu mobilisé en comparaison du *nous* Français, lequel dispose de presque trois fois plus d’occurrences (122 fois dans l’ensemble des vidéos). « *Après le Covid qui a mis en lumière l’état de vulnérabilité dans lequel la soumission de nos gouvernants à la logique de mondialisation sauvage avait placé notre pays, voilà qu’un fait divers dramatique à 6 700 km de chez nous fait glisser notre pays sur la pente de la fracture communautariste et pour certains même, racialisée.* »¹³⁵ Le *nous* Français établit un rapport de proximité et d’appartenance avec l’auditoire ; il l’inclut directement dans le processus de dénonciation. Si cette stratégie répond à une montée en généralité souhaitée par Marine Le Pen, elle brouille complètement le schéma actanciel. À trop monter en généralité, on dégringole l’escalier. Quelle est la position de ce *nous* Français ? Dénonciateur, victime, juge ? En réalité tout à la fois. La plastique du *nous* Français confond l’ensemble des figures de la dénonciation, produisant une triple montée en généralité qui finit par regrouper l’ensemble des personnages sous un seul pronom. Marine Le Pen est dénonciatrice par son *je*, l’audience est juge par son *vous*, la France est victime par son *nous*. Le *nous* Français condense trois figures en une seule, par l’unique pouvoir des mots. Avec cette plastique, Marine Le Pen se présente fallacieusement dans une triple position : elle est dénonciatrice, victime et juge à la fois ; à l’instar des Français.

¹³⁴ Marine Le Pen, « *L’Europe vit une tentative d’invasion* ».

¹³⁵ Marine Le Pen, « *Refusons le communautarisme et la repentance : vive la nation !* ».

Un *nous* subi s'impose donc à l'audience. Tristan Garcia dirait de ce *nous* qu'il est « d'intérêt »¹³⁶ ; il enferme, oblige, enjoint et détermine les individus. Il constitue le « *je-vous* » de l'interlocution en une classe globale et homogène, et entraîne à sa suite la valse des personnages de la dénonciation. La rhétorique du *nous* Français a ceci de particulier qu'elle finit par confondre tous les actants. Dans ce sujet plastique naît une triple figure : dénonciateur, victime et juge ; où la confusion du schéma vertueux de la dénonciation la plus complète.

3 – *Soi-même* comme la France

De quel *soi* Marine Le Pen est-elle le nom ? La récupération de l'imaginaire présidentiel et ses mots permet à la députée du Pas-de-Calais de se faire voix de la « nation véritable » sur YouTube. Elle usurpe symboliquement la place de chef d'État le temps de quelques vidéos, entend réaffirmer les valeurs essentielles de la nation et donner une forme de crédit populaire à ses discours. Cette récupération détruit la vertu du schéma initial de la dénonciation, mais doit aussi s'interpréter sur le plan de l'identité politique, construite comme une identité narrative au sens de Paul Ricoeur.

*« La personne, comprise comme personnage de récit, n'est pas une entité distincte de ses "expériences". Bien au contraire : elle partage le régime de l'identité dynamique propre à l'histoire racontée. Le récit construit l'identité du personnage, qu'on peut appeler son identité narrative, en construisant celle de l'histoire racontée. C'est l'identité de l'histoire qui fait l'identité du personnage. »*¹³⁷

Les histoires que Marine Le Pen nous raconte sont celles d'une France déchue, trahie dans sa chair et son esprit. « *Pourtant, tout comme lors de l'agression contre l'Irak, que la France sous la présidence de Jacques Chirac avait condamnée avec brio à l'ONU, par la voix de son ministre des affaires étrangères, notre pays est appelé à être lui-même, à faire entendre sa voix pour la justice et pour la paix du monde.* »¹³⁸ Dans cette vidéo où la présidente du RN dénonce la volonté d'Emmanuel Macron de suivre l'offensive militaire menée par les États-Unis et le Royaume-Uni en Syrie, elle invoque « l'esprit français », sa supposée *ipséité*. Elle appelle la France à être *elle-même*, la renvoie à son histoire, à ce qu'elle fut et n'est supposément plus. Mais en renvoyant la France à *elle-même*, elle parle de son *identité* et non de son *ipséité*. L'*identité* est fluide, mouvante, flottante, instable. L'*ipséité* est fixe, immuable, inerte, stable. L'*identité* toujours se fait, reste à faire et sera

¹³⁶ Tristan Garcia, *op. cit.*

¹³⁷ Paul Ricoeur, *op.cit.*, p.175.

¹³⁸ Marine Le Pen, « *Irak, Libye : ne recommençons pas en Syrie !* ».

toujours à faire. L'*ipséité* est toujours faite, reste faite et sera toujours faite. Marine Le Pen fantasme une *ipséité* qu'elle confond avec une *identité*, retourne la France vers son histoire, réclame qu'elle soit la *Même* que l'*Autre*, qu'elle retrouve sa « noblesse passée » : « *Il est impératif que la France retrouve les conditions de sa grandeur.* »¹³⁹ Et c'est bien ceci que les dénonciations de Marine Le Pen ont de particulier. Elles oublient que les conditions de la grandeur ont évolué... de la même manière que les *identités*.

« *C'est l'identité de l'histoire qui fait l'identité du personnage* » affirme Paul Ricoeur. Marine Le Pen fait de cette *ipséité* fantasmée son identité narrative ; elle se raconte et raconte les autres. « *L'identité narrative fait tenir ensemble les deux bouts de la chaîne : la permanence dans le temps du caractère et celle du maintien de soi.* »¹⁴⁰ En utilisant le *nous* Français dans ses dénonciations, Marine Le Pen devient un personnage à part entière de ses récits ; un personnage dénonciateur, victime et juge à la fois. En utilisant le *nous* Français dans ses dénonciations, Marine Le Pen devient le *nous* Français ; « *puisque tout ce qui dit "nous" use de la même personne, d'être cette personne* »¹⁴¹. En mobilisant l'ensemble de l'imaginaire national – tant dans ses visuels que dans ses textes –, Marine Le Pen fait de son *soi* la France et établit une manière d'être Français, la sienne, la seule. « *Comme des centaines de milliers de Français l'ont déjà signé, comme je l'ai fait moi-même et comme l'ont fait tous les dirigeants du Rassemblement National, prenez quelques minutes de votre temps et faites ce geste patriotique.* »¹⁴² La référence identifiante du *moi-même* de Marine Le Pen englobe les « *centaines de milliers de Français* ». Le geste patriotique renvoie à la signature de la pétition contre la privatisation des Aéroports de Paris. Être Français, dignes, légitimes et patriotes, c'est signer la pétition ; être Français, dignes, légitimes et patriotes, c'est simplement faire confiance à la France, donc à Marine Le Pen.

« *En pesant bien mes mots, je voudrais vous dire mes chers compatriotes : Vive la République !* »¹⁴³ Tout dans les dénonciations de Marine Le Pen est un simulacre de représentation nationale et d'incarnation présidentielle. Elle mobilise une énonciation semi-assumée, teintée de *je* mais surtout constituée de *nous* ; construit par là une triple figure dans ses récits, dénonciatrice, victime et juge ; fait fallacieusement de son *soi* la France ; prescrit une manière d'être Français ; devient garante d'une *ipséité* nationale fantasmée. Cette stratégie dessert la normalité de ses

¹³⁹ Marine Le Pen, « *Marine Le Pen détaille les carences du plan de relance* ».

¹⁴⁰ Paul Ricoeur, *op. cit.*, p.196.

¹⁴¹ Tristan Garcia, *op. cit.* p.11.

¹⁴² Marine Le Pen, « *Marine Le Pen appelle à signer la pétition pour exiger un référendum sur la privatisation d'ADP* ».

¹⁴³ Marine Le Pen, « *L'affaire Benalla est une affaire d'État* ».

dénonciations, elle pervertit le schéma vertueux à presque tous les niveaux ; mais polarise résolument le débat politique entre Marine Le Pen et Emmanuel Macron. Car s’il y a bien une figure de la dénonciation qui jamais n’est confondue, c’est celle du bourreau. . .

CHAPITRE 3 – PRAGMATIQUE DE LA DENONCIATION CHEZ MARINE LE PEN : UNE SEULE MANIERE D’ETRE FRANÇAIS

« *Quiconque dit nous, donc, ne fait pas que parler de lui et des siens ; il présuppose un système complet de découpage et de typage du monde.* » Tout *nous* délimite les frontières de sa communauté, il fixe les conditions de l’appartenance et de l’altérité. Tout *nous* règle les conditions d’entrée et de sortie de sa communauté, il est toujours pour Tristan Garcia un support d’*excommunication*¹⁴⁴. Et c’est bien cela que les dénonciations de Marine Le Pen mettent en œuvre : tout en livrant un bourreau au monde, elles codifient les modalités d’appartenance à la nation.

1 – L’*indexing* pour le bourreau, la répétition du préjudice

Marine Le Pen mobilise une triple montée en généralité. Sa figure de dénonciatrice est grandie, la victime est grandie et le juge est grandi. Il est cependant un personnage que la présidente du Rassemblement National ne s’embarrasse pas toujours de grandir : le bourreau.

À l’inverse de Jean-Luc Mélenchon, Marine Le Pen dénonce presque systématiquement par *indexing*¹⁴⁵ et attaques *ad hominem*. Seuls deux discours mettent en cause des grands complexes. La présidente du RN vient dénoncer le « *système et les banques* »¹⁴⁶, l’« *islamisme politique* » et les « *institutions européennes* »¹⁴⁷. Ces deux contenus font état d’une montée en généralité sur la figure du bourreau, celle-ci ne renvoyant à aucun corps identifiable : « *Alors que les sondages nous placent en tête pour les élections européennes du 26 mai, le système en panique a recours à un nouveau stratagème particulièrement déloyal pour nous empêcher de faire campagne : fermer le robinet financier. [...] Si le système s’imagine qu’en réduisant nos moyens financiers il ralentira notre progression et qu’il nous fera taire, il se trompe lourdement.* »¹⁴⁸ L’imaginaire du système amène le modèle du complot et de la tactique politique. Il légitime la triple posture de Marine Le Pen, tout particulièrement la confusion dénonciateur-victime, et se veut renforcer la normalité de sa

¹⁴⁴ Tristan Garcia, *op. cit.*

¹⁴⁵ Denis Jamet et Bérangère Lafiandra, *op. cit.*

¹⁴⁶ Marine Le Pen, « *L’emprunt patriotique : l’appel de Marine Le Pen* ».

¹⁴⁷ Marine Le Pen, « *Face à l’islamisme, solidarité avec le peuple autrichien !* ».

¹⁴⁸ Marine Le Pen, « *L’emprunt patriotique : l’appel de Marine Le Pen* ».

dénonciation. Mais l'imaginaire du système dessert aussi la *polychrésie* de l'acte de langage. Un bourreau « système », par nature non-nommé, renvoie à un préjudice semi-révéle, donc « semi-rénovable »¹⁴⁹.

Marine Le Pen semble connaître et maîtriser la pragmatique de la dénonciation. L'*indexing* constitue en ce sens sa principale manœuvre de révélation des persécuteurs. « *Pourtant, de plus en plus, sous l'influence d'Emmanuel Macron, qui aspire décidément à tout contrôler, se met en place dans notre pays une restriction progressive de la liberté d'expression.* »¹⁵⁰ L'*indexing* est une force performative assignant l'autre à une condition. Il favorise la *polychrésie* de la dénonciation, identifie formellement le bourreau et entame par là le processus de rénovation du monde. En livrant le nom de l'opresseur aux Français, Marine Le Pen sert directement la pragmatique de ses dénonciations. Elle réaffirme les valeurs nationales essentielles à ses yeux, et excommunie le bourreau de la communauté. C'est pour cela que l'*indexing* est presque toujours présent dans les discours de la présidente du Rassemblement National. Elle joue ainsi de la force performative de la dénonciation, et se fait garante tant de la liberté que de la dignité nationale.

« *Monsieur Macron s'entête dans sa politique de bradage des biens publics, et finalement, dans le démantèlement méthodique de la France.* »¹⁵¹ Au-delà de la figure formelle du bourreau, c'est surtout le préjudice révéle qui se voit grandi et érigé en une tendance globale et de fond, celle d'une France trahie. « *Mesdames, Messieurs, mes amis, avec Monsieur Macron nous sommes en face d'un projet de déconstruction de la France, de son État, de ses libertés.* »¹⁵² Chaque dénonciation converge sur le démantèlement de l'État et de l'esprit français organisé par Emmanuel Macron. Marine Le Pen prend des positions pour dénoncer un agissement spécifique de la majorité, une loi, un dire, une action ; mais ceux-ci sont rattachés à une pensée plus vaste, l'écrasement arrangé de la Nation. Une stratégie de déconstruction fomentée dans les mots de Marine Le Pen par Emmanuel Macron et seulement par Emmanuel Macron : « *La question politique porte sur les conditions dans lesquelles ces actes ont été rendus possibles, [...] et enfin, ce qu'ils révèlent de la nature du pouvoir qui se met en place dans notre pays, depuis un an avec Emmanuel Macron.* »¹⁵³ Cette cristallisation de la figure du bourreau sur le président de la République crée une certaine sérialité autour des vidéos, et renforce encore une fois le caractère ritualisé des dénonciations. Chaque contenu devient

¹⁴⁹ Si tant est que l'on accepte ce barbarisme.

¹⁵⁰ Marine Le Pen, « *Marine Le Pen dénonce la loi Avia et la restriction des libertés publiques* ».

¹⁵¹ Marine Le Pen, « *Marine Le Pen appelle à signer la pétition pour exiger un référendum sur la privatisation d'ADP* ».

¹⁵² Marine Le Pen, « *Marine Le Pen alerte les Français sur la privatisation de la police* ».

¹⁵³ Marine Le Pen, « *L'affaire Benalla : une affaire d'état* ».

en somme une suite du précédent, un nouveau moyen d'illustrer la stratégie d'Emmanuel Macron, une preuve supplémentaire de la déconstruction nationale organisée.

Cette stratégie de l'*indexing* répété sur un seul bourreau permet encore une fois à Marine Le Pen de polariser le débat politique. Elle ne dénonce que le gouvernement et seulement le gouvernement. Elle utilise l'*indexing* pour dire les petits agissements et arrangements d'Emmanuel Macron, puis la montée en généralité sur ces préjugés pour les rattacher à une tendance de fond ; la déconstruction méthodique, pensée, prévue, voulue de la Nation. Elle se présente par un effet miroir comme la garante d'une identité nationale perdue et fantasmée ; comme la seule figure en mesure de respecter la France, la vraie, ce qu'elle est, ce qu'elle doit être, digne, grande et respectée.

2 – Emmanuel Macron et son gouvernement : incapacité, indignité, trahison

Emmanuel Macron n'est assurément pas un (vrai) Français pour Marine Le Pen. « *La vente de la Française des Jeux, d'Engie, dès demain ce seront les barrages, et après-demain, qui sait... Si on le laisse faire, les Français n'auront plus rien en commun, plus de pays à transmettre à leurs enfants.* »¹⁵⁴ Le président de la République démantèle, brade et vend la France en petits morceaux, sous silence et à demi-mot. Il la trahit, dans sa chair, son esprit, son histoire, la met au service d'une pensée « *mondialiste et européiste* ». Mais dire que la France est démolie n'est pas suffisant pour résolument délégitimer l'adversaire ; il est nécessaire d'aller plus loin, il en faut plus pour convaincre des projets obscurs et incohérents préparés par Emmanuel Macron.

Marine Le Pen construit alors l'argumentaire de ses dénonciations sur une double thématique, la liberté et la sécurité. Dans ses mots, le chef de l'État est le garant de ces deux notions. Si elles semblent à première vue dichotomiques – la sécurité s'altère lorsqu'est lâché du lest sur le volet libertaire, et réciproquement –, les dénonciations de Marine Le Pen tendent à les confondre, à les diluer en une seule : « *Mais restons ensemble pour défendre notre liberté de circuler sur les routes de France en toute sécurité.* »¹⁵⁵ Pour la présidente du Rassemblement National, la liberté c'est la sécurité ; la sécurité c'est la liberté. Aucune philosophie morale ne pourrait valider un tel raisonnement – exception faite peut-être de quelques sophistes aguerris. La sécurité passe évidemment par la liberté d'être en sécurité, mais la liberté n'existe que pour elle-même, jamais pour la sécurité. Qu'importe les distinctions, Marine Le Pen les confond à l'envi : « *Lorsque nous avons*

¹⁵⁴ Marine Le Pen, « *Marine Le Pen appelle les français à signer la pétition pour exiger un référendum sur la privatisation d'ADP* ».

¹⁵⁵ Marine Le Pen, « *Contre la persécution des automobilistes : signez notre pétition !* ».

dénoncé cette injustice c'était évidemment pour sauver le Rassemblement National d'une cessation de paiement, [...] mais pour défendre aussi des principes. Les principes sur lesquels se fondent les libertés et la sécurité juridique de tous les citoyens. »¹⁵⁶ Liberté et sécurité ont ainsi partie liée dans les dénonciations de Marine Le Pen, elles apparaissent quasi systématiquement amalgamées, jamais opposées.

Ces deux notions que la présidente du Rassemblement National mélange maladroitement – ou illusoirement – irriguent l'ensemble de sa stratégie de délégitimation. Mais elle ne s'arrête pas là. « *C'est aussi et surtout parce qu'il se montre incapable de répondre aux problématiques auxquelles la France doit déjà faire face, et devra répondre dans les prochaines années.* »¹⁵⁷ Ce il parle du plan de relance mis en place par le gouvernement pour sortir de la crise de la covid-19, et symbolise son incompetence. Marine Le Pen raconte un pouvoir médiocre et perdu, « *un pouvoir dont on sait s'il est aux mains d'amateurs, de gens immatures, de cyniques ou d'irresponsables* »¹⁵⁸. Sa tactique est de convaincre par une rhétorique de l'incapacité. Elle dépeint un gouvernement qui ne remplit pas son rôle ; un gouvernement qui ne peut tout simplement répondre aux défis de notre temps. Fabienne Bäider, qui a travaillé sur la communication de Marine Le Pen, affirme d'ailleurs que la rhétorique de la trahison et de l'indignité alimente l'ensemble des discours de la présidente du Rassemblement National¹⁵⁹. Au-delà de l'incapacité gouvernementale, c'est aussi l'incarnation de la fonction présidentielle par Emmanuel Macron qui se voit remise en cause : « *Chacun aura pu regretter, lors de la séquence de la coupe du Monde, le comportement bien peu présidentiel d'un Emmanuel Macron, bondissant en posture d'adolescent, qui a oublié que derrière sa personne, il y a la fonction de chef de l'État et l'obligation d'une certaine réserve, d'une certaine tenue, et en toutes circonstances, d'une dignité certaine.* »¹⁶⁰ Pour Marine Le Pen, Emmanuel Macron n'est pas méritant de la fonction qu'il incarne, il n'a pas le sens de la mesure, il ne saisit pas la nature de sa fonction, il ne symbolise pas la hauteur qu'il devrait incarner.

Là est le cœur de la stratégie *sycophante* mise en place par Marine Le Pen. Elle produit des simulacres de dénonciation fondés sur un dessein politique : la conquête du pouvoir. Car cette grandeur de la fonction présidentielle, teintée d'une certaine manière de sacré et de ritualité, c'est elle qui entend l'incarner. Elle construit la soi-disant hauteur du rôle sur YouTube, dans ses

¹⁵⁶ Marine Le Pen, « *L'affaire Benalla, une affaire d'État* ».

¹⁵⁷ Marine Le Pen, « *Marine Le Pen détaille les carences du plan de relance* ».

¹⁵⁸ Marine Le Pen, « *L'affaire Benalla, une affaire d'État* ».

¹⁵⁹ Fabienne Bäider, « *La parole inversée ? Marine Le Pen et son identité-ressource langagière* », *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, Vol.11, n°1, 2015, pp.217-252.

¹⁶⁰ Marine Le Pen, « *L'affaire Benalla, une affaire d'État* ».

scénographies, dans son énonciation et en instaurant de la distance avec ses sujets. Elle mobilise une rhétorique de l'incapacité qui, au-delà de la seule normalisation de ses dénonciations, sert avant tout sa propre légitimité politique. Une légitimité politique nourrie par la délégitimation méthodique de l'autre ; une légitimité politique fondée sur un dénigrement de surface davantage que sur des idées de fond. Dans ses dénonciations sur YouTube, Marine Le Pen s'écarte du politique pour faire de la politique, elle s'écarte du champ de la « justice sociale » pour batailler sur le terrain des partis et des représentants ; elle n'a d'autre objectif que sa propre légitimation.

Un double mouvement se dessine alors dans les discours de la députée du Pas-de-Calais : une logique de délégitimation du pouvoir en place par une rhétorique de l'indignité, de l'incapacité et de la trahison ; et un processus d'autolégitimation qui naît de la délégitimation méthodique de l'adversaire et de la récupération de ses logiques d'expression. Mais pour ne pas paraître trop frontale et grossière, cette stratégie politique doit enfin être rattachée à un problème public plus concret. C'est ici que surgit l'épouvantail du Rassemblement National, « l'immigration ».

3 – Le bouc émissaire migratoire

« *Le patriotisme, c'est l'amour des siens, le nationalisme, c'est la haine des autres* », écrivait Romain Gary dans *Éducation Européenne*¹⁶¹. Marine Le Pen manie avec brio la prose du patriotisme, mais l'est-elle vraiment ? Peut-on résolument considérer qu'elle soit dans l'amour des siens plus que dans la haine des autres ?

« *En signant ce traité en catimini, comme il l'avait fait avec le pacte de Marrakech, organisant la submersion migratoire de l'Europe, Emmanuel Macron commet un acte qui relève de la trahison. [...] Par ailleurs, parce qu'il s'agit de la France, j'appelle tous les patriotes à nous rejoindre pour combattre un pouvoir qui a choisi la soumission et l'abaissement du pays. Ne les laissons pas faire !* »¹⁶² Afin de donner du poids à son propos et renforcer ses thèses, Marine Le Pen agite bien souvent la thématique migratoire. Véritable problème public, l'immigration devient une arme de délégitimation du gouvernement pour la présidente du Rassemblement National. La thématique migratoire est intéressante en ce qu'elle permet la jonction de la dichotomie liberté-sécurité. Si ces deux notions fondamentales de l'État de droit sont altérées pour Marine Le Pen, c'est en raison des vagues migratoires organisées par le gouvernement. L'immigration est accusée dans ses mots de

¹⁶¹ Romain Gary, *Éducation Européenne*, Paris, Gallimard, 1972.

¹⁶² Marine Le Pen, « *Marine Le Pen alerte les français sur le traité d'Aix-la-Chapelle : une trahison !* ».

déposséder les Français de leur sécurité et de leur liberté ; elle est l'illustration du démantèlement national organisé, le bouc émissaire d'une vulgate nationaliste vieille de plusieurs siècles désormais.

« [Les Grecs] en protégeant seuls leurs frontières, ils défendent les nôtres ; en luttant physiquement avec courage contre une submersion organisée, ils nous donnent une leçon de résistance et de patriotisme et en quelque sorte, rappellent nos pays à leurs devoirs. »¹⁶³ La leçon de patriotisme, c'est la défense des frontières ; la leçon de patriotisme, c'est la résistance à l'égard de la submersion migratoire. Tous ceux qui ne luttent pas contre cette invasion préparée, pour la préservation de leurs terres et de leurs morts – pour reprendre le titre controversé du livre de Maurice Barrès¹⁶⁴ – sont symboliquement excommuniés de la nation par Marine Le Pen ; ils ne remplissent ni leur devoir ni leur dette à l'égard de la patrie.

Denis Jamet et Bérangère Lafiandra ont soulevé une thèse intéressante sur les logiques d'expression utilisées par Marine Le Pen pour décrire l'immigration¹⁶⁵. Elle utilise des métaphores liquides qu'elle répète dans presque tous ses énoncés : « *La Turquie qui se sent protégée par l'Amérique lance une double offensive : en Syrie, pour venir en aide aux terroristes djihadistes, réfugiés dans le réduit d'Idlib et contre l'Europe tout entière, avec son chantage à la submersion migratoire.* »¹⁶⁶ La submersion, c'est l'inondation ou l'invasion par la mer. L'imaginaire de la submersion renvoie ainsi à la catastrophe et au drame. Dans les mots de Marine Le Pen, les populations immigrées arrivent par vagues géantes, façon Tsunami, détruisent tout sur le passage, dépossèdent les Français de leurs biens et leurs terres. Si ce n'est de submersion, elle parle de torrent : « *nous agissons pour que l'Union Européenne cesse de financer l'islamisme et que cesse ce torrent migratoire qui sert de vivier au communautarisme et au terrorisme.* »¹⁶⁷

Pour la députée du Pas-de-Calais, l'immigration est directement responsable de l'ensemble des maux nationaux. Conséquence d'une velléité mondialiste du gouvernement en place, la France ne peut retrouver sa grandeur qu'en suspendant l'immigration ; c'est la condition *sine qua non* du renouveau de sa fierté : « *Concrètement, il faut sans attendre suspendre Schengen, qui organise l'ouverture à tout va de nos frontières et déclarer un moratoire immédiat sur l'immigration dans notre pays. [...] On voit aussi sous nos yeux, l'histoire nous l'avait enseigné, que l'arme*

¹⁶³ Marine Le Pen, « *L'Europe vit une tentative d'invasion !* ».

¹⁶⁴ Maurice Barrès, *La Terre et les Morts*, L'Herne, Paris, 2016.

¹⁶⁵ Denis Jamet, Bérangère Lafiandra, *op. cit.*

¹⁶⁶ Marine Le Pen, « *L'Europe vit une tentative d'invasion !* ».

¹⁶⁷ Marine Le Pen, « *Face à l'islamisme, solidarité avec le peuple autrichien !* ».

démographique ou migratoire est utilisée comme une arme de guerre, de submersion de nos pays et, n'en doutons pas, si rien n'est fait, de soumission. »¹⁶⁸ Au-delà de la dépossession des Français, Marine Le Pen dépeint une immigration ayant des visées conquérantes à l'égard de la Nation, une immigration menaçante.

Mais le *sycophante* de l'indignité nationale va plus loin qu'une simple remise en cause de l'immigration dans ses dénonciations. En de certains moments, la députée du Pas-de-Calais choisit la voie de l'excommunication nationale pour une partie des populations issues de l'immigration. « *Chacun a pu déplorer au lendemain de matchs de football impliquant l'Algérie, qu'ils soient d'ailleurs victorieux ou non, des débordements, des provocations et même des exactions de prétendus supporters qui entendent importer dans nos villes, dans nos quartiers et dans nos rues, les pratiques des zones de non-droit.* »¹⁶⁹ Dans cette dénonciation où elle invective les débordements des supporters de l'Algérie dans le cadre de la Coupe d'Afrique des Nations, elle développe une rhétorique stigmatisante, consistant à renvoyer ces aficionados à leur origine, les dissociant mécaniquement de la communauté nationale. Elle parle de « *prétendus supporters* » qu'elle oppose à « *nos villes* », un moyen subtil de construire un *nous-eux*, une appartenance et une altérité.

« *Je ne confonds pas la nation algérienne avec ces hordes de barbares dont les agissements salissent l'image de ce si beau pays. Je ne les confonds pas avec le peuple algérien, qui exprime d'ailleurs chez lui sa liesse populaire dans une joie festive et respectueuse.* »¹⁷⁰ Marine Le Pen parle de « *hordes de barbares* ». Plus que l'imaginaire de la sauvagerie, le terme « *barbare* » vient du grec *barbaros*, « *tout ce qui n'est pas grec* ». En d'autres termes, Marine Le Pen parle de populations qui n'appartiennent pas à la communauté nationale. Inconcevable pour elle de célébrer en France les victoires de l'équipe nationale algérienne. Ces succès appartiennent au peuple algérien qui doit fêter sa joie chez *lui*. Marine Le Pen ne s'embarrasse pas de nuances. Les auteurs des actes criminels sont confondus avec l'ensemble des autres supporters simplement venus célébrer leur gaieté : « *[C]es actes doivent s'interpréter pour certains comme la volonté de marquer leur territoire, comme pour indiquer qu'en France, c'est maintenant eux qui entendent faire la loi. [...] Il est temps de siffler la fin de la partie, de cette inadmissible troisième mi-temps que nous ne voulons pas revoir et qui avec nous ne se reproduirait plus. La loi de la République s'applique à tous, et même à eux.* »¹⁷¹

¹⁶⁸ Marine Le Pen, « *L'Europe vit une tentative d'invasion !* ».

¹⁶⁹ Marine Le Pen, « *Marine Le Pen demande la fermeté de l'État face aux "supporters" algériens* ».

¹⁷⁰ *Ibid.*

¹⁷¹ *Ibid.*

La rhétorique du *eux* est purement et simplement stigmatisante. Elle ne laisse pas la possibilité de choisir, elle exclut automatiquement de la communauté nationale selon des critères d'origine.

Marine Le Pen ne vise pas à créer une communauté de cœur et d'esprit mais une communauté de couleur et d'origine. Marine Le Pen n'est pas plus dans l'amour des siens que dans la haine des autres. Marine Le Pen n'est ainsi pas patriote, elle est profondément nationaliste. Elle voit la Nation sous un angle totalitaire. Totalitaire, car son chant ne peut se mêler à celui des autres ; soit on est Français – et seulement Français –, soit on ne l'est pas. Une stratégie du bouc émissaire se fait donc jour. En plus d'être stigmatisées – puisque renvoyées à leurs origines –, les populations issues de l'immigration sont accusées d'être responsables de l'ensemble des maux nationaux. Cette stratégie permet à Marine Le Pen de donner du corps à ses dénonciations et de déplacer la seule focale du gouvernement. C'est aussi cela la stratégie *sycophante* : produire des simulacres de dénonciation, appeler à la vindicte publique sur des délits futiles ou imaginaires, excommunier toute une partie des membres de la nation, stigmatiser les populations issues de l'immigration.

CHAPITRE 4 – CONSTRUIRE UN RECIT POLITIQUE ET MUSELER LA TRIVIALITE : LIMITER LES REINTERPRETATIONS

Plus que de simples dénonciations, Marine Le Pen met en place une véritable stratégie politique sur YouTube. Elle polarise le débat d'idées, délégitime ses adversaires, s'auto-légitime par là même et renforce sa *présidentialité*. Mais quelle est, finalement, la place de la *trivialité* dans ses contenus ?

1 – Maîtrise de la *trivialité* : univocité des dénonciations

YouTube et dénonciation ont partie liée, ils sont des dispositifs de la *trivialité*. YouTube est une industrie qui la met en scène à son profit (économique), la dénonciation une tradition politique qui ne vit que par elle. Si Marine Le Pen semble bien connaître la pragmatique de la dénonciation, elle ne saisit ni la *trivialité* ni le fonctionnement de YouTube... à moins qu'il ne s'agisse d'autre chose.

Tout commentaire des paroles de Marine Le Pen est proscrit sur la chaîne, elle maîtrise la *trivialité* de ses contenus. Il est strictement impossible de s'adresser à elle ou de procéder en des altérations directes du sens de ses vidéos. L'internaute peut éventuellement récupérer la dénonciation et la

commenter sur un autre canal, mais cela est impossible sur la chaîne de Marine Le Pen. Cette stratégie assure à la présidente du Rassemblement National l'univocité de ses dénonciations. Personne ne peut formellement la contredire, la remettre en cause, la discuter, la critiquer ou la nier. À la manière d'une allocution présidentielle, il n'est pas possible d'interagir avec la cheffe. Le commentaire et la discussion sont possibles, toujours *a posteriori*, jamais dans l'espace direct de la prise de parole. Les dénonciations sont ainsi livrées telles qu'elles sont, n'appellent aucune récupération, sont faites et ne sont plus à faire.

YouTube devient alors un lieu de pouvoir pour Marine Le Pen. Elle sacralise sa parole, s'autolégitime et renforce sa stature de cheffe, sa *présidentialité*. En désactivant l'espace commentaire¹⁷², la présidente du RN instaure de la distance entre sa parole et son auditoire ; c'est une cheffe qui prend de la hauteur vis-à-vis de ses sujets. Cette maîtrise de la *trivialité* entre donc en résonance avec les stratégies déployées pour la scénographie et l'énonciation. Par l'intermédiaire d'une récupération minutieuse des logiques d'expression présidentielles, la présidente du Rassemblement National se fait voix de la « nation véritable » sur YouTube. Ses paroles représentent l'ensemble de la communauté nationale, ce sont les mots des Français ; et ce faisant, ils ne nécessitent aucune réinterprétation. Si le peuple n'est qu'un et qu'il est représenté par Marine Le Pen, à quoi bon reformuler les contenus ? Cette stratégie entraîne une nouvelle fois une forme de sacralisation de sa parole et lui permet de livrer des énoncés qui se donnent comme des discours de vérité. Elle sert ainsi son *ethos* politique mais dessert considérablement la *polychrésie* de ses dénonciations. Car un discours qui ne peut être réapproprié est mort-né dans les mots de la *trivialité*. C'est un discours sans âme, sans vie, sans flamme ; un énoncé qui n'existe que pour lui-même et non pour la cité.

La maîtrise de la *trivialité* est ainsi un moyen d'assurer l'univocité des dénonciations. La parole est celle de la cheffe qui représente et prend de la hauteur ; elle n'est qu'une et singulière, jamais réinterprétée. La *présidentialité* de Marine Le Pen se renforce nécessairement dans cette *trivialité* maîtrisée, mais la *polychrésie* de ses dénonciations – seule véritable poids politique – se retrouve acculée, sans issue aucune.

¹⁷² Au-delà de la maîtrise de la *trivialité*, les commentaires désactivés permettent de prévenir les attaques numériques d'opposants politiques éventuels.

2 – Le RN chevalier protecteur de la cité : mission de recrutement

Pour Patrick Charaudeau, l'ensemble du discours politique est affaire de délégitimation et d'autolégitimation¹⁷³. Les mots des politiques ne visent que la conquête du pouvoir et ne trouvent d'autres expressions que le manichéisme. Les récits politiques agissent comme des contes géants, structurés autour d'un bon et d'un mauvais camp. Il faut, pour assurer les desseins légitimateurs escomptés, se présenter à l'instar d'un chevalier servant le bien public et luttant contre un monstre maléfique qui menace la cité.

Étrangement, le manichéisme de Marine Le Pen ne converge pas vers l'antagonisme traditionnel des populismes : le *peuple* comme chevalier du bien, les *élites* comme monstres maléfiques. Les termes *peuple* et *élites* sont le plus souvent occultés du corpus. Le premier ne bénéficie que de quatre occurrences (dont une seule caractérise véritablement le *peuple* français, les autres renvoyant aux *peuples* autrichien et algérien), et le second d'une seule. Marine Le Pen cherche donc à sortir de cette opposition traditionnelle pour se diriger vers un autre antagonisme : les vrais Français comme chevaliers du bien, les faux Français comme monstres maléfiques. Les vrais Français, chevaliers du bien, patriotes œuvrant pour la cause commune, ce sont évidemment les représentants du Rassemblement National : « *Défenseurs acharnés des valeurs de la République, attachés au sens de l'Etat, de l'État de droit et aux libertés publiques, nous appelons les Français à la mobilisation. La liberté est un combat de tous les jours.* »¹⁷⁴ Être dans le camp du bien, c'est faire confiance au Rassemblement National. Grâce à sa rhétorique du *nous* Français, Marine Le Pen renvoie tous ceux qui ne marchent pas dans ses pas du côté des faux Français, les monstres maléfiques menaçant la cité. Et il en va du devoir de chacun à l'égard de la Nation : « *La politique, c'est éminemment sérieux et en certaines circonstances, grave. Les choix que vous faites en votant, et pire en ne votant pas, décident de la France de demain, c'est-à-dire de votre sort, celui de vos familles, de vos enfants et de vos petits-enfants. [...] L'heure est à la mobilisation des patriotes, mobilisation dans la sérénité et la détermination, pour que vive la nation française.* »¹⁷⁵

Le Rassemblement National est toujours présenté comme le chevalier servant la liberté et la sécurité nationale ; c'est toujours le camp du bien : « *La liberté est un droit précieux mais c'est aussi un droit fragile. Car les tentations sont fortes pour les pouvoirs peu sûrs d'eux-mêmes de le remettre en question. La liberté, n'en doutez pas chers compatriotes, est le premier combat du Rassemblement*

¹⁷³ Patrick Charaudeau, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Vuibert, Paris, 2005.

¹⁷⁴ Marine Le Pen, « *L'affaire Benalla, une affaire d'État* ».

¹⁷⁵ Marine Le Pen, « *Refusons le communautarisme et la repentance de la nation !* ».

National. C'est un beau combat. Venez le mener avec nous ! »¹⁷⁶ La plupart des rénovations du monde préconisées convergent ainsi sur ce point : la seule véritable alternative qui permettra au *peuple* français de retrouver le chemin de la liberté et de la sécurité n'est autre que le Rassemblement National. Hormis certaines exceptions que nous détaillerons plus loin, les auditeurs ne sont jamais invités à faire leur les dénonciations ; elles sont livrées comme accomplies, réussies, comme si le simple fait de les avoir énoncées suffisait à signer leur *polychrésie*. Et c'est avant tout sur le terrain électoral que Marine Le Pen entend conduire ses rénovations du monde.

Il se dessine alors une véritable mission de recrutement : « *Pour leur faire échec, je vous invite sans plus attendre à rejoindre le Front National.* »¹⁷⁷ Chaque événement, chaque dire, chaque action du gouvernement en place devient un moyen de convaincre les électeurs que la ligne défendue par le RN est la bonne. Marine Le Pen est en campagne électorale continue sur YouTube : « *De la même manière, cette reconquête républicaine des quartiers et des rues, mais aussi des cœurs et des âmes, sera le grand projet d'unité nationale dont vous aurez à décider à la prochaine élection présidentielle.* »¹⁷⁸ Les points de sortie des préjugés révélés sont toujours sans équivoque, sans nuance, sans possible ajustement. Ils vont d'eux-mêmes : « *Le temps n'est plus à regarder distraitement et à commenter, mais à s'engager et à agir. S'engager, cela signifie trouver les solutions politiques qui conviennent en rejoignant le Rassemblement National. Agir, c'est aussi chers électeurs se déplacer le 15 mars pour aller voter aux élections municipales.* »¹⁷⁹ Marine Le Pen ne s'embarrasse ni de détour ni d'artifice pour formuler ses demandes. Elles sont exposées de manière distinctes, claires et toujours en fin de vidéo. Elles exhortent les Français à rejoindre le bon camp, le Rassemblement National, la France authentique.

Les dénonciations de Marine Le Pen se fondent donc sur un antagonisme. Non pas celui, sempiternel, du *peuple* et de l'*élite* ; mais celui du vrai et du faux Français. Le Rassemblement National est présenté comme le chevalier du bien, le chevalier de la Nation ; tous les autres sont rangés du côté des monstres maléfiques qui menacent la cité. Ce manichéisme lui permet de sommer ses audiences à agir. Non pas sur YouTube, non pas par la *trivialité*, non pas par les commentaires, non pas par les *likes*, non pas par les partages, non pas par les détournements, mais par les urnes. La plupart des dénonciations sont *in fine* de simples appels au vote, au ralliement derrière le drapeau.

¹⁷⁶ Marine Le Pen, « *Marine Le Pen dénonce la loi Avia et la restriction des libertés publiques* ».

¹⁷⁷ Marine Le Pen, « *Marine Le Pen alerte les Français sur la privatisation de la police* ».

¹⁷⁸ Marine Le Pen, « *Refusons le communautarisme et la repentance de la nation !* ».

¹⁷⁹ Marine Le Pen, « *L'Europe vit une tentative d'invasion* ».

3 – L’illusion de *trivialité* : vie impossible des dénonciations

Si la plupart des dénonciations de Marine Le Pen n’appellent aucune prise en charge institutionnelle, certaines attendent cependant une rénovation du monde. Ces textes qui demandent plus de « justice » ont-ils finalement les effets escomptés ?

Il semble déjà pertinent de revenir sur la vie des dénonciations dans le dispositif YouTube. Les vidéos de Marine Le Pen ne battent pas des records d’audience, une seule dépasse par exemple la barre des 100 000 vues, « *Ne plus jamais rien céder à l’islamisme* ». Les autres contenus oscillent généralement entre 10 000 et 30 000 vues, avec quelques vidéos plus en vogue comme « *Marine Le Pen demande la fermeté de l’État face aux supporters algériens* », qui recense environ 70 000 vues. Les contenus disposent généralement d’une balance de votes positive. Seules les deux dénonciations mentionnées plus tôt présentent un taux de *dislikes* élevé. La première citée recense ainsi 3 900 *likes* pour 1 500 *dislikes*, la seconde 1 800 *likes* pour 2 500 *dislikes*, unique vidéo disposant d’une balance de votes négative. Tous les autres contenus présentent plus d’un millier de *likes* pour quelques centaines de *dislikes*. Il se dessine en ce sens une forme d’adhésion des publics autour des dénonciations de la députée du Pas-de-Calais – même si les votes ne représentent qu’une infime partie des vues totales.

Marine Le Pen, nous l’avons vu, maîtrise sa *trivialité* sur YouTube. Elle désactive les commentaires et fixe par là le sens de ses discours. C’est donc une illusion de *trivialité* qui est mise en place par la présidente du Rassemblement National, un simulacre d’interaction avec son audience et une véritable stratégie de mise en scène et d’autolégitimation. Seulement cette illusion de *trivialité* dessert considérablement ses dénonciations. En omettant d’appeler les publics à se réappropriier son acte de langage, la présidente du RN ne joue pas le jeu trivial du dispositif et de la dénonciation. Elle réduit considérablement la *polychrésie* de ses vidéos et – ce faisant – leurs effets sur le politique, car une dénonciation sans récupération a relativement peu de chances de trouver son bonheur.

La seule vidéo formellement heureuse – puisque aboutie de bout en bout –, est celle où Marine Le Pen invoque la *trivialité*. Elle n’appelle ni au *like* ni au commentaire, mais demande l’action de son audience autrement que par les urnes : « *Vous pouvez nous apporter une aide décisive en vous joignant à l’emprunt patriotique que nous lançons. En prêtant la somme de votre choix, à partir de 1000 euros, au Rassemblement National, vous obtiendrez 5% d’intérêts et une rémunération très avantageuse pour un placement sans risques, qui sera de surcroît un témoignage de votre*

attachement à la France, à son identité, à son indépendance, mais aussi évidemment, à la démocratie. Pour ce faire, je vous invite à vous rendre sur le site empruntpatriotique.fr, tout y est expliqué. »¹⁸⁰ Dans cette vidéo, Marine Le Pen dénonce le « système et les banques » qui refusent de prêter de l'argent au Rassemblement National afin qu'il puisse mener sa campagne pour les élections européennes. Force est de constater que la seule fois où elle invite formellement ses abonnés à l'action, directe et non pas future en vue d'une élection, est la seule de ses dénonciations qui aboutit formellement. En un peu moins de quinze jours, l'« emprunt patriotique » de Marine Le Pen recueille la somme de quatre millions d'euros pour la campagne européenne, une véritable réussite¹⁸¹.

Deux autres dénonciations de la présidente du Rassemblement National peuvent être considérées comme « semi-heureuses », puisque « semi-rénovées ». Dans « *Marine Le Pen appelle à signer la pétition pour exiger un référendum sur la privatisation d'ADP* », la députée du Pas-de-Calais dénonce la « vente » de la France et exige de ses publics qu'ils signent ladite pétition. La suite de l'histoire peut alors être considérée comme « semi-heureuse » puisque la vente d'ADP a pour l'heure été suspendue, non pas en raison des signatures sur la pétition mais à cause de l'épidémie de la covid-19¹⁸². La seconde dénonciation « semi-heureuse » est celle sur la prise en charge des enfants atteints de troubles DYS. Marine Le Pen n'appelle aucune récupération formelle de sa dénonciation par son audience, mais une proposition de loi qu'elle a cosignée a depuis vu le jour à l'Assemblée Nationale. Cette proposition vise « *à une meilleure inclusion et prise en charge des enfants atteints de troubles DYS* »¹⁸³. Elle n'a pour l'heure pas été promulguée, mais un processus de prise en charge institutionnelle se fait jour ; il s'agit donc d'une dénonciation semi-heureuse.

Les douze autres dénonciations ne connaissent aucune suite, elles sont malheureuses. Six d'entre elles – en plus du ralliement derrière le FN/RN – appelaient cependant à des rénovations du monde. Dans « *Contre la persécution des automobilistes signez notre pétition !* », Marine Le Pen appelle ses publics à signer une pétition contre la proposition de loi prévoyant de ramener la vitesse maximum autorisée sur les routes départementales à 80 km/h. Malheureuse, la loi a été promulguée par le gouvernement d'Édouard Philippe. Dans un autre registre, la députée du Pas-de-Calais dénonce la volonté d'Emmanuel Macron de suivre l'offensive militaire menée par les États-Unis et le Royaume-

¹⁸⁰ Marine Le Pen, « *Emprunt patriotique : l'appel de Marine Le Pen* ».

¹⁸¹ Alexandre Sulzer, « *Européennes : cet étonnant taux de 5% auquel emprunte le RN* », *Le Parisien*, 24 avril 2019, en ligne.

¹⁸² Emmanuel Egloff, « *Le gouvernement suspend la privatisation d'Aéroports de Paris* », *Le Figaro*, 11 mars 2020, en ligne.

¹⁸³ Proposition de loi N° 1970 visant à une meilleure inclusion et prise en charge des troubles DYS, Assemblée Nationale, 24 mai 2019, en ligne.

Uni en Syrie¹⁸⁴. Elle exhorte le président de la République à ne pas accompagner l'attaque, mais l'offensive est conduite le soir même où la vidéo est publiée¹⁸⁵. Dans les contenus « *Marine Le Pen alerte les Français sur le traité d'Aix-la-Chapelle* » et « *Marine Le Pen dénonce la loi Avia et la restriction des libertés publiques* », sont mises en cause des propositions de loi. Les deux dénonciations appellent au retrait des textes, sans succès. Dans « *L'Europe vit une tentative d'invasion !* » et dans « *Marine Le Pen demande la fermeté de l'État face aux "supporters" algériens* », la rénovation du monde est engagée sur le terrain de l'immigration. Dans la première, elle demande que soit « *immédiatement suspendu Schengen* », et dans la seconde, elle réclame une répression forte de la part de l'État à l'égard des supporters s'afférant à des débordements sur la voie publique, tout en invoquant une suspension immédiate de l'immigration. Malheureuses, ces deux dénonciations n'ont eu de suite.

Enfin, six vidéos n'appellent aucune rénovation formelle du monde, toutes se jouent uniquement sur le terrain électoral¹⁸⁶. Quatre d'entre elles correspondent d'ailleurs aux dernières vidéos du corpus et sont toutes publiées après l'annonce de candidature de Marine Le Pen pour les élections présidentielles de 2022, c'est-à-dire après le 16 janvier 2020. Une idée qui, éventuellement, explique le manque d'efficacité de ses dénonciations sur le politique. La faible part de ses discours qui a trouvé son bonheur illustre en ce sens l'importance de la *trivialité* dans le processus de dénonciation – du moins sur YouTube. L'illusion de *trivialité* renforce l'*ethos* de chef, la *présidentialité*, mais étreint le bonheur des dénonciations. Sans *trivialité* appareillée et mise en scène sur YouTube, les dénonciations sont mort-nées, n'ont presque aucune chance de peser sur le politique.

C'est sur cette vie partielle des dénonciations de Marine Le Pen que se termine cette partie. La posture *sycophante* de la députée du Pas-de-Calais est plurielle, elle se construit en suspens dans toutes ses tactiques : dans ses scénographies, dans son énonciation, dans sa pragmatique de dénonciation et dans son usage de la *trivialité*. La présidente du Rassemblement National se sert de YouTube pour renforcer sa *présidentialité*. Tout, de ses scénographies à son énonciation, est un simulacre de représentation présidentielle ; Marine Le Pen veut symboliser la France et les Français. Cette stratégie de captation de l'imaginaire national a une double fonction : une autolégitimation et une délégitimation. La majorité des dénonciations utilisent l'*indexing* pour mettre au jour

¹⁸⁴ Marine Le Pen, « *Irak, Libye : ne recommençons pas en Syrie* ».

¹⁸⁵ T.d.L. et A.D., « Un raid aérien, cinq frégates, douze missiles : les détails de la frappe française en Syrie », *Le Parisien*, 14 avril 2018, en ligne.

¹⁸⁶ « *Marine Le Pen alerte les français sur la privatisation de la police* » ; « *L'affaire Benalla, une affaire d'état* » ; *Refusons le communautarisme et la repentance de la : vive la Nation !* » ; « *Marine Le Pen détaille les carences du plan de relance de la majorité* » ; « *Ne plus jamais rien céder face à l'islamisme !* » ; « *Face à l'islamisme, solidarité avec le peuple autrichien* ».

l'incapacité gouvernementale. Il s'agit de polariser le débat politique autour de sa figure et d'Emmanuel Macron, tout en sommant les Français à choisir un camp ; celui de la France, chevalier du bien, ou celui d'Emmanuel Macron, monstre maléfique menaçant la cité. Marine Le Pen conduit l'ensemble de ses discours sur cette dichotomie, construisant ainsi un véritable récit politique. Récit politique qui sert directement son image, celle du Rassemblement National, mais qui détruit toute vertu entourant ses dénonciations. Marine Le Pen ne laisse aucune place à la parole de ses publics, seule la sienne à valeur de vérité ; elle maîtrise la *trivialité* de ses discours, limite leur réinterprétation et – ce faisant – leur bonheur.

Conclusion

« *Le populisme est un moyen autant qu'une forme politique, il naît d'un abandon quand la cassure entre le peuple – devenu à la fois la référence perdue et la référence "utilisée" – et les élites disqualifiées s'élargit. Il naît de l'impuissance éprouvée et éprouvante lorsque la "société" se décompose avec la crise permanente pour régime, lorsque l'État fonctionne dans une façon d'enfermement autistique.* »²¹⁵ Les populismes sont une dégénérescence de la démocratie pour Georges Balandier, ils apparaissent dans l'entremêlement du politique et du médiatique. Mais sont-ils vraiment inéluctables pour nos sociétés modernes ? Jean-Werner Müller répond par l'affirmative²¹⁶. Les démocraties occidentales d'aujourd'hui – à l'exception peut-être du système helvète – sont fondées sur le principe de représentation. Principe qui en lui-même n'est pas démocratique pour le politologue, à l'instar des populismes. À cela s'ajoute l'incertitude générée par les crises économiques, sociales, politiques, géopolitiques, environnementales, migratoires, religieuses... Elles s'enchaînent, se déchaînent, s'entrecroisent, s'entrecoupent et se renforcent les unes les autres. Dans ce contexte brumeux où futur rime tout juste avec demain, il devient urgent de déconstruire les *rhétoriques populistes*, de comprendre leurs stratégies, leurs mots, leurs espérances, puisque chaque jour elles gagnent en résonance dans les échos de nos médias. C'était en somme l'objectif de cette recherche. En partant d'une analyse sémiologique et comparative, ce mémoire a voulu comprendre comment se disent les dénonciations populistes sur YouTube ; tout en dessinant l'apport de la théorie de la *trivialité* pour la compréhension de ces actes de langage singuliers.

Tout travail de recherche serait néanmoins incomplet sans un bref retour sur ses limites les plus manifestes. Premièrement, cette étude n'est qu'une proposition d'interprétation. Il s'agit d'un regard personnel, le mien, sur ces objets abracadabrants qui circulent dans les espaces numérisés. Il n'a ni vocation à établir une vérité révélée ni une théorie indiscutable des dénonciations populistes ; tout au contraire. Cette conclusion doit ouvrir sur une discussion. Une recherche est toujours à faire et reste à faire, jamais elle ne se suffit, elle a besoin des autres, de leurs regards, de leurs critiques, de leurs mots ; celle-ci n'y déroge pas. Deuxièmement et dans la continuité de la première limite

²¹⁵ Georges Balandier, *op.cit.*, p.232.

²¹⁶ Jean-Werner Müller, *op. cit.*

énoncée, le mémoire est dépourvu d'analyse externe. Les lectures sémiologiques doivent être confrontées à la subjectivité des acteurs qu'elles se proposent de questionner. L'analyse externe permet d'objectiver les résultats tout en limitant la surdétermination des signes dépliés dans le corps de la recherche. Malgré ma bonne volonté, je n'ai pu entrer en contact avec Marine Le Pen et Jean-Luc Mélenchon, ni avec leur équipe de communication. Troisièmement et cela constitue l'ultime limite de ce travail, je me suis concentré sur les points saillants du corpus. Plutôt que de prendre chaque texte indépendamment, dans sa particularité même, j'ai fait le choix de restituer les grandes tendances de l'objet. Une analyse plus fine et plus spécifique aurait certainement permis de dégager d'autres résultats, d'apercevoir d'autres tendances, de sentir d'autres stratégies. C'est en ce sens qu'une recherche est toujours à faire et reste à faire.

YouTube est un dispositif technosémiotique. L'épithète « technosémiotique » rattaché au substantif « dispositif » – entendu dans sa dimension foucauldienne – indique que le réseau au carré rouge n'est pas un acteur neutre ; ses médiations sont rhétoriques. Son économie est fondée sur la collecte de traces d'usages culturelles que les internautes laissent lorsqu'ils le parcourent, dans un double processus d'interaction et de sémiotisation. En interagissant avec et en interprétant les éléments du dispositif, les usagers fournissent à YouTube les moyens de construire un paradigme de la valeur des *êtres culturels*, l'arithmétique des vues. A de la valeur ce qui est vu, indépendamment de son contenu et ses formes. Cette théorie de la valeur se construit sur la *polychrésie* des *êtres culturels* ; *polychrésie* qu'elle érige en principe de valorisation. A ainsi de la valeur ce qui rencontre des publics, YouTube est une véritable industrie de la *trivialité*. Et c'est précisément pour cela qu'il est un dispositif clé des dénonciations populistes, lesquelles sont ontologiquement des *êtres culturels*. Récits et actes de langage, elles sont conditionnées par leurs contextes social, culturel et politique d'apparition, tout autant que par leurs dispositifs de médiation. Pour avoir des effets sur le monde, les dénonciations doivent rencontrer des publics, être *polychrésiques*. Le paradigme de la valeur culturelle du réseau au carré rouge devient alors un baromètre du poids politique des dénonciations populistes. D'autant que les populismes trouvent avec YouTube une *sphère publique* au cœur du *populaire*, un espace dépouillé des conventions traditionnelles du langage, un univers où la contradiction peut être occultée, un véritable lieu de pouvoir. Investir le dispositif pour dénoncer permet de contourner les médias traditionnels, de détailler des idées qui n'ont souvent pas droit de vie dans lesdites entreprises de presse, de choisir complètement ses mises en scène, de politiser et d'entretenir des bases militantes en ligne. YouTube et les dénonciations populistes sont ainsi liés par

une histoire de la *trivialité* ; Jean-Luc Mélenchon et Marine Le Pen en ont donc fait un de leur mode d'action privilégié.

Jean-Luc Mélenchon se sert de YouTube comme un support d'incarnation populaire. Il veut *faire* le *peuple véritable* par l'intermédiaire de sa chaîne et se construire une légitimité politique. Pour assurer la *polychrésie* de ses dénonciations, le leader insoumis mobilise les codes de la *youtubeness* pour ses scénographies : amateurisme apparent, couleurs vives, plan fixe et rapproché, décor de salon ou de bureau, ni fond musical ni « cut », évacuation de la dimension partisane. Il veut se fondre dans l'univers des *podcasteurs*. Cette scénographie *youtubeur* fait état d'une stratégie de mimétisme qui permet d'apparaître calme et décontracté, à l'aise avec les codes culturels de la jeunesse connectée. Si elle est la plus utilisée du corpus, Jean-Luc Mélenchon change peu à peu de direction et va vers des scénographies de terrain, en images et en actes, qui lui permettent de construire une *esthésie* de la dénonciation sur YouTube ; une *esthésie* faite d'une plastique documentaire, de plans séquences, de musique et de proximité populaire ; une *esthésie* qui lui permet de dire son rapport au monde, de mettre en forme le réel tel qu'il le perçoit et tel qu'il veut que nous le percevions, visuellement, au-delà des mots. Par ailleurs, les thématiques de dénonciation sont hétérogènes : cause environnementale, défense des Kurdes, peuple opprimé, mur de Trump, condition salariale, laïcité, affaire Benalla ou encore... le leader insoumis lui-même. La personne de Jean-Luc Mélenchon est centrale dans son énonciation. Ses dénonciations sont la plupart du temps prises en charge par lui-même, il joue de son *je*, singularise sa posture de dénonciateur et dit son *ethos* de chef. Ainsi le député des Bouches-du-Rhône évite de se grandir en usant d'une rhétorique du *nous* – et quand il le fait c'est autour de son institution partisane. Il mobilise tout de même le *nous* du *peuple*, jamais dans le rôle du dénonciateur mais toujours dans celui du juge ; il s'y associe pour construire une proximité sentimentale entre son *moi* et les *Autres*, pour se faire lui-même le *peuple véritable*.

Jean-Luc Mélenchon ne s'installe pas systématiquement dans un *indexing* nominatif ; il préfère la montée en généralité sur la figure du bourreau afin d'éviter la stigmatisation et l'attaque *ad hominem*. La montée en généralité permet aussi au leader insoumis de construire une identité politique en s'inscrivant dans la « gauche » ligne des populismes, avec un *effet de non-personnalisation*. Mais il est un mal qu'il peine à exorciser : ses désaccords avec les médias *mainstream*. Les dénonciations où il est le plus véhément à l'égard de « la caste médiatique » sont celles qui le constituent dénonciateur-victime, puisque directement mis en cause. Il se livre à une critique acerbe de la profession ; critique amenée comme un témoignage de bonne foi, mais rhétorique aux accents complotistes. Il y dénonce une élite journalistique affidée au pouvoir, une

élite journalistique aliénée et aliénante. Cette rhétorique flirte avec le complotisme en ce qu'elle est un soupçon jeté sans guère de preuves – le seul élément tangible détaillé renvoie à la subvention étatique de la presse – et ne vise pas la justice mais le détournement de l'attention. Par ailleurs, le leader insoumis mobilise la *resignification* pour faciliter la *polychrésie* de ses dénonciations. En tordant tous les énoncés et en les resignifiant pour servir ses causes, il cherche un moyen de susciter l'attention de son audience, tout en détaillant ses positions politiques. C'est enfin l'utilisation de la *trivialité* qui constitue le cœur de l'activité YouTube de Jean-Luc Mélenchon. Il l'appareille à ses vidéos, demande le *like*, le partage, le commentaire, la signature d'une pétition ou encore la mobilisation en vue d'une manifestation. L'appareillage de la *trivialité* maximise les chances de réussite des contenus, elle entérine leur *polychrésie*. Une stratégie en somme payante ; cinq dénonciations du député des Bouches-du-Rhône ont trouvé une partie de leur bonheur, elles ont un semblant d'efficacité sur le politique. Jean-Luc Mélenchon est, pour toutes ces raisons, un tribun *youtubeur*.

Pour Marine Le Pen, YouTube est un support d'incarnation présidentielle. Dans le dispositif, elle choisit de se mettre en scène dans les bottes du pouvoir : drapeau national, lecture du prompteur, texte littérisé, cadrage fixe et rapproché, décor neutre ou de bureau, logotype du parti, sous-titres qui fixent le sens du discours. À la manière d'une cheffe d'État, Marine Le Pen répète ses scénographies, normalise ses logiques d'expression, bâtit ses hiérarchies, construit son pouvoir et sa légitimité, fixe sa ritualité. Cette ritualité est faite de structures répétées et connotées, elle traduit en rôles les espérances de la députée du Pas-de-Calais. Mais elle se construit aussi dans les thématiques de dénonciation. Marine Le Pen cristallise ses prises de parole autour de la remise en cause du gouvernement d'Emmanuel Macron, elle répète ses positions et polarise par là le débat politique. Les sujets sont divers, allant de l'islamisme à la privatisation d'ADP en passant par le traité d'Aix-la-Chapelle, mais ils ne construisent qu'une seule victime : la France, et par extension les Français. Cette inertie du personnage de la victime fait sens au prisme de l'énonciation de Marine Le Pen : elle détaille son *je* mais ne manque pas de l'effacer derrière le *nous*. Elle grandit sa figure de dénonciatrice en se faisant la voix véritable des Français, mais s'associe par cette rhétorique du *nous* aux autres personnages de la dénonciation : elle devient aussi juge et victime. Cette triple figure pervertit complètement la normalité des actes de langage, mais sert la *présidentialité* de la députée du Pas-de-Calais. En choisissant une scénographie et une énonciation d'inspiration présidentielle, en usant aussi d'une rhétorique du *nous* Français, Marine Le Pen veut *faire* la France, elle veut représenter ce qu'elle est, dans ce qu'elle a de grand, de digne et de respecté.

C'est précisément ceci que les dénonciations de Marine Le Pen ont de particulier. Elles veulent construire une manière d'être Français, la seule, l'unique, la vraie. Les victimes ne sont qu'une, tout comme les bourreaux. La présidente du Rassemblement National utilise un *indexing* presque systématique et toujours dirigé vers le gouvernement d'Emmanuel Macron. Elle l'accuse de vendre la France en petits morceaux, sous silence et à demi-mot. L'ensemble des dénonciations converge sur le démantèlement national organisé. Elles veulent montrer que le président en poste est un traître, qu'il n'est ni digne ni capable d'assurer son rôle de protecteur de la cité. Plus que des discours réclamant justice et réparation, les dénonciations de la députée du Pas-de-Calais font état d'une véritable tactique politique : polariser le débat d'idées, délégitimer son adversaire et s'auto-légitimer par là-même. C'est ici que surgit l'épouvantail séculaire du Rassemblement National, l'immigration ; essentialisée comme si elle n'était qu'une, mobilisée pour déguiser cette stratégie politique. Problème public concret, Marine Le Pen se sert de l'immigration pour délégitimer le gouvernement et illustrer la dépossession nationale organisée. Ses mots en font l'origine de tous les maux français, elle est l'élément dépouillant la France de ses libertés et de sa sécurité. Les dénonciations de Marine Le Pen sont alors construites comme des contes géants, structurés autour d'un bon et d'un mauvais camp : la France et le Rassemblement National comme chevalier du bien, tout le reste menace la cité. Les discours n'ont rarement d'autres points de sortie que l'appel au vote, ils sont explicitement des missions de recrutement. Marine Le Pen n'autorise pas la parole de ses sujets, désactive l'espace commentaire de sa chaîne YouTube, maîtrise la *trivialité* de ses contenus, occulte les réinterprétations et les récupérations. Car si les vrais Français ne sont qu'un et singuliers, la parole de leur représentante n'a besoin d'être reformulée. La maîtrise de la *trivialité* produit l'illusion de la dénonciation, elle en prend les airs et l'esprit, pas la vertu. La maîtrise de la *trivialité* produit l'illusion de la dénonciation, elle renforce la *présidentialité* de Marine Le Pen mais étroit la vie de ses discours ; ils sont mort-nés pour le dispositif. Mimétisme scénographique, captation de l'imaginaire national, expressions présidentielles, inertie et confusion des figures du schéma actanciel, simulacre de dénonciation, polarisation du débat politique, rhétoriques de l'incapacité et de la trahison, délégitimation méthodique de l'adversaire, autolégitimation, stratégie du bouc émissaire, maîtrise de la *trivialité* ; c'est cela être un *sycophante* de l'indignité nationale sur YouTube.

L'une des questions majeures de ce développement porte aussi sur la théorie de la *trivialité* d'Yves Jeanneret. Elle est sans ambiguïté un terrain théorique qui permet de saisir les processus de dénonciation, de les conceptualiser. Quand elle est appareillée dans le corps des vidéos sur YouTube, elle renforce leur bonheur justement parce que le dispositif est *trivial*. Mais la *trivialité* mise en scène

sur YouTube n'a qu'un semblant d'effet sur le politique. Si elle veut rénover le monde, la *trivialité* des dénonciations doit investir les sphères institutionnelles. Elle doit briser les digues du fleuve numérique, les submerger pour inonder la cité. Si YouTube est un média de dénonciation pour les deux leaders enquêtés, il est avant tout un lieu de pouvoir. Il n'a pas en lui-même la capacité de rectifier les préjugés énoncés, mais il permet de construire une légitimité, un *ethos*, une image, du sens partagé avec une communauté. Surtout, YouTube politise et met à l'agenda des thématiques. Si les *rhétoriques populistes* ne sont animées que par la conquête du pouvoir, il va dès lors être important de regarder comment le dispositif est utilisé comme outil de campagne électorale. Des premières stratégies se sont déjà faites jour sur les chaînes de Jean-Luc Mélenchon et de Marine Le Pen. Officiellement candidats, leurs dernières dénonciations sont explicitement dirigées vers les élections présidentielles de 2022. Ces vidéos introduisent leurs thématiques de campagne : sécurité, liberté et « *unité nationale* » pour Marine Le Pen ; écologie, justice sociale et planification pour Jean-Luc Mélenchon.

Faisons tout de même le point sur les dénonciations populistes sur YouTube. L'idée générale du développement pourrait être résumée comme suit : Jean-Luc Mélenchon parle « au » *peuple* ; Marine Le Pen parle « pour » le *peuple*. Ainsi plusieurs stratégies les opposent. Ils se présentent sous des airs radicalement différents. Le tribun *youtubeur* mobilise une scénographie qui évacue la dimension partisane et casse la hauteur de la parole politique ; le *sycophante* de l'indignité nationale, à l'inverse, instaure de la distance entre son rôle et ses sujets, affirme la dimension partisane de ses discours. Les deux leaders ont aussi des stratégies différentes d'implication des auditeurs. Marine Le Pen associe systématiquement les publics à ses dénonciations, par une rhétorique du *nous* Français érigée en position de dénonciateur, de victime et de juge, mais ne leur permet pas de s'exprimer dans le dispositif ; Jean-Luc Mélenchon évite cette association systématique de l'audience, il la laisse dans sa position de juge, mais s'y joint par moment avec une rhétorique du *nous* « vous et moi » tout en l'appelant à resignifier ses contenus. En ce sens, les mécaniques de dénonciation sont aussi différentes. Les discours du député des Bouches-du-Rhône sont marqués par une hétérogénéité des sujets et des personnages, ils sont fluctuants, mouvants et font état d'une montée en généralité sur la figure des bourreaux ; là où les énoncés de la députée du Pas-de-Calais sont marqués par un *indexing* affirmé et une inertie des actants, sont toujours victimes la France et les Français, toujours bourreaux les membres du gouvernement. L'utilisation de la *trivialité* sur YouTube, enfin, finit d'opposer complètement nos deux leaders. Jean-Luc Mélenchon l'appareille à ses dénonciations pour faciliter leur *polychrésie* ; Marine Le Pen la muselle pour consolider sa *présidentialité*.

Deux populismes bien distincts se livrent ainsi sur YouTube. Tous deux construisent un *peuple véritable* et en captent la représentation, là n'est pas la question. La question porte sur les contours de ce *peuple véritable*. Jean-Luc Mélenchon s'installe explicitement dans une rhétorique du *peuple*, il en use et abuse. Son *peuple* est d'origine ouvrière ; il s'inscrit dans une tradition séculaire inspirée de l'antagonisme marxiste opposant prolétariat et bourgeoisie, force de travail et capital, dominés et dominants. Ici se fonde la distinction du leader insoumis entre le « bon » et le « mauvais » *peuple*. Le premier est opprimé par le second et Jean-Luc Mélenchon veut réveiller les consciences, impulser une dynamique collective d'insurrection et d'émancipation à l'égard du néolibéralisme. Marine Le Pen ne construit assurément pas le même *peuple*. La présidente du Rassemblement National est dans une vision nativiste et traditionaliste de la nation, elle n'entre pas sur le terrain des dominations sociales. Son *peuple* se construit sur l'opposition du bon et du mauvais Français, une opposition de couleurs et de coutumes. Elle a délaissé la vulgate populiste qui oppose traditionnellement *peuple* et *élites*, et préfère dorénavant confronter les vrais et les faux Français. Ce sont donc deux *peuples* qui s'opposent, l'un d'essence ouvrière, l'autre « national-identitaire ». Ils ne sont pas égaux, mais se construisent peu ou prou sur les mêmes processus ; ils excommunient automatiquement toute une partie de la population, sont fondés – dans leurs structures même – sur une logique d'exclusion et non d'inclusion. En cela, Marine Le Pen et Jean-Luc Mélenchon sont intimement populistes.

Bibliographie

Ouvrages

Bastien Louessard, Joëlle Flarchy, *Scène de la vie culturelle. YouTube, une communauté de créateurs*, Presses de Mines, Paris, 2018.

Dominique Maingueneau, *Analyser les textes de communication*, Armand Colin, Paris, 2016.

Maingueneau Dominique, « La situation d'énonciation entre langue et discours », in. *Dix ans de S.D.U.*, Editura Universitaria Craiova, 2004.

Eric Macé, « Mouvements et contre-mouvements culturels dans la sphère publique et les médiacultures », in. *Penser les médiacultures*, Armand Colin & l'INA, Paris, 2005.

Ernesto Laclau, Chantal Mouffe (trad. Julien Abriel), *Hégémonie et stratégie socialiste. Vers une radicalisation de la démocratie*, Fayard, Paris, 2019.

François Bastien, Erik Neveu (dirs), *Espaces publics mosaïques. Acteurs, arènes et rhétoriques des débats publics contemporains*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 1999.

Ferdinand de Saussure, *Cours de linguistique générale*, Payot, Paris, 1995.

Georges Balandier, *Le pouvoir sur scènes*, Fayard, Paris, 2006.

Jean Baudrillard, *Critique de l'économie politique du signe*, Gallimard, Paris, 1972.

Jean-Werner Müller, *Qu'est-ce que le populisme ? Définir enfin la menace*, Premier Parallèle, Paris, 2016.

John Austin, *Quand dire, c'est faire*, Seuil, Paris, 1991.

Joseph Gusfield, *Symbolic Crusade. Status Politics and the American Temperance Movement*, University of Illinois Press, 1986.

Jürgen Habermas, *L'espace public*, Éditions Payot & Rivages, Paris, 1988.

Laurence Allard, « Express yourself 2.0 », in. *Penser les médiacultures*, Armand Colin & l'INA, Paris, 2005.

Marie-Anne Paveau, « La resignification. Pratiques technodiscursives de répétition subversive sur le web relationnel », in. *Langage et Société*, Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 2019.

Maurice Barrès, *La Terre et les Morts*, L'Herne, Paris, 2016.

Michel Foucault, *Dits et écrits (vol. 1, 2 et 3)*, Gallimard, coll. « Quarto », Paris, 1994.

Michel Foucault, *L'ordre du discours*, Gallimard, Paris, 1971.

Nicolas Machiavel, *Le Prince*, Folio Classique, Paris, 2007.

Patrice Flichy, *Le sacre de l'amateur. Sociologie des passions ordinaires à l'ère numérique*, Seuil, Paris, 2010.

Patrick Charaudeau, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Vuibert, Paris, 2005.

Paul Ricoeur, *Soi-même comme un autre*, Seuil, Paris, 1990.

Pierre Bourdieu, « Vous avez dit « populaire » ? », in. *Qu'est-ce qu'un peuple*, La Fabrique éditions, Paris, 2013.

Régis Debray, *L'obscénité démocratique*, Flammarion, Paris, 2007.

Romain Gary, *Éducation Européenne*, Paris, Gallimard, 1972.

Serge Halimi, *Les nouveaux chiens de garde*, Raisons d'Agir, Paris, 2005.

Thierry Devars, Juliette Charbonneau, « La communication de Jean-Luc Mélenchon sur sa chaîne YouTube : une démarche innovante ? », in. *2017. La présidentielle chamboule-tout*, L'Harmattan, Paris, 2018, pp.121-135.

Tristan Garcia, *Nous*, Grasset, Paris, 2016.

Yves Jeanneret, *Critique de la trivialité*, Editions Non Standard, 2014.

Yves Jeanneret, *Penser la trivialité. La vie triviale des êtres culturels*, Lavoisier, Paris, 2008.

Articles scientifiques

Alice Krieg-Planque, « Les "petites phrases" : un objet pour l'analyse des discours politiques et médiatiques », *Communication & Langages*, 2011/2, n°168, pp.23-41.

Anaïs Theviot, « Faire campagne sur YouTube : une nouvelle « grammaire » pour contrôler sa communication et influencer sur le cadrage médiatique », *Politiques de communication*, 2019/2, n°13, pp.67-96.

Antoine Bristielle, « YouTube comme média politique », *Mots. Les langages du politiques*, n°123, 2020, pp.103-121.

Arnaud Mercier, « Twitter, espace politique, espace polémique », *Les cahiers du numérique*, 2015/4, vol.11, pp.145-168.

Boltanski Luc, Darré Yann, Schiltz Marie-Ange. « La dénonciation », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°51, mars 1984, pp. 3-40.

Fabienne Bäider, « La parole inversée ? Marine Le Pen et son identité-ressource langagière », *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, Vol.11, n°1, 2015, pp.217-252.

Florence Théron, « Je suis le tribun-poète » : Jean-Luc Mélenchon ou la politique comme esthétique, *Communication & Langages*, 2020/1, n°203, pp.45-61.

Frédéric Lambert, « Esthésie de la dénonciation. Albert Londres en terre d'ébène », *Le Temps des médias*, 2016/1, n°26, pp.75-92.

Franck Babeau, « La participation politique des citoyens "ordinaires" sur l'Internet », *Politiques de communication*, 2014/2, n°3, pp.125-150.

Abelès Marc, « Rituels et communication politique moderne », *Hermès, La Revue*, 1989/1, n°4, pp.127-141.

Pascal Lardellier, « Que sont les rites politique devenus ? », *Les cahiers du numérique*, 2015/4, vol.11, pp.11-24.

Patricia Dias da Silva, « La vidéo politique en ligne comme outil de communication politique en Europe », *Communication & Langages*, n°183, 2015/1, pp.59-81.

Philippe Guibert, « Nécessités du populisme », *Médium*, 2019/1, n°58-59, pp.50-69.

Philippe Verhaegen, « Les dispositifs techno-sémiotiques » : signes ou objets ? », *Hermès, La Revue*, 1991/1, n°25, pp.111-121.

Salomon Reinach, « Sycophantes », *Revue des Études Grecques*, 1906, n°19-86, pp.335-358.

Thierry Devars, « Les vidéos politiques au prisme de la trivialité », *Communication & Langages*, 2015/3, n°185, pp.89-106.

Colloque

Intervention de Denis Jamet et Bérengère Lafiandra, « How is immigration depicted in French political discourse ? A comparative Case-Study of Marine Le Pen and Emmanuel Macron's speeches from 2015 to 2019 (France) », colloque *Populism, political representation, media language and power*, 19-20 novembre 2020, Université de Stockholm.

Sources

Alexandre Sulzer, « Européennes : cet étonnant taux de 5% auquel emprunte le RN », *Le Parisien*, 24 avril 2019, en ligne.

Cornelius Castoriadis, « Nous devons être les jardiniers de cette planète », *Le Monde diplomatique*, déc.2015-janv.2016, n°144, en ligne.

Dominique Reynié (dir.), « 2022, le risque populiste en France », *Fondation pour l'innovation politique*, octobre 2020, en ligne.

Emmanuel Egloff, « Le gouvernement suspend la privatisation d'Aéroports de Paris », *Le Figaro*, 11 mars 2020, en ligne.

Emmanuel Galiero, « Affaire Benalla : en concluant ses travaux, la commission d'enquête du Sénat pourrait saisir la justice », *Le Figaro*, 19 février 2019, en ligne.

Fabrice Arfi, Antton Rouget, « Un proche de Jean-Luc Mélenchon entendu par un juge dans l'affaire des comptes de campagne », *Médiapart*, 19 février 2021, en ligne.

Guillaume Champeau, « Pourquoi Google rachète YouTube 1,65 milliard de dollars », *Numerama, Tech*, 10 octobre 2006, en ligne.

Jérôme Lefilliâtre, « Conseil de déontologie des médias : à peine créé, déjà contesté », *Libération*, 2 décembre 2019, en ligne.

Ludovic Moreau, « Eau contaminée à la cité Air-Bel à Marseille : la préfecture des Bouches-du-Rhône met en demeure les bailleurs sociaux », *France 3 Provence Alpes Côte d'Azur*, 12 juillet 2018, en ligne.

Proposition de loi N° 1970 visant à une meilleure inclusion et prise en charge des troubles DYS, Assemblée Nationale, 24 mai 2019, en ligne.

T.d.L. et A.D., « Un raid aérien, cinq frégates, douze missiles : les détails de la frappe française en Syrie », *Le Parisien*, 14 avril 2018, en ligne.

Corpus

Jean-Luc Mélenchon (données recueillies le 04/11/20) : tableau des vidéos du corpus par ordre antéchronologique

Titre	Date de publication	Nombre de vues	Nombre de likes/dislikes	Nombre de commentaires
VLOG – Ils détruisent la forêt	25 octobre 2020	36 203	3,7K/57	811
VLOG – Ces bassines perturbent le cycle de l'eau	13 octobre 2020	32 862	3,7K/91	655
VLOG – Une rivière... sans eau !	4 oct. 2020	76 431	6,2K/220	1692
Eh, M. Roux de Bézieux (MEDEF), vous nous menez dans le mur !	27 août 2020	76 670	6,1K/164	979
DEVANT LE MUR DE TRUMP : LE VISAGE DE LA FIN DE L'EMPIRE	23 juil. 2019	59 554	4,6K/256	675
VIOLENCES : LUC FERRY ET LA MACRONIE JETTENT DE L'HUILE SUR LE FEU	8 janv. 2019	273 769	14K/1K	2788
JE FAIS LE POINT	22 oct. 2018	186 297	12K/1,2K	2946
PLASTIQUE : LA MER EN SURSIS	10 sept. 2018	31 244	3,9K/63	480
BENALLA : LA MACRONIE MENT EN BANDE DESORGANISEE	25 juil. 2018	198 851	13K/643	2576
Révélation : Macron pose un lapin à Poutine après accord téléphonique le jour de l'attaque en Syrie	18 avr. 2018	131 064	6,9K/234	866
EAU POURRIE : HONTE AUX BAILLEURS D'AIR BEL !	17 avr. 2018	50 687	7,4K/69	537
Réponse à Macron : « La France est laïque, la France le restera »	10 avril 2018	62 564	7,5K/290	850
SOUTIEN AUX KURDES D'AFRIN	10 mars 2018	40 749	6,1K/600	1297
COMPTE DE CAMPAGNE : « LE MONDE » MENT	14 fév. 2018	93 885	8,8K/185	1196
Air France, Alstom : les braves gens en procès - Mélenchon	27 sept. 2016	12 688	572/13	109
Pour le retrait total et définitif de la loi El Khomri	4 mars 2016	15 303	650/86	153

Marine Le Pen (données recueillies le 05/11/2020) : : tableau des vidéos du corpus par ordre antéchronologique

Titre	Date de publication	Nombre de vues	Nombre de likes/dislikes	Nombre de commentaires
FACE A L'ISLAMISME, SOLIDARITE AVEC LE PEUPLE AUTRICHIEN !	3 nov. 2020	9 335	971/88	Désactivé.
NE PLUS JAMAIS RIEN CEDER A L'ISLAMISME !	22 oct. 2020	102 230	3,9K/1,5K	Désactivé.
Marine Le Pen détaille les carences du plan de relance de la majorité	13 oct. 2020	15 534	1K/72	Désactivé.
REFUSONS LE COMMUNAUTARISME ET LA REPENTANCE : VIVE LA NATION !	12 juin 2020	26 263	2,1K/259	Désactivé.
L'EUROPE VIT UNE TENTATIVE D'INVASION !	4 mars 2020	43 897	2,3K/278	Désactivé.
Marine Le Pen demande la fermeté de l'Etat face aux « supporters » algériens	19 juil. 2019	70 560	1,8K/2,5K	Désactivé.
Marine Le Pen dénonce la loi Avia et la restriction des libertés publiques	10 juil. 2019	44 680	2,8K/175	Désactivé.
Marine Le Pen appelle à signer la pétition pour exiger un référendum sur la privatisation d'ADP	18 juin 2019	11 503	1K/69	Désactivé.
Emprunt patriotique : l'appel de Marine Le Pen	8 avr. 2019	7 374	483/39	Désactivé.
MARINE LE PEN ALERTE LES FRANÇAIS SUR LE TRAITE D'AIX-LA-CHAPELLE : « UNE TRAHISON » !	18 janv. 2019	49 213	1,9K/306	Désactivé.
Handicap, maladies de DYS : pour une scolarité adaptée	7 sept. 2018	2 722	215/12	Désactivé.
L'affaire Benalla, une affaire d'état	20 juil. 2018	31 418	965/180	Désactivé.
Irak, Libye : ne recommençons pas en Syrie !	13 avr. 2018	6 298	342/18	Désactivé.
Marine Le Pen alerte les Français sur la privatisation de la police	15 fév. 2018	16 423	599/30	Désactivé.
Contre la persécution des automobilistes signez notre pétition !	9 janv. 2018	7 516	497/34	Désactivé.

Retranscription du corpus

Marine Le Pen

Contre la persécution des automobilistes signez notre pétition !

Durée 3'25

Mes chers compatriotes,

Je souhaite m'adresser aux près de 40 millions d'automobilistes qui vont en 2018 être la cible de plusieurs mesures du gouvernement d'Edouard Philippe. Pour vous, pour votre pouvoir d'achat, l'année 2018 a déjà très mal commencé. En une semaine, le diesel a augmenté de 10 cts, le prix des péages autoroutiers de 2%, celui du contrôle technique augmentera en mai de 20%, merci les directives européennes. Et enfin les PV... les PV de stationnement explosent, passant de 17 à 50 voire 60€ dans certaines villes comme Lyon ou Paris.

La nouvelle marotte du jour contre les automobilistes, c'est la limitation généralisée de la vitesse à 80km/h. Or, aucune étude sérieuse ne démontre que cette nouvelle réglementation permettrait de réduire le nombre dramatique de morts et de blessés sur nos routes. Aujourd'hui, certaines portions dangereuses de la route sont limitées à 70km/h et c'est pleinement justifié. Mais imposer une limitation de vitesse à 80km/h sur l'ensemble du réseau routier secondaire de manière indifférenciée est clairement excessif.

Abaisser la vitesse à 80km/h :

- C'est rabaisser votre temps de trajet et donc pénaliser les automobilistes qui habitent et travaillent en zone rurale.
- C'est prendre le risque de perdre plus rapidement des points, sans être pour autant un délinquant routier.
- C'est prendre le risque d'augmenter le nombre de dépassements dangereux et avec eux, le nombre de collisions entre véhicules.

Faible avec les forts, et fort avec les faibles, le gouvernement d'Edouard Philippe préfère encore une fois taper sur les automobilistes qui sont dans l'immense majorité d'honnêtes citoyens ; plutôt que de réprimer ceux qui s'attaquent à nos policiers, à nos gendarmes et à nos pompiers.

La solution pour la sécurité routière, c'est la prévention routière et non le tout répressif. Mais surtout, c'est l'investissement dans le réseau secondaire. Oui, l'état de nos routes provoque un grand nombre d'accidents. Or, la dégradation de l'état de nos routes est une triste réalité. Ce n'est pas moi qui le dis, mais un rapport du Sénat de mars 2017. Je cite : « en 20 ans, le patrimoine routier de la France s'est dégradé, en particulier sur les routes communales et départementales ». C'est le même constat que font certaines associations comme « 40 millions d'automobilistes ». Mais comment entretenir nos routes quand nos départements en charge des investissements, subissent une baisse sans précédent des dotations du Gouvernement.

Au Front National, nous demandons que l'Etat, plutôt que de pourchasser les automobilistes, lance un grand plan de rénovation et d'entretien de nos routes. Un plan qui doit être financé par la création d'une taxe spéciale sur les sociétés d'autoroute qui réalisent des profits indécentes sur le dos des automobilistes et par l'instauration d'une vignette sur les véhicules étrangers qui utilisent nos routes sans payer leur entretien. Cela existe d'ailleurs dans de très nombreux pays d'Europe. Un plan qui associe les collectivités territoriales pour sécuriser les nombreux points noirs de notre réseau

secondaire. On ne peut continuer à avoir d'un côté un réseau autoroutier rapide et sûr pour les plus aisés, et de l'autre un réseau secondaire lent et mal entretenu pour les plus modestes.

En attendant, mobilisez-vous pour faire reculer le Gouvernement. Pour ce faire, nous avons lancé une pétition sur notre site internet. Je vous demande de la signer ! Je vous demande de la diffuser largement à vos proches ! C'est notre capacité d'opposition à cette mesure inique. Parallèlement, un forum de défense des usagers de la route sera prochainement lancé pour organiser des actions de défense des automobilistes.

Mes chers amis, ne vous résignez pas, mais restons ensemble pour défendre notre liberté de circuler sur les routes de France en toute sécurité.

Marine Le Pen alerte les Français sur la privatisation de la police

Durée 2'26

Mes chers amis,

Dans l'hémicycle de l'Assemblée Nationale, j'ai interpellé le gouvernement sur l'absence de réel contrôle des personnels des sociétés privées auxquelles le gouvernement veut confier des missions de service public. Cette absence de contrôle, notamment à l'embauche, pose un problème de sécurité majeur. Parce que des gens qui ont des casiers judiciaires, qui peuvent comprendre jusqu'à des dizaines de condamnation ou avoir des liens avec l'islamisme, peuvent avoir des autorisations d'exercer, et c'est à eux que l'on va demander de surveiller des établissements sensibles, de surveiller de périmètre de sûreté anti-terroriste ou de s'occuper de transfert de détenus.

Dans sa réponse, la ministre madame Gourault a cru pouvoir nier l'absence de contrôle de ces sociétés privées, que pourtant la Cour des comptes met en évidence de manière détaillée dans son dernier rapport. Mais surtout, s'exprimant au nom du gouvernement, elle a fait deux annonces dont vous devez avoir connaissance. Elle a, d'une part, confirmé que les 10 000 embauches pour la police, que le gouvernement appelle « du quotidien », allaient en fait être absorbées, partiellement dit-elle, totalement selon nos calculs, par la limitation des heures supplémentaires dans la police, imposée par une directive européenne. En pratique, il n'y aura pas de policier supplémentaire dans la rue.

La deuxième révélation, c'est l'intention du gouvernement de faire naître des polices privées. La ministre emploie ce terme à deux reprises. Cette annonce est très inquiétante car cela signifie la disparition de l'Etat. En pratique, cela veut dire que lorsque vous serez cambriolé chez vous, soit vous serez abonné à un service privé d'intervention, soit vous devrez vous débrouiller tout seul et serez donc livrés aux délinquants.

Ce projet politique de Monsieur Macron qui organise l'inégalité des citoyens devant la sécurité, nous n'en voulons pas. Je m'adresse très particulièrement aux forces de l'ordre, aux citoyens, à tous ceux qui croient que l'Etat est le garant de la sécurité de tous : mobilisons-nous. Mobilisez-vous !

Ce que je vous décris n'est pas une fiction. Ce que je vous décris, c'est ce projet de privatisation, qui est déjà mis en place sous vos yeux. Ils l'ont fait pour le stationnement, où les contraventions de police sont devenues des dépassements forfaitaires d'honoraires, c'est-à-dire des amendes distribuées par des sociétés privées avec des agents dont la déontologie n'est pas garantie par un recrutement sérieux. Et surtout, sans que ces amendes ne puissent être contestées. Ils l'ont mis en œuvre avec la privatisation des radars.

Mesdames, Messieurs, mes amis, avec Monsieur Macron nous sommes en face d'un projet de déconstruction de la France. De son Etat, de ses libertés. Pour leur faire échec, je vous invite sans plus attendre à rejoindre le Front National.

Irak, Libye : ne recommençons pas en Syrie !

Durée 3'54

Monsieur le président de la République,

Si j'ai décidé de m'adresser directement à vous, c'est parce que prenant prétexte d'une utilisation nullement avérée par les forces gouvernementales syriennes d'armes chimiques, le président américain Donald Trump a décidé immédiatement d'attaquer la Syrie. Cette situation est d'autant plus désolante que vous-mêmes semblez vouloir associer notre pays à cette nouvelle aventure guerrière avant même toute enquête indépendante, sans considération du droit international, de nos intérêts nationaux, de la vie de nos soldats, et de la vocation historique de la France.

Pourtant, tout comme l'agression contre l'Irak, que la France sous la présidence de Jacques Chirac avait condamnée avec brio à l'ONU, par la voix de son ministre des affaires étrangères, notre pays est appelé à être lui-même, à faire entendre sa voix pour la justice et pour la paix du monde. À cette époque-là, déjà en 2003, souvenez-vous Monsieur le président, certains voulaient déjà nous faire croire à de prétendues armes de destruction massive. Nous savons aujourd'hui, que cette injustifiable politique de la canonniers, digne de siècles révolus, était fondée sur un mensonge d'Etat. Un mensonge mis en scène dans les médias et jusque sur les bancs du conseil de sécurité. Cette intervention que la France n'a pas pu empêcher a entraîné le chaos dans tout le Moyen-Orient, et y a encouragé et armé l'islamisme.

Les attentats que nous avons subis sur notre sol en sont la conséquence presque directe, avec le développement de Daech, au fur et à mesure que s'affaïssait l'Etat irakien. Le même scénario s'est reproduit, avec la calamiteuse déstabilisation de la Syrie, puis de la Libye, à laquelle nous devons aujourd'hui la submersion de l'Europe par les migrants, et l'extension du djihadisme au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Vous n'ignorez pas que ces erreurs géopolitiques ne sont jamais sans conséquences pour nous. Aujourd'hui, vos déclarations montrent que votre projet n'est pas humanitaire, mais strictement politique puisque vous ne cachez même plus que votre intention quasi-exclusive est de renverser le régime syrien. Vous nous ramenez aux heures sombres, où l'un de vos prédécesseurs, arguant de prétendues raisons humanitaires voulait renverser le régime Kadhafi. On sait où cela a mené.

Qui peut croire qu'en ces circonstances d'une gravité exceptionnelle, la France qui est un vieux pays, un pays qui connaît mieux que quiconque le prix de la guerre, puisse se laisser entraîner à de telles folies guerrières et accepter à la légère les rôles de caution politique et de supplétif militaire. Les nations du monde ne nous ont pas fait l'honneur de détenir un siège permanent au conseil de sécurité de l'ONU pour nous aligner servilement sur la voie et sous la loi du plus fort. Au-delà de cette affaire syrienne, on ne peut que s'inquiéter de la tentation des dirigeants occidentaux à vouloir reconstruire un nouveau mur de Berlin, comme s'ils étaient incapables de voir le monde tel qu'il est aujourd'hui. Depuis 1989, le monde a changé. La menace ne vient pas d'Etat laïque du Moyen-Orient, ni de puissances européennes qui sont de potentiels alliés dans la lutte contre le terrorisme, mais de groupes ou d'Etats qui aspirent à imposer au monde, au Moyen-Orient, en Afrique ou même en Europe, la dictature théocratique d'un islam politique.

Ce combat qui est le nôtre n'oppose pas les nations occidentales aux musulmans, mais le totalitarisme islamiste aux pays libres, qu'ils soient musulmans ou non. C'est uni que le monde libre viendra à bout de cette idéologie criminelle et de ses projets hégémoniques. Tous nos efforts doivent porter à éradiquer Daech et les groupes djihadistes, même lorsqu'ils usurpent le qualificatif de « combattant de la liberté » pour étendre l'idéologie islamiste. Nous sommes les héritiers d'une nation, qui ne peut être elle-même, pour reprendre la phrase du général de Gaulle que « dans la grandeur ».

La situation exige que la France soit elle-même, digne de son histoire, digne de son rang, digne du rôle que les nations libres lui ont depuis, par glorieuse histoire, conféré. Monsieur le président, si vous prenez la décision d'une attaque militaire contre la Syrie, vous en prendrez la responsabilité, devant la nation, et devant l'histoire.

L'affaire Benalla, une affaire d'état

Durée : 3'08

Mesdames, Messieurs, chers amis,

L'affaire Benalla, ou plutôt l'affaire Benalla-Craxe, est une affaire d'Etat. Des agissements illégaux d'une extrême violence, de la part de deux proches collaborateurs du président de la République, sont venus scandaleusement ternir l'image de la police et celle de l'Etat. Et de fait, de très nombreuses questions se trouvent être posées. Je ne m'exprimerai pas sur les faits qui relèvent désormais de l'autorité judiciaire, ou pour certains protagonistes, de l'autorité administrative. La question politique porte sur les conditions dans lesquelles ces actes ont été rendus possibles, comment, pourquoi, et par qui ils ont été couverts ? Et enfin, ce qu'ils révèlent de la nature du pouvoir qui se met en place dans notre pays, depuis un an avec Emmanuel Macron.

Chacun aura pu regretter, lors de la séquence de la coupe du Monde, le comportement bien peu présidentiel d'un Emmanuel Macron, bondissant en posture d'adolescent, qui a oublié que derrière sa personne, il y a la fonction de chef de l'Etat et l'obligation d'une certaine réserve, d'une certaine tenue, et en toutes circonstances, d'une dignité certaine. Mais cette affaire révèle qu'il n'a pas simplement oublié d'incarner la fonction présidentielle, mais que le pouvoir, qu'il définissait lui-même comme « jupitérien », semble s'affranchir des valeurs sur lesquelles repose notre République.

Personne ne peut croire qu'il s'agit d'un débordement individuel, deux personnes du clan élyséen sont mêlées aux faits révélés par les vidéos. Ces personnes ont visiblement bénéficié de protections illégitimes, voire illégales, de la part d'agents publics. Le ministère de l'intérieur au courant de ces faits s'est gardé d'y donner les suites juridiques et judiciaires qu'ils exigeaient. Enfin les services de sécurité officiels de l'Elysée ne pouvaient ignorer les fonctions particulières de ces collaborateurs, venus d'on ne sait où et qui bénéficiaient de privilèges inexplicables. Au-delà d'un autoritarisme que beaucoup ont pu percevoir, les pratiques de l'Elysée semblent mettre en lumière la tentation de polices parallèles agissant en dehors de tout cadre légal.

Il apparaît évident que devant la gravité des faits, le président Emmanuel Macron doit s'expliquer. Il y a quelques jours, nous avons ouvert un site « AlerteDemocratie.fr », lorsque le rassemblement national, premier parti d'opposition, a été privé, sur réquisition du ministère public, de sa subvention publique avant même tout jugement. La pratique qui consiste à condamner un mouvement d'opposition à la ruine avant même tout jugement, est tout à fait emblématique de la dérive de ce

pouvoir, dont on ne sait s'il est aux mains d'amateurs, de gens immatures, de cyniques ou d'irresponsables. Lorsque nous avons dénoncé cette injustice c'était évidemment pour sauver le Rassemblement National d'une cessation de paiement et donc, d'une cessation d'activité programmée, mais pour défendre aussi des principes.

Les principes sur lesquels se fondent les libertés et la sécurité juridique de tous les citoyens. La démocratie se mesure à la façon dont on traite les opposants, quand on les ruine ou qu'on les passe à tabac, ce sont, vous le conviendrez, des signes pour le moins inquiétants. Défenseurs acharnés des valeurs de la République, attachés au sens de l'Etat, de l'Etat de droit et aux libertés publiques, nous appelons les Français à la mobilisation. La liberté est un combat de tous les jours.

En pesant bien mes mots, je voudrais vous dire mes chers compatriotes : Vive la République !

Handicap, maladies de DYS : pour une scolarité adaptée

Durée : 2'10

Mes chers compatriotes,

À l'occasion de la rentrée scolaire, je souhaite vous interpellier sur une triste réalité dont très peu de médias osent parler : l'exclusion partielle voire permanente de milliers d'enfants handicapés mentaux ou atteints de troubles DYS de l'école de la République.

À l'heure où le gouvernement n'a que « inclusion » et « égalité » à la bouche, des milliers de famille de France ont encore vécu la rentrée scolaire comme un véritable parcours du combattant, pour ne pas dire un véritable enfer. Même s'il est difficile d'obtenir des chiffres précis tant l'omerta règne sur ce sujet, vous êtes de plus en plus nombreux à me faire de votre détresse lorsque vous tentez d'obtenir une scolarisation « normale » pour votre enfant. Vous avez le sentiment légitime de ne pas être entendus par les pouvoirs publics qui, trop souvent, ne comprennent pas que certains handicaps, s'ils peuvent être difficiles à identifier ou à circonscrire, sont pourtant tout aussi graves et peuvent mettre en échec la scolarité de l'enfant.

En tant que mère, je suis sensible au désarroi de ces familles, à cette absence d'écoute et d'accompagnement. Ce sentiment au fond de ne pas être pris au sérieux par les membres des communautés socio-éducatives et socio-médicales. Aujourd'hui et malgré la communication de la secrétaire d'Etat en charge du handicap, Sophie Cluzel, le compte n'y est pas. Trop d'enfants qui avaient pourtant droit à une auxiliaire de vie scolaire ont eu la mauvaise surprise de constater qu'elles n'avaient pas été recrutées.

Le métier d'auxiliaire de vie scolaire est un vrai beau métier. Il doit donc faire l'objet d'une attention particulière de la part des ministres de l'éducation et de la secrétaire d'Etat au handicap pour qu'ils soient mieux valorisés, afin de permettre à nos enfants handicapés ou en lourdes difficultés d'apprentissage, de connaître la joie d'une scolarité apaisée.

Chers parents, vous pouvez compter sur ma totale détermination pour interpellier à l'Assemblée Nationale les ministres et mes collègues députés dans le seul but de faire avancer cette noble cause qui dépasse tous les clivages partisans, et obtenir enfin un égal accès de nos enfants à l'école.

MARINE LE PEN ALERTE LES FRANÇAIS SUR LE TRAITE D'AIX-LA-CHAPELLE : « UNE TRAHISON » !

Durée : 2'51

Chers compatriotes,

Le 22 janvier, Emmanuel Macron va signer dans la ville allemande d'Aix-la-Chapelle un traité de coopération avec Madame Merkel. Ce texte que vous pouvez trouver sur notre site internet est clairement d'inspiration mondialiste puisqu'il proclame la nécessité d'un marché mondial ouvert, c'est-à-dire la poursuite de la concurrence déloyale et de la déréglementation sauvage qui nous font tant de mal.

Il est aussi européiste. Il prévoit d'organiser des convergences obligatoires avec l'Allemagne et surtout de nouvelles pertes de souveraineté en matière de défense et de politiques étrangères. Mais le plus grave, ce sont deux mesures qui montrent que nos dirigeants ne croient plus en la France et qu'ils organisent la vente à la découpe de notre pays.

Sous couvert de coopération transfrontalière, il est convenu de mettre en place des « eurodistricts » qui auront pour effet de placer l'Alsace, car c'est l'Alsace qui est visée, pour une part sous la tutelle de l'Allemagne. Il est prévu de favoriser le bilinguisme, c'est-à-dire imposer l'Allemand à l'école ou dans l'administration. Cette disposition relève de l'ingérence manifeste, attentatoire à la souveraineté territoriale française. Elle est contraire à notre Constitution qui prévoit que le président de la République est garant de notre souveraineté territoriale.

La seconde disposition du traité sur laquelle je veux vous alerter est d'ordre diplomatique. Vous le savez la France comme puissance victorieuse a obtenu un siège de membre permanent au conseil de sécurité des Nations Unies. Ce privilège est réservé par le droit internationale à seulement cinq pays dans le monde que sont la Chine, la Grande-Bretagne, la Russie, les Etats-Unis et la France. Cette position éminente sur la scène mondiale, acquise par le général de Gaulle assure à la France un rayonnement extraordinaire et un poids politique incomparable.

Emmanuel Macron veut aujourd'hui partager ce siège avec les Allemands. Cela signifie que la France ne s'exprimera plus dans le monde en son nom autonome, mais de manière négociée. Sa voix toujours indépendante pourtant si nécessaire, rappelez-vous Dominique de Villepin sur la guerre du Golfe, va s'éteindre. Plus largement, avec ces dispositions iniques du traité d'Aix-la-Chapelle, le président français décide de sortir la France des grandes puissances pour en faire un pays de second ordre. Un pays qui n'a plus de voix propre sur la scène internationale, et un grand pays qui renonce à ses responsabilités mondiales.

En signant ce traité en catimini, comme il l'avait fait avec le pacte de Marrakech, organisant la submersion migratoire de l'Europe, Emmanuel Macron commet un acte qui relève de la trahison. Une décision de cette nature ne peut passer que par un référendum et j'en demande expressément l'organisation. Par ailleurs, parce qu'il s'agit de la France, j'appelle tous les patriotes à nous rejoindre pour combattre un pouvoir qui a choisi la soumission et l'abaissement du pays. Ne les laissons pas faire !

Emprunt patriotique : l'appel de Marine Le Pen

Durée : 1'56

Mes chers compatriotes,

Alors que les sondages nous placent en tête pour les élections européennes du 26 mai, le système en panique a recours à un nouveau stratagème particulièrement déloyal pour nous empêcher de faire campagne : ferme le robinet financier. Comme pour d'autres listes d'opposition qui sont dans le même cas, aucune banque n'accepte, comme par hasard, de nous prêter la somme nécessaire pour mener notre campagne.

Pourtant pour les banques, ces prêts sont sans risque puisque les sommes seront remboursées à partir d'un résultat de 3% et nous sommes crédités dans les sondages de 21 à 24%. Ces refus sont donc injustifiables et relèvent ni plus ni moins que de la persécution contre les opposants. Si le système s' imagine qu'en réduisant nos moyens financiers il ralentira notre progression et qu'il nous fera taire, il se trompe lourdement. Vous connaissez ma combativité, ma volonté inébranlable de faire gagner nos idées dans une bataille électorale où battre l'Europe d'Emmanuel Macron est devenu un impératif.

Je sais aussi que comme à chaque fois que le Rassemblement National a été victime de l'acharnement bancaire, j'ai pu compter sur votre fidélité et votre concours. Sans votre aide, nous ne pourrions pas financer notre campagne, c'est-à-dire les documents, les réunions publiques si indispensables pour convaincre nos compatriotes. Vous pouvez nous apporter une aide décisive en vous joignant à l'emprunt patriotique que nous lançons. En prêtant la somme de votre choix, à partir de 1000 euros, au Rassemblement National, vous obtiendrez 5% d'intérêts et une rémunération très avantageuse pour un placement sans risques, qui sera de surcroît un témoignage de votre attachement à la France, à son identité, à son indépendance, mais aussi évidemment à la démocratie.

Pour se faire, je vous invite à vous rendre sur le site empruntpatriotique.fr, tout y est expliqué. Avec vous nous serons plus forts. Ensemble nous allons nous battre pour que vive la France. Du fond du cœur, merci de votre soutien.

[Image : fond noir et écrit en blanc *empruntpatriotique.fr*]

Marine Le Pen appelle à signer la pétition pour exiger un référendum sur la privatisation d'ADP

Durée : 2'22

Mesdames, Messieurs, chers compatriotes,

Emmanuel Macron a décidé de privatiser la société Aéroport de Paris. Ce bradage des biens publics à l'image de ce qu'il s'est passé pour les autoroutes est scandaleux. On ne vend pas une société bénéficiaire qui rapporte mécaniquement à la collectivité, en l'occurrence, 100 millions d'euros de bénéfices en 2018. On ne livre pas à des intérêts marchands une activité qui est par nature un monopole d'Etat. Enfin, un pays qui se respecte ne concède pas une frontière à des intérêts privés avec lesquels il faudra négocier les bureaux de la douane, le nombre d'atterrissage, les autorisations de se poser en France.

Faut-il rappeler combien la vente de l'aéroport de Toulouse à la Chine a montré les dérives de ces privatisations catastrophiques dans lesquelles le contribuable est cloué financièrement et la France, pour finir, ridiculiser. Ce bradage au profit d'intérêts privés n'est rendu possible que parce qu'Emmanuel Macron, du fait d'un mode de scrutin profondément antidémocratique, dispose d'une

majorité parlementaire qui ne représente pas l'opinion du pays. Une majorité de Français est fermement opposée à cette liquidation. Malgré le désaveu qu'il a enregistré pendant les élections européennes, en étant devancé par la liste d'opposition du Rassemblement National, Monsieur Macron s'entête dans sa politique de bradage des biens publics, et finalement, dans le démantèlement méthodique de la France.

La vente de la Française des Jeux, d'Engie, dès demain ce seront les barrages, et après-demain, qui sait... Si on le laisse faire, les Français n'auront plus rien en commun, plus de pays à transmettre à leurs enfants. Il y a une possibilité pour empêcher cette infamie en provoquant un référendum. Il faut pour cela réunir quatre millions quatre cent mille signatures de citoyens en neuf mois. C'est possible tant les Français rejettent majoritairement cette mesure inique. Il suffit de se manifester en signant la pétition mise en ligne dans le cadre de la procédure du référendum d'initiative partagée.

C'est pourquoi je vous appelle à signer et faire signer autour de vous contre la privatisation d'Aéroport de Paris. Pour cela, il vous suffit de vous rendre sur le site officiel référendum.gouv.fr. Comme des centaines de milliers de Français l'ont déjà signé, comme je l'ai fait moi-même et comme l'ont fait tous les dirigeants du Rassemblement National, prenez quelques minutes de votre temps et faites ce geste patriotique.

Citoyens et patriotes français, je compte sur vous.

[Image fond bleu écrit en blanc : référence du site pour la pétition]

Marine Le Pen dénonce la loi Avia et la restriction des libertés publiques

Durée : 3'08

Madame, Monsieur, chers amis,

Comme tous les Français, vous êtes attachés à la liberté et tout particulièrement à la liberté d'expression. Cette liberté essentielle constitue même la marque de l'esprit français. Pourtant, de plus en plus, sous l'influence d'Emmanuel Macron, qui aspire décidément à tout contrôler, se met en place dans notre pays une restriction progressive de la liberté d'expression.

Il y a quelques mois, c'était la loi sur les prétendus fake news qui a vu le gouvernement instaurer des procédures expéditives contre les candidats aux élections qui se référerait à des informations réputées inexactes, mais une information que le système déclare inexacte, c'est souvent une vérité qui éclatera demain, voyez l'affaire Cahuzac et tant d'autres. Cette restriction et cette répression des citoyens, c'est aussi la suppression dans certaines procédures d'urbanisme des enquêtes publiques, qui permettaient jusqu'ici aux riverains de faire valoir leurs points de vue. Plus récemment, avec la loi Avia, du nom de ce député en Marche qui prétend lutter contre la haine sur internet, le gouvernement franchi une étape supplémentaire.

Personne n'est favorable au déversement de propos haineux sur le net. Pour autant, est-ce la peine, parce que des abus sont possibles, de mettre en résidence numérique surveillée tous les internautes et d'établir une censure généralisée. Le plus grave est l'occurrence, c'est que la répression de nos libertés n'émanera plus de juges en vertu du droit, mais d'opérateurs privés, Twitter ou Facebook. Ceux-ci interviendront comme de véritables juges des libertés en France. Au risque de fortes amendes, ces opérateurs seront évidemment incités à établir une censure numérique par algorithme,

en supprimant des comptes ou en rayant autoritairement des commentaires, sujets ou débats même s'ils sont pertinents.

Vous l'avez compris, il s'agit d'empêcher les citoyens d'échapper à l'information officielle, celle du journal de 20 heures ou du communiqué mensonger du ministère de l'Intérieur. La liberté, ça consiste à pouvoir parler de ce que l'on veut et de dire même des vérités qui peuvent déranger les gens en place. L'immigration, les vrais chiffres, son coût, ses conséquences sociales ou sécuritaires, la critique des extrémismes religieux, les méfaits du communautarisme, la situation dans certains quartiers, le nom des délinquants.

Mais personne n'est dupe, ce dispositif liberticide vise aussi à empêcher que ne sorte les révélations sur le système, sur ses pratiques, ses abus, ses petits arrangements comme dans l'affaire Benalla. Les Gilets Jaunes ont pu mesurer la puissance des mensonges d'Etat dont ils ont été les victimes. Internet qui était un espace de libertés, commence à voir poindre la police de la pensée. Si nous n'y prenons garde, elle finira, comme en Chine ou en Iran, restreindre les capacités des citoyens de s'exprimer. Elle finira par étouffer les voix libres et indépendantes si nécessaires à la démocratie et au progrès des idées.

La liberté est un droit précieux mais c'est aussi un droit fragile. Car les tentations sont fortes pour les pouvoirs peu sûrs d'eux-mêmes de le remettre en question. La liberté, n'en doutez pas chers compatriotes, est le premier combat du Rassemblement National. C'est un beau combat. Venez-le mener avec nous !

[Image du logo du parti]

Marine Le Pen demande la fermeté de l'Etat face aux « supporters » algériens

Durée : 2'47

Chacun a pu déplorer au lendemain de matchs de football impliquant l'Algérie, qu'il soit d'ailleurs victorieux ou non, des débordements, des provocations et même des exactions de prétendus supporters qui entendent importer dans nos villes, dans nos quartiers et dans nos rues, les pratiques des zones de non-droit. Rodéos en voiture ou en scooter, blocage de routes, agression contre passants ou des forces de l'ordre, vandalisme ou pillage de commerces, actes anti-français comme le remplacement du drapeau français sur les façades des monuments publics.

À l'issue du dernier match, ces événements ont causé le décès d'une mère de famille, ses enfants très jeunes et nouveau-né ont été blessés. La presse en a très peu parlé. Entendons-nous bien. Je ne confonds pas la nation algérienne avec ces hordes de barbares dont les agissements salissent l'image de ce si beau pays. Je ne les confonds pas avec le peuple algérien, qui exprime d'ailleurs chez lui sa liesse populaire dans une joie festive et respectueuse. Parce que notre devoir de responsables politiques est de dire les choses, je voudrais souligner que ce qu'il se passe en France à l'occasion de ces matchs est profondément choquant, mais aussi inquiétant.

Choquant, parce que le gouvernement si prompt à la répression quand il s'agit des Gilets Jaunes, même pacifiques, est incapable d'assurer l'ordre public. La sécurité des citoyens constitue pourtant le premier devoir de l'Etat. Chacun aura noté le peu d'interpellations et l'extrême parcimonie des poursuites et des sanctions pénales. Mais ces événements sont profondément inquiétants. Inquiétants à trois titres. Inquiétants parce que ces actes doivent s'interpréter pour certains comme la volonté de marquer leur territoire, comme pour indiquer qu'en France c'est maintenant eux qui entendent faire

la loi. Inquiétants parce que ce pouvoir, qui n'a aucune volonté de faire face à la situation, la laisse échapper à toute raison, renforçant à chaque fois les fauteurs de troubles dans leurs intentions inciviles délinquantes, ou même quasi-criminelles. Inquiétants parce que l'anarchie que nous constatons dans certains quartiers c'est l'échec de l'intégration. Cette intégration que l'on nous a tant vantée, mais qui se retourne aujourd'hui contre la France, chez elle.

Cette situation appelle un arrêt immédiat de l'immigration et un changement strict de politique. Les fauteurs de troubles étrangers doivent être expulsés. Les binationaux qui se livrent à des actes anti-français doivent être déchus de leur nationalité et renvoyés. Quant aux personnes de nationalité française responsables de ces actes, ils doivent être poursuivis et sanctionnés par les tribunaux. Il est temps de siffler la fin de la partie, de cette inadmissible troisième mi-temps que nous ne voulons pas revoir et qui avec nous ne se reproduirait plus. La loi de la République s'applique à tous, et même à eux. Nous verrons ce soir si le gouvernement est capable de la faire respecter.

[Image logo du parti]

L'EUROPE VIT UNE TENTATIVE D'INVASION !

Durée : 4'09

Chers compatriotes,

Vous avez probablement vu les images qui nous arrivent de Grèce. Des milliers d'hommes tentent d'entrer en force en attaquant les gardes-frontières y compris avec des armes à feu. Cette actualité doit alerter tous les citoyens des pays européens. L'Europe doit se rendre à l'évidence et se rendre compte qu'elle vit une tentative d'invasion.

Invasion ? Le terme n'est pas trop fort lorsqu'un pays masse des milliers d'hommes à une frontière et leur commande d'y entrer en force, cela porte un nom : « une invasion ». La Turquie qui se sent protégée par l'Amérique lance une double offensive : en Syrie, pour venir en aide aux terroristes djihadistes, réfugiés dans le réduit d'Idlib et contre l'Europe tout entière, avec son chantage à la submersion migratoire.

Face à ce qui constitue un acte d'une gravité sans précédent, l'Union Européenne molle et asservie ne dit rien, elle fait semblant de regarder ailleurs. Pire, les télévisions montrent des agents de Frontex et aider physiquement des zodiacs à se maintenir à quai pour permettre les débarquements sur les côtes grecques.

Nous, Rassemblement National, nous sommes aux côtés des Grecs, de la population grecque qui se défend. En protégeant seuls leurs frontières, ils défendent les nôtres ; en luttant physiquement avec courage contre une submersion organisée, ils nous donnent une leçon de résistance et de patriotisme et en quelque sorte, rappellent nos pays à leurs devoirs. Emmanuel Macron, obligeant la France à une solidarité absurde envers l'OTAN soutient de facto les volontés guerrières de la Turquie d'Erdogan, sultan qui rêve d'un nouvel empire ottoman. Alors qu'il prétend combattre le terrorisme, le gouvernement français soutient la puissance de sauver les derniers représentants de l'hydre islamiste, souvent des criminels de guerre qui viendront ensuite semer la mort chez nous.

Essayons d'analyser politiquement ce qui se passe. Ces événements emblématiques tout comme la propagation du coronavirus dans un monde déréglementé mettent en lumière toutes les failles du système mondialiste et européiste, un système que nous dénonçons depuis des années, un système qui conduit nos pays vers l'abîme. L'Union Européenne a donné des milliards à une Turquie qui

reniant le kémalisme glissait vers l'islamisme. Son gouvernement autoritaire, qui ne cache pas d'ailleurs sa volonté farouche d'islamisation de l'Europe, utilise aujourd'hui notre argent pour s'armer et soutenir les terroristes d'Idlib dont elle entend faire des mercenaires à sa solde en Lybie et ailleurs et peut-être même chez nous.

Les Etats-Unis de leur côté nous obligent à soutenir ce pays belliqueux au nom de l'Alliance Atlantique. N'a-t-on rien appris ? Depuis 1914, nous savons que le jeu des alliances peut entraîner le monde dans des guerres terribles qu'il ne souhaite pas. Emmanuel Macron, moutonnier, suit tout alors qu'il nous faut, en ces périodes de crise, retrouver les voies de l'indépendance, il nous faut refonder l'Europe, sortir du commandement intégré de l'OTAN et de la logique de ces alliances dangereuses. La France, consciente de ses intérêts nationaux, doit redevenir une puissance d'équilibre et de paix. On voit aussi sous nos yeux, l'histoire nous l'avait enseigné, que l'arme démographique ou migratoire est utilisée comme une arme de guerre, de submersion de nos pays et, n'en doutons pas, si rien n'est fait, de soumission.

Concrètement, il faut sans attendre suspendre Schengen, qui organise l'ouverture à tout va de nos frontières et déclarer un moratoire immédiat sur l'immigration dans notre pays. Les clandestins doivent être renvoyés d'où ils viennent sans aucune exception. Les pays d'émigration doivent être vigoureusement incités à collaborer à la politique de retour, à cette politique qui relève de la défense de nos intérêts nationaux vitaux.

Françaises, Français, vous avez devant les yeux les images qui sont loin d'être anodines, mais qui doivent éveiller votre conscience de citoyen. Cette crise internationale doit nous mobiliser chers compatriotes. Le temps n'est plus à regarder distraitement et à commenter, mais à s'engager et à agir. S'engager, cela signifie trouver les solutions politiques qui conviennent en rejoignant le Rassemblement National. Agir, c'est aussi chers électeurs se déplacer le 15 mars pour aller voter aux élections municipales. Toutes les élections sont politiques. Et celle qui arrive en cette période, plus que les autres. Alors je compte sur vous.

REFUSONS LE COMMUNAUTARISME ET LA REPENTANCE : VIVE LA NATION !

Durée : 6'15

Mes chers compatriotes,

Après le Covid qui a mis en lumière l'état de vulnérabilité dans lequel la soumission de nos gouvernants à la logique de mondialisation sauvage avait placé notre pays, voilà qu'un fait divers dramatique à 6 700 km de chez nous fait glisser notre pays sur la pente de la fracture communautariste et pour certains même, raciale. Des groupes d'activistes prétendant parler au nom de « communautés » utilisent le meurtre d'un homme aux Etats-Unis pour tenter d'ouvrir en France de nouvelles fractures, tenter d'appeler à la violence, d'inciter à la haine de l'autre.

Nous mesurons concrètement avec ces agitations, ces manifestations et ces revendications inspirées par des modèles étrangers, les dangers que le communautarisme fait courir pour la paix civile dans notre pays. Ce communautarisme avec lequel nos politiques et même nos dirigeants entretiennent un rapport trouble, souvent complaisant et parfois même complice. Le silence présidentiel devenu en ces circonstances assourdissant comme errements gouvernementaux d'un ministre de l'Intérieur balbutiant et d'un Premier ministre absent n'ont rien de rassurant.

Avec cette situation, nous payons là les conséquences de décennies d'une politique d'immigration incontrôlée, l'abandon du modèle républicain d'assimilation et le naufrage moral, historiquement absurde, d'une repentance minutieusement organisée. Les ressentiments qu'ont fait naître cette politique d'autoflagellation et de fracturation a nourri chez certains une course victimaire qui entraîne aujourd'hui le pays vers des confrontations injustifiables. N'en déplaise aux esprits superficiels : la France n'est en rien comparable avec les Etats-Unis.

Le modèle anglo-saxon articule les rapports humains autour d'une vision communautariste, et assigne chaque personne à résidence communautaire. C'est cette vision qui enfanta l'apartheid en Afrique du Sud ou s'accommode aujourd'hui de l'existence de ghettos aux Etats-Unis. Notre République, parce que notre pays s'est instruit des terribles guerres de religion, n'envisage que des rapports individualisés, de personne à personne. Il n'y a pas de policiers blancs ou noirs ou de justiciables blancs ou noirs, mais des policiers et des justiciables tout simplement.

C'est cette logique de division par communautés qui explique que les Etats-Unis se condamnent de manière endémique à une guerre civile froide entre communautés avec des moments réguliers de crise. De notre côté, c'est ce qui explique l'attachement des Français à l'égalité qui prohibe justement toute discrimination, même celle qui voudrait se présenter comme prétendument « positive ». Devant cette agitation souvent vociférant de rue qui nous fait toucher du doigt les risques d'une dérive communautariste violente sur laquelle nous alertons depuis des années, il y a deux écueils à éviter et une voie à suivre : le premier écueil serait d'emboîter le pas à ce raisonnement communautariste, voire racialisé, pour accepter le face à face communautaire dans lequel les groupes extrémistes indigénistes veulent entraîner la République. Ce serait un contresens politique et une faute morale. Le second écueil serait de céder comme le gouvernement le fait en livrant en pâture l'honneur de l'institution policière en y accreditant la thèse diffamatoire d'un racisme endémique.

Si notre police est en crise, c'est comme la fonction hospitalière, la justice ou l'école, d'un abandon budgétaire et moral dont les politiques de droite et de gauche sont directement responsables. Sur ce sujet, nous avons proposé un plan de quarante mesures pour répondre à la situation qui complète le livre d'action sécurité publié fin février et qui prévoit un effort conséquent de deux milliards d'euros sur cinq ans. Vous pouvez les consulter. Vous verrez qu'ils sont concrets et réalistes, complets et efficaces. Sur le fond, la voie à suivre, la seule qui conduise à la paix civile, à la concorde et donc à l'unité et à la fraternité, c'est la réaffirmation, vire dans certains endroits, le rétablissement de certaines valeurs de notre République Française.

La République connaît et ne doit reconnaître aucune autre communauté que la communauté nationale. J'ai proposé que cette règle figure dans notre constitution. Il nous faudra le faire, l'y inscrire, puisqu'aucune force politique n'en a le courage, ni même visiblement, la volonté. De la même manière, cette reconquête républicaine des quartiers et des rues, mais aussi des cœurs et des âmes sera le grand projet d'unité nationale dont vous aurez à décider à la prochaine élection présidentielle. Si vous en décidez, nous le ferons avec vous en remplaçant les dirigeants politiques pusillanimes ou complaisants.

La voie politique à suivre il n'y en a pas deux mais une seule : c'est celle de la nation. La nation est le contraire de la race, de la division et de l'affrontement. Elle est un acte d'amour, elle porte en elle non les affres du conflit comme le communautarisme, mais la force de l'harmonie. La nation, notre belle nation française, réunit ceux qui ont la chance et même le privilège d'en faire partie, dans une communauté de cœur et d'esprit, une communauté d'histoire et de destin. Acte d'amour, la nation trace aussi les voies de l'espoir pour chacun. A l'aune de cette crise, de ces épouvantables cris de

haine communautaire que l'on entend, de ces insupportables violences de rue auxquelles on assiste devant nos écrans, à la réécriture folle de notre histoire confrontée à une situation qui peut déraiper à tout moment, chacun mesure que la politique n'est pas un jeu, qu'il ne s'agit pas de joutes amusantes, qu'il serait simplement plaisant de commenter avec détachement ou même parfois désinvolture.

La politique, c'est éminemment sérieux et en certaines circonstances, grave. Les choix que vous faites en votant, et pire en ne votant pas, décident de la France de demain, c'est-à-dire de votre sort, celui de vos familles, de vos enfants et de vos petits-enfants. Où allons-nous ? Où voulons-nous aller ? Que sera la France de demain ? Quelle France laissera-t-on à nos enfants ? Moins que jamais le fatalisme et la résignation ne doivent être de mise. L'heure est à la mobilisation des patriotes, mobilisation dans la sérénité et la détermination, pour que vive la nation française.

Marine Le Pen détaille les carences du plan de relance de la majorité

Durée : 12'38

Mes chers compatriotes,

Alors que débute au Parlement l'examen du Projet de loi de finances pour l'année 2021, je souhaite m'adresser à vous au sujet du plan de relance gouvernemental, en partie contenu dans ce texte. La crise économique et sociale que notre pays connaît du fait du Covid-19 est sans précédent. Avec une récession de près de 10% en 2020, un déficit de la sécurité sociale qui se creusera de 70 milliards d'ici la fin 2021, notre pays fait face à un défi gigantesque. Des centaines de milliers de Français pourraient voir leur emploi menacé, et nombre d'entre-eux risquent de basculer dans la précarité.

À cette situation de crise, le gouvernement a répondu par un saupoudrage de mesures techniques, baptisé du nom de « France Relance ». Ce plan n'est ni à la hauteur des enjeux de l'urgence, ni en phase avec les défis stratégiques que notre pays connaîtra dans les prochaines années. Si j'ai choisi de m'exprimer sur ce sujet, c'est d'abord pour mettre en lumière les faiblesses de ceux qui se désignent pourtant comme une élite infailible. Mais c'est aussi, et surtout, pour vous présenter les principales mesures que nous aurions prises.

La paupérisation continue de la France depuis trente ans, fruit des choix désastreux de notre personnel politique, appelle un sursaut. Les solutions que nous prônons en matière économique, en matière de santé, en matière d'environnement et d'aménagement du territoire, sont une réponse crédible et efficace face à la situation que connaît la France. Mes chers compatriotes, ce plan de relance est une suite d'exagérations et de contre-vérités. La première d'entre-elles est son montant. On nous annonce cent milliards d'euros. Fort bien. Comment arrive-t-on à ce chiffre ? La réponse est en additionnant des dispositifs déjà annoncés depuis des mois et un saupoudrage de nouvelles mesures.

On peut citer :

- Le « Plan jeunes », annoncé fin juillet pour 6 milliards d'euros, de nouveau comptés dans le plan de relance.
- Les mesures du Ségur de la Santé tenu durant l'été, 6 milliards d'euros ! De nouveau comptés dans le plan de relance.
- Les secteurs clés et l'innovation technologique, 3,55 milliards d'euros financés par le Programme d'Investissement d'Avenir ! De nouveau comptés dans le plan de relance.

Les dépenses budgétaires supplémentaires ne sont en réalité que de 56 milliards d'euros et non de 100 milliards, et de surcroît, étalés sur quatre ans. Il y a en effet pour 46 milliards d'euros de garanties de crédits déjà engagés et de financements à rembourser ultérieurement par les Français.

100 est un chiffre rond, il impressionne. Mais quand on creuse, la réalité est tout autre. La deuxième manipulation réside dans ses conditions de financement. Le gouvernement nous répète à l'envi que sur les 100 milliards, « 40 ont été financés par l'Union Européenne ». Or, c'est tout simplement faux. En réalité, la France a accepté, dans le seul but de réaliser ce fameux « saut fédéral » appelé de ses vœux par le président de la République, de s'endetter à de moins bonnes conditions que si elle l'avait fait seule. En effet, trop peu de Français le savent, mais la France peut aujourd'hui s'endetter à des taux négatifs à 10 ans. Or, en choisissant de mutualiser la dette au niveau européen, M. Macron a en réalité fait deux choix nuisibles aux intérêts de la France.

Premièrement, cette dette sera souscrite à un taux et une échéance moins favorable que ceux auxquels la France peut prétendre en s'endettant de façon souveraine. Deuxièmement, puisque cette dette européenne sera remboursée non pas à hauteur des montants perçus mais à hauteur du poids de chaque état membre dans le PIB de l'Union Européenne, la France devra au minimum rembourser 67 milliards d'euros. Soit 27 milliards de plus que les 40 milliards soi-disant « offerts » par l'Union Européenne. 27 milliards, c'est plus d'un point du PIB de notre pays. La France est-elle dans une situation suffisamment favorable pour se permettre de dispenser ses largesses, dans l'espoir, un espoir vain, de réaliser une union fédérale, chimère politique dont personne, en Europe, ne veut depuis des années.

Mes chers compatriotes, je considère que le financement d'un plan de relance ne doit aucunement reposer sur un montage financier défavorable aux intérêts de la Nation. A cet effet, comme je l'ai déjà évoqué, j'aurais de mon côté lancé un grand emprunt national, rémunéré à 2%, ayant vocation à rediriger l'épargne des Français vers le secteur productif. Ce dispositif aurait en plus l'avantage de réduire la vulnérabilité de notre pays aux marchés financiers internationaux, et de permettre au peuple français de participer directement à l'effort de redressement économique de notre pays. Les besoins de financement restants, seraient couverts quant à eux par un recours à l'emprunt souverain de la France, en profitant à plein des taux négatifs dont je vous ai parlé tout à l'heure et dont notre pays peut bénéficier.

Il s'agit d'impulser une vraie dynamique entrepreneuriale au bénéfice de l'emploi et du pouvoir d'achat dans un cadre sécurisé pour les épargnants français. Enfin, et c'est sans doute le plus grave dans ces circonstances, ce plan manque de pertinence. Tout d'abord, les dispositifs proposés aux entreprises françaises sont d'une complexité administrative kafkaïenne. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle j'ai proposé, dès le début de la crise, de constituer un fonds de relance de proximité, ayant vocation à soutenir les entreprises de moins de 1 000 salariés, sous forme de quasi fonds propres, remboursables sous dix ans. Le but d'un plan de relance est théoriquement d'agir fortement et dans des délais très courts, sur l'économie. Or, à la différence des prêts garantis par l'Etat, les fameux PGE, proposés aux entreprises dans les premiers mois de la crise, qui étaient facilement accessibles, le gouvernement instaure avec ce plan de relance un labyrinthe technocratique.

Pour beaucoup de TPE/PME qui n'ont pas les moyens leur permettant de constituer des dossiers de demande aussi complexes, la conséquence est simple : elles sont littéralement privées d'accès aux aides publiques dont elles auraient, pourtant, tant besoin. C'est, je crois, un tout autre mode de financement des entreprises, en particulier pour les TPE/PME, qui devrait être mis en œuvre. Une partie des prêts garantis par l'Etat déjà octroyés aux entreprises pourraient être convertis en fonds propres en proportion des pertes de chiffre d'affaires subies. Cette méthode permettrait une reprise immédiate et forte de l'investissement des entreprises, en leur faisant confiance, et en contrôlant à

posteriori l'utilisation des fonds, plutôt que de multiplier les barrières administratives à l'entrée des dispositifs.

Si ce plan n'est pas pertinent, ce n'est pas seulement parce qu'il est complexe. C'est aussi et surtout parce qu'il se montre incapable de répondre aux problématiques auxquelles la France doit déjà faire face, et devra répondre dans les prochaines années. En réalité, le président de la République et son gouvernement ont opté pour un saupoudrage de mesures sectorielles sans grande cohérence. Dans l'industrie, ce sont ainsi tous les secteurs, indistinctement, qui vont être soutenus par des subventions, sans aucune logique véritablement planificatrice. Dans les fameux « secteurs stratégiques » qui font l'objet d'un volet du plan de relance, où sont donc l'agriculture ? L'énergie ? L'éducation ? Aux agriculteurs, on propose encore des aides modiques et qui sont plus conditionnées à l'acceptation de normes environnementales toujours plus folles et étouffantes, alors que nombre de produits importés ne les respectent pas.

Au secteur du nucléaire, on consacre des sommes ridiculement faibles sans évoquer la rénovation de notre parc, alors même qu'il s'agit d'un enjeu d'indépendance stratégique. Pour la formation des jeunes, on nous parle encore de soutenir l'apprentissage par des aides temporaires sans poser comme préalable la fin du collège unique et la revalorisation de ce magnifique outil d'accès à l'emploi. Dans le secteur de la santé, là encore, les paroles ne sont pas suivies d'actes. Alors que l'épidémie de Covid reprend, où sont les lits supplémentaires promis par le gouvernement lors du Ségur de la santé ? Où sont les mesures pour mettre un terme à l'étouffante bureaucratie des Agences régionales de santé, dont l'ensemble des professionnels médicaux dénoncent le rôle néfaste depuis des années ? Enfin, qu'en est-il des mesures de souveraineté industrielle évoquées il y a quelques mois permettant effectivement de relocaliser des secteurs d'activités dont l'absence pendant la crise a montré la vulnérabilité de notre économie ?

Les 1% de ce plan de relance sont ridiculement en deçà des besoins de notre pays. La souveraineté industrielle aurait pu passer par une politique active avec effet immédiat de soutien aux infrastructures routières, ferroviaires, à la construction et à la transition écologique. Pour ce faire, une part importante des milliards d'euros destinés à l'éolien auraient pu être réorientée vers cet objectif. Et enfin, pour conclure, je souhaiterais insister sur l'insuffisance des mesures à l'égard des PME/TPE, véritable angle mort de la politique du gouvernement qui concerne nos petites entreprises, nos artisans, nos commerçants, nos restaurateurs, nos agriculteurs, nos indépendants ou encore les autoentrepreneurs. Comme je l'ai souligné précédemment, il faut maintenant faire évoluer le dispositif des PGE, notamment en transférant une partie des encours en fonds propres et quasi fonds propres.

Cette mesure doit s'appliquer en priorité aux PME/TPE. Le plan de relance aurait à l'évidence dû envisager ce type de mesures dès sa présentation, ce qui aurait précisément permis de gagner du temps et de lever les incertitudes pour les entreprises qui sont déjà dans l'impossibilité de rembourser les financements obtenus au moment du confinement. Pour les TPE/PME, le dispositif de trois milliards d'euros du plan de relance n'est ni à la hauteur des besoins en volume, ni en capacité de se mettre en place dans des délais courts alors que l'automne risque de voir se multiplier les redressements et liquidations judiciaires. Ces trois milliards sont appelés à accompagner un dispositif de fonds d'investissements locaux et nationaux, et à favoriser la mise en place de seulement 10 à 20 milliards d'euros de financement de haut de bilan, nécessitant la mobilisation des banques, des assurances et des investisseurs.

Ce dispositif prendra donc 12 à 24 mois pour se mettre en place. Ainsi, la voie choisie par le gouvernement ne permettra malheureusement pas de remédier aux problèmes que connaissent

aujourd'hui nos entreprises. Plus grave, ces dispositifs ne pourront pas concerner l'ensemble de nos 3,7 millions de PME/TPE/Entrepreneurs, tout simplement car aucune organisation n'est capable de traiter un tel volume avec la procédure en vigueur. Seule une procédure à critères prédéfinis et engagements automatiques peut traiter plusieurs millions de dossiers. Du reste, le gouvernement en est bien conscient, ce sont seulement 20 000 entreprises qui sont appelées à en bénéficier. Or l'emploi et la croissance sont à aller chercher dans ces 3,7 millions d'entreprises. Comme déjà évoqué en avril dernier, j'ai proposé un dispositif simple et vertueux pour mobiliser immédiatement 10 milliards d'euros en fonds propres et quasi fonds propres.

Si le gouvernement avait mis en œuvre ce dispositif au second semestre 2020 comme nous le suggérons, il serait aujourd'hui pleinement opérationnel et les entreprises françaises de moins de 1000 salariés en auraient toutes bénéficiées. Enfin, ce plan devrait être tourné vers le désenclavement territoriale afin de développer un localisme réellement perceptible par les Français vivant éloignés des métropoles. Ce désenclavement territorial devrait concerner en priorité l'offre de santé de proximité ainsi que les infrastructures routières et ferroviaires pour favoriser l'irrigation des territoires.

Voilà, mes chers compatriotes, les grands axes que je souhaitais vous présenter pour le plan de relance. Depuis des mois, notre mouvement travaille à la constitution d'un programme économique capable de remettre notre pays à flot. Loin des demi-mesures du gouvernement, le Rassemblement National souhaite poser les bases d'une économie enracinée dans nos territoires, une économie créatrice de valeur et d'emplois, une économie préservée de la concurrence internationale déloyale. Il est impératif que la France retrouve les conditions de sa grandeur. La grandeur de la France, mes chers compatriotes, passera par l'identification de priorités économiques dans lesquelles notre pays doit investir au cours des prochaines années. Il en va de la capacité de notre pays à reconquérir son rang économique sur le plan mondial. Ensemble, nous y parviendrons.

NE PLUS JAMAIS RIEN CEDER A L'ISLAMISME !

Durée : 8'02

La barbarie islamiste a franchi un nouveau cap en France, vendredi 16 octobre 2020. Après des années de recul de la liberté d'expression dans notre pays, après des années de lâcheté institutionnelle, c'est par le meurtre et la décapitation d'un représentant des premières lignes de la République, Samuel Paty, que s'est poursuivie la descente aux enfers d'une France plus que jamais impuissante face au totalitarisme islamiste.

Comble de l'abjection, c'est par un criminel auquel nos autorités avaient octroyé un titre de séjour de dix ans et le statut de réfugié politique que ce professeur a été assassiné. Ce crime odieux est le prix que nous payons aujourd'hui pour les renoncements d'hier. Cet assassinat est le résultat des faiblesses et des refus de prendre acte des mutations qui se sont opérées à bas bruit dans la société française depuis des décennies. Il est la matérialisation de mises en garde que nous adressent depuis des années, dans un silence assourdissant, des personnalités de la société civile aussi diverses que Georges Bensoussan, Zineb el Rhazoui, Bernard Ravet ou, plus récemment encore, Jean-Pierre Obin. Tous dressent un constat sans ambiguïté : dans des zones entières de notre pays, c'est la loi islamiste qui s'applique désormais.

Par la violence, jusqu'au meurtre, parfois. Mais aussi plus sournoisement par l'intimidation, par la pression implicite qu'elle fait peser sur des centaines de milliers de concitoyens. Des Français qui, du fait de la peur, du fait aussi qu'ils auront de ne pas être soutenus par leur entourage ou par leur

hiérarchie s'ils dénoncent ce dont ils sont les témoins, préfèrent se taire. Jusqu'à ce que l'irréparable se produise...

Les professeurs, au même titre que les forces de l'ordre, que les personnels hospitaliers et que les agents servant aux guichets des services de l'Etat, sont les premiers témoins de cette lame de fond qui, peu à peu, inhibe les comportements et les consciences, et prospère sur la loi du silence qu'entretient l'administration elle-même. « Pas de vague » : voilà la règle. Et tant pis si elle débouche, en bout de chaîne, sur le meurtre et sur la barbarie.

Une actualité chassant l'autre, l'Education nationale aura tôt fait, dans les prochaines semaines, d'anesthésier tout débat de fond sur la radicalité islamiste s'exprimant dans les établissements scolaires, en distribuant des énièmes livrets laïcité pleins d'injonctions inapplicables dans les faits, en organisant des « tables rondes » ou des « ateliers » aussi réconfortants qu'inoffensifs face à la dramatique dégradation du réel. Et nous pourrons repartir pour un nouveau cycle de tranquille aveuglement, où les « rapports d'incidents » continueront à remonter aux personnes d'encadrement des établissements scolaires. À être lus discrètement. À être étouffés.

Certains enseignants se voient même reprochés de les avoir rédigés. Triste rappel de cette capacité à tuer dans l'œuf les faillites les plus évidentes : qui se rappelle ce récent sondage réalisé par l'institut IFOP en septembre dernier ? 40% des enseignants français y déclaraient s'autocensurer pour éviter de « créer des problèmes » avec leurs élèves. Dans les zones d'éducation prioritaires, ce taux excède même 50%. Et il est permis de supposer que ce chiffre est largement sous-évalué tant est forte l'omerta au sein de l'Education nationale : face aux incidents, la première des priorités consiste, et c'est même la règle, à pointer du doigt les professeurs et à interroger le contenu de leurs enseignements - trop « clivants », pour ne pas dire « stigmatisants ».

Pourtant déjà en 2018, une note des services de renseignement à destination d'Emmanuel Macron relevait les dérives du communautarisme musulman à l'école : enfants refusant de dessiner des représentations humaines, se bouchant les oreilles lorsqu'est diffusée de la musique en classe, pratiquant le ramadan de plus en plus jeune et demandant des aménagements systématiques pour que l'école s'adapte aux diktats religieux ; voire, même ostracisant leurs camarades « musulmans de culture », et les insultant, lorsque ceux-ci acceptaient de manger de la viande non halal à la cantine.

Que s'est-il passé depuis ? Une énième plateforme d'écoute a été mise en place. A-t-on idée de pouvoirs publics plus incapables de se hisser à la hauteur des enjeux ? Mais le plus grave, c'est la façon dont l'islamisme par-delà l'institution éducative, fissure de l'intérieur nos institutions démocratiques. Dans un livre sorti il y a moins d'un an, *Les territoires conquis de l'islamisme*, le sociologue Bernard Rougier dressait des constats tous plus alarmants les uns que les autres sur ce sujet, estimant qu'à Aubervilliers ou à Tremblay-en-France il fallait désormais « passer par la mosquée pour trouver un logement social ou un emploi dans l'équipe municipale ». Une situation que l'intéressé a de nouveau rappelée devant la commission d'enquête sénatoriale consacrée à ce sujet pas plus tard qu'en août dernier.

Qui s'en est soucié ? De même, aux dernières élections européennes, comme aux municipales, ce sont des listes communautaires qui fleurissaient, ne suscitant rien d'autre que des haussements d'épaules : 40% pour une liste de l'union démocratique des musulmans de France dans le quartier de l'Épinette, à Maubeuge ; phénomènes similaires à la Courneuve, Montereau et Vaulx-en-Velin. Mais il faut croire que, pour ceux qui prétendent nous gouverner, tout cela ne suffit pas à faire de cette incroyable situation la préoccupation centrale des pouvoirs publics. Quand donc s'arrêtera notre formidable capacité de déni face au détournement de nos institutions ? Car il est bien facile de

dénoncer le clientélisme municipal, alors même que les services de l'Etat lui-même, à commencer par l'Education nationale, détournent le regard depuis des décennies face à la conquête des esprits menée par l'islam politique.

Le bilan de l'institution éducative française est désastreux. Notre pays a réussi l'exploit d'avoir non seulement des enseignants qui font partie des plus mal payés de l'OCDE – comme en témoigne la désaffection massive qui touche les concours du CAPES et de l'agrégation depuis des années. Mais également, en plus de cette maltraitance institutionnelle, d'avoir placé les professeurs entre le marteau de l'islam conquérant et l'enclume du déni, quand il ne s'agit pas de l'opprobre en proportion de leur capacité à mettre la poussière sous le tapis. Et, en filigrane, notre système éducatif est progressivement détruit, de réformes démagogiques en ajustements qui ne sont en réalité que des compromissions prenant acte de l'effondrement du niveau des élèves. Et l'on s'étonnerait, hypocritement, dans un tel maelström, que plus personne ne souhaite devenir professeur dans notre pays ?

Oui, la mort de Samuel Paty est une manifestation supplémentaire et dramatique de l'effondrement de l'Education nationale. Elle est la rançon de l'impuissance organisée de l'Etat. Elle est un tribut s'ajoutant à celui que les enseignants de ce pays doivent déjà payer chaque jour, souffrant en silence des humiliations infligées par des élèves, par des parents, et par leur hiérarchie. Elle est le symptôme le plus bouleversant de la décrépitude de notre fierté nationale. Elle nous oblige à défendre à nouveau notre héritage, notre histoire et nos principes. Ne négocions plus jamais avec les nouveaux censeurs. Trop de sang a coulé pour que nous puissions nous permettre, demain, de nouvelles reculades.

FACE A L'ISLAMISME, SOLIDARITE AVEC LE PEUPLE AUTRICHIEN !

Durée : 1'50

Chers amis Autrichiens,

Le peuple autrichien a été touché au cœur de sa capitale, Vienne, par un attentat islamiste que nous avons vécu comme vous, en direct, avec effroi. Un effroi d'autant plus vif que mon pays la France est lui aussi l'objet d'attaque sanglante, comme il le fut le 13 novembre 2015 dans les mêmes circonstances que vous, mais aussi trois fois en moins d'un mois. En ces heures, nous nous sentons Autrichiens. Je voulais vous dire combien nous sommes à votre côté, combien ce qu'il s'est passé chez vous renforce notre volonté d'éradiquer cette idéologie islamiste qui s'attaque à nous non pas en fonction de ce que nous faisons, mais de ce que nous sommes.

Derrière la volonté de tuer, il y a la volonté de nous faire plier sur nos valeurs de civilisation. Derrière la volonté de terroriser par des actes ignobles, il y a la volonté de soumettre nos nations. Derrière la volonté de nous faire reculer, il y a une volonté de conquête, quasiment revendiquée. Trop de temps a été perdu et cette idéologie obscurantiste et totalitaire s'est assignée partout. Nous devons travailler aussi au sein Parlement européen car les institutions européennes nous enlisent dans un angélisme dangereux et engagent nos pays dans des politiques irresponsables. D'ores et déjà avec nos collègues du FPE, au sein du groupe ID, nous agissons pour que l'Union Européenne cesse de financer l'islamisme et que cesse ce torrent migratoire qui sert de vivier au communautarisme et au terrorisme.

Nous allons poursuivre et intensifier notre action. Au fil de notre longue histoire commune, nos peuples ont su surmonter les épreuves. Avec l'immigration et le terrorisme, c'est un nouveau défi qui est lancé à l'Europe. Appelons tous les Européens au réveil.

Vive l'Autriche ! Vive la coopération entre les nations européennes contre le terrorisme !

Jean-Luc Mélenchon

Pour le retrait total et définitif de la loi El Khomri

Durée : 5'51

[Titre en blanc sur fond noir]

Bonjour,

J'ai choisi ce moyen, nouveau pour moi, pour m'adresser à vous. Je voudrais prendre ma part, et je vous invite à en faire autant, chacun, chacune, à la mobilisation qui est en train de se construire dans le pays pour obtenir le retrait de la loi El Khomri, retrait total bien sûr ; et je l'espère, définitif. C'est une loi qui remet en cause l'essentiel des acquis sociaux du Code du travail. Et du coup, j'entends ici ou là que sont des acquis d'une autre période et maintenant ce n'est plus possible.

Bon, premièrement, ces acquis, souvenons-nous qu'ils n'ont jamais été concédés. Ce ne sont pas des faveurs qui ont été accordées aux salariés un jour de bonne grâce du grand patronat et du gouvernement de ce pays. Ce sont des choses qui ont été arrachées par la lutte et des souffrances considérables, dont il a été prouvé ensuite qu'elles étaient non seulement justes socialement, mais efficaces économiquement. Parce que quelqu'un qui ne se tue pas à la tâche, est quelqu'un qui a le temps nécessaire pour récupérer, avoir des loisirs, s'occuper de sa famille, est plus productif, plus efficace, plus créatif au travail. Et souvent plus heureux dans son travail que quelqu'un qui est traité comme un forçat, qui est rivé à son travail pendant des heures et des heures dans des conditions qui sont absurdes. Parce que faire douze heures de travail d'affilées, toute la vie, toute la semaine, très vite on s'épuise, on se rend malade, on a un niveau de productivité qui baisse et sur le plan humain c'est un gâchis considérable.

De la même manière, je ne sais pas quelle créature étrange a inventé dans un bureau qu'on pouvait réduire ou fractionner les onze heures de séparation qu'il y a entre les deux journées de travail. Alors vous entendez ça ? Fractionner qu'est-ce que ça peut bien vouloir dire ? Un jour vous n'aurait que huit heures de séparation, une autre fois ce serait cinq, et puis le rab viendrait un autre moment dans la journée. Par exemple on vous garderait tard le soir et puis vous auriez des coupures en pleine journée, ce qui est déjà le cas pour certaines professions. C'est ça leur but, leur manière de voir l'existence ? Comment les gens vont-ils faire s'ils n'ont pas ces onze heures de coupure pour s'occuper d'eux-mêmes, pour s'occuper de leur famille, pour remplir leur devoir de parents ou leurs affections de couple, comment tout ça est possible ? Ils ne se sont pas posés la question, ils pensent que les gens sont des robots disponibles pour travailler au coup de sifflet et pendant le nombre d'heures dont ils pensent que les chefs ont besoin, suivant le carnet de commande.

Tout ça est totalement déraisonnable. C'est un recul de civilisation, ce n'est pas seulement une question d'acquis sociaux. Il s'agit de manière de vivre. Il s'agit de la façon avec laquelle les familles, les couples, les amis peuvent profiter de la vie. Le but de l'existence n'est pas de se consacrer matin, midi, soir, toute la nuit, toute la journée, au travail. Le travail est une nécessité pour produire les richesses dont nous avons besoin. Les biens dont nous avons besoin, il faut les produire de manière raisonnée et raisonnable, et dans des conditions d'utilisation de la main d'œuvre qui soient respectueuses de son humanité. Ce n'est pas le cas de cette loi. Nous n'avons pas de leçons

d'économie à recevoir de gens qui ont déjà plongé le pays dans le chaos que chacun d'entre vous connaît.

Maintenant, il y a plusieurs choses que chacun peut faire. La première consiste à aider la pétition contre la loi El Khomri à franchir l'étape du million de signature et au-delà bien sûr. Nous devons chacun à notre manière faire tout ce que nous pouvons pour bien faire comprendre que si cette loi passait, notre condition d'existence serait totalement bouleversée, surtout celle des salariés. Et puis, dans la jeunesse, cela signifie la précarité à vie, parce que ce système le prévoit et l'organise. C'est le seul cadeau qu'il fait à la jeunesse : c'est de lui promettre un avenir pire que celui de ses parents et pire que celui qu'elle vit déjà. Secondement, préparons-nous le 9 mars à être présents à l'appel des organisations de jeunesse, des syndicats et des mouvements de citoyens. Faisons-le de bon cœur, venons chacun d'entre nous avec notre pancarte, mettons peut-être un petit mot dans les boîtes-aux-lettres des voisins pour les inciter eux-aussi ce jour à avoir de l'initiative et des idées ; pourquoi pas mettre à son balcon un drapeau, si on ne peut se joindre soi-même au rassemblement.

En tout cas, faire quelque chose qui signale que l'on est solidaire de cette action. Et puis comme vous le savez il y aura sans doute une mobilisation à la fin du mois de mars, et chacun d'entre nous, là aussi, doit préparer ça très activement. Je pense que nous pouvons obtenir le retrait de cette loi et ce sera une très grande humiliation que nous aurons infligé à ce gouvernement, qui le mérite largement compte tenu du nombre des humiliations que lui il fait subir au quotidien à tous les gens qui essaient de vivre tout simplement dignement et honnêtement.

Voilà. J'ai voulu dire tout cela, je ne sais pas si ma voix peut convaincre quelques-uns d'entre vous de se mettre en mouvement, et si elle l'a fait j'en suis heureux. A ceux qui de toute façon étaient décidés à entrer eux-mêmes dans l'action, j'adresse un salut très amical, je manifeste mon soutien et je rappelle qu'il faut expliquer, et expliquer, et expliquer sans cesse, pour que autour de nous, chacun comprenne bien quel est l'enjeu de cette grande bataille qui va avoir lieu pour le retrait total et définitif de la loi El Khomri.

[Image de fin : *La France Insoumise / JLM2017.fr* -> promotion de campagne]

Air France, Alstom : les braves gens en procès – Mélenchon

J'ai décidé de m'adresser à vous par ce moyen aujourd'hui, parce que je vais me trouver à Boulogne où je tiens une réunion publique, mais j'aurais tellement aimé pouvoir être, ou bien, à Belfort où a lieu le principal rassemblement de la grève générale de tous les sites Alstom de France, ou bien à Bobigny pour le procès des ouvriers d'Air France qui ont défendu leur emploi.

Bon, je veux dire un mot sur Alstom. Cela fait maintenant plusieurs années que j'alerte sur le sujet. Et véritablement, nous pouvons dire qu'Alstom est une catastrophe annoncée. Les gouvernants successifs qui font des grandes phrases et qui nous reproche toujours d'être pas aussi intelligents et aussi compétents qu'eux, n'ont tenu aucun compte des alarmes que des gens comme moi ont lancé. Il est clair qu'en découpant l'entreprise en petits morceaux, on la condamnait à la ruine. Ainsi avoir séparé les chantiers navals du reste de l'activité alors que ces chantiers navals ont aujourd'hui un carnet de commandes plein pour des années ; ensuite on a accepté de vendre à General Electric toute la partie qui concerne les éoliennes et tout ce qui concerne l'énergie en mer que l'on peut installer. Et bien tout ça, hop a changé de main et est passé maintenant sous direction américaine. Et maintenant, évidemment, le secteur qui reste, celui des transports, bah lui aussi à son tour va être bradé.

Voilà le résultat d'une gestion absolument pitoyable, incohérente, de gens qui prennent des grands airs mais ne comprennent absolument rien à ce qu'est une grande entreprise intégrée où il faut qu'il y ait plusieurs secteurs, parce que quand l'un ne va pas, l'autre marche, et au total, l'entreprise garde sa capacité de production. Il est clair que Alstom, pour la partie transport, est à son tour victime de l'ineptie de la politique qui est menée, qui est une politique d'austérité, donc il n'y a pas de commandes publiques, donc le ferroviaire est le premier à pâtir. Et ensuite, c'est une victime de la concurrence déloyale, parce que pour quelle raison, expliquez-moi voir, on va fabriquer les locomotives qui roulent en France en Pologne, dans une entreprise que l'on partage avec des Allemands ? Quel est le sens de ce grand déménagement permanent du monde, alors que pendant des années, Alstom a fourni à la France les locomotives dont elle a besoin à intervalle régulier, et que cette activité doit rester sous pavillon français, si j'ose dire.

Si bien qu'Alstom, c'est une grande affaire très significative. Je n'en dis pas plus pour aujourd'hui, sinon ma complète solidarité avec ceux qui vont être soit en grève, soit en manifestation dans la rue à Belfort, ville que je connais bien, parce que, comme vous le savez, je suis moi aussi un adoptif de la Franche-Comté. Je sais l'importance de ce site de production pour l'industrie de toute la région, même si on ne le sait pas dans les autres coins de France. Il est absolument décisif de sauver Alstom et de lui permettre de rester la grande entreprise qu'elle est maintenant. J'ai une pensée aussi, et je veux la dire très fort, pour nos amis, nos camarades, les quinze inculpés du procès qui va avoir lieu à Bobigny. Il s'agit de ce que l'on a appelé le procès de la chemise, vous savez, ces salariés qui ont défendu leur entreprise ; et dans le cadre de cette défense, il y a eu une séance dans laquelle il y a eu une bousculade. Et cette bousculade a abouti au fait qu'un ou deux cadres ont eu leur chemise arrachée. Alors à l'époque, on a fait toute une histoire, on a mis en scène cette situation en présentant les ouvriers et les salariés, des hommes qui défendent leur emploi, comme des bêtes féroces, capables d'arracher, je ne sais pas, pourquoi pas même, les bras des cadres. Il ne s'agit pas de ça, le cadre lui-même a dit qu'il était tombé du fait des secousses qu'il recevait, y compris du service d'ordre, et que sa chemise a été arrachée par hasard.

Mais ça n'a pas empêché Manuel Valls de prendre aussitôt ses grands airs, et de venir traiter de voyous des gens, avant même avoir attendu qu'il y ait une enquête, sans rien savoir. Parce que pour lui, l'ouvrier et l'ouvrière sont coupables par nature, hein. On voit quelle distance tous ces soi-disant chefs de gauche ont pris avec le peuple qui les a élus. Alors là, ils vont être jugés, mais vous avez remarqué une chose, la ministre el Khomri, soi-disant ministre du Travail, eh bien, elle, elle n'a pas attendu non plus de savoir quelles étaient les conclusions du procès, et elle a licencié la personne qui ne pouvait pas être licenciée sans son accord, parce que je rappelle quand même qu'il y a eu cinq licenciés dans cette histoire. Mais il y en avait un on ne pouvait pas licencier sans l'accord du ministre du travail, c'est le délégué syndical CGT. Et bien Madame El Khomri, sans rien attendre, sans savoir s'il est coupable ou pas, a accepté qu'il soit licencié parce que la direction d'Air France avait besoin de punitions exemplaires, vous savez, comme autrefois on faisait, on en prenait, ça s'appelait « décimer » hein, on compatit un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, c'est pour ça que ça s'appelle « décimer » ; et le dixième clac il était puni pour tous les autres. Eh bien voilà, cette justice expéditive qui a été menée par la direction de l'entreprise, et aujourd'hui le procès va avoir lieu.

Alors moi j'espère beaucoup de la justice ; mais je veux dire que de toute façon, moi, mon jugement il est fait et je crois que beaucoup de Français pensent comme moi. Je suis du côté des salariés, je ne crois pas qu'ils aient voulu se livrer à quelque excès que ce soit, et quand bien même auraient-ils été énervés, bah ça se comprend. Et il faut savoir dans des situations comme celle-là, plutôt calmer le jeu que de jeter de l'huile sur le feu et de désigner à la vindicte publique des braves gens ; parce que ce sont des braves gens qui sont en train d'être jugés. Des gens honnêtes, qui ne font qu'une chose :

défendre leur droit de travailler, d'avoir une paye et de s'occuper de leur famille, il faudrait bien s'en rappeler, voilà.

Alors mes amis, il fallait qu'une voix aussi le dise, parmi d'autres, bah c'est la mienne. Et je veux vous dire que dans le cas où tout ça tournerait mal, et bah l'élection de 2017 va nous permettre de régler tous nos comptes d'une seule fois. D'abord en votant pour moi, et bah on va les faire tous dégager, et deuxièmement, ceux qui seront condamnés, s'ils le sont par hasard, seront amnistiés parce que l'amnistie sociale aura lieu après 2017. Nous ne laisserons pas tant d'ouvrières, tant d'ouvriers, tant de braves gens être punis pour l'exemple, hein ; je ne le permettrai pas.

COMPTE DE CAMPAGNE : « LE MONDE » MENT

Durée : 25'05

Je voudrais revenir sur un sujet qui est extrêmement choquant et blessant pour nous. C'est le commentaire média sur les comptes de campagne présidentiels. Bon, je comprends en gros de quoi il s'agit. Il faut qu'un certain nombre de journaux parlent de tout le monde pour ne pas parler de Macron. Parce s'il y a un problème quelque part dans les comptes, c'est plutôt du côté de Macron qu'il est.

Pourquoi ? Parce que la commission a observé et mis à jour le fait que beaucoup de dons fait à Macron dépassaient la limite de dons autorisée. C'est pas rien ça. Ça veut dire qu'il a bénéficié d'argent qu'il n'aurait pas dû avoir, hein, qui venait par des dons. Ça c'est une vraie irrégularité. Je comprends que les journaux, qui ont besoin des subventions de l'état, et pour certains c'est des subventions très importantes, hein ; pour le journal *Le Monde* qui m'accable, il y en a pour 5 millions [Mise en avant d'un tableau qui renseigne les subventions de l'Etat à la presse]. Maintenant, je veux dire que tout n'est pas permis dans ce combat qu'est la politique. Qu'un journal ait une ligne éditoriale qui me soit hostile, je comprends, euh, c'est normal, c'est la démocratie, je comprends, après tout pourquoi pas. Mais salir les gens, ce n'est quand même pas rien.

Alors *Le Monde* fait de la salle besogne. Et ça a commencé, pour que vous compreniez bien pour voir l'ambiance, d'abord on mène une campagne électorale. Tout au long de la campagne, on se fait conseiller par des gens qui nous disent : « Oui ça, ça rentre dans les comptes de campagne, ça ne rentre pas » *etc.*, c'est très délicat parce que l'on sait que si on se rate, à la sortie on va avoir des gros problèmes de remboursement. Donc, je vous garantis que nous traitons ça avec le plus grand sérieux tout le long, hein. Euh... Il y a une personne qui est affectée, qui est le mandataire financier ; puis il y a des gens qui travaillent, qui participent à ce boulot sans cesse. Et là je ne m'étends pas, mais je vous garantis que ce n'est pas simple pour respecter des consignes qui sont souvent changeantes en plus. Parce que ça change en cours de route. Et à la fin on s'apercevra que beaucoup des choses qu'on nous avait dites ont encore changées. Bon, et puis quand c'est fini, on dépose les comptes. C'est toute une opération de mettre les comptes en ordre. Et à ce moment-là, il y a une commission qui prend tous ces papiers et qui nomme un rapporteur. Ce n'est pas nous qui le choisissons, hein. C'est la commission, par quel biais ? Celui-ci plutôt qu'un autre, ça c'est une question que personne ne pose, hein.

Il y a beaucoup de questions qui ne sont pas posées dans cette procédure, et en même temps, mériteraient qu'on s'y intéresse. Est-ce qu'on les tire au sort ? Ou ils sont répartis comment ? En attendant, celui qui avait mon dossier - que je ne connais pas, que je n'ai jamais rencontré, que je ne sais pas qui c'est - nous a envoyé plus d'un millier de questions. Donc, si je précise ce point, c'est qu'à chaque fois on a répondu. Donc, le titre qu'utilise *Le Monde* est déjà, euh, faux. Il n'y a pas de

dépense injustifiée dans mes comptes [apparition à l'écran d'une phrase tirée du journal : « *L'examen de son compte de campagne a mis en lumière de nombreuses irrégularités, dont des dépenses insuffisamment justifiées* »]. Toutes ont été justifiées. Et si on nous avait demandé des justifications de plus, on les aurait données. Et il faut que vous sachiez que sur certains sujets, on nous écrivait, on répondait par écrit, puis on nous téléphonait et on répondait par téléphone ; des fois, à la même question, et des fois, le gars qui nous posait les questions avait oublié les questions qu'il nous avait posées avant. C'est ça les conditions dans lesquelles on a à travailler.

Alors nous, nous avons rendu sur la base qui était celle fixée par la commission elle-même. On nous a demandé de déclarer toutes les dépenses. Et c'est normal, parce que la commission doit pouvoir vérifier qu'on ne dépasse pas le plafond de dépenses, qu'on n'a pas dépensé plus que ce qui est permis, d'accord ? Donc nous avons tout déclaré. Ça ne veut pas dire qu'on demande que tout soit remboursé, on sait bien que c'est la commission qui va décider, c'est pas nous. Mais on déclare tout ! Absolument tout ! Et les choses qui peuvent sembler leur poser problème, ils nous posent des questions et on répond. Après c'est eux décident ce qu'ils remboursent ou pas. Donc là, il y a eu une querelle entre le rapporteur et la commission, qui a dit, le rapporteur a dit, qu'il ne faut pas rembourser à Mélenchon ceci, il ne faut pas lui rembourser cela. Et pour un million et demi, euh, de remboursement qu'il ne voulait pas nous faire.

C'est leur problème, pas le nôtre. Nous, nous avons d'une part un emprunt, d'autre part des dons, et un plafond de remboursement, voilà, on travaille à l'intérieur de cette enveloppe. Ce n'est pas notre affaire. C'est l'affaire entre le rapporteur et la commission, moi je n'ai rien décidé là-dedans. Et tout ce qu'ils ont décidé de nous retirer, ils ne l'ont pas décidé seulement en partant de nos comptes, mais en comparant avec les règles qu'ils ont appliquées aux autres. Donc, les règles qui se sont appliquées à moi pour certains remboursements, c'est celles qui se sont appliquées à tous les autres. Ce n'est pas un cas particulier que le mien. Mais c'est quand même fait pour nuire, et pendant que l'on parle de moi, on ne parle des autres sujets.

Donc premièrement, il n'y a jamais eu aucune dépense qui n'était pas justifiée. Toutes les dépenses ont été justifiées et prouvées. Par contre nous, on a des questions à poser à ceux qui nous évaluent. Quand on voit quelqu'un qui tente d'expliquer une dépense, et qui confond un script et une scripte, bah il y a un problème, ça veut dire qu'il ne sait pas de quoi il parle. Il ne sait pas quels sont les métiers qui sont en jeu, il ne sait quels sont les tarifs ; et vous allez voir, ce n'est pas la seule erreur. Bon, donc, notamment des « dépenses insuffisamment justifiées », cette phrase est fautive. Nous avons justifié d'un bout à l'autre toutes nos dépenses, et chaque qu'on nous a posé une question, on y a répondu. Donc on s'est tapé les questions du rapporteur, et maintenant, celles des journalistes. Parce que les mêmes - en fait ils n'ont rien fait, ils ont recopié ce que le gars qui a démissionné a dit à propos de mon compte ; il paraît qu'il y en d'autres qui ont démissionné. On ne saura jamais. J'ai vu ça dans un journal, on ne parle uniquement de celui qui a démissionné. Et évidemment, comme il a démissionné et qu'il était chargé de mon compte, et bah évidemment, la lumière vient sur moi. Mais lui, il s'en prend à la commission, pas à moi. Pas à moi. Il ne peut pas s'en prendre à moi ; parce qu'il a posé des questions et il a eu des réponses. Et si le journal *Le Monde* dit qu'il y eu des « dépenses insuffisamment justifiées », et bah c'est au rapporteur qu'il faut qu'il aille poser des questions. Mais justement, il ne le lui les a pas posées.

Alors après, elle dit : « l'examen de son compte de campagne a mis en lumière de nombreuses irrégularités ». *Le Monde* ment ! Il n'y a aucune irrégularité. C'est la raison pour laquelle nous sommes en train d'étudier s'il n'y a pas moyen de leur faire un petit procès en diffamation. Puis moi, je ne demande pas un euro symbolique, hein, je demande le maximum. Parce que c'est des procédés

indignes de faire ça. Et d'ailleurs regardez, le dessin qu'il y a là, vous allez avoir une idée tout de suite de ce qu'ils veulent faire [gros plan sur l'image du journal].

Vous voyez c'est tout dans le noir, là, et il dit : « rien de spécial ? rien de spécial ». Hein, c'est pour dire tout ça est caché. Mais c'est pas vrai. Le journaliste du *Monde* lui il ne fait rien comme travail, aucun. Il se contente de recopier ce qu'il a lu dans le *Parisien*, là-dedans, il n'y a que ça. D'accord ? Et il y a des tas de phrases qui sont absurdes, on dit « ils ont payé Madame Chikirou qui était par ailleurs directrice de la communication ». Mais bien sûr que non. C'est parce qu'elle était directrice de la communication qu'on l'a payée. Et cela dit entre parenthèses, on l'a payé et au tarif qui est celui du marché dans ce milieu-là. Bah le résultat n'est pas trop mal non pour la communication de la campagne ? Je n'ai pas entendu quelqu'un dire qu'elle n'était pas bonne cette communication, ou que c'était une communication fictive ou je ne sais pas quoi. Tout le monde dit le contraire, qu'on avait, euh, une des meilleures campagnes, on va être sympa pour les autres, hein.

Donc c'est des insinuations, hein, auprès doublonné d'allusions fielleuses ici ou là, il y a un journal, enfin, je ne sais pas si on peut appeler ça un journal, *Capital*, qui a raconté des histoires à dormir debout sur ma fortune personnelle, ces gens-là sont un peu dérangés par les histoires de fric, ils se ramassent un procès en diffamation avec moi, ils vont s'en prendre un deuxième là parce qu'ils ont dit « a bien servi ses amis » [apparition de la citation du journal à l'écran : « *Durant la campagne présidentielle, Jean-Luc Mélenchon aurait très bien soigné ses amis* »], non ! Je n'ai pas bien servi mes amis, j'ai payé des gens au prix auquel on paye les gens, et je suis dans la fourchette basse des salaires. Vous m'entendez ? Dans la fourchette basse des salaires. Si vous comparez les salaires des gens qui ont travaillé pour moi, avec celles des trois autres qui sont devant moi dans cette élection, et vous verrez que c'est nous qui avons les plus bas.

« Il a bien servi ses amis », je n'allais quand même pas embaucher des ennemis non ? Pour faire une campagne présidentielle, oui j'ai embauché des amis, des camarades, des gens qui pensent comme moi, bien sûr, j'assume. Quelqu'un a quelque chose à dire contre ça ? Qu'est-ce que ça veut dire une histoire pareille ? D'insinuer que ce serait un arrangement. Ce sont des militants politiques que j'ai embauchés parce qu'ils sont militants politiques. Et ces gens ne font même pas l'effort, alors évidemment, il s'agit de me salir, mais ils ne réfléchissent même pas. Ils mettent que par exemple on a payé notre local au-dessus des prix du marché. C'est juste des imbéciles, parce qu'ils se repèrent sur la SCI, qui a loué le local pour nous, qui est une SCI rue de Deauville. La SCI rue de Deauville a loué des locaux pour nous et ensuite on a payé à la SCI de la rue de Deauville ce que ça avait coûté. Alors ils regardent le prix du mètre carré, mais ce n'est pas le prix du mètre carré de la rue de Deauville, où il est mon local de campagne ? Hein, faut réfléchir un peu là les journalistes, il faut faire quelque chose. Il faut travailler un minimum, pas seulement recopié le travail d'un confrère.

Ma permanence de campagne, elle était rue de Dunkerque. Alors maintenant, pourquoi tout ça ? Mais il suffit de regarder les dates. D'ailleurs ils disent qu'il y a une autre entité mystérieuse : « l'èèèère du peuple », bon. Bah oui ! C'est une association. On l'a créée en 2015, pourquoi ? Bah pourquoi ? Il faut réfléchir. Pourquoi on l'a fait ? Pour cacher quoi ? On a rendu public tous les comptes, il n'y a rien à cacher. C'est une association loi de 1901, alors évidemment qu'elle ne paye pas la TVA. Elle ne fait pas de profits. Elle ne fait pas de profits. Alors on nous dit bah oui mais à partir d'un certain niveau, il faut payer la TVA. Bah très bien, on va payer la TVA, c'est pas un sujet. Aucun d'entre nous n'a jamais eu l'idée de cacher la TVA d'une activité de campagne, hein, on sait bien qu'il y a toujours quelqu'un pour venir dire : « ah il n'a pas payé la TVA ». Bah c'est ce qu'il s'est passé. Le seul qui s'occupait de la gestion de cette association, bah, ils n'ont pas fait attention au fait que s'il dépassait un certain il fallait payer la TVA. Bah on va payer la TVA, il n'y a pas de problème. Il n'y a aucune cachoterie sur le sujet.

Mais maintenant, pourquoi on a fait ça ? Hein. Faut réfléchir un peu. Pourquoi ? Allez pourquoi ? Ce n'est pas difficile à comprendre, il faut juste regarder les dates. Parce que le gros malin qui écrit tout ça, alors il vous révèle que l'association, elle dit qu'elle « voulait servir de support technique et logistique à toutes initiatives prises au service des idées développées par Jean-Luc Mélenchon ». Mais il n'y a rien à révéler, c'est écrit, c'est public ! Cette association s'occupe de porter une partie de ma campagne, pourquoi ? Bah c'est ça la question, pourquoi cette association porte-t-elle une partie de ma campagne ? Bah parce que les comptes, on peut les ouvrir qu'à partir du mois d'avril, et comme nous on avait commencé la campagne en février précédent, et pour une part, bien avant, on a eu un support qui ramassé les dons, pour nous aider dans ce moment de campagne. On ne pouvait pas ouvrir de comptes de campagne à ce moment-là. Ah oui, bah voilà. Le journaliste il ne fait rien du tout. Il est censé éclairer et il recopie n'importe quoi, des accusations pour donner l'idée que y a un trafic. Il n'y a aucun trafic.

Par exemple ils disent : « Ah bah ça a permis à la SCI de faire un profit, et c'est la même personne qui était mandataire financière et gérante de la SCI ». Mais alors ? Où est le problème ? Où est la difficulté ? Il n'y en a pas. En plus, c'est une fonction bénévole, dans les deux cas. Alors ? Alors, hein ? Bah tout ça, c'est du flan. C'est des histoires inventées pour nous nuire. Alors, euh, il me met la rémunération des membres de mon équipe. Bon, je ne vais pas entrer dans les détails parce que je vais vous saouler. Mais tout ça est insupportable, parce qu'il n'y a aucun contenu à tout ça. Mais comme ils ont répandu, bah ça y est c'est parti. Bah toute la fachosphère s'y met, à expliquer qu'on m'aurait fait je ne sais pas quoi d'ailleurs, si à un moment il se pose la question de savoir si j'ai prévu mon avenir politique et la question de son financement ; ça me fait bien rigoler, comme si j'avais besoin de financement pour m'occuper de moi. Si vous tenez de comment ça s'est passé au cours des dix dernières années où franchement on n'a pas roulé sur l'or, c'est le moins que l'on puisse dire.

Et à l'heure à laquelle je vous parle, l'argent de l'Etat qui doit arriver n'est toujours pas arrivé, ni le remboursement, hein, je vous le signale. Parce que on s'est demandé ce que l'on faisait de cette fortune que paraît-il nous avons touchée ? Bon alors déjà on va attendre de la voir arriver avant s'y mettre. Je récapitule : nous avons une association qui finançait ma campagne puisque je n'agissais pas dans le cadre d'un parti. J'ai donc créé une association pour clarifier les choses et c'est elle qui embauchait du monde qui m'a aidé dans ma campagne jusqu'au moment où est arrivé la date d'ouvrir les comptes de campagne. On a ouvert les comptes de campagne, terminé. Et cette association a continué à fonctionner, en facturant aux comptes de campagne. Il n'y a absolument rien d'opaque là-dedans. Il n'y a rien qui soit hors-la-loi, il n'y a rien qui soit irrégulier, il n'y a pas une dépense qu'on n'est pas capable de justifier. Tout est justifié.

C'est donc fait uniquement pour salir. Et surtout, en parlant de moi, puisque je suis une grosse cible, ne pas parler de quelqu'un d'autre, en l'occurrence Macron. Et je sais pourquoi. Parce que Macron il a la main dure. D'accord ? Et Macron tous les ans, l'Etat donne cinq millions au journal *Le Monde*. Donc ils n'ont pas intérêt à se fâcher avec. Je trouve ce procédé absolument déloyal. Alors on pourrait dire, bah, regardez le titre [il montre le journal] : « *Présidentielles, les comptes de campagne sont tous validés* ». « Validés » : ça veut dire qu'il n'y a pas d'irrégularité. Il peut y avoir des décisions sur le remboursement : pour ou contre le remboursement ou pour ceci ou cela. Ce n'est pas mon affaire. C'est pas moi qui le décide. C'est pas moi qui le discute. Moi j'ai accepté le résultat de la commission. C'est un problème dans la commission. Et le problème il n'est pas sur moi. Il est que si on décide de ne pas me rembourser certaines choses à moi, il ne faut pas le rembourser aux autres.

Et c'est cette jurisprudence-là entre les différentes branches que le rapporteur n'a pas acceptée. Il croyait qu'il y avait que lui au monde. Lui et le compte de Mélenchon, et ses trouvailles à lui et ses

innombrables questions, *etc.* Et le journal *Le Monde* qui fait un entretien avec le gars en question : « il dénonce une procédure jouée d'avance ». C'est pas mes oignons. C'est pas moi qui la décrit la procédure, c'est pas moi qui la mène, je n'ai aucune influence dessus, je n'y ai eu aucun avocat, aucune partie prenante. Mais comment ça se fait que le journal, qui le présente comme « un haut-fonctionnaire à la retraite, passée par plusieurs ministères, dont celui de l'Intérieur », d'accord ? Et on n'entre pas plus dans les détails. Il a été directeur de cabinet d'un ministre socialiste. Alors peut-être que le journaliste aurait pu juste le mentionner, ne serait-ce que pour éclairer et répondre à notre besoin d'information, et le droit de savoir. Hein, alors bon. Tout ça c'est une comédie pour nous salir.

Je ne sais pas pourquoi le journal *Le Monde* utilise des méthodes de combat pareilles avec moi ; il lui suffirait d'écrire des articles pour dire ce que fait Mélenchon ça ne vaut rien, d'ailleurs c'est déjà ce qu'ils font clairement, hein. Mais voilà il n'y a pas besoin de salir les gens, il n'y a pas besoin d'essayer de les humilier, hein. Moi je ne touche pas d'argent hein, oh. Juste ma paye, pas comme vous là. Vous vous me prenez cinq millions tous les ans, c'est aussi mes impôts qui participent à ça. Alors pourquoi je suis si mécontent ? C'est que quelques pages plus loin, ça recommence avec moi, hein, dans le même journal : « *Sortie tendue pour l'Insoumis* ». Alors avec euh... alors à la première ligne commencent les insinuations : « le documentaire de Gilles Perret ». C'est dégueulasse de faire ça. Gilles Perret il a fait un documentaire pour la télé, là il ne s'agit pas du documentaire, le journaliste n'est même pas au courant qu'il y a une différence entre les deux. D'ailleurs il ne cherche même pas, hein. C'est un film qu'il a fait. Alors on a le droit de contester ce qu'il a fait *etc.*, mais c'est un film, lui le présente comme un film, il a travaillé, a fabriqué une histoire à partir de campagne présidentielle. Vous verrez d'ailleurs si vous allez voir le film que le film ne parle pas des questions de stratégies politiques de fond, la grosse question de rassembler la gauche ou de fédérer le peuple, ce n'est pas le sujet de Gilles Perret. Il regarde un gars qui est candidat et qui évolue au fur et à mesure d'une campagne.

Donc c'est vraiment des méthodes pas acceptables. Puis après le sur-titre c'est : « Ce documentaire rejoue la campagne, et on n'a pas a rejoué la campagne en salle ». Alors là, le gars qui dit ça, c'est le directeur du MK2. Alors c'est vraiment se taper la tête contre les murs. Euh... Si le MK2 s'exprime comme ça et manifeste un tel mépris pour les œuvres artistiques. Il peut les contester, mais ce n'est pas vrai. On ne rejoue pas la campagne. Et ce type il s'appelle Nathanaël Karmitz. Bon, alors il dit qu'on rejoue la campagne, mais c'est faux. Alors ne présentait pas un seul film sur la guerre, c'est comme si on refaisait la guerre, ne présenter pas une histoire d'amour qui a mal tourné, bah bon parce que ça a mal tourné. Vous voyez, c'est absurde une phrase comme ça. Mais pourtant, elle est mise en exergue.

Alors le mieux, c'est le gars de Marseille, alors lui il bat tous les records. Il s'appelle Jean Mizrahi. Il a déprogrammé le film, après avoir vu la bande-annonce, il faut le faire quand même. Il dit : « *c'est un film de propagande* ». Il n'avait pas encore vu le film mais ça ne le dérange pas de dire que c'est de la propagande. Il a vu le film et il dit qu'il ne programmera pas, le documentaire n'est en aucun un film de cinéma. Comme ça c'est catégorique, ce n'est pas un film. Mais plutôt un document télévisuel qui ne prend aucune distance vis-à-vis de son sujet. Le rôle des Variétés n'est pas de promouvoir ou à l'inverse de dénigrer tel ou tel personnage. Bon *Le Monde* pourrait, admettons que ce type raconte ça pour se faire bien voir et se donner un air intelligent, hein, ce qui est loin d'être son cas. Il pourrait regarder, on l'a fait nous, les déclarations de ce type sur moi [image des tweets apparaît]. Il me traite de salopard, il dit que je mets un signe égal entre Macron et Le Pen, ce que je n'ai jamais fait. Une autre fois il annonce mon mariage avec Madame Le Pen, « sans fleurs ni couronnes ». Voilà le niveau intellectuel de ce type ! Et il est cité là comme un héros, euh... de la cinématographie, *etc.*

C'est honteux des procédés pareils. Je dis, je dis au journal *Le Monde* que c'est honteux compte tenu de l'histoire de ce journal, compte tenu de l'intérêt qu'on y attache. Et bêtement acheté et euh... quand on l'achète quoi. Evidemment, bah toutes les pages ne sont pas du même niveau. Moi je n'ai aucun moyen de me défendre. Aucun. Je n'ai qu'une chose : le procès en diffamation. Moi je demande qu'il y ait un conseil déontologique de la presse [apparition d'une mention de pétition en lien], pour que l'on puisse dire assez avec ce genre d'abus. Et qu'une commission autonome puisse dire bah ça ce n'est pas acceptable : cacher l'identité politique du fonctionnaire qui fait mon rapport ; vous cachez le fait que c'est sa dispute avec la commission qui est en cause et pas avec moi ; vous inventez des régularités qui n'existent pas ; vous inventez des dépenses insuffisamment justifiées, ce qui n'a jamais été le cas. Donc, vous inventez, vous mentez, dans l'unique but de salir. Pourquoi vous faites ça ? Pourquoi vous faites ça ? Vous n'avez pas d'autre prétexte ? Des prétextes ou des bonnes raisons de vous affronter politiquement avec moi ?

C'est juste pour semer le doute, pour salir, parce que la tambouille que vous préparez, c'est l'idée que tout le monde en politique c'est tous des pourris, c'est tous les mêmes. Et que quand nous on ose dire que les médias mentent vous dites que c'est une généralité qui est insupportable. C'est-à-dire que vous faites aux autres ce que vous ne voulez pas qu'on vous fasse à vous, hein. Non. Moi je n'ai jamais inventé des choses sur vous, je ne dis que des choses qui sont là. Vous avez écrit des « irrégularités » : il n'y en a aucune. *Le Monde* : il n'y a aucune irrégularité, vous êtes des menteurs. Vous ne faites pas un travail de journaliste. Vous êtes des militants politique aveuglés. Parce que les militants politiques, comme ils ont l'habitude de militer, ils essaient de dire des choses aussi proches que possible de ce qu'ils sont capables d'analyser, et vous vous n'analyser même pas. Vous restez dans votre fauteuil, vous ne comparez pas les dates, vous n'essayez pas d'expliquer pourquoi les choses se passent d'une façon plutôt qu'une autre.

Alors, mes amis, moi ça me ramène à deux choses. Premièrement, aidez-nous à faire monter encore les signatures pour le conseil de déontologie, et deuxièmement, n'achetez *Le Monde* que si vous êtes obligés de le faire. Bon, toutes les administrations achètent *Le Monde*, c'est un journal hyper subventionné. 5 millions de l'Etat, tous les ans comme ça gratis rodéo, sur lesquels eux ne rendent jamais de compte, et puis toutes administrations publiques achètent *Le Monde*, il y a des abonnements multiples. Donc le plus souvent le trouvez gratuit, il n'y a même pas besoin de l'acheter. Mais si vous n'avez pas besoin de l'acheter, ne l'achetez pas. Franchement, c'est la seule manière que l'on ait de punir des gens qui sont au-dessus de tout. Ils se mettent au-dessus de tout et tout le monde. Là, naturellement nos amis sont en train d'étudier, pas la partie sur l'Insoumis j'en suis désolé pour eux, Gilles Perret parce que bon, c'est d'un autre, c'est, c'est, c'est d'une autre catégorie. Mais sur ce qui concerne les comptes de campagne, oui, vous allez me le payer. Les « irrégularités », il n'y en avait pas. « Nombreuses irrégularités » en plus, hein.

C'est vraiment des procédés... on va voir si on peut déposer une plainte pour diffamation et on va bien leur charger la tête. Ils nous ont demandé, vous savez il faut que vous le sachiez les gens, après tout ça on s'est tapé ça de questions posées par *Le Monde*. Une bonne partie du questionnaire sur lequel on a répondu, ils n'ont même pas exploité nos réponses, hein ; voilà le manque total de sérieux de ces gens-là. Leur seule intention est de nuire. Rappelez-vous que *Le Monde* est le journal qui a préparé, méthodiquement, pendant des mois et des mois, ils ont préparé par la pression qu'ils exerçaient, le deuxième tour Le Pen contre n'importe qui, sachant que n'importe qui serait élu en face de Le Pen. Ne croyez pas que c'est un journal, c'est un parti politique. Ce n'est pas un journal, c'est un parti politique. Et la preuve, c'est le comportement politicien qu'il a. Parce que là quand vous ouvrez les pages, alors il y en a pour Madame Le Pen et pour moi. Comme ça vous voyez on fait une espèce de hein... de face à face, de vis-à-vis. Pas un mot sur les comptes de Monsieur

Macron, qui sont naturellement irréprochables je suppose. Lui aussi il a eu des dépenses qui n'ont pas été remboursées, lui aussi il a eu des dépenses qui n'ont pas été remboursées...

Nous nous sommes dans l'une des proportions les plus basses, ça doit être 3%, euh... peut-être 4% du total des sommes que nous avons déclarées ont été réputées irreimboursables. C'est rien ! Hein... Et puis c'est des milliers de factures. Je vous donne un exemple : vous envoyez quelqu'un, par exemple à Marseille, pour mon meeting de Marseille, ok ? Euh euh... la boîte qui envoie le journaliste, les garagistes, enfin il y a plein de monde hein dans une campagne de cette nature. Elle décide par exemple qu'elle paye le café dans le train et le casse-croûte aux gens qui sont là. Ah, la commission arrive derrière et dit ah bah ça, ça ne doit pas figurer dans les comptes de campagne parce que c'est un casse-croûte et puis un café, donc ce serait payé donc ça n'a pas à être payé. Bon bah on l'enlève. D'accord ? Bah où est le problème ? On est d'accord pour l'enlever. Mais il ne faut pas après venir nous dire que c'est une déclaration irrégulière. Parce que c'est normal de penser que ça faisait partie de la prestation. Je vous donne cet exemple pour que vous compreniez le degré de mesquinerie, de recherche de détails dans lequel ces gens vont pour répandre le doute sur toute la classe politique, sur tous les militants politiques et surtout sur des gens comme nous, qui avons passé notre temps à vivre durement pendant cette campagne, d'accord ? Vous n'avez pas regardé le tarif des rémunérations et vous verrez.

Alors on me dit dedans, oui, alors les deux de l'Ere du Peuple qui étaient salariés par la campagne n'étaient autres que les députés Panot et Lachaux. Vous voulez que ce soit qui ? C'est des militants politiques, j'ai embauché les meilleurs. Pour les avoir avec moi, qui étaient disponibles en plus parce que tout le monde ne l'était pas, hein. Alors après ils disent vous avez fait beaucoup de statuts d'auto-entrepreneurs, on allait faire quoi d'autre ? Embaucher les gens en CDI, alors que c'est une campagne ? Vous nous reprochez quoi ? De ne pas avoir appliqué le CDI de chantier ? Que Monsieur Macron a créé depuis. Tout ça n'est vraiment pas sérieux, ce n'est pas du travail de journaliste, c'est de la hargne politique d'une équipe qui a vraiment... est en train de passer les bornes.

Bon les amis, si vous pouvez faire autrement que d'acheter *Le Monde*, bah ne l'achetez pas. Si vous pouvez le prendre sans le payer, bah faites le ; enfin je veux dire le prendre sans le payer, de manière raisonnable hein. D'accord ? Voilà, vous m'avez compris. Ce machin-là, surtout le vendredi ne l'achetez pas, parce que le vendredi, content ou pas content, vous êtes obligés d'acheter le magazine en même temps. Et ce magazine vous en prenez pour 4 euros 50 hein. Donc faut pas l'acheter le vendredi c'est pas une bonne idée, et le reste de la semaine quand on ne peut pas faire autrement. Mais à mon avis on peut faire autrement, il y a toujours une administration qui le reçoit gratuitement, vous pouvez recopier. Bon surtout, c'est sur vous que ça repose, si vous voulez répliquer à ces gens-là, c'est comme ça qu'il faut faire. Ne vous laissez pas faire les gens. Ce n'est pas moi qui suis en cause moi je m'en fous, mes comptes ils ont été VALIDES, donc si les comptes sont VALIDES, il n'y a pas d'irrégularités dedans. Le seul problème qu'il y a, c'est le niveau des remboursements et c'est une affaire qui concerne la commission, pas moi, ni mon équipe, ni les gens honnêtes, sincères, et travailleurs qui ont été militants avec moi pendant toute cette campagne.

J'espère que vous entendez mon indignation, hein. Ils vont en profiter évidemment pour dire que je tonne, que j'explose ou je ne sais pas quoi dans leur vocabulaire à la noix là je ne sais pas quoi. Je suis écoeuré par des méthodes pareilles, hein, on ne mérite pas ça. On ne mérite pas d'être traité comme ça, nous sommes des gens honnêtes. Euh les gens qui ont travaillé avec moi n'ont pas été payés des milles et des cents, ce n'est pas vrai. Euh, nous avons créé des structures pour justement rendre nos comptes transparents. Depuis le début, depuis la première heure, la première minute, je sais parce que je connais la loi et tout le monde le sait, que les comptes seront intégralement publiés.

Et ça nous le savons tous, d'accord ? Nous n'avons rien à cacher, jamais. Quant à ceux qui s'amuse à écrire ou répètent qu'il y aurait des irrégularités, je leur annonce que nous avons là une équipe de trois avocats qui travaillent et nous déposerons des plaintes en diffamation parce que c'est le seul recours que j'ai. S'il y avait un conseil déontologique, j'irais devant le conseil déontologique et j'aimerais que justice morale me soit rendue. Je ne peux pas donc ce sera la plainte en diffamation. D'accord ? Ah bon entendeur, salut !

SOUTIEN AUX KURDES D'AFRIN

Durée : 7'04

Bonjour,

Ce jour est un jour de honte pour les amis de la liberté et du peuple Kurde. Le peuple Kurde a été la pointe avancée de la bataille contre les armées de l'islamisme politique, en Irak et en Syrie. Ils ont été les meilleurs alliés, les plus braves, les plus fidèles, les plus dévoués, les plus courageux, femmes et hommes, pour combattre Daech et ses différents alliés de même variété.

Et aujourd'hui, le dictateur islamiste Erdogan a décidé de détruire la poche de Kurde qui se trouve à Afrin, ainsi que des milliers de réfugiés qui étaient venus du reste du pays syrien pour se placer sous la protection de la liberté et des Kurdes. Le dictateur a décidé de les agresser, a décidé de les détruire, a décidé de les anéantir. Et depuis tantôt une semaine, c'est sous les bombardements, par voie aérienne, par les mitraillages et les canonnades incessantes par voie terrestre, avec le plus gros matériel disponible pour tuer, massacrer, détruire, que le dictateur est en train d'étrangler la résistance des Kurdes.

Nous connaissons nos amis Kurdes comme nous les avons vu à Kobané, à Rojava, nous savons qu'ils se battraient jusqu'au dernier. Nous savons donc qu'Erdogan ne peut emporter la mise qu'à la condition de tuer tout le monde. Ceux qui se trouvent là, Kurdes, mais aussi réfugiés, qui sont solidaires de ceux qui les ont accueillis, les Kurdes. Et entre-temps, où sont passés tous ceux qui nous ont fait tant de leçons sur la guerre en Syrie, sur ceux qui passent des heures à diffuser des images quasiment toutes truquées, d'un camp ou de l'autre, à propos de la bataille de la Ghouta. A ceux qui ont poussé des cris d'indignation, justifiés, contre Bachar El-Assad, mais qui n'ont pas un mot contre Erdogan.

Et nous, Français, que faisons-nous ? Où est notre place ? Sommes-nous seulement le wagon qui accompagne la machine de guerre nord-américaine et turque ? Parce que c'est de cela dont il s'agit, plus les puissances régionales qui agitent leurs doigts, fournissent du matériel, paient des gens pour que cette bataille soit à la fin victorieuse au profit de Monsieur Erdogan et de son gouvernement dictatorial. Que faisons-nous, nous Français ? Nous avons reçu, le président de la République, a reçu Monsieur Erdogan avant que commence l'offensive. Il était donc venu le prévenir et demander un feu-vert, je suppose ; sinon pourquoi est-il venu ?

On a reçu Monsieur Poutine en tout début de mandat. Et Monsieur Poutine, ainsi que les Russes sur place jouent un rôle majeur, notamment dans l'aide à la résistance des Kurdes. Est-ce que ce n'est pas nous notre rôle, les Français, d'être entendus par toutes les parties et d'intervenir pour obtenir que le cessez-le-feu décidé à l'ONU soit appliqué ? D'intervenir pour que la conférence internationale débouche qui permette à toute cette zone de retrouver la paix et la tranquillité. Voyez-vous dans le débat à propos de la Syrie, à propos des Kurdes, qu'ils soient en Syrie ou en Irak,

nombreux sont ceux qui s'agitent en vue d'une victoire, les uns ou les autres. Leur intention est qu'un camp l'emporte, écrasant et détruisant tout de l'autre.

Quant à nous, me semble-t-il, ce ne doit pas être notre choix. Nous devons être ceux qui empêchent que la nuit de l'obscurantisme de l'islamiste politique s'abatte sur cette zone. Mais surtout, nous, nous ne sommes pas les partisans d'une victoire ; nous sommes partisans de la paix. Nous voulons rétablir la paix. Nous voulons que cessent les bombardements. Nous voulons que cessent les massacres. Et nous ne trions pas entre les victimes. Il n'y a pas les bonnes victimes, les bons agresseurs, les mauvaises victimes, les mauvais agresseurs. Dans cette affaire, à l'heure qu'il est, après des mois et des mois, que dis-je, des années de guerre, il n'y a plus de gentils. Il n'y a que des méchants. Il n'y a que la guerre. Et il est vain aujourd'hui de chercher à s'identifier à la partie turque de Monsieur Erdogan ou à la partie syrienne de Monsieur Bachar El-Assad, et encore moins bien-sûr, à Daech.

Il faut aider les Kurdes à continuer à porter ce qu'ils sont, c'est-à-dire la liberté. La liberté des hommes, la liberté des femmes, et les formes de coopération qu'ils ont mis au point, qui leur permettent de vivre une société d'un type tout-à-fait nouveau, délivrée des chaînes de l'argent et de l'exploitation. Je pense que le président de la République, Monsieur Macron, doit maintenant intervenir. Il ne peut pas rester silencieux et assister au massacre de nos alliés sans dire un mot. Il doit en particulier, renoncer à qualifier de terroriste le PKK. Le PKK c'est le parti communiste du Kurdistan, on aime ou on n'aime pas, mais ce n'est pas une organisation terroriste ; c'est une organisation combattante, qu'on approuve ou qu'on n'approuve pas, ce n'est pas le sujet. Mais si nous traitons de terroristes nos principaux alliés alors nous sommes très mal partis, pour à quelque moment que ce soit, parvenir à trouver une issue par le haut. Il faut trouver une issue par le haut, et il n'y a pas d'issue par le haut sur la base du massacre des Kurdes.

Je m'adresse à vous espérant que cette petite vidéo tourne parmi vous et que vous en fassiez en quelque sorte le signal de votre adhésion à la logique de paix, à la solidarité avec les Kurdes, au rejet absolu de la dictature de Monsieur Erdogan, qui est l'agresseur dans cette affaire, non seulement des Kurdes mais de son voisin syrien. Ah que dirait-on ?! Si tel ou tel pays était intervenu chez le voisin pour y bombarder une partie de la population. Que dirait-on ?! Eh bien, on l'a déjà dit. Lorsque Monsieur Saddam Hussein a envahi son voisin au Koweït. Mais curieusement, une fois de plus, il y a deux poids deux mesures. Faites tourner cette petite vidéo si vous le voulez bien. C'est une manière de faire connaître la situation, c'est une manière de répondre à l'appel que nous ont lancé nos amis kurdes depuis là-bas, et ici en France. On peut encore être solidaires. On dira ce n'est que le poids des mots. Eh bien oui, les mots ont un poids. Et s'ils en ont un, si faible qu'il soit, alors il faut le mettre dans la bataille. Je compte sur vous.

Réponse à Macron : « La France est laïque, la France le restera »

Durée : 7'04

Le président de la République, Monsieur Emmanuel Macron, s'est présenté devant l'Assemblée Générale des Evêques de France au couvent des Bernardins. On peut déjà discuter le fait qu'un président de la République se rendent devant une assemblée de chefs religieux, que ce soit des chefs catholiques ou bien juifs, ou bien protestants, ou bien musulmans. Mais, le plus inacceptable dans la démarche est ce qu'il a dit.

Je voudrais que l'on comprenne bien que c'est une erreur irresponsable de dire que le lien entre les Eglises et l'Etat ayant été abimé, il faudrait le réparer. Non. Le lien entre les Eglises et l'Etat n'a pas

été abimé, il a été rompu en 1905. Nous avons pris la décision que l'Eglise, les Eglises, devaient être chez elles et l'Etat chez lui. Pourquoi faisons-nous cela ? Est-ce que cela signifie que, d'une manière ou d'une autre, nous mépriserions ceux qui croient ou que nous aurions quelques querelles inépuisables avec ceux qui représentent les Eglises ? Non pas du tout ! Nous sommes comptables de la paix publique, de la capacité à vivre tous ensemble. Dans ces conditions, et pour qu'elles soient garanties, il ne faut surtout pas qu'il y ait de religion officielle, ce qui rendrait toutes les autres suspectes, comme ce fut le cas sous l'Ancien régime. Mais il faut aussi que les Eglises soient strictement dans leurs rôles, qu'elles parlent à leurs ouailles, et que celles-ci fassent murir dans le secret de leur cœur leurs convictions. Et ensuite les fassent valoir eux-mêmes, individuellement, comme citoyens. Mais il ne peut être question de discuter avec les Eglises quand on représente l'Etat, du contenu des lois ou des grands thèmes qui sont en débat.

Pourquoi ne peut-on pas avoir cette discussion ? Pour la raison que les Eglises fonctionnent, dans le régime qui leur convient, qui est celui du dogme de la vérité révélée. On ne peut pas discuter d'une vérité révélée. Cependant, entre citoyens, on peut discuter de l'efficacité de toutes les idées. Par conséquent, il faut que les Eglises restent à leur place pour que les citoyens, qu'ils soient de confession chrétienne, musulmane, juive ou ce que vous voudrez, puissent ensuite voter eux-mêmes librement pour dire ensuite de quel côté la décision doit être prise.

J'espère que vous comprenez la subtilité de ce point de vue et la contribution extraordinaire qu'a été la loi de 1905 à la paix civile en France. Je voudrais vous rappeler que la laïcité n'est pas une invention dans un colloque. La laïcité est le résultat, la solution enfin trouvée à trois siècles de guerres civiles religieuses ouvertes ou larvées. La laïcité est un bien précieux qu'il faut protéger et respecter dans le plus profond de ce qu'elle nous apporte. Les Eglises chez elles, l'Etat chez lui. Le croyant dans sa foi, le citoyen dans sa raison. Et lorsqu'il arrive que le citoyen ait la foi, et bien il prend la décision qui lui semble la plus convenable pour tous. Mais regardez bien où est allé maintenant le président de la République. Il est allé jusqu'à dire qu'il souhaitait l'engagement politique des chrétiens. Mais, les chrétiens ne l'ont pas attendu pour s'engager politiquement. Ils votent en masse. Voter, c'est s'engager politiquement. Qu'est-ce que ça veut dire ? Il leur demande donc de s'engager en politique en qualité de chrétien ? Compte-t-il faire la même chose avec les juifs ? Avec les musulmans ? Avec les bouddhistes ? Avec toutes les religions ?

Non ! Non ! Et non ! La religion n'a rien à faire dans la politique. C'est l'intérêt de la religion et c'est l'intérêt de la politique républicaine. Ensuite, il prétend que l'on peut discuter avec les Eglises en certains nombres de sujets tels que : le droit au suicide assisté, l'avortement, les mariages homosexuels. Non. On n'a pas à discuter avec l'Eglise de ces sujets. Les Eglises ont chacune une position et on peut penser que les citoyens fidèles mettent en application la parole de leur Eglise pour leur propre vie personnelle. Mais ils ne peuvent pas imposer aux autres leurs propres règles.

Quand par exemple on reconnaît le droit à l'avortement, personne n'a été obligé d'avorter. Chacun, chacune, en lui-même, en elle-même, prend sa décision. C'est une décision libre, en conscience. Que cette conscience soit motivée par des considérations philosophiques ou religieuses. De même, pour le droit au suicide assisté, personne ne sera jamais obligé de se suicider. Mais ceux qui veulent le faire parce que la vie leur est devenue insupportable, la souffrance trop grande, ou parce qu'ils ont décidé que le grand âge venant, il était temps d'éteindre la lumière ; c'est une affaire personnelle. Les Eglises n'ont pas à venir faire autre chose que donner leur point de vue particulier. Pas dans la sphère publique. Nous ne pouvons pas discuter avec des gens qui comme point de départ pose que ce qu'ils disent est une vérité révélée.

Vraiment, je souhaite de tout mon cœur que vous compreniez que la laïcité, et la séparation des Eglises et de l'Etat, n'a jamais été un acte de vindicte contre tel ou tel. C'est le contraire. C'est la possibilité d'arriver à concilier l'intime conviction la plus absolue de chaque conscience avec la vie en commun. Pour y parvenir, les religions n'ont rien à faire dans la politique. Et naturellement, la politique n'a rien à faire dans les religions ! Ce n'est pas aux dirigeants politiques d'organiser les religions. On me dit que c'est ce qui a été fait par Napoléon. Bah naturellement, Napoléon n'était pas un républicain. Et il a utilisé la religion chrétienne pour se faire sacrer empereur et tout ce que l'on voudra. Tout ça c'est le passé, enfin, on ne va pas prendre de tels exemples pour le futur.

Plus que jamais, la France doit être le symbole de la laïcité, de la séparation des Eglises et de l'Etat. Parce que dans beaucoup de pays, lorsque l'on voit qu'en France on peut être à la fois un état laïque, et avoir chacun pour soi sa propre religion, et bien pour des tas de pays, c'est enfin la solution aux problèmes insurmontables que rencontrent ces pays, lorsque des religions s'affrontent en son sein. Françaises, Français, vous avez la chance d'être un Etat républicain laïque ; protégez-le ! Je dis aux chefs religieux qu'ils ne doivent pas prendre prétexte des foudres du président de la République pour sortir de leur rôle. L'ordre républicain, l'ordre laïque, sera rétabli de toute façon dans ce pays le moment venu. Je dis au chef de l'Etat que le pays ne lui appartient pas. Il ne lui appartient pas de changer son histoire tout seul, dans une rencontre avec des chefs religieux. La France est laïque, la France le restera ! C'est à ce prix qu'elle peut être républicaine et notre patrie commune.

EAU POURRIE : HONTE AUX BAILLEURS D'AIR BEL !

Durée : 7'01

Bonjour !

Je vous adresse cette vidéo depuis Marseille. J'ai besoin de votre aide. Une fois que vous aurez vu la vidéo, si vous sentez concernés par la situation qu'elle vous décrit, alors donnez votre coup de main ; partagez-la. Il faut qu'elle se répande partout pour la honte de ce que nous allons affronter maintenant.

Il s'agit de la vie, dans un quartier de Marseille, Air Bel, quartier populaire, où vivent six mille personnes. Ce sont des logements sociaux, enfin des logements... sociaux... Des milliers de gens sont là, des enfants, des familles, et ils ont quatre bailleurs. Logirem, Erilia, Unicil, HER. Je le cite pour leur faire honte ! Je recommence : Logirem, Erilia, Unicil, HER, qui ont abandonné la population, et l'ont soumise à des mauvais traitements permanents. Dont un, incroyable ! Les gens là-bas, quand ils ouvrent le robinet et qu'ils boivent ce qui sort du robinet, ou qu'ils sont dans la vapeur de l'eau chaude qui s'échappe de ces robinets, attrapent des maladies. Notamment une, la légionellose. Vous vous rendez compte ? Des gens, on ouvre le robinet, ils tombent malades. On se douche et on tombe malade.

[1'45 Changement de décor : passage en mode reportage vidéo sur le terrain ; militants qui se plaignent, discours d'un représentant ; 2'05]

Pour riposter à la propagation de la maladie, ces gens-là, les bailleurs, ont mis du chlore. Ils ont mis tellement de chlore, que maintenant, les gens sont malades du chlore.

[2'17 Reportage sur place ; femme interpelle « Monsieur Mélenchon... » ; explique la situation... 2'49]

Je suis sûr que beaucoup d'entre vous ne croient pas d'entrée de jeu une histoire pareille ; moi-même j'ai eu du mal. Ça paraît tellement incroyable. Mais le pire, écoutez bien, c'est ça : ça dure depuis 2011. Depuis 2011, c'est-à-dire depuis 7 ans, toute une population est plongée dans cette situation avec le bien le plus courant, l'eau ; et il ne se passe rien, c'est-à-dire que ces gens sont abandonnés. Alors des blablas périphériques il y en a, hein ; par ci par là, mais la vie des gens, il n'y a rien qui change. Ensuite, quand vous entrez dans le quartier et que vous visitez les appartements, vous allez voir les photos que je vais vous passer [3'35 Mode reportage ; photos des appartements] Et bien je vous garantis les gens que quand vous ressortez, vous êtes mal de penser que les gens vivent dans des taudis de cette sorte et que les gens paient tous les mois leur loyer pour avoir le droit d'y rester.

Alors maintenant je veux vous faire une petite démonstration de ce qu'il se passe avec la question de l'eau, là-bas à Air Bel :

[3'57 Mode reportage – JLM chez lui]

Bon là on est au Vieux Port, j'habite au Vieux Port. Voilà ce qui sort du robinet, d'accord ? Voilà, ça c'est de l'eau. Je suppose que chez vous, c'est ça qui sort du robinet aussi. Et maintenant je vais vous montrer ce qu'il sort du robinet à Air Bel. Je vais vous le montrer, parce que si je ne le montre pas, vous ne le croirez pas. [Montre une bouteille avec de l'eau croupie jaunâtre] Voilà quelle couleur à ce truc ! Vous voyez les gens, regardez ! [verse un verre] Regardez ce qu'il y a dans le verre ! Vous la voyez la couleur ? C'est ça qu'on donne à boire à ces gens qui habitent Air Bel ! Et ça fait sept ans que ça dure. Et de temps à autre, c'est tout le système de la flotte qui tombe en panne. Et de temps à autre il n'y a pas d'eau chaude. Et une autre fois, il n'y a pas d'eau du tout. Voilà, ça se passe maintenant, en 2018, dans la deuxième ville de France, dans un quartier populaire. Voilà ce que l'on donne à boire aux gens dans ce quartier-là.

[5'04 Retour face caméra classique]

Alors vous avez compris que les gens du quartier, ils n'en peuvent plus. Eux-mêmes vont décider des actions, et j'approuve ces actions. Evidemment, elles peuvent être un peu dures, mais il le faut parce que c'est le moyen de débloquer la situation. Et chacun d'entre-nous peut partager cette vidéo pour que ça se sache. Vous voyez, une situation comme celle-là est possible que pour une raison. C'est que ceux qui décident se fichent du peuple, c'est par leur sujet. Que de pauvres gens soient malheureux, que leurs enfants soient contraints de dormir dans des pièces où il y a de l'humidité partout, et où quoi que l'on fasse, de toute façon, l'humidité réapparaît. Ça ne se supporterait pas dans un quartier où il y a des gens influents, des relations, mais comme c'est le peuple, le pauvre peuple. De pauvres gens, je dis pauvres pas parce qu'ils sont forcément pauvres, quoi qu'ils ne soient pas riches, mais des gens qui euh... n'ont pas ce système de relation, alors ceux qui décident ne font rien pour les tirer de là.

Et mes amis et mes collaborateurs, et tous ceux qui sont avec moi, nous allons mener l'enquête. Parce que moi, j'ai du mal à croire qu'on laisse pendant autant d'années sans rien faire des gens. Donc je pense qu'il y a de l'argent qui a circulé, c'est-à-dire qu'il y a dû avoir de l'argent qui a circulé de l'Etat, de l'argent qui est venu des différentes caisses qui sont là pour aider à la rénovation des bâtiments, aider à la rénovation des quartiers populaires. Où est passé tout cet argent ? Comment se fait-il qu'il n'y ait rien de fait ? Il faut enquêter, nous allons enquêter et nous allons mener des actions. Et vous autres, je vous appelle à m'aider en répandant cette vidéo partout pour que tout le monde sache ce qu'il se passe ici, et ce que sont capables de faire ces quatre bailleurs sociaux qui encadrent la population d'Ari Bel de 6 000 personnes, c'est-à-dire : Logirem, Erilia, Unicil, HER. Voilà, les quatre fautifs.

Révélation : Macron pose un lapin à Poutine après accord téléphonique le jour de l'attaque en Syrie*Durée : 24'29*

Je viens devant vous pour traiter, de nouveau, de la question de l'opération militaire en Syrie de la France, de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis. Vous le savez, j'ai déjà eu l'occasion de m'exprimer dès qu'on a connu la nouvelle, puis à la tribune de l'Assemblée Nationale.

Si j'y reviens à cet instant, c'est que j'ai d'autres choses à dire. Et la première d'entre-elles est une révélation parce que je ne crois pas que vous ayez pu l'apprendre autrement ou que ce soit dans les médias. Il se trouve que l'opération de bombardements a eu lieu dans la nuit de vendredi à samedi. Or, ce que l'on ne sait pas, c'est qu'avant que ce bombardement ait lieu, il y a eu un contact téléphonique entre le président Macron et le président Poutine. Compte tenu de la gravité de l'intervention, compte tenu du fait qu'elle a lieu dans un endroit extraordinairement dangereux, compte tenu du nombre des puissances qui sont-là et de leur importance, à commencer par la Russie, qui dispose en Syrie - par un accord militaire de longue-main avec le gouvernement syrien - d'une base, et qu'elle entend évidemment depuis le début du conflit la garder.

Il est important de savoir que ce contact a eu lieu. A l'occasion de ce contact, il a été convenu entre le président Macron et le président Poutine qu'un nouveau contact aurait lieu entre les ministres de la défense dans la journée, de manière à voir ce que serait fait de la proposition qui était faite à ce moment-là des Russes aux Français : de constituer une commission d'enquête qui aille sur le terrain à Douma, vérifier s'il y avait eu ou non une attaque chimique. Et ce que j'ai appris, c'est que ce deuxième contact, celui que Madame Parly devait avoir avec son homologue Russe, ministre des Armées, n'a jamais eu lieu ; et que comme les Russes ne voyaient pas arriver la réponse des Français, c'est eux qui ont essayé à plusieurs reprises de contacter le gouvernement Français, la ministre de la Défense, pour aller au bout de cette démarche. Ce n'est pas rien.

Si les Russes à cette heure-là proposait d'aller vérifier si ou non il y avait eu une attaque chimique, alors même qu'il y avait, comme vous le savez, l'organisation de l'interdiction des armements chimiques qui, normalement, devait aller en enquête, c'est que c'est un rôle particulier qui a été donné à notre pays. Je trouve que ce serait intéressant de savoir pourquoi les autorités françaises ont décidé de rompre le contact de cette façon-là avec les Russes. La preuve de ce que j'avance est donné par un lien que vous trouverez dans la description de cette vidéo [apparition à l'écran : *Allocution du Ministre russe des Affaires Etrangères Sergueï Lavrov lors de la 26^e Assemblée du Conseil de la politique étrangère et de défense, Moscou, 14 avril 2018*]. Elle va vous ramener à un site russe, celui du ministère des affaires étrangères, et il est vrai que la déclaration du ministre des affaires Etrangères, Lavrov, sur le sujet n'est pas facile à atteindre, donc on peut comprendre que peu de gens aient eu la curiosité de mener l'enquête pour relever ce point-là.

Alors il y aura dans la suite de mon propos des références à l'entretien que j'ai eu ce matin avec l'ambassadeur de Russie que j'ai demandé à rencontrer ; d'abord, parce que c'est un nouvel ambassadeur de Russie, et qu'il fallait faire connaissance, et ensuite, parce que j'éprouvais le besoin d'apprendre de la partie russe, comment eux considéraient la suite des événements. Et en particulier, une phrase que j'ai entendue prononcée par les autorités russes qui m'a inquiétée. Les Russes avaient dit que s'il y avait une intervention militaire il y aurait des conséquences ; et en particulier, que les Russes abattraient nous seulement les missiles, mais ce que l'on appelle les plateformes, c'est un grand mot pour dire le bateau ou l'avion qui a tiré le missile. Et bon... Il n'y a pas eu de tirs russes, et que devait-on entendre par conséquences ? En particulier, j'ai demandé quand il m'a contacté,

puis à la tribune de l'Assemblée Nationale, au premier Ministre de me dire comment et quel dispositif ils avaient mis en œuvre pour éviter l'escalade. Parce que le pire, c'était l'escalade.

J'ai donc collecté par petits bouts ma réponse. Le premier petit bout est venu des autorités administratives françaises qui m'ont dit « en l'occurrence – alors attendez c'est de la langue de fer -, que le processus de déconfliction avait été appliqué ». Alors qu'est-ce que ça peut bien être qu'un processus de déconfliction ? Ça veut dire qu'on prévient l'ennemi pour qu'il n'y ait pas de surprises et que l'ennemi n'aille pas se tromper sur le niveau et l'intensité de l'intervention militaire à laquelle on va se livrer. En l'occurrence, ce sont des garanties qui ont été données aux Russes que les zones qui sont sous contrôle Russe en Syrie, c'est-à-dire qui sont sous la protection de leurs missiles et de leurs radars, ne seraient jamais visées.

Naturellement, pour ça, il a fallu qu'on leur donne beaucoup d'informations, pour qu'ils puissent vérifier à mesure que les tirs avaient lieu qu'ils ne se dirigeaient pas vers les zones qui ont été d'entrée de jeu convenues comme intouchables par la partie adverse, c'est-à-dire nord-américaine. L'ambassadeur russe a dit que les Russes avaient prévenu que si un seul citoyen russe avait été touché par une des frappes, il y aurait une réplique ; et c'est dans ce cas-là que la réplique avait été imaginée, non seulement contre les missiles, mais aussi contre les plateformes de départ de ces missiles. Et que par conséquent, il ne fallait pas s'étonner qu'il n'ait fait aucun tir ni de riposte, ni pour abattre les missiles, dans la mesure où l'accord qu'ils avaient c'était la certitude de la sanctuarisation de leurs positions, il y en a plusieurs dans le pays. Voilà la première explication à l'inactivité militaire des Russes.

La seconde est qu'aucun citoyen russe ne s'est trouvé mis en danger. A ce moment-là, les Russes n'avaient aucune raison, ni d'entrer en escalade, ni de prévoir des sanctions contre les assaillants, en l'occurrence Américains, Français et Anglais. Dans cette façon de voir, ça n'exclut pas les représailles russes, mais elles seront non pas au niveau militaire, puisqu'ils considèrent qu'ils n'ont pas été impliqués dans cette bataille, mais au niveau des sanctions pour répondre à celles que les Etats-Unis d'Amérique sont en train euh... le nouveau train de sanctions qui a été mis en route contre les Russes.

Donc il m'a été répondu qu'il y avait actuellement à la Douma, c'est-à-dire le Parlement russe, des discussions, des propositions de lois et de sanctions qui étaient en discussion entre les parlementaires russes. Il me semble important de donner ces informations parce qu'elles éclairent les raisons que les uns et les autres ont eu d'agir et de ne pas agir à ce moment-là. D'un autre côté, comme vous le savez dans ce genre de situation, c'est beaucoup une épreuve pour le matériel que l'on met en mouvement et en action. Les Français ont testé le nouveau missile français, qui est un missile que l'on tire à 1000 km de la cible, jusqu'à 1000 km de la cible, et qui est capable de frapper à un mètre près, dit-on, sa cible.

De leur côté, les Russes ont installé en Syrie de nombreuses installations anti-missiles, qui portent des noms un peu compliqués euh... S300, S400, et S500, qui sont des armes d'abord d'un coût extrêmement faramineux. A l'instant je viens de vous parler de la munition française, elle coûte 2,8 millions, ce n'est pas rien, un exemplaire. Là, on en a tiré trois, hein. Aucun de ces armements n'est intervenus, ce qui signifie qu'à l'heure actuelle personne ne sait quelles sont les capacités de riposte des Russes à l'égard du matériel qui a été tiré. Mais par contre, alors là, c'est à chacun d'aller faire ses recherches, les Syriens qui sont équipés d'un matériel qui date de la guerre froide, c'est-à-dire des équipements qui avaient été fournis à l'époque de l'Union Soviétique. Je ne suis pas capable de faire la part du mensonge et de la vérité dans cette information car euh... est-ce que c'est du matériel de la période de l'Union Soviétique où est-ce que c'est du matériel plus récent ? On ne le sait pas, en tout cas les Russes disent : les Syriens ont tiré des missiles S-200 – tout à l'heure vous avez

entendu S300, 400 et 500. Donc un matériel qui vient bien avant celui qui est disponible aujourd'hui. Et avec ce matériel, ils ont abattu, disent-ils, 70% des missiles tomawaks qui ont été tirés sur la Syrie.

Toutes ces données peuvent paraître techniques, mais elles nous intéressent beaucoup ; parce que si la capacité de résistance du régime syrien, qui dorénavant, ayant demandé, est équipé de matériel plus moderne et puisqu'une intervention militaire a eu lieu qui a bien agacé les Russes, ceux-ci pourraient se mettre, ont-ils dit, m'a dit l'ambassadeur, étudient la question d'équiper avec matériels plus performants l'armée syrienne actuelle. Ça c'est une des conséquences de la guerre. Ça m'ennuie de commencer par-là, mais l'une des choses qu'il faut noter comme résultat de l'intervention en Syrie, c'est que premièrement on ignore absolument tout des objectifs militaires qui ont été atteints. Au passage, on a découvert que paraît-il, il y aurait un plein d'armement chimique en Syrie, dont il n'avait jamais été question jusque-là, puisqu'au contraire, les Syriens étaient réputés avoir démanteler leurs installations chimiques, sous le contrôle de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, à l'issue des événements qui avaient eu lieu en 2013. Donc maintenant on apprend qu'il y aurait un programme. Ça ressemble à de la propagande, mais enfin, on est bien obligé d'en tenir compte. Faut bien comprendre la situation. Et enfin, on apprend que les Français ont bombardé un laboratoire et trois unités d'assemblage des produits chimiques qui servent à faire des munitions avec.

Il est tout à fait stupéfiant d'imaginer que trois usines d'assemblage aient été détruites ; si on y assemblait réellement des gaz chimiques, on est dans l'obligation de penser qu'il y a eu des conséquences pour les populations autour. Or, on nous dit personne n'est mort, il n'y a aucune conséquence à ces bombardements. Il existe donc une zone de flou sur quels étaient réellement les objectifs militaires qu'on a voulu frapper, et donc à partir de là, sur les résultats militaires obtenus. Pour l'instant, sur le plan militaro-diplomatique, c'est un échec total. Si vraiment les missiles américains ont été abattus, c'est leur affaire, mais en attendant, on n'a rien vu de la capacité russe, on sait dorénavant que les Russes sont prêts à équiper d'une manière beaucoup plus avancée les Syriens, et on ne sait rien des résultats militaires obtenus contre le régime alors que c'était le but. On voit que peu à peu, la question militaire vient se superposer comme un échec à tout le reste. Le premier, j'ai dit, nous sommes intervenus sans preuve, et quelque uns ont fait des gorges chaudes sur le fait que j'avais dit « sans preuve », parce qu'ils se répètent à l'envi et on se montre les vidéos où on voit des gens qui, en effet, sont maltraités et sont dans une situation qui semble terrible. Naturellement, c'est le seul argument qui est mis en avant par la partie française, notamment dans les documents qui sont donnés aux parlementaires pour attester de la réalité de l'attaque chimique. Et comme on a fait remarquer que des vidéos c'était peu pour parler d'une attaque chimique, surtout lorsque l'on est incapable de les situer dans le temps, et du lieu où cette attaque a eu lieu, on nous répond que ce sont des preuves qui nous sont suffisantes.

Je n'ai pas l'attention de dire que les services de renseignement français soient incapables de s'assurer de la réalité d'une attaque chimique, vous voyez. Donc je ne dis pas ce n'est pas vrai, je ne dis pas il n'y a pas eu d'attaque chimique, mais je dis que dans l'ordre international, tel qu'il existe aujourd'hui, la preuve c'est un acte qui est administré par une organisation officielle reconnue pour le faire ; en l'occurrence, tant que l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques n'a pas conclu qu'il y a eu une attaque, personne ne peut dire il y a eu une attaque, et à partir de là, s'arroger le droit d'y répliquer.

Ces points peuvent paraître être du détail juridique, ça n'en est pas car toute la vie internationale repose sur des règles que chacun doit avoir à cœur de respecter. Et nous en particulier, la France, parce que nous ne sommes pas une puissance capable d'évoluer autrement que dans un ordre, un monde ordonné, et pas uniquement dans un rapport de force où ne pourrions pas avoir le dernier

mot ; parce que nous ne serons jamais les plus puissants. Nous ne sommes puissants que de notre volonté de nous défendre, de nous défendre, et de notre volonté de respecter un ordre international auquel nous contribuons. Voilà les paramètres auxquels évoluent l'action diplomatique de la France et dont elle ne doit jamais sortir. Donc ai-je dit sans preuve. Je ne suis pas le seul à dire ça. Car voyez-vous, autre aspect de l'échec diplomatique total de cette intervention, c'est qu'elle a lieu en ne tenons compte de personne.

Premièrement, il n'y a pas de mandat de l'ONU. Il y a des textes de l'ONU qui disent que dans l'hypothèse où il y aurait une attaque chimique, il faudrait qu'il y ait une riposte, mais il n'y a pas de texte de l'ONU qui dit si quelqu'un est convaincu qu'il y a une attaque il pourra riposter. Et non, naturellement, c'était à l'ONU de se prononcer. Et on dit, et en l'occurrence, à l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques. Donc ça a été fait sans mandat de l'ONU. Pour les Français, c'est une reculade terrifiante, pour la première fois depuis toujours je crois nous agissons sans mandat de l'ONU. Ce n'est pas tout à fait la première fois que nous intervenons militairement sans mandat, mais dans le passé, les formulations de l'ONU étaient plus proches de l'autorisation qu'elles l'ont été cette fois-ci. C'est le cas particulier lorsqu'il s'est agi d'intervenir pour faire évacuer le Koweït envahi par Saddam Hussein ; ou bien lorsque la décision a été prise, à mon avis à tort, d'intervenir contre le gouvernement de la Serbie, au moment où se mettait en place le dépeçage de la Yougoslavie et la création de la création de l'Etat fantoche du Kosovo ; je dis « fantoche » parce qu'à mes yeux, cet Etat n'existe pas.

Bon, les Français ne peuvent pas agir autrement que dans le cadre de l'ONU parce que sinon ça veut dire qu'ils reconnaissent qu'il n'y a plus d'ordre international ; et quand il n'y a plus d'ordre international, alors on n'a pas rien, immédiatement, c'est celui du plus fort. Mais l'autre aspect de l'échec diplomatique, c'est que d'autres réunions internationales se sont tenues, qui n'ont été saisies de rien. Je pense au sommet de la Ligue Arabe qui avait lieu justement le samedi, lendemain du bombardement, à qui personne n'a rien dit ni rien demandé, et qui a dû, par surprise, prendre position. Quand on connaît la difficulté que les sommets de la Ligue Arabe ont à se mettre d'accord, on imagine que ce genre d'action absolument imprévue et par surprise crée un désordre et aggrave les composantes de tension entre les parties de cette ligue. Mais il y a aussi l'Organisation de l'unité africaine, à qui personne n'a rien demandé, la Syrie étant quand même une implication assez directe sur l'Afrique. Et cette Organisation elle, à la fin, a établi une position qui condamne l'utilisation des armes chimiques, comme l'univers entier le fait bien sûr ; mais qui dit que le constat de l'attaque doit être fait par un organisme habilité, et la décision de l'action doit être faite par l'ONU.

Si bien que la position de l'Organisation de l'unité africaine est, sur le plan diplomatique, beaucoup mieux assurée que ne l'est cette coalition qui s'auto-proclame « Communauté internationale », qui est composé de trois pays, avec le soutien de quelques dictatures comme la Turquie, l'Arabie Saoudite, les Emirats Qataris et autres. Les Français ont agi en dehors du cadre dans une coalition extrêmement étroite et à partir de là, ils sont d'ores et déjà rayés de la liste de ceux qui peuvent exercer une médiation ; parce qu'ils sont considérés comme des protagonistes directs de l'action violente, et pas du tout, il n'y a pas un pays au monde qui croit à la fable d'après laquelle les trois pays sont intervenus pour des raisons morales, parce que dans ce cas ils seraient intervenus pour protéger les Rohingyas en Birmanie, ils seraient intervenus pour empêcher ce que l'ONU a appelé le plus grand désastre actuel humanitaire de la planète, qui est au Yémen, on serait intervenu si c'était la morale pour soutenir ces malheureux Kurdes que l'on a abandonnés à la vindicte des turques. Enfin, si c'était l'ONU et ses décisions qui motivaient, l'esprit de l'ONU, les actions du trio infernal, eh bien on les aurait vu se déployer pour faire valoir les droits de la Palestine, ou bien pour faire cesser l'odieux blocus de Cuba qui est condamné par la Terre entière, sauf trois pays, ce qui fait quand même fort peu de monde pour soutenir le blocus.

Donc dans le monde entier, aucun gouvernement ne croit que les puissances qui sont intervenues militairement l'ont fait pour des raisons morales ou des raisons de respect de l'ONU. Tout le monde pense que c'est une action violente qui a été actée pour permettre à ces trois-là de revenir dans le jeu. Mais naturellement, aucun des trois ne voit de la même manière le jeu régional, en particulier les Nord-Américains. Ils n'examinent pas la situation comme les Français parce qu'ils ont d'autres intérêts, et c'est pourquoi le premier démenti qui a été opposé à Monsieur Macron après son intervention de dimanche soir est venu des Américains, parce que Monsieur Macron a dit nous avons convaincu les Américains de rester en Syrie, et le lendemain, les Etats-Unis ont dit, mais pas du tout, nous on rentre à la maison, on l'a dit depuis le début ; parce que pour les Américains, la partie ce n'est pas la Syrie, ou plus exactement, la Syrie est une partie du dispositif qu'ils mettent en place.

Qu'est-ce qu'ils attendent de leur présence en Syrie ? Une partition du territoire de la Syrie pour la réorganisation du grand Moyen-Orient suivant un plan, qu'ils ont d'ailleurs rendu public il y a plus de dix ans. Ça c'est le premier élément. Et parmi ces éléments, le rééquilibrage des forces, de manière à empêcher l'Iran de jouer un rôle dans la région contre l'avis de l'Arabie Saoudite, des Emirats et de quelques autres, et notamment Israël. Par conséquent, le moment clé n'est pas le moment en Syrie à propos des attaques chimiques ; le moment clé, c'est celui qui va avoir lieu dans trois semaines, le 12 mai au Congrès Américain où on va voter sur le fait que l'on reconduit ou pas l'accord sur le nucléaire iranien. Le président Trump ne veut pas reconduire cet accord, il veut y ajouter des clauses supplémentaires, dont certaines sont totalement fumeuses, du genre l'interdiction de l'action hégémonique de l'Iran dans la région. Vous comprenez qu'avec un énoncé pareil, personne ne pourra trouver d'accord sur le sujet. Il sera donc très important de voir quels vont être les comportements des Français et des Anglais à l'occasion de cette nouvelle offensive des Américains et d'Israël contre le régime iranien.

Naturellement, nous Français, notre intérêt c'est que l'accord soit respecté. D'ailleurs nous avons joué un rôle extrêmement important dans sa signature. Et notre intérêt est qu'il soit respecté, qu'il soit appliqué, parce que c'est lui qui nous garantit la non-dissémination nucléaire, le fait que l'Iran ne devienne pas une puissance nucléaire et que c'est déjà assez que d'avoir obtenu ça, ce n'est pas la peine de rajouter encore des clauses ; car si les Nord-Américains se retiraient de l'accord, on peut craindre que l'Iran reprenne le processus de son armement nucléaire, ce qui évidemment permettrait aux Etats-Unis et au gouvernement d'Israël de recommencer l'escalade dans laquelle ils se trouvaient entraînés jusqu'au moment où l'accord l'a interrompue.

Alors faisons le bilan :

- Premièrement : on n'a pas exploré jusqu'au bout les possibilités d'établir l'attaque chimique et la coopération avec les Russes.
- Deuxièmement : on a agi sans preuve diplomatique garantie.
- Troisièmement : on a agi sans mandat.
- Quatrièmement : on a agi sans objectif militaire clair.
- Cinquièmement : on agit sans objectif politique clair ; parce que l'on ne sait toujours pas ce que veulent les Français et les Nord-Américains dans cette région, notamment par rapport à la Syrie.

Est-ce que les Français et leurs alliés anglosaxons, plus exactement les anglosaxons et leur alliés français, veulent se mettre dans le processus de discussion actuel, qui réunit la Russie et l'Iran ? Ou bien, est-ce qu'ils veulent être dans le cadre de la discussion de Genève, qui elle est piloté par l'ONU ? Ou bien, est-ce qu'ils sont pour encore un autre cadre comme on a pu le penser en lisant le président Trump ? Personne n'en sait rien.

Et vous autres, les citoyens qui essayaient de comprendre dans quoi on vous entraîne, qui êtes conscients du risque d'escalade, avec des puissances nucléaires qui se trouvent engager dans cette affaire, vous ne disposez d'aucun moyen de savoir ce qui est fait en votre nom, et dans quelle guerre le cas échéant, vous pourriez être entraînés. Voilà beaucoup de choses que je voulais ajouter à ce que j'ai déjà dit à la tribune de l'Assemblée Nationale ; et vous devez savoir que nous sommes, nous la France Insoumise, un mouvement profondément engagé dans la lutte pour la paix. Nous ne croyons pas que la paix tombe du ciel ou que c'est l'état de nature. Nous croyons le contraire. Nous croyons que la paix est une construction politique sur laquelle il faut veiller à tout instant et qu'il faut sans cesse renforcer. L'anthropologie nous apprend que les premières sociétés humaines, les premières communautés humaines à mesure qu'elles se séparaient, entraînent en conflit avec les autres. Ce conflit fait partie du bagage des comportements sociaux des êtres humains.

Alors évidemment aujourd'hui et plus que jamais, les êtres humains étant si nombreux, les frontières délimitant la quasi-totalité de la surface de la Terre, il est important d'avoir la paix comme un des objectifs permanents que l'on a à l'esprit. Et surtout, dans les périodes comme celles que nous connaissons, où le risque de guerre est sans cesse plus élevé. Aujourd'hui nous pouvons considérer que nous sommes à un haut niveau de risque d'embrasement dans cette région tant est grand le niveau des tensions. Et que, à l'heure où nous parlons et tandis que nous parlons, continue la guerre entre l'Iran et l'Arabie Saoudite au Yémen, qui aboutit à ce résultat que la population fait l'objet d'un blocus alimentaire, condamné par les Nations Unies, et contre lequel naturellement, ni les Américains, ni les Anglais et ni les Français ne font quoi que ce soit.

A l'heure à laquelle nous parlons, sur le terrain, les Kurdes continuent d'être encerclés par les Turques qui les massacrent à leur gré puisque personne ne les défend plus dans la communauté internationale ; et qu'on intervient par rapport à des armes chimiques mais pas pour désenclaver les Kurdes encerclés par les Turques. Voilà les raisons qui me font craindre pour la paix, et sans cesse, intervenir partout où je le peux et notamment devant vous pour rappeler quelles en sont les conditions.

La condition de la paix en Syrie, c'est que tout le monde s'assoit autour de la table, c'est-à-dire que tous ceux qui y ont un intérêt puissent le trouver ; incluses les puissances qui pourraient être éloignées, comme l'Arabie Saoudite, mais qui a quelque chose à dire dans cette histoire. Et notamment les Kurdes, pour pouvoir aller jusqu'au bout et vider l'abcès qui pourrit cette région depuis tant de temps ; qui est l'incertitude sur les frontières et les droits des uns et des autres et notamment l'utilisation des ressources de gaz et de pétrole qui rendent toute cette région si dangereuse et en même temps si convoitée par les puissances. Et qu'ensuite, on passe à des élections. La première fois que j'ai présenté ce plan je me trouvais dans une émission de télévision et on m'a ri au nez. On m'a dit alors c'est si simple que ça ? Quelques temps plus tard, il se trouve que c'est devenu la position unanime, je répète, unanime, de l'ONU, c'est-à-dire de toutes les puissances que je viens d'évoquer ont voté pour. Par conséquent, pour faire la paix, il y a un texte qui prévoit toutes les étapes du déroulement de faire la paix. Et les Français se seraient honorés à être ceux qui portaient la logique de ce texte, et de son application, plutôt que d'être le bagage accompagné de l'armée américaine.

Je finis d'ailleurs sur cette triste situation. Les Français n'ont eu aucun contact direct militaire avec les Russes, ce qui signifie que les processus de déconflictualisation sur place se sont exclusivement réglés entre les Américains et les Russes. Et que nous Français, dans cette histoire, nous jouons aucun rôle. Ce n'est pas l'idée que je me fais de la place que nous devons occuper à cet endroit. Et en montrant une seule fois, je dis bien, une seule fois, que nous sommes les affidés des Nord-Américains, nous perdons tout crédit.

BENALLA : LA MACRONIE MENT EN BANDE DESORGANISÉE

Durée : 16'18

Bonjour,

Je m'adresse à vous parce que nous vivons un moment singulier et grave de la vie politique de notre pays, avec ce que l'on a appelé l'affaire Benalla-Macron. Vous savez comme moi qu'il y a eu une vidéo qui a montré une personne qui n'est pas un policier se jeter sur des gens, les frapper, et tout ça en dehors de tout cadre légal. Je ne dis pas que ce soit bien de frapper des gens dans le cadre légal, mais c'est encore plus détestable que ce sont des gens qui n'ont aucune autorité de police qui procèdent à des interventions de cette nature.

Bon tout ça, vous le connaissez. On a eu à la suite de la diffusion de cette vidéo plusieurs jours étranges. Aucun responsable ne voulait répondre, personne. Le premier ministre a préféré commenter une étape du tour de France plutôt que de répondre à l'appel de l'Assemblée Nationale qui a le droit constitutionnel de lui demander de venir, n'a pas répondu. Nous lui avons mis cette demande par écrit, il a répondu « ce n'est pas opportun, je ne viens pas ». Comme il n'avait pas moyen d'y échapper, il a été obligé de passer à la série des questions dites d'actualité. Alors, je sais que du point de vue du spectacle, c'est une bonne chose : on voit plusieurs questions se poser, il y a des réponses ; mais je voudrais que vous sachiez que c'est totalement insuffisant. Chacun d'entre nous a deux minutes pour interpellier le premier ministre, deux minutes... La France Insoumise qui représente plusieurs millions de personnes a eu deux minutes de temps de parole pour interpellier le premier ministre, qui lui a le temps qu'il veut pour répondre.

Je vous le précise que ceci n'est pas une manière de vie normale des institutions. De même qu'il n'est pas normal que le ministre chargé des relations avec le Parlement, c'est son boulot, ne vienne pas dans l'hémicycle quand toute l'Assemblée dit mais « nous voulons entendre quelqu'un ». Ce ministre où il était ? Dans les couloirs, en train de passer à des altercations avec des députés qui se trouvaient là, ou à la buvette, mais nous ne l'avons pas vu dans l'hémicycle. À aucun moment il n'a porté la parole du gouvernement devant nous. Ça déjà, ce n'est pas des formes acceptables. Dans tous les gouvernements du monde, avec des affaires pareilles, les ministres concernés viennent. Là c'était le ministre de l'Intérieur, au bout de deux jours-là on voit bien que ça ne pouvait plus être le ministre de l'Intérieur mais le premier ministre ou le ministre chargé des relations avec le Parlement. Rien.

J'insiste. Vous ne pouvez pas accepter que les choses se passent comme ça. Parce que ça, c'est la monarchie. Le monarque se tait et demande à tous ses subordonnés d'en faire autant. Et donc pendant trois jours, on ne sait rien, et on est condamnés, nous parlementaires, à intervenir en rafale pour demander des explications, et ensuite, à la majorité de dire « regardez, voyez leur comportement ». Mais ce comportement a été provoqué de manière délibérée par la majorité. Au bout de dix heures, nous avons obtenu la création d'une commission d'enquête à l'Assemblée Nationale. Juste avant la même chose avait été demandée au Sénat. Dix heures de pression pour obtenir ça. Une commission d'enquête, ce n'est pas une instance administrative, ce n'est pas non plus un tribunal et tous ceux qui viennent devant ne courent aucun risque s'ils ne mentent pas ; sauf s'ils mentent bien sûr, où d'ailleurs ils courent le risque du mensonge. C'est d'ailleurs pourquoi on a demandé à entendre le président de la République, parce que plusieurs constitutionnalistes sont d'accord avec nous pour dire que dans la mesure où une commission d'enquête, qui est là la commission des droits, ne portent pas de jugement, ne vote pas, n'a pas d'appréciation sur les témoignages et les auditions qu'elle

recueille. Et bien le président de la République peut venir, après tout c'est quand même lui qui a dit qu'il était prêt devant le Congrès à Versailles ; c'est lui qui a dit dorénavant je resterai, j'écouterai ce que l'on me dit, et je répondrai. Donc il est d'accord pour répondre sans vote devant des parlementaires. Pourquoi ne le fait-il pas là ? Il n'a rien dit, à aucune occasion et hier soir à l'occasion d'un pot de fin d'année des députés de la République en Marche, il a surgi et fait un discours.

On peut beaucoup se poser de question sur ces façons de procéder. Mais on s'en pose d'autant plus qu'il y avait autour de lui quelques-uns des principaux personnages de l'Etat : le président de l'Assemblée Nationale, qui applaudissait certes mollement mais qui applaudissait, la ministre de la Justice, alors que vont être évoquées devant elle des questions judiciaires qui relèvent de son autorité ; alors c'est la même femme qui était à l'Assemblée Nationale et qui disait moi je ne peux m'exprimer sur rien parce qu'il y a des instructions judiciaires qui sont en cours. Et combien d'autres qui sont là sur les images, si vous les regardez, autour du président de la République qui prend la parole et qui fait un discours. C'est donc un discours de pot de fin d'année qui nous permet de savoir ce que le chef de l'Etat pense. Ça aussi, ce n'est pas banal. Ça manifeste tout de même mépris incroyable, non seulement pour tout le reste de la représentation nationale, mais aussi pour les citoyens. Comme l'on est dans la confusion la plus complète à ce moment-là, on a pu voir des membres de la commission qui enquête sur les événements, être devant le chef de l'Etat qui refuse de venir en audition devant la commission, entendre des mises en cause, dont celle du Parlement, dont ils sont membres, et entendre des compliments faits à Monsieur Alexandre Benalla, jusqu'au point que le public qui se trouve là se met à l'applaudir. Et tout ça, sans que personne dans cette salle, de grands défenseurs de la morale, de la séparation des pouvoirs, eux qui nous ont donné toutes les leçons du monde sur la manière moderne et nouvelle de faire fonctionner la politique, ne sentent qu'il est en train de livrer au plus malsain et plus vil des copinages. C'est par copinage que tout ce monde applaudit, est d'accord avec celui qui se présente à cet instant comme un chef de bande, davantage que comme un président de la République.

Au demeurant, que dit-il ? Ce que les auditions démontraient d'heure en heure. Il dit : « le seul responsable de cette affaire, c'est moi et moi seul ». Avant de déclarer, hâbleur et fanfaron : « s'ils veulent un responsable, c'est moi, et qu'ils viennent me chercher ». Venir vous chercher Monsieur le président de la République ? Oui, pourquoi pas. Dites-nous où on doit aller vous chercher. Ceci est une rodomontade qui n'a aucune réalité. Soit on demande à vous auditionner et vous l'accepter, soit on ne peut rien car telle est la Ve République. Alors pourquoi se donner ces grands airs et dire je suis responsable de tout et je réponds de tout, alors que vous ne répondez de rien. Vous ne répondez même pas des faits. Car clairement vous avez tous menti, vous Monsieur le président de la République en disant qu'une sanction avait été prise, mais il n'y en a aucune trace, ni écrite, ni dans le salaire de Monsieur Benalla. Il n'y a donc eu aucune sanction prononcée réellement. Votre ministre de l'Intérieur ment lorsqu'il dit qu'il ne connaît pas Monsieur Benalla, c'est impossible puisqu'il l'a vu des dizaines de fois. Et chacun à tour de rôle s'est déchargé sur le suivant. Et vous le premier. Parce que vous dites, je ne me décharge pas sur des collaborateurs, c'est pourtant ce que vous êtes en train de faire. Vous vous déchargez sur les autres parce que les autres peuvent être auditionnés, les autres peuvent être traduits en justice ; pas vous, vous le savez. Vous vous déchargez sur eux.

Par conséquent, le comportement qu'a eu le président de la République hier soir est tout à fait inacceptable. Nous sommes dans un régime de démocratie parlementaire et de présidentialisme, très présidentialiste. Il faut respecter les formes. Tout ça n'est pas un jeu vidéo, tout ça n'est pas un feuilleton dans lequel les personnages entrent par une porte, sortent par l'autre, comme au théâtre de Boulevard ; et pourtant, c'est ce qu'ils sont en train de faire, tous. À cette heure, j'estime que le président devrait, à l'honneur et au respect de l'institution parlementaire, de se présenter pour une

audition devant la commission des lois de l'Assemblée Nationale, puisque nous sommes nombreux à le dire et à le demander, pour qu'il assume les décisions qu'il a prises.

Pour ma part, en écoutant ceux qui sont venus, je suis dorénavant convaincu d'au moins une chose. Le président, par son comportement, le président par la proposition de réforme constitutionnelle qu'il présente, le président a décidé définitivement de contourner le Parlement, de le considérer comme une réunion de fâcheux dont le nombre doit être diminué, dont les pouvoirs doivent être restreints, dont les convocations doivent être totalement à la main du gouvernement ; car c'est le contenu de cette proposition de réforme constitutionnelle. Je considère comme un succès, provisoire, que cette réforme ait été retirée. Je suis convaincu qu'à l'Elysée, ils organisaient, sans aucun doute sur la question, ils organisaient un nouveau service de protection du président de la République qui aurait fonctionné comme une entité à part, avec un corps particulier de fonctionnaires et de contractuels, puisque Monsieur Benalla était un contractuel et que dans cette organisation, Alexandre Benalla et d'autres personnages qui ne sont pas des fonctionnaires de police ni des gendarmes jouaient un rôle essentiel, tant et si bien qu'ils ont fini de se comporter comme si ce service existait déjà, comme s'ils en étaient déjà les chefs, sans se rendre compte que tout ça n'avait espèce de réalité administrative ni aucune légitimité politique.

Voilà le point où nous en sommes. Ah bien sûr l'été peut passer là-dessus ! Le tour de France reprend la une de l'actualité, les faits divers reviennent devant. Mais la blessure dont est dorénavant affligée notre République, elle, ne cicatrisera pas si vite. Dans la vie des peuples, il y a des moments qui sont fondateurs et des moments qui sont défaisants. Les moments fondateurs c'est quand le peuple lui-même devient constituant, prend une décision à une très large majorité ; et les moments qui le défont ce sont les moments comme ceux-ci. Où tous les pouvoirs sont piétinés, où un ou deux personnages se croient au-dessus de toutes les lois et ne respectent plus rien de toutes les règles qui font notre vie commune. Avez-vous vu comment tous ces gens parlent dorénavant de l'opposition ? Ils la trouvent insupportable. Mais dans une démocratie, il y a une opposition, toujours ; sinon ce n'est plus une démocratie, c'est une dictature. L'Assemblée Nationale n'est pas préposée à être une fabrique des lois comme ils disent. L'Assemblée Nationale vote la loi, en principe et censée pouvoir l'amender, ce qui n'arrive jamais avec la République en Marche, contrôle le gouvernement et a une respiration politique. Elle s'exprime devant le peuple, elle montre, elle donne à voir. C'est comme ça que nous faisons, c'est comme ça que ça se passe dans les sociétés civilisées. Alors on nous dit c'est violent des fois, alors oui, c'est violent verbalement, mais ça fait partie de la façon de fonctionner de tout ça. Autrefois on réglait ses problèmes à coup de fusil ou à coup de bâtons, là, on les règle avec des paroles et des procédures.

Et c'est pourquoi, dans toute la vie publique, le principe suprême est la vertu. C'est-à-dire d'agir toujours conformément à ce qui est bon pour tous. On ne peut pas séparer la vertu du droit dans une société d'Etat de droit. Le droit, s'il n'est pas référé à l'intérêt général et à la vertu n'est plus le droit, c'est juste des contrats. Et le contrat, comme vous le savez, c'est toujours le plus fort qui en décide les termes, c'est toujours le plus fort qui peut en rompre les termes. La France est en chinois, cela s'appelle le « pays de la loi », c'est comme ça. La loi est votée par tous, par l'intermédiaire des députés qui représentent le peuple tout entier, elle est placée sous l'égide de la vertu. Et elle s'applique à tous. Il peut arriver, d'une manière qui se discute, que certains personnages soient mis en quelque sorte hors du champ de la loi. C'est le cas du président de la République, pour toute sorte de raisons, des fois que l'on peut comprendre, d'autres moins.

Mais là, en plus de la loi, il y a le sens commun. Il n'est pas normal qu'un individu se soustrait à toutes questions, décide de faire des discours de bravache dans les pots de fin d'année pour narguer tous ceux qui lui déplaisent, montre du doigt d'une manière inacceptable l'opposition en disant

qu'elle est l'ennemi de l'Etat et de la République. Pour l'instant, dans ce contexte, les amis de l'Etat, c'est nous, la France Insoumise, qui ne cessons de lutter contre le démembrement de l'Etat au profit des sociétés privées. Les amis de la République, c'est nous, la France Insoumise, et d'autres bien sûr, qui la faisons vivre à travers nos interpellations et notre action.

Voilà, je vous ai dit ces choses, parce qu'au moment même où je vous parle, j'apprends que, imitant le style de leur grand chef, dorénavant tous les chefs intermédiaires et chefaillons de la République en Marche se comportent comme lui. Tout à l'heure, nous avons vu la présidente de la commission des lois et les autres membres de cette commission, qui sont aussi membres de la République en Marche, tenir une conférence de presse séparés dans laquelle cette présidente annonce qu'en gros, la commission d'enquête a terminé son travail, qu'elle ne recevra pas celui-ci, qu'elle n'entendra pas celui-là, mais qu'elle va réentendre celui-ci et celui-ci. Tout ça est inacceptable, nous ne sommes pas un décor, ils ne sont pas tout seuls. Ce n'est pas à eux de décider seuls de ce qui se fera et de ce qui ne se fera pas. On voit bien à quoi ils veulent tous arriver : éteindre l'affaire.

Le président a parlé dans son pot de fin d'année, avec ses copains. Vous avez vu derrière lui rangés tous les personnages de l'Etat : le premier ministre, le président de l'Assemblée Nationale, la Garde des sceaux, etc., le président du groupe. Et cette bande a décidé que l'affaire était close et elle est en train de la fermer partout où elle le peut. Ce ne sera pas le cas à l'Assemblée Nationale car nous ne laisserons pas faire. Je ne sais pas quel sera le succès de nos interventions. Peut-être que vous entendrez dire que nous profitons des circonstances, mais si nous ne le faisons pas, si nous n'intervenons pas comme nous le faisons, mais c'est vous qui serez en droit d'intervenir pour dire « mais qu'est-ce que vous faites ? On ne vous a pas élu pour dire oui, on ne vous a pas élu pour approuver tout ce qu'il se présente et vous taire quand on vous dit de vous taire ».

Nous ne nous tairons pas. Nous finirons par avoir le dernier mot, c'est-à-dire que cette réforme constitutionnelle, ou bien, elle ne se fera pas, ou bien sera présentée au peuple français tout entier. Nous aurons le dernier mot, parce que la commission d'enquête, si ce n'est celle de l'Assemblée, parce que la République en Marche aura réussi à la juguler et à la bâillonner, ce sera celle du Sénat qui fera connaître la vérité. Tous ceux qui croient qu'ils peuvent contourner le Parlement et le peuple se sont toujours trompés dans notre histoire. Et vous allez en avoir une nouvelle démonstration. Ayons à cœur notre République, et vous verrez, elle sera bien défendue.

PLASTIQUE : LA MER EN SURSIS

Durée : 4'01

Bonjour,

Je fais une vidéo tout à fait inhabituelle. Je vais vous recommander une émission de télévision et qui plus est : sur France 2 ! Et je veux le faire parce que je crois qu'elle peut aider des millions de gens à comprendre des choses importantes. Sur France 2, on va avoir un Cash Investigation sur la question de la dispersion des plastiques dans le monde, notamment à partir des déchets de plastique. Sur les 350 millions de tonnes de plastique produits chaque année, il n'y en a même pas 7% qui est recyclé, tout le reste part à la poubelle n'importe où, c'est-à-dire en définitive, en déstockage et dans la mer. Dans la mer, il y en a partout.

Comme vous le savez, je suis élu de Marseille. Et de toute façon, élu de Marseille ou pas, j'aime la Méditerranée. Et la Méditerranée est en grand danger de devenir avant d'autre une mer en plastique. Si on continue comme ça, en 2050, je crois, d'après ce que j'ai vu, il y aura plus de plastique dans la

mer que de poissons. Donc ça, on peut le maîtriser. Le changement climatique, c'est fini, la bifurcation est faite, il faut s'adapter au changement climatique. Mais là on peut, on doit arrêter la catastrophe, parce que ce plastique, il y a les gros morceaux que vous voyez, il y a celui qui part en petits morceaux, les petits morceaux qui sont absorbés par tous les êtres vivants qui sont dans la mer, que l'on retrouve ensuite dans l'assiette de ceux qui les mangent ; mais surtout, dans l'écosystème tout est détruit parce que l'organisme des animaux marins quels qu'ils soient n'est pas fait pour digérer du plastique.

Alors samedi, il y a une journée mondiale de ramassage des déchets. Alors ça se discute hein. Est-ce que l'on va faire croire que c'est de ramasser des déchets la solution au problème des déchets. Nous sommes une civilisation qui produit des quantités de déchets absolument incroyables et un gaspillage lié au suremballage et au conditionnement déraisonnable de toutes sortes de choses. Donc il y a une journée mondiale où l'on décide que l'on nettoie et que l'on enlève les déchets. Donc bien sûr, ce n'est pas la solution ; la solution c'est d'arrêter de produire du suremballage, d'arrêter de produire du plastique pour en faire un emballage, et de substituer à tous ces plastiques des matériaux qui sont biosourcés. Par exemple, du plastique, on sait en faire à partir d'algues. Alors il faudrait cultiver des algues pour en faire ensuite du plastique qui serait hautement biodégradable ; au lieu de cette saleté qui met un temps fou à se dégrader, qui d'ailleurs ne se dégradent jamais complètement mais se fractionne à l'infini.

Je pense qu'une fois que vous aurez vu l'émission, d'abord beaucoup vont prendre conscience de l'ampleur du sujet, et puis vous aurez envie samedi 15, bah de participer à ces ramassages de déchets. Pas parce qu'ils vont solutionner le problème, mais parce qu'ils vont aider à faire prendre conscience. C'est ça le but. Alors je le fais moi, samedi avec mes amis insoumis à Marseille. Et on a décidé de faire une petite sortie de bateau et on va aller récupérer les déchets qu'il y a plutôt vers les Calanques ou les endroits qui sont un peu plus difficile d'accès, et on y arrive plus facilement en bateau. Je ne dis pas là non plus que ce soit follement écologique, mais ce qui compte c'est la démonstration que l'on fait, la prise de conscience que l'on aide. Et maintenant, il ne faut pas rater une occasion de cette prise de conscience. Alors au minimum, rendez-vous devant la télévision mardi soir à 21 heures pour l'émission Cash Investigation, et si ça vous donne du courage, rendez-vous samedi pour aller nettoyer provisoirement et ponctuellement un bout de la planète, mais aussi pour faire réfléchir tous ceux qui autour de nous n'ont pas réfléchi. Allez ! On compte les uns sur les autres ; pas vrai ?

JE FAIS LE POINT

Durée : 25'38

Me voilà une fois de plus devant mes propres caméras pour m'adresser à vous. Heureusement que ce moyen existe parce que sinon je serais totalement encerclé, puisqu'il n'y a pas une télévision, pas une radio, pas un journal écrit qui ne se sentent obligés de me taper dessus. Moi, mes camarades, la France Insoumise, nos prestataires de service, nos amis, dans une ambiance absolument incroyable, d'acharnement, où chaque mot de protestation que je formule est pris comme une agression inouïe.

Et tout ça se fait dans une ambiance... complotiste. Regardez-ça [il montre la une de Libération]. On est dans le noir là un peu... « Le système Mélenchon ». Mais il n'y a pas de système Mélenchon, il y a une organisation, la France Insoumise, il y a un groupe parlementaire et il y a différentes associations qui ne constituent pas un système mais sont des activités normales dans un pays démocratique. Et tout ça est sous-contrôle. Et celui qui est le plus contrôlé, c'est moi ; parce que je suis accusé par certains de ces journaux d'un enrichissement personnel. Enfin je ne suis pas accusé de ça par le procureur. Il faudrait peut-être un peu se calmer là. Et puis s'il y a une personne dans ce

pays qui est contrôlé, c'est moi, puisqu'à chaque fois que s'achève un mandat – et vous savez que j'en exerce depuis longtemps – je déclare mes biens. Chaque fois que je suis candidat à une fonction, comme je l'ai été pour les élections présidentielles, tout est publié. Absolument tout. Mes biens, mes comptes en banque, tout. Qui, qui montre autant de choses ? Quand est-ce qu'une seule fois on a dit : « cet homme n'est pas correct, il n'a pas une relation normale avec l'argent » ? Ça n'existe pas.

Par conséquent, c'est outrager de manière, qui est d'ailleurs délibérée, que de laisser entendre qu'il y a un problème avec moi. D'ailleurs il y en a plusieurs apparemment de problèmes. Sans arrêt, j'entends parler de mes outrances, franchement, parce que je réplique à la presse ? Quand vous avez un journal qui met dans ses titres que je fais régner une culture de la terreur parmi mes amis, ça ce n'est pas des outrances, comme toutes les choses que vous entendez contre moi ces derniers jours, c'est de la politique bien sûr. Mais je n'interviens que pour vous dire qu'il n'est pas vrai que nous soyons en guerre contre la police, ce n'est pas vrai. Nous sommes en guerre contre certaines pratiques, mais pas contre la police comme institution. D'ailleurs, il y a beaucoup de policiers qui votent France Insoumise, et qui partagent nos idéaux républicains. De la même manière, on n'a jamais dit que l'on était en guerre contre la justice. Qu'est-ce que c'est que cette histoire ? On est en guerre contre un certain nombre de pratiques. Et nous sommes surtout stupéfaits que ces pratiques n'interrogent ni les journalistes, ni la justice elle-même. Vous avez pu entendre la procureure s'exprimer à mon sujet, elle n'a pas dit un mot pour protester contre le fait que le secret d'instruction ait été violé, pas un mot ! Donc c'est une situation normale. Et les PV des perquisitions, ils sont distribués aux journalistes, je suppose, puisqu'ils ont l'air de savoir de telles choses, que moi je ne sais pas. Parce que moi je n'ai pas eu accès à ces documents, mais ça n'a l'air de choquer personne dans la hiérarchie de la justice. Pourtant, ce sont des violations du droit qui ont lieu au sein même de la justice.

Naturellement, ce n'est pas la procureure qui distribue les procès-verbaux de perquisitions, j'en suis sûr. Bon, puis je ne pense pas qu'il y ait un fonctionnaire qui fasse ça par manie. C'est donc quelqu'un qui le fait parce qu'il y a un intérêt. Est-ce un intérêt financier, est-ce une contrepartie, est-ce un chantage, et pourquoi donne-t-il ces informations ? C'est quand même une question que n'importe qui devrait se poser. Pourquoi quelqu'un dont c'est le métier qui a juré de ne pas le faire fait le contraire ?

Voilà pour ce qui est de ces violations du secret de l'instruction. Bon puis c'est écrit partout, il peut porter plainte puis il ne se passera rien. C'est vrai que, je vois que, toutes les plaintes que je pose moi, il n'y a pas de juge d'instruction désigné, il n'y a pas d'audition. Moi j'ai porté plainte contre Monsieur de Chalvron qui m'a diffamé sur mes comptes de campagne. Il n'a jamais été convoqué, il n'y a pas eu de perquisition. Et comment ne pourrais-je ne pas avoir le sentiment qu'il y a deux poids deux mesures quand sont appliquées contre nous des méthodes qui sont généralement utilisées contre le terrorisme, le grand banditisme, des choses comme ça. Cent policiers sont chez nous. Pas chez ceux qui ont triché avec les impôts et dont on a vu dans la même semaine les noms être publiés dans la presse. On ne leur a rien demandé, ils n'ont pas été interrogés, ils n'ont pas été perquisitionnés, personne n'a troublé leur sommeil, leur voisinage, n'a inspecté leurs photos de vacances, leurs agendas personnels.

On ne peut être que choqué. Non, nous ne sommes pas en guerre contre la justice, c'est le contraire. Nous demandons justice. Non, nous ne demandons pas à être traités différemment des autres. Nous demandons à être traités comme des justiciables qui ont leur dignité et leur honneur. Et vous savez très bien que ce n'est pas vrai que tout le monde est égal devant la loi, ni devant son application. Dans certains cas, l'application de la loi n'est pas la même pour tous ; par exemple, on ne perquisitionne pas chez les journalistes. Parce que c'est normal si on veut protéger le secret des

sources, on n'a pas le droit de fouiller leurs ordinateurs et leurs téléphones. Bon, donc il ne faut pas venir dire maintenant, il se sent au-dessus des lois. Non, il demande juste à être respecté. Mélenchon, ses amis, dans leur dignité. On n'est pas obligé d'aller perquisitionner chez tout le monde comme ça. C'est disproportionné. Alors si c'est disproportionné, tout le monde le dit, pourquoi est-ce que ça a lieu ? Pourquoi si c'est disproportionné, le problème c'est moi ? Pourquoi c'est ma réponse ? Pourquoi c'est ma colère ? Je ne dois pas être en colère ? Mais moi je crois à la vie démocratique d'un pays. Et quand je vois que les choses se sont déroulées comme elles se sont déroulées l'autre jour pour cette perquisition, j'ai le droit d'être en colère, c'est normal que je le sois.

Ma colère rassure mes amis qui comprennent que ce n'est pas une situation normale. Non ce n'est pas une situation normale quand on prend tous les courriers du responsable de mes réseaux sociaux depuis 2009, alors que cet homme travaille avec moi depuis 2013. À quoi servent les autres courriers ? À quoi servent ses photos personnelles ? À quoi ça sert ? De la même manière, quand un chef de cabinet, mon directeur de cabinet, est contrôlé, perquisitionné, qu'on lui emmène son téléphone et son ordinateur dans une enquête pour savoir si elle faisait vraiment son travail d'assistante parlementaire lorsqu'elle était assistante parlementaire au Parlement Européen, c'est-à-dire dans ma fonction de député européen, ou bien, si elle exerçait des responsabilités au Parti de Gauche, comme elle en a été accusée, ainsi que d'autres, par Madame Montaigne. Il n'y a aucun problème. Ma cheffe du cabinet n'a jamais été membre du Parti de Gauche, par conséquent il est impossible qu'elle y ait eu des responsabilités. Par conséquent, la perquisition chez elle n'a aucun sens. On ne perquisitionne pas chez quelqu'un pour aller vérifier s'il a exercé des responsabilités dans un parti qui n'a jamais été le sien. Trouvez-vous normal que Madame Sophia Chikirou, qui est notre brillante prestataire dans la campagne présidentielle, la campagne qui a coûté le moins de toutes les campagnes présidentielles pour les cinq premiers. Trouvez-vous normal qu'on l'interroge sur ses idées politiques ? Sur son parcours politique ? Alors elle est interrogée comme militante politique ou comme directrice d'une société de conseil ? Faudrait savoir ! On ne peut pas la pourchasser comme on le fait sur des sujets pareils. Et je ne mets pas en cause ceux qui l'interrogent, ils font leur boulot. Je ne mets pas en cause les conditions dans lesquelles se déroulent nos auditions parce que de manière générale c'est plutôt courtois, alors je dis de manière générale, bien sûr il y a des exceptions, bien sûr elles sont choquantes.

Mais ce qu'il faut voir c'est le bon d'une situation : les fonctionnaires de police, les fonctionnaires de la justice, n'aiment pas qu'on leur fasse faire de la politique ; et ils nous le disent. De la même manière que dans les rédactions, on nous dit beaucoup de choses. Par exemple, j'ai lu, Monsieur Arfi dit : « Mélenchon exprime une haine des contre-pouvoirs institutionnels ». Ah bon ? Parce que la presse est donc un contre-pouvoir constitutionnel ? Nous sommes bien d'accord, nous sommes bien d'accord : c'est un contre-pouvoir. Et quel est le contre-pouvoir de ce contre-pouvoir ? Bah il n'y en a pas. Tous les pouvoirs ont un contre-pouvoir, mais celui-là n'en a pas. Tous les pouvoirs ont un contre-pouvoir mais celui-là n'en a pas. J'en ai proposé un. La création d'un conseil médiatique, un conseil de déontologie sur les médias. Quelque chose où il n'y aurait pas de sanctions financières, il n'y aurait pas de procès, il y aurait juste une sanction morale. On aurait le droit de porter plainte et de dire écoutez ce n'est pas possible, pourquoi il a dit ça je vous le prouve. À ce moment-là le conseil non vous avez tort, oui vous avez raison. Cela mettrait ainsi une sanction morale, pas autre chose. Pourquoi ont-ils voulu faire de ça un tribunal et pourquoi se vengent-ils sur moi de cette façon ? Pourquoi la caste qui a signé ce communiqué commun n'a pas dit un mot pour soutenir mon idée de conseil déontologique des médias. Ça aurait réglé le problème, on ne serait pas obligé de s'engueuler, on ne serait pas obligé d'aller en justice chaque fois qu'il y a quelque chose qui ne va pas. Et là c'est quand même quelque chose d'énorme qui ne va pas. Tous contre moi ! Et mes amis les Insoumis. Mais faut voir dans quels termes hein, parce que je ne vais pas faire la bêtise de vous lire tous les mots qui me concernent, faire moi-même de la propagande contre moi et mes amis. Voilà.

Nous ne sommes pas en guerre, ni contre les médias, ni contre la justice, ni contre la police. Mais par contre, il y a une partie de la justice, de la police et des médias qui est en guerre contre nous parce que le gouvernement a décidé de nous mener cette guerre incroyable que vous avez sous les yeux. Naturellement, cela paralyse toutes mes autres activités. D'ailleurs ça doit être la cinquième fois que vous me voyez, je ne parle que de ça, bah naturellement, nuit et jour je n'ai que ça à subir, à aider. Vous savez le choc psychologique sur mes amis qui ont été auditionnés est terrible. Ne croyez pas que ça soit juste une série vidéo, on rentre chez vous à 7 heures du matin avec revolver et des gilets par balles et ça vous fait rire. Vous trouvez ça marrant parce que vous avez beaucoup regardé la télé. Et vous restez enfermé 5, 6, 7 heures avec des gens que vous ne connaissez pas et que vous ne comprenez pas ce qu'ils sont en train de faire. Dans certains cas dans les perquisitions, on a fouillé les chaussures, on a fouillé les poches, il a été question de démolir certain matériel parce que l'on ne trouvait pas la clé pour les ouvrir.

Voilà ce que nous avons enduré. Donc ce n'est pas une petite affaire. Quant à moi, maintenant, c'est ma privée qui paraît-il est d'intérêt général parce que disent plusieurs journaux, dans les procès-verbaux, paraît-il, on déclarait qu'il y avait quelqu'un chez moi à 7 heures du matin. Mais, j'ai le droit moi de caractériser mes relations. Et je vois moi dans le journal Libération, il dit « ce n'est pas ma compagne », donc il faut maintenant le prouver. Qu'est-ce que vous allez faire ? Chercher des photos ? Vous allez en publier ? Vous allez rentrer comme ça dans ma vie privée ? Pourquoi ? Je n'ai pas le droit de moi-même choisir comment je nomme mes relations ? Et vous savez, dans une relation de cette nature, on est deux. Au moins. Donc, voilà. Tout ça n'est pas digne, c'est une indignité voulue pour salir, faire craquer, abaisser les gens, les humilier autant que l'on peut parce qu'enfin la caste hurle de joie, mais elle perd son temps. Parce que pendant toute cette période, beaucoup de gens nous ont manifesté du soutien.

Mais c'est surtout par rapport aux médias que je suis le plus choqué. D'abord, parce qu'il y a très longtemps, j'ai moi-même été journaliste, parce que j'ai toujours été intéressé à la vie des médias, peut-être que j'ai eu tort d'ailleurs de prendre tout ça extrêmement à cœur, peut-être que ça n'a aucune espèce d'importance et que mieux vaut ne pas les lire et ne pas les regarder ; bon, enfin, voilà, quand on est un militant politique, la manière avec laquelle les idées se répandent ça vous intéresse. Il est impossible, je n'ai jamais eu une « une » de Libé, par exemple sur la sixième République. Mais j'ai eu après 2012 beaucoup d'unes insultantes. Par exemple il y en avait une c'était « Mélenchon est pour la purification éthique ». Vous comprenez ce que ça voulait dire hein, ça rapprochait la purification ethnique, enfin des unes insultantes oui, mais sur mes idées, jamais, jamais, c'est comme ça.

Mais pourquoi ne font-ils pas leur métier ? Prenons un exemple, le plus important, ils disent vous avez fait des surfacturations, et c'est à partir de là qu'ils montent tout leur roman. Il y a eu des surfacturations, elles ont été faites par la société Médiascope, principalement, il y a d'autres accusations, mais principalement par cette société, et j'aurais bénéficié parce que nous aurions un lien personnel. Mais tout ça, on doit pouvoir en retrouver une trace quelque part non ? Où est la trace de tout ça ? Où est la surfacturation pour commencer ? Où est la surfacturation ? Ils n'ont même pas fait le minimum du travail, c'est-à-dire comparer les factures sur les mêmes prestations. C'est très facile. Il suffit de comparer les factures de Monsieur Macron, de Monsieur Hamon, de Monsieur Fillon et les miennes. Et comme ça vous savez tout de suite combien valent les choses, parce qu'il y a un prix du marché. Ce n'est pas la peine de parler tout le temps du marché et de ne pas s'y référer quand par hasard il arrive quelque chose. On me reproche le prix d'une vidéo de cinq minutes. Il s'agit de 200 euros quand même, il faut en tenir compte. 200 euros sur un budget de 11 millions. Moi j'ai un budget de 11 millions pour 12 mois. Monsieur Hamon de 15 millions pour 3 mois.

Monsieur Macron, 16 millions pour six mois. Comment vous expliquez cet écart de coûts ? Comment vous expliquez que c'est moi le moins cher et que c'est moi qui suis considéré comme surfacturant ? Comment expliquez-vous que sur 8 millions qui pouvaient m'être remboursés, j'en ai demandé que 6 ?

Donc ce n'est pas vrai, nous n'avons jamais surfacturé. Ceux qui le disent sont des menteurs. Comment je fais ? Je porte plainte contre toute la presse ? Contre tous ceux qui ont répété ? Ecoutez-moi bien les gens. Les policiers qui nous interrogeaient, encore aujourd'hui, disaient mais vous avez été payé tant et vous avez été facturé tant, disent-ils à des amis. Pas de pot, tous les chiffres sont faux. Où ont-ils trouvé tous ces chiffres ? Notre enquête disent-ils. Non, il n'y a aucune enquête. Ils ont repris les chiffres qu'avait donnés France Info en janvier ; parce que France Info nous pourchasse depuis des mois. Donc vous voyez la méthode ? Personne n'a été vérifier. Ni les policiers, que les chiffres étaient faux, et qu'ils prétendent avoir fait une enquête ; en tout cas je pense deux d'entre eux, ni les journalistes des autres qui se sont contentés de répéter. Par exemple, dimanche sur TF1 ils disaient France Info porte plainte et c'est la radio qui avait fait les révélations sur la surfacturation de Jean-Luc Mélenchon. Pas le moindre doute sur le fait qu'il y aurait une surfacturation. 7 millions de personnes ont entendu ça, parce que c'est à peu près les gens qui écoutent le dimanche.

Bon, je pense que vous comprenez la situation dans laquelle je me trouve placée. Des journalistes qui ne comparent rien, qui ne font pas d'enquête, et qui se contentent de répéter des procès-verbaux d'auditions qu'ils ne devraient pas avoir. Des procureurs qui ne protestent pas contre le viol de leur propre travail. Dans toute cette affaire, il n'y a pas de fait. Il n'y a pas de fait, il y a des dénonciations, et les enquêtes qui sont menées sont destinées à démontrer si les dénonciations sont fondées ou pas. Autrement dit, il aura suffi de me dénoncer pour provoquer une situation dans laquelle je suis plongée avec tous mes amis depuis maintenant... on va être bientôt à une semaine.

Alors, qui là-dedans n'est pas dans son rôle ? Bon en tout cas vous vous êtes dans le vôtre puisqu'il y en a beaucoup parmi vous qui, spontanément, me gardent leur confiance, estiment que ça vaut encore la peine d'écouter ce que je dis et de répercuter mes arguments. Je n'ai que vous, si vous répercuter mes arguments, ils seront connus. C'est tout à fait disproportionné, ça ne correspondra jamais aux millions de fois où ont été diffusées des accusations. Voilà, je voulais encore dire ces mots aujourd'hui où il y a encore trois des nôtres qui sont en audition de nouveau. Certains ont passé vraiment beaucoup de temps, la plupart ressortent en disant que les auditions étaient courtoises, et moi, évidemment, je passe derrière pour leur dire je vous rappelle que l'on est coupable de rien. Vous n'êtes pas des voyous. Vous n'êtes pas des bandits, vous êtes juste des militants politiques. Et regardez l'astuce qui a consisté à grouper deux affaires, deux dossiers, qui n'ont rien à voir. D'un côté, la dénonciation de cette dame du Front National qui m'accuse d'avoir utilisé mes assistants parlementaires comme permanents du parti, y compris des personnes qui n'étaient pas membres du parti ; et de l'autre côté, quelque chose qui concerne les comptes de campagne, dont je pensais que j'étais tiré puisqu'ils étaient validés. On a répondu à des milliers de questions, les gens ont fait ce qu'il fallait, alors qu'est-ce qu'on veut ?

Il y a donc deux dénonciations, et c'est par des dénonciations, qu'une enquête est déclenchée. Il n'y a pas de fait, aucun fait. Quand on nous interroge sur des montants de facture, les montants sont faux. C'est juste quelque chose qui a été recopié d'une radio qui elle-même raconte des mensonges. Et on n'a pas le droit de protester, si on proteste, on vous dit « ah vous mettez en cause la presse, les contre-pouvoirs etc ». Si je proteste parce qu'on prétend afficher ma vie privée sans m'avoir demandé mon avis ni celui de qui que ce soit. Aussitôt, c'est parce que je veux cacher quelque chose mais c'est parce que nous sommes tous des êtres humains. Nous avons tous droit à une part de nous-mêmes dont nous sommes les seuls maîtres, je crois. C'est donc une situation d'abus de pouvoir permanent.

Pourquoi ? Mais pourquoi tout ça ? Pas parce que c'est moi. Bien sûr que non, c'est parce que nous sommes des opposants. Et quand Monsieur Arfi dit : « il a une haine des contre-pouvoirs institutionnels ». C'est triste d'entendre un journaliste dire ça. Je ne peux avoir la haine des contre-pouvoirs institutionnels, nous sommes un contre-pouvoir institutionnel. Nous sommes un groupe parlementaire d'opposition. Je suis le candidat d'une opposition, donc s'il y a un contre-pouvoir institutionnel, au moins moral, c'est le nôtre. Comment pourrions-nous nous haïr nous-mêmes ? Ce n'est pas le cas.

J'en appelle donc à ce que justice soit rendue. Premièrement, que soit annulée la perquisition qui a été faite au siège du mouvement la France Insoumise. Deuxièmement, que nous soient restituées toutes les pièces qui ont été prises et sur lesquelles nous ne savons rien. Troisièmement, que tous les documents qui n'ont pas à voir avec le dossier d'assistant parlementaire ou de financement de la campagne nous soient restitués. La correspondance qui a été prise, les photos qui ont été prises, les dessins qui ont été pris, que tout ça nous soit rendu. Il n'y a aucune raison que qui que ce soit séquestre ces documents-là. Ils nous appartiennent. Bien évidemment que le matériel qui a été confisqué, alors qu'il n'y a aucune procédure judiciaire contre nous, vous avez entendu, aucune, téléphones, ordinateurs nous soient rendus. Ensuite, que ceux qui nous accusent acceptent le débat contradictoire avec nous. Je demande à tous ceux de mes amis qui ont à connaître de l'une ou l'autre de ces questions posées, de ces dossiers ; je leur demande de se prêter à des débats publics et ils m'ont déjà répondu positivement. Sophia Chikirou est prête à avoir un débat public avec son accusateur de France Info, mais pas à France Info, à BFM.

Alors vous me direz quelle garantie on a ? Bah au moins de ne pas être chez quelqu'un qui a directement pris parti contre nous. Ouvertement, publiquement, en mentant. De la même manière, la même réponse est possible avec l'association l'ère du peuple. De la même manière, de la même manière, etc. Aucun d'entre-nous n'a l'intention de se soustraire au débat. Nous sommes prêts partout à y aller, évidemment, dans des conditions qui respectent notre dignité et notre capacité à se défendre. Que ce Chalvron qui a été si fort pour dénoncer, au moment où il a été question qu'il aille s'expliquer sur un plateau, plus personne, il s'est caché. Bah voilà, qu'il assume, qu'il vienne expliquer ces accusations. Voilà, ça fait beaucoup de temps consacré à quelque chose qui n'a plus aucune signification. Elle n'est pas personnelle. C'est la maladie profonde de la démocratie et de la Ve République en France. La maladie profonde qui a tout dévoré, tout emporté si bien que des tas de gens se retrouvent à faire des choses incroyables avec lesquelles ils ne sont pas eux-mêmes d'accord. Dites-moi voir quels sont les contre-pouvoirs qui existent, dirais-je à Monsieur Arfi, dans votre propre rédaction ? Elle vous prit la ville la rédaction, pour savoir si ça valait la peine de lancer cet assaut contre ma vie privée et le reste. Enfin, tout le monde est conduit à se comporter d'une manière déraisonnable et je serais le seul auquel on reprocherait, grâce à quelques images, bien mises en scène, dans une séquence qui a duré plus d'une heure, disons dix secondes, je serais le seul qui mériterait ces reproches.

Donc nous sommes en situation de maladie de la démocratie. Nous sommes en situation de coup-monté politique. Et tout ça est grave. Bien sûr que nous allons nous défendre. Vous voyez, on ne peut pas gagner. On ne peut pas gagner quand on a contre soi les médias, l'Etat, tout le monde ; mais on peut gagner moralement. Et c'est de ça dont ils ont le plus peur. Et on peut surtout gagner d'une manière, que se répande parmi vous la compréhension des raisons de pourquoi ce système fonctionne de cette manière, et pourquoi il a décidé d'abattre un opposant. Pourquoi ? Pourquoi ce sont les mêmes méthodes ? Les mêmes moyens ? Les mêmes outils qui sont utilisés maintenant dans le monde entier, qui est la judiciarisation de la politique, comme il y a eu la judiciarisation et la criminalisation des actions syndicales et des actions écologiques. Tout ça sent très mauvais. C'est une très mauvaise pente. Moi j'ai déjà dit que je souhaitais qu'il y ait une désescalade, je vois que la

réponse a été l'escalade encore plus, pour un mot, pour une expression. Ces gens ne sont jamais contents, il faut toujours que... ce qu'ils aimeraient c'est que l'on vienne avec des cendres sur la tête et à genou, je ne sais pas quoi faire devant eux. Ils ne l'auront pas, jamais, ni cette fois-ci ni aucune autre. Bien sûr nous menons une bataille politique. Vous me retrouverez parce que je vais maintenant reprendre mon calendrier normal, alors demain après les questions d'actualité qui vont passer, je vais partir pour aller à Strasbourg parce que là-bas j'ai affaire avec le groupe Gouet, et puis j'ai affaire avec les deux députés qui vont dorénavant formés la délégation, une délégation commune, Monsieur Emmanuel Morel qui vient de faire scission du parti socialiste, et Monsieur Younous Omarjéé qui est un député insoumis. Et puis après ça, je vais revenir, partir à nouveau sur Marseille pour rencontrer tous les amis qui ont envie de me voir, parce qu'évidemment à Marseille, ils ont envie de me voir, et moi j'ai envie de les voir parce que ça me fait du bien. Et puis, mardi prochain je ferai un meeting, et puis la semaine d'après je referai un meeting. Je vais reprendre la vie dite normale d'un opposant, qui est de s'opposer au pouvoir, et de ne pas passer son temps le dos au mur et la baïonnette au canon.

Au demeurant, je suis content de la contre-offensive que nous avons lancée. Elle aura des rebondissements, j'en déciderai avec mes amis, et je déciderai du moment opportun pour les faire connaître. D'ici là je ne peux vous dire qu'une chose : mon indignation, la souffrance de tous mes amis et ma demande envers vous tous, relayez-nous, protégez-nous, nous n'avons que vous pour nous défendre. Nous n'avons que votre amitié, le relai que vous faites de nos textes, de nos vidéos, nous n'avons que ça pour nous protéger, parce que tout le reste nous tape dessus matin, midi et soir. Et vous autres, les gens, vous connaissez ça dans votre vie. Vous savez ce que c'est que d'être en face d'un mur. Et vous savez aussi que si on passe ce mur que si on n'accepte pas la raison de ses adversaires. Eux voudraient que l'on se sente en faute, mais nous ne le sommes pas. Eux voudraient que des questions de média et de justice, mais c'est de la politique. Donc nous ripostons politiquement. Et quand nous ripostons politiquement, lorsque nous pensons politiquement, nous sommes forts. Et c'est vrai ça dans la vie de la cité, et c'est aussi vrai dans la vie personnelle. Il ne faut accepter de se faire mettre à genou. Il ne faut pas accepter que l'on cherche à vous faire baisser les yeux. Je pense que la seule relation qui vaut avec la société, avec les autres, c'est une relation d'égalité, et donc une relation de dignité.

Il n'y a pas de dignité possible en dehors d'une relation égalitaire, et aujourd'hui, ce que l'on cherche à nous faire faire, c'est à nous faire baisser les yeux. Il n'y a aucune chance que nous le fassions, et je compte sur vous pour nous aider à tenir bon. Partout où vous le pouvez, manifestez votre sympathie, participez, rejoignez-nous, aidez-nous. Après il y aura toujours des gens qui ne sont pas contents, il y aura toujours quelqu'un qui trouvera un mot à reprocher, une attitude, mais est-ce que c'est ça le plus important ? Ou est-ce que le plus important ce n'est pas le fond ? Ce qui se joue ? S'il est possible de broyer un adversaire politique aujourd'hui, alors tous les autres seront broyés. S'il est possible de broyer une organisation dont le candidat a fait 7 millions de voix. Alors que va peser cette association ? Que va peser ce syndicaliste ? Voilà leur rêve, un monde dans lequel personne ne leur tient tête. Et bien pour l'instant, nous leur tenons tête, et ça va durer. Et à la fin, on craint dégun.

VIOLENCES : LUC FERRY ET LA MACRONIE JETTENT DE L'HUILE SUR LE FEU

Durée : 8'23

En ce début de mois de janvier, le président de la République, le gouvernement, la majorité parlementaire la République en Marche, comptaient que le mouvement des Gilets Jaunes se soit éteint pendant les fêtes de fin d'année, c'est le contraire qu'il s'est produit. Dès lors, cette situation

nouvelle existe dans notre pays. Et il faut y répondre par des propositions nouvelles et bien comprendre qu'il n'y a pas d'ordre public juste, il n'y a pas d'ordre public possible sans justice sociale dans le pays.

C'est le contraire qu'a choisi le gouvernement. Il voudrait incarner le parti de l'ordre. Pour cela, il lance une campagne d'affolement, d'exagérations, de mises en scène d'images qui donneraient l'impression que le pays est en guerre civile, mais ce n'est pas le cas. Il existe au contraire, qu'au niveau de tensions où nous sommes, tous ceux qui ont de l'autorité doivent travailler à faire en sorte que celles-ci n'aillent pas plus loin. Je suis stupéfait de voir comment les responsables politiques de la majorité gouvernementale, et leur opposition de confort, au contraire, jettent de l'huile sur le feu.

Le président de la République qui parle de foule haineuse à propos des manifestants. Le premier ministre qui annonce qu'il va dorénavant traiter tout le monde comme des supporters de football indéliques. Tous ces gens qui interviennent à longueur d'antenne pour exiger de nous, que nous condamnions des violences qu'eux-mêmes encouragent. Et que face auxquelles eux-mêmes ont une indifférence incroyable à l'égard des victimes qu'elles occasionnent. J'ai proposé par exemple une minute de silence à l'Assemblée Nationale à la mémoire des morts et des blessés de cette mobilisation sociale. Je crois que c'est le plus grand nombre que l'on n'ait jamais vu dans notre histoire, depuis plus de cinquante ans.

Eh bien, au lieu de chercher l'apaisement, c'est l'inverse. Le gouvernement, la République en Marche veut passer en force et traiter dorénavant tous ceux qui ne sont pas de leur avis comme des délinquants. Et en nous demandant, à nous responsables politiques, de nous aligner et d'aboyer en cadence avec eux. Je condamne leur utilisation politicienne de la peur et des troubles pour se présenter comme le parti de l'ordre. Je m'inquiète des exagérations auxquelles les uns et les autres, dans cette majorité, se livrent. Ecoutez ce que disait hier sur une radio, Radio Classique, l'ancien ministre de l'éducation nationale, Monsieur Ferry. Ecoutez, et vous verrez à quels excès ces gens capables d'aller :

[Extrait de la radio : Ecoutez, franchement, quand on voit des types qui tabassent à coups de pied un malheureux policier qui est par terre, mais enfin, voilà, qu'ils se servent de leurs armes une bonne fois. Ecoutez, ça suffit ! Voilà, il y a un moment où ces espèces de nervis, ces espèces de salopards d'extrême-droite ou d'extrême-gauche des quartiers qui viennent pour taper du policier, ça suffit !

Journaliste : Quartiers il y a peu, il y a très peu...

Ferry : Il y a eu beaucoup ! Il y a eu beaucoup ! C'est moins aujourd'hui, mais il y a eu beaucoup. Après les manifestations, il y avait... il y avait des bandes des quartiers qui venaient se servir pour les...

Journaliste : Au début.

Ferry : Au début, oui vous avez raison. En tout cas, cette violence-là, elle est insupportable et je pense qu'on a une armée, on a, je crois, la quatrième armée du monde, elle est capable de mettre fin à ces saloperies, il faut dire les choses comme elles sont.]

Avez-vous entendu quelqu'un de la majorité parlementaire, au gouvernement, ou à la République en Marche, condamner de tels propos ? Ils m'inquiètent au plus au haut point, c'est pourquoi je m'adresse à vous. En vous demandant d'exercer la plus grande vigilance possible dans les prochaines mobilisations nécessaires, et légitimes, que les Gilets Jaunes ont décidé de mener. Faites-

en sorte qu'on ne puisse tirer parti d'une escalade, d'une surenchère. Ne laissez pas ces violents qui sont au gouvernement manipuler l'opinion, et surtout vous-mêmes, en vous poussant à aller où je sais que vous ne voulez pas aller : dans la violence.

J'ai toujours été hostile aux stratégies de violence dans les mobilisations sociales. Je l'ai écrit, dit, répété sur tous les tons. Si je vous en reparle aujourd'hui, c'est parce que ce que je vois m'inquiète. Ce que je vois, c'est la détermination d'un pouvoir irresponsable à aller au bout, de plus en plus loin, dans une conflictualité avec le peuple français. Personne n'aime la violence. Personne n'aime la violence. Sauf ceux qui comptent en tirer parti. C'est pourquoi je renouvelle ma proposition que dans les prochaines mobilisations, on ait des casques blancs, c'est-à-dire des personnes respectées, tranquilles, qui soient là et dont la présence en quelque sorte fasse baisser les tensions.

Je crois que personne n'a intérêt à ce que ce plan du soi-disant parti de l'ordre puisse aboutir. Nous n'avons aucun intérêt à faire croire que la violence serait du côté du peuple. Je demande aussi à ceux qui m'écoutent de bien réfléchir. L'usage qui est fait des forces de police ne dépend pas des policiers eux-mêmes. Ils obéissent à des ordres et à des consignes qui leur sont données. Il peut arriver, comme il arrive dans nos rangs, qu'ici ou là, quelqu'un perde son sang-froid. Evidemment, la situation n'est pas la même quand celui qui perd son sang-froid est armé d'un flash-ball ou quand il n'a que ses points nus. Mais ayons le sens des responsabilités et la capacité de ne pas confondre tout.

Il faut impérativement que cesse cet usage qui est fait de la police dans des conditions aussi violentes. Les tirs de flash-ball, les blessés, les éborgnés, les mains arrachées, tout ça : c'est trop ! Il faut maintenant donc que nous réunissions nous-mêmes, ceux qui sont dans cette action de mobilisation sociale, les moyens de faire baisser la température. Non pas en faisant baisser la mobilisation, certainement pas ! Au contraire, c'est en l'élargissant, en étant toujours plus nombreux, en y venant de plus en plus largement en famille, que l'on réussira à la fois, à augmenter la pression sur ce pouvoir irresponsable, et à faire baisser la tension. Voilà ce que je crois nécessaire de dire à ce moment parce que les propos de Monsieur Ferry m'ont fait peur.

Les injonctions de toutes sortes que j'entends, contre les uns, contre les autres, nous sommes sommés d'aller dire ceci, d'aller dire cela pour plaire à nos maîtres les puissants, tout cela crée une ambiance détestable. Le pays est en impasse politique, et la parole de ceux qui ont l'autorité, plus elle est utilisée en vain et pour rien, comme ça a été le cas à la fois pour les vœux du président de la République, et pour les propos du premier ministre, plus l'autorité se dilue et perd son sens. Dans une République, l'ordre fonctionne avec la justice sociale. Dans une République, l'ordre fonctionne parce qu'il y a un consentement à l'ordre. Telle est la caractéristique de l'ordre en démocratie. Personne n'a rien à gagner à un déploiement permanent de force hebdomadaire comme celui que l'on voit, et même maintenant, à en être à invoquer l'intervention de l'armée. Où va-t-on ?

C'est pourquoi je le répète, c'est en comptant sur la capacité de mobilisation la plus large que l'on obtiendra les résultats les plus tranquilles. Le pire selon moi, serait que l'on finisse par penser que c'est par la répression qu'aura été réglé le nombre des problèmes que le peuple a soulevés, et toutes les questions sociales qu'il a mis sur la table et toutes les questions sur le fonctionnement démocratique du pays. Il est essentiel pour la France que le dernier mot revienne au peuple. Et pour cela, nous devons en réunir les conditions. C'est pourquoi, j'appelle tous ceux qui m'entendent à soutenir à la disposition des Gilets Jaunes et à les aider, en soutenant évidemment l'indépendance et l'autonomie de leurs décisions. Nous devons être là pour aider, participer, nous impliquer, parce qu'au fond, nous sommes tous des citoyens. Je le rappelle, et d'une certaine façon, il y a en France autant de Gilets Jaunes que de sujets de mécontentement.

DEVANT LE MUR DE TRUMP : LE VISAGE DE LA FIN DE L'EMPIRE

Durée : 6'59

Je me trouve dans un endroit particulièrement émotionnant de notre monde actuel. C'est le mur qui sépare le Mexique, dans la ville de Tijuana, avec les Etats-Unis d'Amérique. C'est un symbole de notre époque, une impasse de notre époque, une impasse du système dominant de notre époque, comme l'a été le mur de Berlin, le symbole de l'impasse d'un régime politique.

Ici c'est pareil. Il est absolument impossible d'endiguer ce flux croissant de gens qui circulent d'un bout à l'autre du continent par des murs, pourtant on essaie de le faire. Tous les jours là-bas, [montre du doigt] le passage légal, un million de personnes passent. Et ici pendant trente ans à l'endroit où je me trouve, se trouvait une maison qui ouvrait un tunnel et qui passait sous la frontière. Pendant trente ans, ça a duré jusqu'à ce qu'on le découvre. Et un jour il faudra écrire l'histoire des murs et des tunnels, parce qu'il y a dans le monde 75 murs pour bloquer les migrations humaines. Et cela représente 40 000 km de mur, l'équivalent de la circonférence de la planète. C'est donc quelque chose d'absolument extraordinaire, et le signal d'une impasse totale.

Parce qu'évidemment, le mur n'empêche personne de passer. Simplement, cela rend le passage plus dur, plus violent, plus agressif pour ceux qui ont à la franchir. Et donc je crois que c'est un des symboles de ce que sera la fin de ce monde-là. Regardez bien ce mur, c'est le visage de la fin de l'empire et du système que les Etats-Unis d'Amérique ont étendu au monde entier. Car nous savons que le problème de l'émigration devra être traité dans l'avenir d'une manière totalement différente. Nous autres, les européens, nous sommes une forme de forteresse. Nous ne le savons pas toujours, mais il n'y a que 17% de l'émigration du monde qui se font vers l'Europe. En réalité, la plupart se font entre les pays voisins, et en général dans ce que l'on appelle le « Sud ».

Par conséquent, il n'y a pas d'autre politique rationnelle que de vouloir le développement qui permet aux gens de rester chez eux. N'importe quoi d'autre n'a pas de sens, ni dire « et bah ma foi, vient qui veut », parce que de toute façon il ne serait pas supportable pour la structure des sociétés qui seraient confrontées à un tel flux, ni non plus dire on rejette à la mer ou je ne sais pas quoi les gens qui viennent. Il faut avoir une gestion globale du problème qui nous est posé, et qui commence par le développement des pays desquels les gens s'enfuient. Ici, les gens qui veulent passer à toute force sont pour l'essentiel des gens qui viennent du centre de l'Amérique, c'est-à-dire des endroits les plus sinistrés par la politique néo-libérale.

Il n'y a pas d'autre origine que la politique économique à la sortie de tous ces gens. Va s'y ajouter les conséquences du changement climatique, on parle de 250 millions de personnes qui seront condamnées à se mettre en mouvement. Par conséquent, si on ne part de l'idée que d'abord on doit faire ce qu'il faut pour que les gens puissent rester là où ils sont, quand bien il y a changement climatique, quand bien même les endroits dans lesquels ils sont ne sont plus aussi accueillants qu'ils ont pu l'être, si on ne part pas de ça, et bien on arrive à une absurdité, c'est-à-dire l'idée que l'on va empêcher des flux de population par des barbelés, par des méthodes de cette nature.

Donc pour moi ce moment est extrêmement important, émouvant, symbolique, parce que quand je suis à Marseille et que je montre la mer dans laquelle se trouve 35 000 personnes noyées depuis dix ans, cette mer où six personnes par jour se noient parce qu'ils tentent de migrer, je trouve que souvent, le fossé qu'est devenue la mer Méditerranée, le cimetière qu'elle est devenue, finit par être presque moins parlant que l'est ce mur abject, avec ses barbelés, ses rasoirs et ses traitements brutaux d'un et de l'autre côté de la frontière, avec des tensions des enfants des mois durant. Par exemple,

de ce côté-là-bas, aux Etats-Unis d'Amérique, il y a des gosses qui n'ont pas vu leurs parents et qui sont enfermés depuis plus d'un an.

Et bien toute cette misère, toute cette cruauté, ne résulte pas d'une fatalité. Elle résulte d'une addition de choix politiques aberrants et stupides. C'est au point qu'ici on finit par penser que les Etats-Unis d'Amérique en réalité n'ont pas de politique migratoire, parce que c'est un pays qui s'est nourri de migration pendant des décennies et des décennies. Et aujourd'hui, Donald Trump change de normes, change de politique si on peut dire, quasiment tous les huit jours, si bien que personne ne peut s'y adapter. Ni les gouvernements des pays autour, ni évidemment les pauvres migrants qui chercheraient éventuellement à trouver une voie de passage légale et dans les normes prévues par les Etats-Unis d'Amérique.

En tout cas, pour que vous compreniez la nature de la relation frontalière entre Etats-Unis et le Mexique. Il y a, tenez-vous bien, un million de personnes qui passent la frontière légalement. C'est pour ça que l'on sait combien ils sont. Un million de personnes par jour, tellement les deux économies, les deux mondes sont emboîtés. Notamment parce que la partie voisine ici du Mexique, est une partie qui autrefois était Mexicaine. L'Etat du Texas, l'Etat d'Utah, l'Etat de Californie étaient des états fédérés avec le Mexique, dont les Etats-Unis d'Amérique se sont emparés par ruse et còtelle, et violence. Voilà, et par conséquent, les liens sont permanents. Il y en a qui ont de la famille de l'autre côté, certains étudient d'un côté puis viennent de l'autre. Un million de personnes tous les jours passent cette frontière. C'est dire que ce n'est pas un endroit abstrait où arriveraient tout d'un coup des colonnes de migrants, et qui poseraient un problème gigantesque d'organisation.

Non. Ce qui est un problème d'organisation, c'est la façon de traiter la migration lorsqu'elle est déclenchée par des faits politiques, comme ce fut le cas en Europe avec la guerre de Syrie où des milliers de gens se sont mis sur les routes pour la fuir, ou ici, avec des milliers qui fuient la violence au Guatemala et des autres pays qui sont là-derrrière, dirigés par des mafieux qui ont souvent évidemment les bonnes grâces de tous les gouvernements, tandis que les gouvernements qui se soucient des gens et qui placent le soin des gens en premier plan sont toujours montrés comme d'horribles dictatures communistes, ce qu'elles ne sont pas naturellement.

Donc, voilà, réfléchissez bien les gens et regardez à quoi ça ressemble un mur avec des barbelés, avec un espace libre sur lequel tout est permis contre ceux qui viendraient à le traverser. Voilà ce qu'est le mur de notre époque, celui qui finira par tomber ainsi que l'empire qui l'a construit.

Eh, M. Roux de Bézieux (MEDEF), vous nous menez dans le mur !

Durée : 13'55

Bonjour,

J'ai l'intention de répondre à quelqu'un que je prends très au sérieux qui est le patron du Medef, Monsieur Roux de Bézieux, qui a fait un discours dans lequel il a développé ses vues sur ce qu'il y a lieu de faire aujourd'hui. Je prends le personnage au sérieux parce qu'il l'est. Et quand je lis ses interviews, quand je lis ses textes, je vois que l'on a affaire à quelqu'un qui a une pensée globale avec laquelle je ne suis pas d'accord – comme lui n'est pas d'accord avec la mienne ; mais au moins ça permet l'échanges, l'argumentation. Ce n'est pas juste des jérémiades sur les impôts et sur les charges sociales, qui est le disque rayé du patronat depuis euh... quarante-cinq ans hein ! Bon je ne me rappelle où ça s'est arrêté, mais c'est pour que je vous dis 45 ans, pour vous faire un paquet quoi.

Alors Monsieur Roux de Bézieux est intervenu sur la manière de sortir pour les Français de la difficulté dans laquelle est leur économie dans l'ensemble. Et Monsieur Roux de Bézieux a déjà dit au moins quelque chose qui m'importe, il a dit que le seul créateur de richesses c'était le travail. Bah c'est bien pour le patron du Medef de dire un truc pareil, bon il nous saoule plus avec le capital ou je ne sais quoi, parce que bon, le capital, il en faut. Eux, ils le présentent comme du travail accumulé, mais ce n'est pas que du travail accumulé, c'est de l'accumulation pour certains, et le reste pour les autres. Donc le capital ne produit rien, ce qui produit c'est le travail humain avec l'aide des machines, qui elles-mêmes forment une partie du capital. Mais c'est le travail humain, si vous mettez une machine elle ne produit rien toute seule. Même si vous mettez un robot, il faut le fabriquer le robot. De toute façon, à un moment ou à un autre, il y a le travail humain.

Et que dit Monsieur Roux de Bézieux avec quoi je suis en désaccord absolu ? Il dit la chose suivante : « j'ai ouvert le débat sur le temps de travail au niveau de l'entreprise, ça c'est son texte hein, travailler plus, que n'avais-je pas dit au pays des 35 heures ? » Bon, c'est gentil de rappeler que l'on est le pays des 35 heures, mais depuis que les 35 heures ont été adoptées par le gouvernement de Lionel Jospin, par l'Assemblée Nationale sous le gouvernement de Lionel Jospin, ils se sont arrangés pour en détricoter complètement le contenu. Quand vous dites 35 heures, c'est la durée légale du travail d'accord. Mais personne ne travaille 35 heures dans ce pays. La moyenne c'est encore les 39 heures, bon. Et pourquoi ? Parce qu'il n'y a aucune raison que ça ralentisse cette extension du temps de travail, salarié hein ; parce que le temps de travail ce n'est pas que le travail salarié, il y a aussi tout ce que vous faites chez vous, c'est aussi du travail.

Bon, pourquoi les 35 heures sont devenues très euh... comment dire... c'est une évocation quoi. Parce que la 36^{ème} heure, pour qu'il y ait 35 heures, il faut que la 36^{ème} heure, première heure supplémentaire, pam ! Elle coûte plus cher. Mais progressivement, ils ont rabaissé ça. Ils l'ont rabaissé, rabaissé, rabaissé, et sous Macron, ils ont permis que cette première heure supplémentaire ne vaille que 10% de plus que la 35^{ème}. À ce tarif-là, on n'embauche pas quelqu'un de plus, on fait travailler le même le plus longtemps possible. Donc bon, quand on parle de pays des 35 heures, il faut se souvenir que l'on ne parle plus de 35 heures réellement travaillées par les gens, hein, parce que c'est ça qu'ils essaient de faire croire. Qu'on se la coule douce dans ce pays. Bon non, ce n'est pas vrai. D'abord, personne ne fait 35 heures, et deuxièmement, bah s'il y en a qui le font, mais deuxièmement, ces 35 heures sont dans la loi, il faut qu'elles y restent, mais de manière plutôt réelle.

Après, il dit : « depuis j'ai cru entendre certains responsables politiques parler de travailler davantage ». Alors ça c'est pas mal comment il s'y prend, parce qu'il dit « j'ai cru entendre certains responsables politiques », il ne s'agit pas de moi hein ! il s'agit de la droite, qui eux veulent travailler davantage. C'est pas mal parce qu'il fait comme si ce n'était pas lui qui posait le problème. Donc, s'il y a des gens qui veulent vous faire travailler plus, vous savez à qui vous adresser, c'est directement à la droite : les républicains tout ça, et aux macronistes, c'est eux, veulent faire suer le burnous. Lui, Roux de Bézieux, tranquille, il dit bah moi puisque vous en parlez, parlons-en. Et il dit : « travailler plus, travailler davantage, je pense qu'il faudra rouvrir le débat, notamment quand on arrivera au moment des retraites, ahah !

Donc la question des retraites, c'est pour faire travailler les gens plus longtemps, pas davantage dans le mois, dans la semaine ou dans l'année, plus longtemps. Et pour quoi faire s'il vous plaît ? Quel est l'intérêt de faire travailler des gens plus longtemps dans la vie ? Alors on se pose la question, parce que nous on vous répondrait on voit bien l'intérêt de ne pas le faire. Parce que si vous obligez les gens à rester au travail plus longtemps en repoussant l'âge de la retraite, vous ne les mettez pas au travail, c'est au chômage. Et ils sont de plus en plus au chômage, et ce que ça fait, c'est créer une charge pour la société pour indemniser le chômage de ces personnes. Et pour une société vue comme

une société humaine, bah c'est des gens qui n'ont plus de paye à la fin, parce qu'à un moment donné : c'est fin de droit. Donc ils sont jetés dans la pauvreté et dans le néant social.

Donc Monsieur de Bézieux devrait y réfléchir et répondre à cette question. Lui aussi, on peut penser qu'il a des parents, des gosses, il a une vie comme nous, donc qu'est-ce qu'on fait de tout ce monde-là ? On leur dit bah écoutez débrouillez-vous, ce n'est plus notre affaire. Bah non ! On ne peut pas. Donc Monsieur de Bézieux, il faut que vous compreniez que quand on gouverne un pays, on est obligé de se poser ce genre de question. On ne peut pas le limiter au temps de travail productif, c'est le seul qui compte dans la vie et tout le reste ça ne compte pas. Et après vous avez dit quelque chose monsieur qui n'est pas vraie. Vous avez dit euh... « je le dis très simplement ici – écoutez bien les gens -, la richesse d'un pays, c'est la quantité de travail produite par un individu multiplié par le nombre des personnes qui travaillent ». La richesse d'un pays c'est la quantité de travail par une personne multipliée par le nombre de personnes. Et il dit Monsieur de Bézieux : « tout le reste, c'est de l'idéologie ». Ahah ! Non c'est ce que vous racontez-là qui est de l'idéologie, parce que ce n'est pas vrai. La richesse d'un pays, ce n'est pas la quantité de travail faite par quelqu'un, c'est la quantité de richesses qui ont été produites. Et cette quantité de richesses ne dépend pas du nombre d'heures que travaille chaque personne. Parce que sinon, le pays le plus riche d'Europe ça devrait être la Roumanie, parce que c'est là-bas que les gens travaillent le plus longtemps. Ou sinon, la Bulgarie.

Donc je me permets de faire scrupuleusement remarquer, monsieur le patron des patrons, que le travail sans machines produit moins de richesses pour le pays que le travail avec des machines et que des machines de très bonne qualité produisent plus de richesses que des machines de mauvaise qualité. Et un travailleur bien formé et en bonne santé produit plus qu'un travailleur qui ne sait pas faire marcher la machine et qui est malade. Autrement dit, la vraie richesse d'un pays dépend de la bonne santé et de la qualité du travail qui est mis en œuvre. C'est la raison pour laquelle, aujourd'hui, la productivité des travailleurs français est la plus élevée d'Europe. C'est eux qui bossent le mieux. Et ce n'est pas grâce à vous. Parce qu'ils bossent le mieux parce qu'ils sont formés à l'école publique, ça c'est les impôts et tous les trucs qui font pleurer les grands patrons d'habitude, parce que les impôts c'est des charges comme ils disent. D'accord ? C'est ça, et deuxièmement, c'est les machines. Et les machines, ce n'est pas vous. Pourquoi ? Parce que les machines, sur les dix dernières années, vous avez augmenté, alors vous et tous les patrons, vous les fonds de pension et tout ça, vous avez augmenté la part distribuée aux actionnaires de 70%, mais les investissements, pour acheter des machines tout ça, vous les avez réduits de 5%. Donc autrement dit, la vraie richesse d'un pays, c'est vous qui la détruisez, parce que vous ne mettez pas assez de machines pour bien produire, parce que vous maltraitez les gens qui sont malades, parce que vous sabotez leur école, parce que vous ne voulez pas payer des services publics, et parce qu'enfin, parce que vous racontez des trucs qui ne correspondent pas à la réalité. Donc je pense que ceux qui ont écouté ça, alors euh je l'ai relevé tout de suite parce que je connais la musique hein ; on va entendre ça maintenant partout, les mêmes font prendre des airs très inspirés.

Vous savez l'avantage d'avoir mon âge, c'est que j'en ai tellement vu défilé des dirigeants qui racontent n'importe quoi que ça me fait rire maintenant. Par exemple, il y a des années ils disaient : « les bénéfices d'aujourd'hui, ce sont les investissements de demain qui donneront les emplois d'après-demain ». Il n'y a jamais eu autant de chômage, les bénéfices ça tout est parti dans la sphère financière, rien dans la sphère productive, hein, bobard ! Et ça a duré des années. Il y en a une autre tient que je vais vous refaire. « Avant de distribuer la richesse, il faut la produire ». Bah oui, c'est le cas non ? Elle produite, vous n'êtes pas en train de nous dire qu'on ne produit plus rien. Donc on produit et on doit distribuer la richesse autrement parce qu'elle est déjà produite. Et que vous prenez la plus grosse part. Donc si vous en donnez une part plus importante aux gens, devinez ce qu'ils vont faire ? Devinez ce qu'ils vont faire ? Est-ce qu'ils vont aller acheter des actions, de l'or, je ne sais

pas quoi ; non ! Ils vont aller chercher des choses de la vie de tous les jours. Et vous savez ce qu'ils font là ? Ils suivent vos consignes, c'est vous qui leur avez dit : « il faut consommer ». Et bah très bien, parfait, ils sont d'accord, donnez les sous. Macron leur a dit pareil, il faut consommer, bah parfait, on va consommer, donnez-nous les sous. Donc moi, Monsieur de Bézieux, je pense que là, vous n'avez pas marqué un point avec moi, même on peut dire que c'est moi qui marque le point en ce moment. Alors, quand vous, vous êtes plus malin que les autres parce que vous dites « l'avantage, nous l'aurons au moment des retraites ».

Vous avez prévu qu'il y ait un débat sur les retraites vous ? Vous savez comme moi qu'il n'y en aura pas. J'en déduis que ce n'est pas votre urgence, cette histoire de temps de travail, des retraites, *etc.*, et vous n'avez pas tort parce que c'est vraiment perdre son temps que de se lancer dans une histoire pareille aujourd'hui. Alors vous dites « pas maintenant, la priorité c'est la relance ». Banco ! Ça me va. La priorité c'est la relance, comment on fait ? Comment on l'organise ? Où on met les sous pour faire quelque chose qui est du sens ? Pas pour jeter de l'argent par les fenêtres comme ça, des aides de l'Etat, par ci, par-là, de tous les côtés, des impôts en moins encore... Il a inventé ça Monsieur Castex, ce n'est pas original et ça ne marche pas, ça dure depuis une éternité. Il faut qu'il y ait des sous qui rentrent dans la caisse et qu'on les mette au bon endroit, dans les postes de production. Par exemple dans le textile, Monsieur Roux de Bézieux a parlé de ça à un moment donné parce que c'est vrai que des patrons se sont autoorganisés pendant la crise pour produire des masques. Bon, si vous étiez tombés sur moi pour gouverner le pays, je n'aurais pas attendu que vous vous y mettiez hein. D'abord ce n'est pas non plus fabuleux le résultat, c'est bien, c'est bien hein, c'est bien que ça ait été fait, mais ce n'est pas fabuleux. On aurait réquisitionné, et évidemment que les patrons auraient été d'accords pour faire ça. Moi je n'ai pas de doute.

Alors je termine, parce qu'il ne faut pas que ça dure deux heures ce truc. Après vous dites : « pas non plus en 2022 ». Donc on en déduit qu'il va falloir parler du temps de travail avant 2022, tant mieux pour vous. Parce que celui qui est là, il a la même vision que vous, Monsieur Macron. Donc si vous décidez de faire travailler les gens 70 heures, comme lui il est plutôt du côté de la finance et qu'il ne comprend pas de quoi il s'agit, il sera d'accord avec vous. Mais attendez, là c'est le mieux Monsieur de Bézieux, et là je suis très fâché. Parce que vous dites : « nos amis européens », et vous gagnerais à nous dire lesquels. « Les fourmis généreuses de l'Europe du Nord qui ont contribué au plan européen nous demanderons des comptes sur les réformes ». Alors monsieur Roux de Bézieux je ne sais pas qui vous prépare vos fiches, mais là vous n'êtes pas au courant. Parce que des fourmis généreuses, il n'y en a pas. Les pays que l'on appelle frugaux, pour ne pas dire radins, égoïstes et en plus voyous, parce que c'est des pays qui accueillent les multinationales de nos pays pour qu'elles paient moins d'impôts chez eux. Donc elles ramassent eux en impôts des sous qui devraient être chez nous. Alors vous osez appeler ça des « fourmis généreuses » ? Mais c'est une bande de radins qui nous a fait les poches. Et comme Monsieur Macron a négocié n'importe comment, le résultat c'est qu'eux-tous ils vont moins contribuer au budget demain qu'avant. C'est ça que vous appelez les fourmis généreuses ? Ils vont payer moins mais vont recevoir autant. Par conséquent, on ne peut surtout pas appeler ça des fourmis généreuses. On peut appeler ça une bande de détresseurs de route.

Non. Non. Non. Vous vous trompez complètement, quant à savoir s'ils vont nous demander des comptes sur les réformes, écoutez-moi bien, peut-être qu'ils vont en demander à vous et à d'autres, mais à moi ils ne sont pas près de le faire, parce que je ne vois pas pourquoi on rendrait des comptes aux Hollandais et je ne sais pas qui, qui viendrait voir comment les Français s'y prennent. On fait comme on veut et c'est grâce à ça qu'on est devenu une grande puissance. Et j'ajoute : pas grâce à vous ; parce que vous avez laissé ce désindustrialisé le pays. Je ne dis pas vous Monsieur Roux de Bézieux, mais le Medef, vos prédécesseurs tout ça là, voilà. Vous croyez que j'ai oublié moi ? Avec

mon âge je ne peux pas oublier. Monsieur Tchuruk, c'était le grand homme du patronat français, qui disait notre rêve ce sont les entreprises sans usines, avec un carnet de commandes et une licence, d'accord ? Cette pagaille, vous en êtes responsables, vous et les dirigeants néo-libéraux depuis maintenant plus de trente ans. Et maintenant, il faut que l'on change tout ça. Alors j'espère bien que le moment venu, vous donnerez le coup de main quand même pour que l'on y arrive.

VLOG – Une rivière... sans eau !

Durée : 22'42

[Jean-Luc Mélenchon en voiture, côté passager, cadrage resserré sur son visage]

Là on est à Maisons-du-Bois-Lièvremont, c'est un endroit clé dans notre visite parce qu'il y a un pont, et puis du pont on va voir la rivière asséchée. Et je dois dire que rien que d'y penser, ça provoque un sentiment étrange ; parce que faut bien se rendre compte que là : c'est des régions où jamais on imagine qu'il puisse manquer d'eau. Il y a de la neige juste au-dessus, il y avait de l'eau... bon on n'est pas dans le grand-sud du pays. Alors bon, voir des rivières s'asséchées, il faut arriver à comprendre les phénomènes qui s'additionnent pour produire ce résultat. Pour essayer de voir comment on peut contrer et faire face à cette difficulté.

Mais il faut bien comprendre que ça ne sera pas que... on ne pourra pas revenir à avant, parce que ça ce n'est pas possible. Parce que le changement climatique il est irréversible. Et dans ces conditions, il faut voir comment, avec la situation que l'on a sur les bras, on va pouvoir maintenir un certain nombre de fonctions qui sont vitales pour les êtres humains, en l'occurrence se procurer de l'eau potable, qui est la quantité d'eau la plus faible, qui est au total, dans l'eau disponible sur cette planète. Alors c'est pour ça que l'on vient là, c'est parce que ce n'est pas une région où vous attendez qu'il y ait de la sécheresse jusqu'au point que l'on va constater la disparition de la rivière pure et simple. Voilà, c'est ça le sujet du jour.

[Jean-Luc Mélenchon au contact de la population : discussion avec les personnes sur place ; musique dramatique, différents plans de très haut pour montrer la rivière sans eau, véritable esthétique documentaire – 2'54 : cadrage derrière JLM qui s'adresse aux habitants]

Je vous garantis que ce problème n'a pas atteint les sommets des dirigeants du pays, je vous le garantis. La conscience n'existe pas, pour l'instant dans leur esprit c'est un problème exotique de la Guadeloupe, de Mayotte, de la Guyane, mais ils n'ont pas pris conscience – je ne sais pas pourquoi parce qu'il n'y a pas que des gens de la région parisienne. Et quand tu as été gamin ici, tu ne peux pas voir une photo du Doubs où il n'y a plus de Doubs sans que tu aies l'impression que... si le ciel nous tombait sur la tête, ça nous ferait le même effet. C'est comme si tu allais aux Chutes du Niagara et qu'il n'y a plus de Niagara.

[Vous feriez la part des choses comment vous entre le réchauffement climatique et la sécheresse, l'assèchement des rivières ? -> Discussion avec le géologue du coin ; retour sur JLM dans la voiture, plan idem qu'au début]

14'55

Bon alors ici on est sur une passerelle assez spéciale, de ce côté-ci c'est la France, de ce côté-là c'est la Suisse. Et puis, qu'est-ce que vous voyez, bah justement rien. Voilà la frontière elle est là. Il n'y a de gardes-frontières. On est deux, on va envahir la Suisse. Et là, malheur, il n'y a plus d'eau.

Regardez, je crois que là, ça fait plus peur qu'ailleurs, parce que là on voit mieux la place qu'occupe la rivière d'habitude. Là où on était tout à l'heure, il y avait des bords herbeux donc on se rendait peut-être moins compte de ce que c'est qu'une rivière à sec. Et autrefois, par-là, il devait y avoir un moulin avec un biais, il y a longtemps hein, le biais c'est un truc qui coupe le cours de l'eau pour le concentrer et l'amener sur la machine du moulin. Et là, de l'autre côté, on voit des pierres qui étaient des bouts du moulin en question. Donc la leçon a tiré c'est que c'était un flux assez puissant pour faire marcher un moulin. Parce qu'un moulin il ne faut pas croire que ça tourne comme ça, hein ; il faut qu'il y ait du débit hein, faut que ça pousse. Et voilà.

[Retour mode documentaire : contact avec les populations, image d'archive du Doubs en bonne santé, musique un peu dramatique – 18'13 retour dans la voiture, adresse aux abonnés]

On voit paraître de plus en plus d'articles et de références aux sécheresses, mais l'esprit public n'identifie pas le lien qu'il y a entre cette sécheresse et les différents paramètres qui conduisent aux situations de manque d'eau. Et au niveau politique, je crois, qu'exception faite des élus des coins qui sont entrés en sécheresse et qui prennent conscience du fait qu'il y a un problème à porter, mais les élites... élites entre guillemets hein, de l'Etat, de la haute administration, alors zéro, eux ils n'ont pas compris, ils ne savent pas qu'il y a un problème, un problème énorme d'ailleurs. Et c'est pour ça que les images que l'on fait, elles ont une grande importance parce que voir une rivière à sec en France, c'est un événement.

Alors évidemment il y a certains départements du pays où les rivières sont à sec chaque année, c'est plutôt dans le sud. C'est aussi vieux que le Sud lui-même. Mais là, nous sommes dans le grand Est du pays ; donc voilà, c'est un problème qui est en train de se généraliser et qu'il faut que l'on comprenne à temps. L'impact surtout : les quantités d'eau potable disponibles, la façon dont vivent les gens, la façon dont vivent les arbres ; surtout que là c'est une nature artificialisée. On a planté des arbres de tous les côtés là, les fameux pains de l'ONF, ils ont mis partout pour en faire une ressource. Mais le problème maintenant c'est qu'il n'y a plus d'eau, donc un tiers sont en train de mourir. Là ce n'est pas le cas encore, mais on m'a raconté que l'arbre sèche, et parce qu'il se dessèche, il devient plus vulnérable à certains insectes. Et ces insectes se mettant sur les arbres qui se dessèchent, étant plus nombreux parce qu'ils ont plus à manger, s'attaquent aux autres avec plus de facilité, et donc ils les choppent à la première faiblesse si j'ose dire, parce que tout ça se déroule quand même sur des cycles qui ne sont pas des cycles instantanés. Donc il y a comme ça des conséquences en chaîne, qui passent du manque d'eau, ensuite la nature, les végétaux aux insectes, les animaux, en fil comme ça. Et évidemment, ça souligne des aberrations : il faut 120 litres de flotte pour une vache par jour. Donc bon la question se pose de savoir si on a besoin d'autant de vaches, et pour quoi faire ? Mais après, il y a des gens qui en vivent de ça, donc on ne peut pas se contenter de leur dire ça ne peut pas durer. Il faut aussi repenser des alternatives, donc il faut tout repenser. La rivière, l'environnement, l'eau qui est là, l'élevage, les arbres, parce que les arbres ce n'est pas un sujet pour capitaliste d'une salle de bourse hein. Décider de planter un arbre, ça veut dire que quand on le plante, on pense que l'on va le récolter et si on le récolte 40 ans après, on ne peut pas prendre des décisions qui s'appliquent pour les 10 prochaines minutes. Donc tout le monde comprend ça, donc c'est là que l'on commence réellement à percevoir l'importance, le sens, du fait que le temps est un événement social. C'est-à-dire quelque chose qui participe de la vie de la société, ce n'est pas juste un arrière-plan.

Alors avant je racontais ça, ça paraissait un peu philo bac+15, mais maintenant il y a de plus en plus de gens qui comprennent pourquoi la planification c'est la clé de la décision politique. C'est qu'il faut bien réfléchir, et ensuite on prend une décision qui va s'appliquer dans le moyen et le long-terme. Et il faut vérifier tout au long du temps qui se déroule, que la décision que l'on a pris été la

bonne, qu'elle produit des résultats dans le sens que l'on attend à la fin. Et si ce n'est pas le cas, bah de rectifier avant. Tandis que là, c'est le grand n'importe quoi, on fait puis on verra bien. Bon si ça fonctionne deux ou trois ans, et bah c'est bien. Bon il y a une indifférence au temps long qui à la fin devient un désastre pour tout le monde quoi. Ça c'est vraiment pour le coup une idée nouvelle.

VLOG – Ces bassines perturbent le cycle de l'eau

Durée : 23'21

Là on est à Saint-Hilaire, on démarre notre parcours de la journée par un tour que l'on va faire sur le marais, qui est un des enjeux de la situation qui a lieu ici. Parce que souvent, dans le cycle de l'eau, il ne faut pas séparer une question de l'autre hein. On s'oppose aux bassines, qui sont des captations d'eau, dont les paysans espèrent qu'ensuite dans les périodes de sécheresse, elles servent à arroser le maïs. Donc je mets de côté la question du maïs, je m'occupe juste pour l'instant de la circulation de l'eau. Le cycle de l'eau c'est un tout. Si on crée des bassines, c'est-à-dire des retenues, on draine pour les remplir et puis ensuite on déverse. Alors quand on draine, on assèche les sols, et on met au même endroit l'eau. Et évidemment, elle s'évapore.

Dans le cycle naturel, l'eau passe dans la terre et elle se concentre à certains endroits, notamment le marais. Donc si vous coupez le cycle de l'eau à un endroit, il ne faut pas s'étonner qu'à l'autre ça aille plus mal. Donc le niveau baisse, dans le marais, et on envisage qu'à ce rythme, il sera asséché dans 30 ou 40 ans, ce qui est déjà arrivé à d'autres surfaces de cette nature. Alors souvent pour les citadins, les gens qui vivent en milieu urbain, ce sont des cycles qui sont assez mystérieux ou lointains. Moi-même je dois dire qu'au début je ne comprenais pas très bien qu'elle était l'importance des zones humides, je pensais que ça avait seulement à voir avec les préservations de la biodiversité des zones humides hein, les bestioles qui vivent là-dedans. Mais non, c'est tout le cycle de l'eau. Plus vous drainez, plus vous pensez capter l'eau, et plus vous asséchez les lieux où cette eau par spongiosité s'accumule et se remet ensuite en circulation naturellement. Voilà, donc là c'est ce que l'on vient faire ici, on a un petit point de presse avant d'embarquer dans des barques. OK ? Aller.

[Mode documentaire -> JLM proche des populations, musique douce, humour, détente, etc., il fait un tour en barque avec les personnes qui expliquent le problème des bassines – 13'52 : adresse aux abonnés]

En fait, il ne faudrait pas que les gens croient que l'on aurait une nature à l'abandon, et que le système des bassines viendrait y mettre de la rationalité. Non. Tel qu'est le marais, il est lui-même le résultat d'une volonté humaine pour produire un certain type d'agriculture, et celui-ci, s'en est un autre qui vient s'y substituer, l'écrabouiller et le rendre impossible. Donc on a la compétition entre deux manières de pratiquer l'agriculture : celle qui vient de l'histoire profonde, et celle qui vient du système agroindustriel, où il faut produire, produire, produire, du maïs en quantité, n'importe où. Bon, alors que la réalité comme vous savez c'est qu'on n'a pas besoin de tout ce maïs. Ce n'est pas vrai. Alors les gens en ont besoin pour vivre, on ne peut pas simplement leur dire écoutez arrêtez et partez. Non. Il faudra leur proposer d'autres activités. Mais on ne peut pas continuer à avoir une production qui finalement n'est pas du tout indispensable, puisque nous sommes très largement excédentaires, et qui se fait au prix du saccage d'une région qui elle est unique. Et qui avait sa propre tradition agricole. Aujourd'hui les besoins de la France pour sa souveraineté alimentaire, c'est d'abord l'agriculture vivrière.

Le niveau d'auto-suffisance de ces régions est incroyablement bas, ce n'est pas normal. Si vous avez seulement 1% de ce qui se consomme qui est produit sur place, c'est absurde ; parce que pendant des siècles et des siècles on a vécu de ce qui était produit sur place. Et cette situation se retrouve un peu dans tout le pays. Donc si on voulait travailler sérieusement, il faudrait d'abord partir de la demande, et notamment, de la demande alimentaire, et puis après, on passerait aux autres compartiments. Et puis on mettrait de l'ordre comme ça dans l'agriculture et on pourrait planifier le rythme auquel on passe d'un mode de production agricole à un autre. On pourrait organiser ça raisonnablement. Là c'est n'importe quoi. C'est-à-dire on fait, d'après un modèle, le même, partout, où que l'on soit dans le pays ; on saccage, on crée des situations irréversibles dans la nature, et puis après, bah soit on abandonnera tout, soit il faudra à nouveau imaginer des choses de plus en plus destructrices pour compenser ce qui devra être reconstruit, voilà. Donc tout ça ce n'est pas bon, ce n'est pas comme ça qu'il faut faire. Et encore une fois, je vous le dis, vous avez une bonne question à vous poser : à combien de kilomètres est la prochaine carotte ? Parce que vous avez maintenant des pénuries de capacité alimentaire et vivrière qui sont complètes quoi. Voilà, moi c'est par ce bout là que je prendrai les affaires le moment venu s'il le faut.

[Retour mode documentaire avec la musique -> JLM au contact des populations – 17'28 : adresse aux abonnés].

Alors là nous sommes dans la marche contre ces bassines. Et alors tu vois on m'a donné ça, c'est un tuyau parce que comme ils se sont aperçus que l'argent qu'ils recevaient pour faire les bassines ils n'avaient pas le droit de l'avoir du point de vue de l'Europe, donc ils ont décidé de prétendre que l'argent qu'ils utilisaient c'était pour faire passer ces tuyaux qui servent à alimenter les bassines. Voilà, je crois que j'ai à peu près tout dit, on marche, il y a des bannières de la CGT, de l'union départementale CGT, des bannières d'ATTAC, des bannières d'EELV, des Insoumis, des cocos ; enfin un peu tout le monde, puis plein de gens qui n'ont pas d'appartenance particulière, c'est assez divers. C'est une lutte très ancrée populaire.

[Jean-Luc Mélenchon fait un discours devant une foule de manifestants qui l'acclame]

Bon d'abord, je voudrais féliciter ceux qui ont entrepris cette lutte quand ils l'ont commencé, parce qu'ils avaient raison avant tout le monde. C'est le cycle de l'eau tout entier qu'il s'agit de prendre en compte. Et pour ça, nous avons une conquête à entreprendre : c'est de reconquérir la propriété collective du temps long et des biens communs. Le temps long c'est celui de la planification. On décide et on vérifie en cours de route que ça se passe comme prévu. La planification est incontournable. Evidemment, pas la chose bureaucratique décidée je ne sais pas où, mais la planification par exemple au niveau de la commune, au niveau du bassin versant. Au niveau où on est à côté de la cause et des effets. Et puis évidemment combinée avec l'intérêt général, parce que à tout ce que vous savez déjà, s'ajoute le fait que le niveau de la mer monte. Ça je ne sais pas si les très intelligents qui ont inventé le système des bassines y ont pensé. Mais s'ils vident la nappe phréatique, la mer va monter plus haut, parce que de toute façon : la mer monte. Et par conséquent, vous aurez une salinité aggravée des sols et une réserve en haut qui diminuera. L'eau potable : c'est 2% de l'eau qu'il y a sur cette planète, ce n'est rien du tout. C'est donc un bien extrêmement précieux. C'est tellement précieux qu'ils ont organisé de la spéculation sur des titres qui fonctionnent sur l'eau. Maintenant il y a des titres qui fonctionnent sur l'eau et pourquoi ? Sur la rareté de l'eau. Ces gens-là font du fric avec n'importe quoi, on le sait.

Et nous, on a à faire face à ça. Récupérer le temps-long, le droit de décider pour le temps-long. Et deuxièmement, décréter que l'eau est un bien commun. Dès lors que l'eau est un bien commun, personne n'a le droit de se l'approprier sans que la collectivité n'ait donné son mot. Ça veut dire que

dans ce pays, la totalité de l'eau doit être collectivisée, et sa surveillance et la vigilance à son sujet est remise aux syndicats de commune et aux syndicats de bassins versants qui sont en mesure de contrôler l'usage que l'on en fait. C'est pourquoi je dis à Véolia qu'ils se donnent bien du mal pour ravalier Suez, parce que de toute façon, à la fin, on reprendra tout. Et Véolia et Suez, et tout ce qu'ils contiennent. Alors voilà pourquoi mes amis, menez la bataille pour les biens communs et d'une manière générale ce que l'on appelle l'écologie c'est-à-dire la connaissance de l'écosystème qui est compatible avec la vie humaine. À mes yeux, j'espère vous en convaincre, c'est d'abord une affaire qui nécessite qu'une révolution citoyenne redonne le pouvoir sur les biens communs.

[Acclamation de la foule -> mode documentaire avec musique ; JLM et Jadot ensemble ; JLM repart sur une sorte de véhicule atypique – 22'15 = adresse aux abonnés]

Bon bah voilà ça va être la fin du Vlog, on est ressorti de la manif avec toute la petite équipe qui m'entoure, il y a Antoine derrière sa caméra, il y a Flore qui a participé aussi à ce Vlog, Elise, Sébastien, Manon, on est quelques-uns quand même là et puis Mathilde Panot, Loïc Prud'homme, enfin bon, on était quand même un certain nombre plus tous les copains dont je ne connais pas forcément les prénoms qui étaient dans la manif avec les drapeaux et tout ça. Donc je pense que l'on a fait du bon travail parce que l'on a eu de la presse nationale, et ça c'est important pour la lutte locale, et c'est aussi important pour la prise de conscience à l'échelle du pays. Voilà, on va faire un petit tour là, on va se promener rapidement sans enjeu et puis après on va rentrer. Et la semaine sera terminée, d'un dimanche à l'autre, un dimanche sur l'eau et puis un dernier dimanche sur l'eau encore. J'espère que ça vous a plu. Si ça vous a plu, mettez des pouces bleus parce que nous ça nous donne du courage. Au revoir !

VLOG – Ils détruisent la forêt

Durée : 26'39

Là on est dans le Morvan avec nos amis, et avec Mathilde Panot qui mène ce dossier forêt pour nous les Insoumis, qui a déposé des textes, des rassemblements pour que l'on maîtrise bien le sujet de la forêt en France, et c'est ça que l'on va découvrir maintenant, quelques-uns des aspects du problème avec les amis.

[Mode documentaire, on suit un garde-forestier qui explique le problème – 12'40 : adresse aux abonnés]

Bon alors là on a quitté le lieu des coupe-rases de tout à l'heure et on est sur le lac des Settons, c'est un lac artificiel qui a servi pendant des décennies : on amenait le bois ici et par flottaison et autres moyens, on le faisait remonter sur Paris quand le bois de chauffage était la principale source d'énergie. Alors ça a duré comme ça pendant beaucoup de temps, jusqu'à ce qu'on commence à avoir des liens avec le nord et le pas de calais qui a amené sur Paris du charbon, ce qui a soulagé la pression qui s'exerçait ici sur la forêt du Morvan. Alors elle est restée tranquille pendant 100 ans, 150 ans, elle a repoussé comme elle en avait envie, avant que des gens se disent tiens on va faire des sous avec la forêt, et qu'ils se mettent à tout couper pour mettre à la place des résineux, et encore des résineux. Voilà, alors ça, c'est ça que signifie ce lieu, mais en même temps c'est une retenue d'eau, elle a plus d'un siècle, le milieu s'est donc accommodé de sa présence et ça nous rappelle qu'il y a comme ça des voies de passage qui ont été créées dans le passé. Donc on a su le faire et qu'on ne vienne pas me dire qu'aujourd'hui on ne sait plus le faire. On a utilisé les canaux, les rivières, pour transporter beaucoup plus que ce que l'on transporte aujourd'hui, et ce n'est pas vrai que l'on a

besoin de tout mettre sur la route avec des camions. En tout cas, voilà ce que l'on était capable de faire il y a un siècle et demi quand on avait un objectif et qu'on planifiait ce que l'on comptait faire.

[Retour mode documentaire ; musique, plan aérien, etc. ; adresse aux abonnés -> 20'29]

Bon alors nous maintenant on va rentrer, on est à la gare du Creusot. C'est l'heure d'or, la lumière du soleil embellie tout ce qu'elle touche à cette heure-ci. Donc on va rentrer et on va décortiquer toutes les séquences que l'on a passées, les arguments, noter, pour continuer à travailler. Mais on a été à la fois sur le thème de la forêt, le bois, son exploitation, les limites de cette exploitation, les formes qu'il faut que cela prenne dans les années à venir ; et puis, on était aussi sur la question de l'eau. On ne peut pas séparer le problème de la sylviculture du problème du cycle de l'eau. La sylviculture, la forêt comme elle est, est partie intégrante du cycle de l'eau : la forêt fixe l'humidité, la forêt s'éponge d'eau, et quand elle n'est plus là, l'eau ruisselle sans être retenue. Et ça peut donner des résultats tout à fait spectaculaires, parce que le sol d'un seul coup est arrasé, les rivières d'un seul coup sont gonflées, avec toutes les conséquences que ça a. On pense qu'une des causes de la grande crue qui a dévasté Paris en 1910, c'était précisément qu'à l'époque on surexploitait les forêts du Morvan, on coupait beaucoup pour faire du bois de chauffage, et qu'on avait eu, déjà, une première idée de ce que ça pouvait donner. Mais comme l'exploitation du bois de chauffage s'est interrompue, comme on a fait tout un système de barrage pour éviter qu'une éventuelle nouvelle crue de la Seine ne ravage la capitale, on a fini par oublier. Et maintenant évidemment, le changement climatique est un facteur aggravant de la situation du cycle de l'eau dans les conditions d'une forêt qui pratique des coupe-rases comme c'est le cas dans l'exploitation de la forêt de type industriel, comme l'on est à peu près dans la phase où était l'agriculture au moment où elle est passée dans son étape industrielle. Donc là c'est la même chose : monoculture, un seul type d'arbre, ce qui évidemment favorise la maladie. Quand il y en a une, elle tape d'un coup toute la surface, tout le couvert boisé. Et donc pour combattre ça, les pesticides, les engrais parce que la terre s'appauvrit. Enfin, le cycle mortel et destructeur de l'agriculture industrielle est en train de s'imposer dans la sylviculture. Alors ce qu'il faudra retenir de plus important de tout ça, alors on a compris sur le cycle de l'eau, je pense que l'on est à peu près au clair, on voit ce qu'il faut faire ; mais ce qu'il faut bien que l'on retienne c'est qu'on parle de 8 à 10% du territoire national en forêt, qui est un domaine public. Par conséquent c'est d'intérêt général, c'est déjà pour l'essentiel un bien commun. Et la politique qui s'appliquera, il suffit de la décider. Et la politique qui a été décidée est mauvaise, donc il faut la changer complètement d'un bout à l'autre. Et ce qui est en jeu, ce n'est pas juste une vision idéologique de ce qui peut être commercialisé ou pas, ce n'est pas ça le sujet ; le sujet c'est que si on continue avec une certaine pratique de la forêt, a essayé d'en faire une sorte de capital sur pied qui doit être rentabilisé le plus vite possible, et bien on ira à une grande destruction partout.

Alors comme le changement climatique nous laisse dans l'incertitude, on ne sait pas exactement ce qu'il va se passer pour être honnête, on voit les catastrophes mais il n'y a pas de stabilité du système climatique autour d'un nouveau centre de gravité, d'accord ? Donc on va rester dans l'incertitude. La première tâche qu'il y a donc à faire, c'est bloquer les raisons pour lesquelles ça ne va pas. Ça c'est les choses qu'on sait déjà. Après pour ce qu'on devra faire ensuite, ce n'est pas tout à fait de la même nature. Et il faudra réfléchir beaucoup, mais les choses dont on sait qu'il faut arrêter de les faire c'est la monoculture des arbres, c'est l'épandage de pesticides, c'est les coupe-rases, c'est tout ce qui a un contact direct avec le cycle de l'eau : les sources, les rivières qui bordent les plantations, et ainsi de suite. Bon moi je reviens de cette journée évidemment dans un vlog on ne raconte pas tout et on ne montre pas tout dans le détail, mais on a été vraiment dans le détail technique de beaucoup de questions pour essayer de comprendre comment on va les maîtriser. Et dans cette affaire, le travail qu'a fait Mathilde Panot qui est députée du Val-de-Marne et qui est notre vice-présidente du groupe, La France Insoumise, à l'Assemblée Nationale, est un travail super précieux.

Elle a participé aux assises de la forêt, en première ligne ; elle a déposé une proposition de loi contre les coupes-rases. Et on peut dire que l'on a affaire là à une élue qui maîtrise non seulement le sujet, ce qui est déjà pas mal intellectuellement, mais surtout qui connaît bien tous les réseaux qui participent à ça. Parce que la chance que l'on a c'est qu'il y a des réseaux citoyens très forts, une implication de gens à travers leurs associations et sur le terrain, qui est géniale. Et ça pour nous, c'est un appui formidable, parce que ça veut dire qu'une fois au pouvoir, on peut très vite prendre les décisions qu'il y a à prendre et changer complètement le cap et toutes les données de ce problème de la sylviculture publique et de l'ONF et du cycle de l'eau publique en France.

Voilà, pour moi c'est très réconfortant, et puis j'ai appris beaucoup de choses, j'espère que vous aussi et que ça vous aura donné quelques idées ; parce que le but de ces Vlogs c'est évidemment de faire en sorte qu'on partage le plus possible d'expériences, de connaissances, de compréhensions, en se disant qu'un jour ou l'autre tout ça on va le mettre au pouvoir et qu'il faudrait bien comprendre ce qu'on en train de faire. Voilà, à bientôt !

Table des matières

Remerciements	4
Sommaire	5
Introduction	1
Partie 1 - YouTube et les dénonciations populistes : une histoire de trivialité	12
Chapitre 1 - YouTube : genèse d'une industrie de la trivialité	12
1 – La naissance d'un dispositif technosémiotique.....	12
2 - Une industrie de la <i>trivialité</i> : vers un nouveau paradigme de la valeur.....	15
3 – De l'utilisation politique de YouTube.....	18
Chapitre 2 – Les dénonciations populistes : figures <i>triviales</i> du discours politique	20
1 – La dénonciation est un <i>être culturel</i>	20
2 – Agir sur le politique avec la polychrésie.....	23
3 – La scène d'énonciation des dénonciations populistes	25
Chapitre 3 – YouTube : nouvelle <i>sphère publique</i> des stratégies populistes de contournement médiatique	27
1 – YouTube : <i>sphère publique</i> au cœur du populaire	27
2 – Contourner les médias traditionnels et entretenir une base militante : enjeux des populismes sur YouTube	30
3 – Itinéraire d'une utilisation croisée : les chaînes YouTube de Jean-Luc Mélenchon et de Marine Le Pen	32
Partie 2 - Jean-Luc Mélenchon : le tribun youtubeur au secours du peuple	36
Chapitre 1 – De l'incarnation populaire : YouTube comme support de légitimité politique	36
1 - Une scénographie <i>youtubeur</i> : évacuer la dimension partisane.....	37
2 - Tentative d'évolution esthétique : vers une <i>esthésie</i> de la dénonciation sur YouTube.....	39
3 - Thématiques et schémas des dénonciations : de l'hétérogénéité des figures	41
Chapitre 2 – L'énonciation de Jean-Luc Mélenchon : je qui parle à la communauté YouTube	44
1 - Une énonciation assumée : dire un <i>ethos</i> de chef et singulariser la dénonciation	44
2 – Éviter la montée en généralité par le <i>nous</i>	46
3 - <i>Soi-même</i> comme le <i>peuple véritable</i>	48
Chapitre 3 – La figure du bourreau chez Jean-Luc Mélenchon : Entre Montée en généralité et crispation médiatique	50
1 – <i>Indexing</i> mesuré et montée en généralité sur les bourreaux	50
2 – Des bourreaux pas toujours nommés : <i>non-personnalisation</i> et identité politique.....	53
3 – Rhétorique « anti-médias », rhétorique complotiste ?.....	55
Chapitre 4 – La <i>trivialité</i> au service des dénonciations de Jean-Luc Mélenchon	58
1 - Le chantre de la <i>resignification</i>	58
2 - Une <i>trivialité</i> appareillée : action et adhésion	60
3 - L'après des dénonciations de Jean-Luc Mélenchon	62

Partie 3 – Marine Le Pen : sycophante de l’indignité nationale	66
Chapitre 1 – De l’incarnation présidentielle : YouTube comme support de <i>présidentialité</i>	67
1 - Une scénographie présidentielle pour assurer sa <i>présidentialité</i>	67
2 - Inertie des formes : vers une ritualité sur YouTube	69
3 - Thématiques et schémas des dénonciations : inertie des personnages.....	71
Chapitre 2 – L’énonciation de Marine Le Pen : <i>je</i> qui parle aux Français.....	73
1 – Une énonciation semi-assumée : dire <i>je</i> et faire <i>nous</i>	73
2 – <i>Je</i> et <i>vous</i> comme le <i>nous</i> Français : montée en généralité sur les figures du dénonciateur, de la victime et du juge.....	75
3 – <i>Soi-même</i> comme la France	77
Chapitre 3 – Pragmatique de la dénonciation chez Marine Le Pen : une seule manière d’être français.....	79
1 – L’ <i>indexing</i> pour le bourreau, la répétition du préjudice.....	79
2 – Emmanuel Macron et son gouvernement : incapacité, indignité, trahison.....	81
3 – Le bouc émissaire migratoire.....	83
Chapitre 4 – Construire un récit politique et museler la <i>trivialité</i> : limiter les réinterprétations	86
1 – Maîtrise de la <i>trivialité</i> : univocité des dénonciations	86
2 – Le RN chevalier protecteur de la cité : mission de recrutement	88
3 – L’illusion de <i>trivialité</i> : vie impossible des dénonciations.....	90
Conclusion	94
Bibliographie	101
Sources.....	104
Corpus.....	105
Retranscription du corpus	107
Table des annexes	173

Table des annexes

<i>Schéma actanciel des dénonciations de Jean-Luc Mélenchon</i>	<i>174</i>
<i>Schéma actanciel des dénonciations de Marine Le Pen.....</i>	<i>177</i>

Schéma actanciel des dénonciations de Jean-Luc Mélenchon

Titre	Dénonciateur	Victime	Bourreaux	Média	Opinion	Etat
VLOG – Ils détruisent la forêt	Jean-Luc Mélenchon	Forêt Morvan, cycle de l'eau, biodiversité	Politiques publiques et « les gens qui veulent faire du fric »	YouTube	36 203	Pas de réelle demande de rénovation du monde sur le terrain étatique -> terrain électoral, projection vers 2022 -> arrêter la politique de monoculture
VLOG – Ces bassines perturbent le cycle de l'eau	Jean-Luc Mélenchon	Le cycle naturel de l'eau	Le système agroindustriel	YouTube	32 862	Pas d'appel à la rénovation du monde par l'Etat -> terrain électoral pour 2022 : « reconquérir le temps long » -> planification.
VLOG – Une rivière... sans eau !	Jean-Luc Mélenchon	L'environnement, les rivières	Les dirigeants, « les élites de l'Etat »	YouTube	76 431	Pas d'appel à la réaction de l'Etat (marquer son inconséquence climatique ?) + projection vers 2022 -> planification doit retrouver le devant de la scène
Eh, M. Roux de Bézieux (MEDEF), vous nous menez dans le mur !	Jean-Luc Mélenchon	Les salariés	Roux de Bézieux, le patronat et les dirigeants néolibéraux	YouTube	76 670	<u>Dénonciation malheureuse</u> : demande que des dons soient faits aux consommateurs pour relancer la consommation -> pas concluant ; rénovation du monde se joue ensuite sur le terrain électoral (projection vers 2022)
DEVANT LE MUR DE TRUMP : LE VISAGE DE LA FIN DE L'EMPIRE	Jean-Luc Mélenchon	Les migrants	Trump et les politiques néolibérales	YouTube	59 554	<u>Dénonciation semi-heureuse</u> : demande que le mur de Trump soit arrêté -> chose faite aujourd'hui avec l'arrivée de Biden + demande que le monde se mobilise afin de développer les pays en retard pour gérer les migrations -> pas concluant sur ce point.
VIOLENCES : LUC FERRY ET LA MACRONIE	Jean-Luc Mélenchon	Gilets Jaunes et les blessés en	Gouvernement	YouTube	273 769	<u>Dénonciation malheureuse</u> : proposition qu'il y

JETTENT DE L'HUILE SUR LE FEU		manifestation (le peuple)				ait des casques blancs dans les manifestations pour faire baisser les tensions -> non aboutie + demande aux manifestants que les tensions baissent -> pas le cas.
JE FAIS LE POINT	Jean-Luc Mélenchon	Jean-Luc Mélenchon et LFI	Médias et gouvernement accusé d'organiser une opération politique	YouTube	186 297	<u>Dénonciation semi-heureuse</u> = demande de création d'un Conseil de déontologie des médias qui a été créé depuis + dénonce les malversations des journaux à son encontre -> terrain judiciaire avec affaire en cours
PLASTIQUE : LA MER EN SURSIS	Jean-Luc Mélenchon	La planète et tout particulièrement la Méditerranée	Tous responsables, mais tout particulièrement « ceux qui autour de nous n'ont pas réfléchi »	YouTube	31 244	Pas d'appel à la rénovation du monde par l'Etat (peut-être une manière de mettre en évidence son inconséquence climatique) + appelle tout le monde à se mobiliser pour la journée mondiale de ramassage des déchets
BENALLA : LA MACRONIE EN BANDE DESORGANISEE	Jean-Luc Mélenchon	Démocratie	Emmanuel Macron et son gouvernement	YouTube	198 851	<u>Dénonciation heureuse</u> : demande de suppression de la réforme constitutionnelle du parlement -> pas de suite depuis + commission d'enquête du Sénat a mis en évidence les incohérences du gouvernement
Révélation : Macron pose un lapin à Poutine après accord téléphonique le jour de l'attaque en Syrie	Jean-Luc Mélenchon	La France et ses citoyens car le droit international est bafoué en leur nom	Gouvernement français, britannique, américain	YouTube	131 064	<u>Dénonciation malheureuse</u> : pas réellement d'appel à la rénovation du monde hormis le fait de réaffirmer les « valeurs » de la France (respect du droit international) + moyen de performer le combat de son

						parti pour la « paix »
EAU POURRIE : HONTE AUX BAILLEURS D’AIR BEL !	Jean-Luc Mélenchon	Les habitants d’Air Bel	Les bailleurs sociaux d’Air Bel	YouTube	50 687	<u>Dénonciation heureuse</u> : locataires exemptés du paiement de l’eau chaude + affaire aujourd’hui devant les tribunaux
Réponse à Macron : « La France est laïque, la France le restera »	Jean-Luc Mélenchon	La France et ses valeurs (laïcité)	Emmanuel Macron	YouTube	62 564	Pas d’appel à l’Etat hormis le fait de réaffirmer les valeurs de laïcité ; exhorte les institutions religieuses à ne pas prendre en compte les mots de Macron -> <u>Dénonciation dont on ne peut suivre les suites</u>
SOUTIEN AUX KURDES D’AFRIN	Jean-Luc Mélenchon	Kurdes d’Afrin	Erdogan et la France en laissant faire	YouTube	40 749	Demande à ce que l’Etat se désolidarise de la Turquie et condamne les bombardements : <u>dénonciation malheureuse</u> car Afrin bombardé
COMPTE DE CAMPAGNE : « LE MONDE » MENT	Jean-Luc Mélenchon	Jean-Luc Mélenchon et LFI	Le Monde et les autres journaux qui relaient	YouTube	93 885	Enquête pour diffamation encore en cours + demande de création d’un Conseil de déontologie des médias = abouti -> <u>dénonciation semi-heureuse</u>
Air France, Alstom : les braves gens en procès - Mélenchon	Jean-Luc Mélenchon	Salariés d’Alstom et d’Air France	Gouvernements antérieurs ; direction d’Air France ; Valls & El Khomri	YouTube	12 688	Rénovation du monde se joue sur le terrain électoral : <u>dénonciation malheureuse</u>
Pour le retrait total et définitif de la loi El Khomri	Jean-Luc Mélenchon	Salariés	Gouvernement et patronat	YouTube	15 303	Demande de retrait de la loi : <u>dénonciation malheureuse</u> parce qu’usage du 49.3 par le gouvernement Valls

Schéma actanciel des dénonciations de Marine Le Pen

<u>Titre</u>	<u>Dénonciateur</u>	<u>Victime</u>	<u>Boureaux</u>	<u>Média</u>	<u>Opinion</u>	<u>Etat</u>
VLOG – Ils détruisent la forêt	Jean-Luc Mélenchon	Forêt Morvan, cycle de l'eau, biodiversité	Politiques publiques et « les gens qui veulent faire du fric »	YouTube	36 203	Pas de réelle demande de rénovation du monde sur le terrain étatique -> terrain électoral, projection vers 2022 -> arrêter la politique de monoculture
VLOG – Ces bassines perturbent le cycle de l'eau	Jean-Luc Mélenchon	Le cycle naturel de l'eau	Le système agroindustriel	YouTube	32 862	Pas d'appel à la rénovation du monde par l'Etat -> terrain électoral pour 2022 : « reconquérir le temps long » -> planification.
VLOG – Une rivière... sans eau !	Jean-Luc Mélenchon	L'environnement, les rivières	Les dirigeants, « les élites de l'Etat »	YouTube	76 431	Pas d'appel à la réaction de l'Etat (marquer son inconséquence climatique ?) + projection vers 2022 -> planification doit retrouver le devant de la scène
Eh, M. Roux de Bézieux (MEDEF), vous nous menez dans le mur !	Jean-Luc Mélenchon	Les salariés	Roux de Bézieux, le patronat et les dirigeants néo-libéraux	YouTube	76 670	<u>Dénonciation malheureuse</u> : demande que des dons soient faits aux consommateurs pour relancer la consommation -> pas concluant ; rénovation du monde se joue ensuite sur le terrain électoral (projection vers 2022)
DEVANT LE MUR DE TRUMP : LE VISAGE DE LA FIN DE L'EMPIRE	Jean-Luc Mélenchon	Les migrants	Trump et les politiques néo-libérales	YouTube	59 554	<u>Dénonciation semi-heureuse</u> : demande que le mur de Trump soit arrêté -> chose faite aujourd'hui avec l'arrivée de Biden + demande que le monde se mobilise afin de développer les pays en retard pour gérer les migrations -> pas concluant sur ce point.
VIOLENCES : LUC FERRY ET LA MACRONIE JETTENT DE L'HUILE SUR LE FEU	Jean-Luc Mélenchon	Gilets Jaunes et les blessés en manifestation (le peuple)	Gouvernement	YouTube	273 769	<u>Dénonciation malheureuse</u> : proposition qu'il y ait des casques blancs dans les manifestations pour

						faire baisser les tensions -> non aboutie + demande aux manifestants que les tensions baissent -> pas le cas.
JE FAIS LE POINT	Jean-Luc Mélenchon	Jean-Luc Mélenchon et LFI	Médias et gouvernement accusé d'organiser une opération politique	YouTube	186 297	<u>Dénonciation semi-heureuse</u> = demande de création d'un Conseil de déontologie des médias qui a été créé depuis + dénonce les malversations des journaux à son encontre -> terrain judiciaire avec affaire en cours
PLASTIQUE : LA MER EN SURSIS	Jean-Luc Mélenchon	La planète et tout particulièrement la Méditerranée	Tous responsables, mais tout particulièrement « ceux qui autour de nous n'ont pas réfléchi »	YouTube	31 244	Pas d'appel à la rénovation du monde par l'Etat (peut-être une manière de mettre en évidence son inconséquence climatique) + appelle tout le monde à se mobiliser pour la journée mondiale de ramassage des déchets
BENALLA : LA MACRONIE MENT EN BANDE DESORGANISEE	Jean-Luc Mélenchon	Démocratie	Emmanuel Macron et son gouvernement	YouTube	198 851	<u>Dénonciation heureuse</u> : demande de suppression de la réforme constitutionnelle du parlement -> pas de suite depuis + commission d'enquête du Sénat a mis en évidence les incohérences du gouvernement
Révélation : Macron pose un lapin à Poutine après accord téléphonique le jour de l'attaque en Syrie	Jean-Luc Mélenchon	La France et ses citoyens car le droit international est bafoué en leur nom	Gouvernement français, britannique, américain	YouTube	131 064	<u>Dénonciation malheureuse</u> : pas réellement d'appel à la rénovation du monde hormis le fait de réaffirmer les « valeurs » de la France (respect du droit international) + moyen de performer le combat de son parti pour la « paix »
EAU POURRIE : HONTE AUX BAILLEURS D'AIR BEL !	Jean-Luc Mélenchon	Les habitants d'Air Bel	Les bailleurs sociaux d'Air Bel	YouTube	50 687	<u>Dénonciation heureuse</u> : locataires exemptés du paiement de l'eau chaude + affaire aujourd'hui devant les tribunaux
Réponse à Macron : « La France est laïque, la France le restera »	Jean-Luc Mélenchon	La France et ses valeurs (laïcité)	Emmanuel Macron	YouTube	62 564	Pas d'appel à l'Etat hormis le fait de réaffirmer les valeurs de laïcité ; exhorte les institutions religieuses à ne pas

						prendre en compte les mots de Macron - > <u>Dénonciation dont on ne peut suivre les suites</u>
SOUTIEN AUX KURDES D'AFRIN	Jean-Luc Mélenchon	Kurdes d'Afrin	Erdogan et la France en laissant faire	YouTube	40 749	Demande à ce que l'Etat se désolidarise de la Turquie et condamne les bombardements : <u>dénonciation malheureuse</u> car Afrin bombardé
COMPTE DE CAMPAGNE : « LE MONDE » MENT	Jean-Luc Mélenchon	Jean-Luc Mélenchon et LFI	Le Monde et les autres journaux qui relaient	YouTube	93 885	Enquête pour diffamation encore en cours + demande de création d'un Conseil de déontologie des médias = abouti -> <u>dénonciation semi-heureuse</u>
Air France, Alstom : les braves gens en procès - Mélenchon	Jean-Luc Mélenchon	Salariés d'Alstom et d'Air France	Gouvernements antérieurs ; direction d'Air France ; Valls & El Khomri	YouTube	12 688	Rénovation du monde se joue sur le terrain électoral : <u>dénonciation malheureuse</u>
Pour le retrait total et définitif de la loi El Khomri	Jean-Luc Mélenchon	Salariés	Gouvernement et patronat	YouTube	15 303	Demande de retrait de la loi : <u>dénonciation malheureuse</u> parce qu'usage du 49.3 par le gouvernement Valls

Résumé :

Pour comprendre les populismes, ce mémoire propose de les comparer. Il s'intéresse à Marine Le Pen et Jean-Luc Mélenchon pour les saisir dans un contexte bien particulier, YouTube, et au prisme d'une de leurs rhétoriques, la dénonciation. Ce mémoire est en somme un voyage dans les méandres du réseau au carré rouge ; il propose, en partant d'une analyse sémiologique et comparative, de décrire comment se disent les dénonciations de Jean-Luc Mélenchon et de Marine Le Pen sur YouTube ; tout en dessinant l'apport de la théorie de la *trivialité* d'Yves Jeanneret pour la compréhension de ces actes de langage singuliers.

Trois temps motivent la réflexion. D'abord, conceptualiser YouTube et les dénonciations populistes à partir d'un œil sémiologique en leur appliquant la théorie de la *trivialité*. Puis, dans une partie spécifique pour chacun des deux leaders, confronter ce cadre théorique à un corpus de vidéos saisi à l'aide d'une méthodologie expérimentale plurielle (analyse d'image, analyse de discours, énonciation, pragmatique, schéma actanciel). Enfin et une fois les tactiques de dénonciation dépliées, la conclusion propose de confronter et de comparer ces deux populismes.

Ce mémoire est ainsi le même et un autre, sa finalité est double. Il est d'une part un regard subjectif et personnel sur les dénonciations populistes qui chaque jour gagnent en résonance dans les échos de nos médias ; un regard subjectif et personnel qui doit ouvrir vers la discussion. Il est d'autre part une proposition épistémologique qui récupère la théorie de la *trivialité* pour appréhender les dénonciations populistes et leurs dispositifs de médiation ; une proposition épistémologique qui est *in fine* un appel à plus d'attention quant à ces étranges énoncés qui comblent nos espaces numérisés.

Mots clés : Trivialité – Dénonciation – Populismes – Jean-Luc Mélenchon – Marine Le Pen – Sémiologie – Analyse de discours – YouTube.